TEMPS PROBABLE DEMAIN
Plus froid, neige locale
Maximum, 36—Minimum, 30
Baromètre, hier, 30.01—aujourd'hui, 30.12
L'an dernier, Maximum 40—Minimum, 30
Voir détails page 15
LE JOURNAL DU PEUPLE

LE JOURNAL LE MIEUX INFORMÉ

LE JOURNAL COMPLET

La Patrie

MONTREAL — CANADA — VENDREDI 5 NOVEMBRE 1926

LE NUMÉRO 2 CENTS

ÉDITION DÉFINITIVE

48e ANNEE.—No. 214

La progression constante de son tirage est l'une des caractéristiques de la "Patrie".

PRIX D'ABONNEMENT

Édition quotidienne au Canada.. $8.00 par année
Édition quotidienne Canadienne aux Etats-Unis ..... $10.00 par année
Édition quotidienne Américaine.. $6.00 par année

COMPLOT OURDI PAR LES FASCISTES ITALIENS CONTRE LA FRANCE

Des sommes imposantes venant de sources officielles, auraient été versées à des émissaires italiens en France. — La conjuration espagnole.

ASSURANCE DE L'ITALIE

PARIS, 5. (Presse associée). — Le ministre des affaires étrangères, M. Briand, a admis aujourd'hui que les gouvernements italiens et français, avaient entamé des conversations au sujet du récent incident à une gare de la frontière, où des citoyens français furent attaqués par des fascistes. Le gouvernement italien, dit-il, a déjà donné l'assurance au Quai d'Orsay que les coupables seraient punis.

COMPLOT FASCISTE

PARIS, 5. (Presse associée). — La Sûreté générale aurait la preuve que les Italiens impliqués dans le complot de révolution en Espagne, sont des agents de la police italienne.

Les fonctionnaires de la Sûreté croient que le but du mouvement, entravé par l'arrestation en masse des conspirateurs près de Perpignan, était de créer du désaccord entre la France et l'Espagne.

Le colonel Ricciotti Garibaldi, arrêté hier à Nice, a été appréhenré sur la foi de ces preuves, dit-on.

Les autorités françaises prétendent avoir retrouvé trace de considérables remises d'argent à des agents italiens en France, sommes qui ne pouvaient venir d'ailleurs que de sources officielles.

DES FANATIQUES

PERPIGNAN, France, 5. (Presse associée). — La police de la région continue de fouiller les villages éloignés à la recherche de conspirateurs qui auraient eu l'intention de faire une descente en Espagne et d'allumer la révolution dans l'Etat de Catalan.

Lorsque les 125 hommes détenus ici virent l'organisateur du mouvement, le col. Francisco Macia, qui s'est livré, hier, ils donnèrent leur parole d'honneur qu'ils ne chercheraient pas à se sauver. Le col. Macia exhorte les membres de son état-major et ses autres partisans à rester calmes. Presque tous fondirent en larmes en entendant ses paroles. La police dit que les malheureux donnent l'impression d'être non ces aventuriers mais des fanatiques.

Des bandes de révolutionnaires espagnols, complètement désorganisées, cherchent à se cacher du côté espagnol des Pyrénées, mandent les dépêches transmises ici.

Les dépêches portent à croire que la rébellion dans la Catalogne devait être plus considérable qu'on ne croyait d'abord.

La police de la frontière apprend que plus de six cents hommes devaient composer le contingent d'invasion. Ce corps devait recevoir d'importants renforts à tous les villages par lesquels il devait passer avant d'atteindre Barcelone.

De grands magasins d'armes et de munitions étaient cachés en quatre endroits stratégiques. Une de ces cachettes, à Prats-de-Mollo, a été exhumée.

Des préparatifs avaient été faits pour soulever les éléments anti-monarchistes à Barcelone lorsque l'avant-garde des rebelles serait arrivée dans les environs de la ville. Les autres villes de la Catalogne devaient envoyer des hommes lorsque le succès du mouvement de Barcelone aurait été assuré.

AGENT PROVOCATEUR?

NICE, 5. — La police française informant sur les agissements politiques des réfugiés italiens, affirme que le colonel Ricciotti Garibaldi, le chef du mouvement anti-fasciste à Nice, était jusqu'à récemment en étroites relations avec la police fasciste d'Italie.

Elle affirme qu'un haut fonctionnaire de la police romaine venu récemment à Nice pour enquêter sur le mouvement antifasciste, a rendu visite à Garibaldi chez lui, avant de retourner en Italie, et qu'il a eu un long entretien avec lui.

Après un long interrogatoire de la police française, il fut décidé de conduire Garibaldi à Paris sous escorte. Garibaldi a déclaré aux journalistes qu'il aurait tôt fait de prouver qu'il n'a jamais été en relation avec la police fasciste. Il se montre indigné de cette accusation.

Les milieux italiens sont montés à la suite de cette stupéfiante révélation.

A LA BENEDICTION DE L'HOPITAL DU RADIUM



Cette photographie prise hier après-midi à l'occasion de la bénédiction de l'Hôpital du Radium par Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'université de Montréal représente de gauche à droite sur la première rangée: l'échevin Ernest Poulin, le docteur L. de L. Harwood, doyen de la faculté de Médecine, Mgr A.-V.J.- Piette, recteur de l'université de Montréal, le docteur Ernest Gendreau, directeur de l'hôpital, M. H. Jeannotte, p.s.s. On remarque aussi dans le groupe, l'échevin Léon Trépanier, le docteur S. Boucher, les docteurs E. G. Asselin, H. Dorval et plusieurs autres. (Cliché de l'artiste de la "Patrie").

La nouvelle position des partis au 70e Congrès des Etats-Unis

WASHINGTON, 5. — (Presse Associée). — Les rapports reçus pendant la nuit ne changent rien à la position des partis à la 70e Chambre : républicains, 236; démocrates, 195; agraires-travaillistes, 2; socialiste. 1; indécis, 1. Il faut 218 voix pour avoir la majorité.

Le Sénat comptera 47 républicains, 47 démocrates et un agraire-travailliste, ainsi qu'une vacance du Maine à remplir à une élection partielle qui sera tenue le 29 novembre.

Bien que des mesures pour invalider le républicain William S. Vare, comme sénateur de la Pennsylvanie, sous prétexte de dépenses excessives, aient été prises, plusieurs sénateurs, surtout du côté des démocrates, admettent qu'aucune action ne peut être prise avant que Vare présente son certificat d'élection à la rentrée du 70e Congrès.

REPRISE DES NEGOCIATIONS

Entre le gouvernement Baldwin, les mineurs et les patrons.

A DOWNING St.

LONDRES, 5.—Les négociations entre le gouvernement et les mineurs en vue du règlement de la grève des charbonnages, qui dure depuis le 1er de mai, ont été définitivement reprises, affirment les représentants des trade-unions, cet après-midi.

Le gouvernement a été en contact avec les patrons au cours de la journée et l'on s'attend que ces derniers soient convoqués en conférence à Downing Street.

OPTIMISME

Londres, 5. (Presse Associée).— L'optimisme engendré par la perspective d'un règlement prochain de la grève des houilleurs anglais s'est accru aujourd'hui après un entretien entre les représentants du gouvernement et du comité des négociations du Congrès des trade-unions.

Cette conversation a suffisamment éclairci la situation pour que le premier ministre Baldwin puisse recevoir les représentants des mineurs à Downing Street cet après-midi.

UN ARTICLE DE M. JEAN BRUNHES

A lire demain, dans la "Patrie", une nouvelle chronique de Jean Brunhes: "Lourdes et son musée pyrénéen".

Nombre des nôtres ont visité Lourdes et s'y sont exaltés au spectacle sans cesse renouvelé de la foi qui engendre des miracles. Mais ils ont peut-être négligé un des aspect les plus pittoresques de ce lieu prédestiné, là où la foi éclate dans sa forme la plus naïve. C'est à la suite d'un cicerone de premier choix que nous y convions nos lecteurs à visiter le musée pyrénéen de Lourdes.

UN CONVIVE INFORTUNE

La fin de sa causerie marque celle de sa vie à un banquet.

MANCHESTER, 5. (Presse associée). — Le Dr J.-E. Fothergill, un gynécologiste, est tombé mort, hier soir, après avoir prononcé une allocution humoristique au banquet de l'Université. Ses derniers mots furent: "J'ai assisté ce soir à l'un des meilleurs dîners dont je puisse me rappeler."

Le Dr Fothergill était chirurgien consultant de la Clinique royale. Il naquit en 1865.

Violent séisme

SAN JUAN DEL SUR, Nicaragua, 5. (Presse associée). — San Juan Granada et Rivas ont été secoués par un violent tremblement de terre, ce matin. La secousse dura environ trente secondes. On ne signale pas de dégâts.

Le "Washingtonian" frappe cinq chevaux

ST-ALBAN'S, Vermont, 5. — (Presse Associée). — Le "Washingtonian", l'express Montréal-Washington du National Canadien, a frappé cinq chevaux et en a tué trois à Brosseau, Québec, la nuit dernière. La nouvelle a été communiquée à l'arrivée du train, ici. Le rapide est en retard d'une demi-heure.

BRAVE ENTRE LES BRAVES

Il prend seul 1,100 Indiens sous sa garde. — A la retraite.

CALGARY, 5. (Presse canadienne.) — "Peach" Davis, renommé pendant quarante-cinq ans comme le brave entre les braves de la gendarmerie à cheval et qui fut le héros de plus d'une aventure, vient pratiquement d'être mis à la retraite.

Le département des terres l'a averti qu'en raison de son âge (74 ans) il serait assigné à un poste comportant moins de responsabilité. Il y a près d'un demi-siècle, Davis stupéfia les deux continents en prenant à lui seul onze cents Indiens d'une escorte de la cavalerie américaine à Fort Walsh, près de la frontière du Montana, et en les conduisant sans encombre à leur nouvelle réserve de la Saskatchewan.

IMMIGRATION VERS L'OUEST

M. Motherwell prédit une course comme celle d'il y a ving ans.

PROSPERITE

PRINCE-ALBERT, Sask., 5. (Presse Canadienne.) — L'hon. W. R. Motherwell, ministre fédéral de l'agriculture, était l'hôte d'honneur à un banquet donné hier soir par la Société d'Agriculture de Prince-Albert.

Le ministre déclara après une courte récapitulation des progrès agricoles de l'Ouest qu'il croyait l'Ouest à la veille d'une affluence d'immigrants pareille à celle enregistrée il y a 20 ans.

Il souligna la nécessité de progresser lentement et préconisa la création de nouveaux homesteads. Les jours de la colonisation ne sont pas finis. Celui qui s'établit dans l'Ouest de son propre gré est plein de l'esprit du pionnier. Il compense par le travail ce qui lui manque en fait d'argent.

M. Motherwell dit partager pleinement la déclaration de l'hon. Robert Forke, ministre de l'immigration, à l'effet que peu lui importe d'où viennent les immigrants pourvu qu'ils soient sains de corps et d'esprit et qu'ils soient travaillants. Le droit de propriété est le stimulant nécessaire au succès. Des expériences avec différentes espèces de grains ont fait voir que l'on pouvait reculer la frontière des régions propres à la culture du grain. Il n'y a pas de danger de sur-production tant que la qualité du blé restera la même. La population du monde croît plus que la production et le marché étranger peut absorber toute augmentation de production au Canada.

Il met en garde contre des dettes pendant les jours de prospérité qui vont venir. Il conseille aux cultivateurs de se procurer des bestiaux plutôt que des machines. La perspective de l'industrie agricole, dit-il, est des plus brillantes et elle se fera sentir sur toutes les autres industries.

M. Motherwell exprime la conviction que la mer intérieure de l'Ouest sera bientôt atteinte par chemin de fer et que le pays doit compter sur les particuliers pour utiliser cette route au plus grand avantage du pays. Les expériences le long du chemin de fer de la baie d'Hudson depuis deux ans ont fait voir la possibilité de la culture à des endroits où l'on ne s'était jamais imaginé de faire de la culture. Ces ressources ainsi que les richesses minérales et animales de la région suffisent à justifier le min de fer immédiatement quand gouvernement à achever le chemin ce ne serait qu'une voie de colonisation.

DES SPIRITUEUX AUX ETUDIANTS

Enquête par la police et des femmes agents. — Etudiants expulsés.

A CHICAGO

CHICAGO, 5. (Presse associée.) —Le "Herald and Examiner" dit aujourd'hui que la vente des spiritueux aux étudiants à un certain nombre de collèges dans le district de Chicago fait l'objet d'une enquête de la part des agents fédéraux de la prohibition.

Le journal dit que des femmes agents prohibitionnistes informent à Madison, Wisconsin. Le capitaine R. Q. Merrick est parti, hier après-midi, pour tenir une enquête sur la consommation des spritueux dans une institution de l'Indiana, dont le nom est caché.

Des agents opéraient en cachette à Urbana et à Champagne, où est située l'université de l'Illinois, et où dix élèves ont été expulsés mardi pour ivresse et un autre, pour avoir bu, joué et menti.

LE DUCE SERA IMPITOYABLE

Envers ses ennemis et ceux de la royauté. — La peine de mort.

RETROACTIVE

ROME, 5., (Presse Associée.) — Mussolini a dressé ses plans pour l'annihilation sans merci de toute opposition à sa personne et au régime fasciste.

Le dictateur n'aura d'autre directive que le vieux principe de la loi mosaïque: "Oeil pour oeil, dent pour dent". On croit partout que le "duce" a l'intention de condescendre au sentiment populaire qui veut de prompts châtiments contre les malfaiteurs et même la peine de mort pour les audacieux qui attenteront à la vie du duce ou des membres de la famille royale. Cette disposition serait même rétroactive.

Cette modalité de la loi affecterait l'ancien député socialiste Finaliboni et son prétendu complice, le général Capello, accusés de l'attentat contre Mussolini au moment où il adressait la parole à la multitude en face du palais Chigi, l'an dernier; Gini Lucelli, lequel lança une bombe qui frappa l'automobile du premier ministre et explosa en frappant la chaussée; et Violet Gibson, l'Anglaise qui fit feu sur le dictateur et le blessa au nez.

On parle d'une réorganisation de la police et de l'expulsion des membres tièdes du parti fasciste.

"Demain, déclarait Mussolini dans une allocution du haut du balcon du palais Chigi, nous aurons les actes que vous attendiez."

Les ministres et les directeurs du parti fasciste ont tous tenu conseil aujourd'hui et le conseil suprême fasciste, autrement dit le grand conseil, va délibérer. Les choses vont probablement marcher rondement afin que les mesures édictées soient soumises au parlement convoqué en session pour mardi prochain et promulguées en moins d'une semaine.

Le mouvement de compression est déjà commencé. Une équipe politique spéciale a été constituée à Padoue afin de punir les antifascistes. A Parme, une liste d'ennemis du régime a été dressée et l'on affirme que l'on va exercer une justice sommaire contre les conspirateurs.

LA POLITIQUE DE M. FERGUSON

M. Sinclair dit qu'elle ne plaît à personne, pas même à son auteur.

LE "HOME BREW"

TORONTO, 5. (Presse Associée.) — On pourra continuer à fabriquer des boissons à la maison en Ontario même si le programme du premier ministre Ferguson est appliqué. Le premier ministre en a donné l'assurance à Brampton, hier soir. Il a expliqué que seuls ceux qui tenteraient de spéculer sur la vente de boissons de ménage tomberaient sous le coup de la loi.

Le foyer, déclara le premier ministre, restera le château du citoyen s'il n'en dépend que du gouvernement. Seule la vente illégale du "home brew" sera supprimée et les vendeurs clandestins de cette boisson seront punis.

A propos de cette déclaration, M. W.-E.-N. Sinclair, le chef du parti libéral, a répondu: "L'annonce du prochain remède de M. Ferguson à la contrebande sera impatiemment attendu par une population stupéfiée. Apparemment le premier ministre Ferguson est pris de panique. Il y a trois ans, il promit une politique qui ferait l'affaire de tout le monde et maintenant la politique qu'il annonce ne lui plaît même pas."

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — M. Tom Hamilton, le plus grand restaurateur chinois d'Ottawa, possédant plusieurs établissements, est parti hier pour la Chine, accompagné de ses quatre enfants. Il est le chef de la colonie chinoise dans la capitale.

"JE M'EN VAIS VIVRE SOUS DES CIEUX PLUS PROPICES", DIT SIR THOMAS BEECHAM

LONDRES, 5 — (Presse associée). — Sir Thomas Beecham, fameux chef d'orchestre anglais et organisateur de troupes d'opéra a causé toute une sensation ici en annonçant sa décision d'aller demeurer aux Etats-Unis.

Sir Thomas a dépensé une fortune à promouvoir la musique dans son pays et il a déclaré aux journalistes : "L'Angleterre est usée, non seulement au point de vue musique, mais à tous les points de vue. La seule chose à faire est d'aller vivre en Amérique. C'est ce que j'ai décidé de faire et je conseille à tous mes compatriotes musiciens d'en faire autant".

Sir Thomas est un adversaire acharné du radio et de la musique irradiée.

L'éclairage des voitures la nuit

QUEBEC, 5 — (Du correspondant de la "Patrie"). — Monsieur J. L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, annonce que le département va tenter un nouvel effort pour trouver une solution au problème du signalement des voitures à traction animale, la nuit, sur nos grandes routes. Depuis quelques années, le nombre des automobiles a augmenté dans une proportion extraordinaire et les gens de la campagne, ou même de la ville, qui ont l'occasion de sortir en voiture, le soir, se plaignent, avec raison, que leur vie est en danger.

Le département de la Voirie attend un réflecteur qui peut être adapté aux voitures, et tentera d'en généraliser l'usage, si l'expérience démontre son utilité.

PLUS D'UN DEMI-SIECLE FACTEURS



Ces deux fonctionnaires civils, M. J.-O. Mathieu, à gauche et M. Alfred Mathieu, à droite, les deux frères, ont été au service des postes, le premier, 36 ans et 8 mois, comme facteur et le second, 29 ans comme facteur et dix ans comme commis des postes. Jeudi matin, M. J.-O. Mathieu a été décoré par M. Victor Gaudet, maître des postes de Montréal, de la médaille du service impérial pour le service civil. Son frère M. Mathieu aurait eu droit à cette médaille, mais comme il a été promu de facteur au personnel des commis, il n'avait plus droit à cette décoration. Ces deux excellents fonctionnaires sont à leur retraite. (Photo la "Patrie").

Le dévoilement du monument aux soldats à Sherbrooke

SHERBROOKE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Tout est prêt pour la cérémonie du dévoilement du monument aux soldats qui surplombe la côte King, près de l'église St-Patrice. Le colonel E. B. Worthington, officiera au dévoilement qui aura lieu dimanche après-midi. La fête sera à la fois à la fois civique et religieuse et revêtira un cachet spécial, vu la foule des délégués des Cantons qui seront présents. Tout le monde s'est fait un plaisir d'accepter les invitations lancées.

Aujourd'hui, la rue King est fermée au trafic à partir de la rue Gordon jusqu'à la rue Wellington, et l'on est à ériger deux grandes estrades où prendront place les invités. Ces estrades s'élèvent de chaque côté du monument. Le clergé catholique et protestant officiera à la cérémonie du dévoilement.

Il passera cinq ans au bagne

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie".) — Philéas Béchette accusé de vol à la Librairie Pruneau rue St-Jean a été condamné ce matin par le juge Choquette à cinq ans de bagne.

Dérailleurs condamnés à mort

HILDESHEIN, Allemagne, 5 — (Presse associée). — Othon Schlesinger, 22 ans, et Willie Weber, 21 ans, qui, le 18 août, firent dérailler l'express de Cologne à Leiferde, causant 24 morts, ont été condamnés à mort. Ils ont avoué que leurs intentions étaient de piller le train, mais qu'il ne leur était pas venu à l'esprit qu'il y aurait des pertes de vie.

Réunion de la Hongrie à la Roumanie

BUDAPEST, Hongrie, 5 — (Presse associée). — L'ex-ministre de la justice, Emile Nagy, a déclaré au parlement, hier, que tout était prêt pour une prochaine union de la Hongrie à la Roumanie, sous un souverain commun. La Grande-Bretagne, ajouta-t-il n'est pas opposée au projet.

Aucun membre du gouvernement n'a jugé à propos de relever l'assertion de Nagy. On affirme, cependant, qu'une réunion des deux pays est désirée par une partie considérable de la noblesse hongroise.

Funiculaire au tombeau d'Elisée

JERUSALEM, 5 — (Presse associée). — M. Pinhas Rutenberg, promoteur de la "Palestine Electric Company", projette la construction d'un funiculaire au tombeau du prophète Elisée, sur le mont Carmel, à Haifa.

Le conseil municipal autoriserait le projet. On a demandé au gouvernement de construire un chemin de fer de $50,000 sur le mont Carmel. La municipalité fournirait pour sa part $10,000 ; les Arabes, $7,500; et les Sionnistes, $7,500. Deux corps juifs importants en Palestine contribueriaent collectivement $15,000.

La "Palestine Electric Corporation" est une compagnie capitalisée à $5,000,000. Le marquis de Reading, ex-vice-roi de l'Inde, en est le président.

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Henri Dallaire, âgé de 15 ans, fils de madame veuve Hector Dallaire, de Rockland, est parti dimanche après le souper pour aller aux vêpres et depuis n'a pas été revu. Quelqu'un croit l'avoir rencontré à trois heures du matin sur le chemin de Rockland, mais n'est pas certain que c'était réellement Dallaire.

La candidature du du docteur P. Beaudoin

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Huit cent conservateurs du comté de Prescott, réunis à Hawkesbury, demandent à l'honorable M. Ferguson de déclarer le docteur P. Beaudoin, candidat officiel du parti, vu que le docteur E. A. Metcalfe, de Vankleek-Hill, a aussi été déclaré candidat par ses amis. Le Dr G. Roy, de St-Isidore de Prescott, s'est retiré en faveur du Dr Beaudoin. M. Edmond Larocque, maire d'Alfred, présidait l'assemblée.



COUPON No 11

5 Novembre 1926

Pour une série complète de 54 coupons consécutifs appertie au bureau de **La Patrie** le porteur recevra un jeu de cartes. Les séries de coupons envoyées par la poste devront être accompagnées de 10 cents pour frais d'expédition.

MONDANITÉS

Madame Lorenzo Bélanger recevra à l'heure du thé, le mercredi 24 novembre, en l'honneur de sa fille, Yvette, et des autres débutantes de la saison.

Mademoiselle Yvette Lamarche donnera un bridge et recevra à l'heure du thé le vendredi 26 novembre prochain pour les débutantes de la saison.

Un thé sera offert le mardi 16 novembre prochain par madame Gustave Dufort pour ses filles, Lucienne et Gabrielle, cette dernière débutante de la saison.

Madame A.-E. Brégent recevra à dîner mercredi prochain avant le bal de l'armistice en l'honneur de sa fille, Jeannette, débutante de la saison.

Au nombre des débutantes qui assisteront au bal de l'armistice, mentionnons: mesdemoiselles Marcelle et Françoise LeMoyne DeMartigny, Yvette Bélanger, Pauline Leduc, Yvette Chauveau, Louisette Loranger, Jeannette Brégent, Aline Loranger, Suzanne Biron, Gilberte Beaulieu, Lucy Phelan, Lucile Rinfret, Rolande Marchand, Madeleine Letourneau.

Mademoiselle Marugerite Montserrat est à Ottawa depuis quelques jours l'invitée de mademoiselle Hope McMahon.

Bridge et thé lundi prochain chez mademoiselle Micheline Ameye en l'honneur des débutantes de la saison.

Mademoiselle Renée Leblanc recevra à l'heure du thé le samedi 13 novembre en l'honneur de mesdemoiselle Hélène Bernard et Suzanne Biron, débutantes de la saison.

Sous le patronage d'honneur du juge et de madame Thibaudeau Rinfret et sous les auspices du Club Cintadel, sera donné le 4 décembre prochain un grand bal à l'hôtel Windsor. Pour demande de renseignements, prière d'adresser: Club Cintadel, hôtel Windsor.

Thé cet après-midi chez madame George-H. Webster en l'honneur de sa fille, Amy. Mesdames Robert Fraser, Roderick MacGregor et mademoiselle Helen Hugh servent le thé et les glaces aidées de mesdemoiselles Marie Luther, Ann Foster, Marguerite Sumner, Dorothy Sumner et Medeleine Nicoll.

Madame Edmond Taschereau et mademoiselle Louise Taschereau, de Québec, sont attendues en ville ces jours-ci.

Madame Gaspard Lemoine est revenue de Québec où elle a passé quelques jours.

Son honneur le lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable Narcisse Pérodeau, accompagné du lieutenant-colonel D.-B. Papineau, est actuellement en ville.

Mademoiselle Fernande Coulombe, de Québec, a fait récemment un séjour à Montréal et Ottawa.

Madame Howard est partie pour Québec où elle sera l'invitée de M. et de madame Montague Howard pendant quelque temps.

Les membres du "Delphic Study Club" recevront à déjeuner pour la première fois cette saison, mardi prochain, à l'hôtel Windsor. Les invités d'honneur seront: madame Murray Williams, M. Rodolphe Mathieu et mademoiselle Janet Johnston. Le comité de direction se compose pour le présent terme de madame Ellen-G. Lawrence, madame G.-R. Williams, madame A.-W. Hughes, madame S. Melkman, madame D.-C. Drysdale.

Madame G.-A. Dubuc, de Calgary, passe quelques semaines en ville l'invitée de son fils, Gustave. Madame Dubuc est venue dans la province de Québec pour assister à la manifestation organisée récemment à Saint-Rémi en mémoire de son beau-père, sir Joseph Dubuc. Le docteur G.-A. Dubuc est attendu en ville prochainement.

Dans le salon bleu de l'hôtel Windsor avait lieu hier après-midi la grande partie de cartes organisée au bénéfice du "Vestiaire des Pauvres". Cette fête de charité réunissait environ six cents personnes. Les invitées furent reçues par mesdames E. Turgeon, Victor-L. Tassé, E. Carmel, R. Morin, Avila Corbeil, H. Branchaud, J.-E. Roy, A. Lavoie, S. Lacroix, J.-E. Lamoureux, James Dowden, J.-E. Charbonneau et A. Méuard. Au cours de l'après-midi des objets mis en raffle furent gagnés par mesdames J.-B. Latour et Avila Corbeil. A l'heure du thé mesdames Conrad Manseau, M.-A. Garneau et B. Laurendeau exécutèrent un programme musical. Les dames organisatrices offrent leurs remerciements très sincères à toutes les personnes qui ont coopéré au succès de cette partie de cartes de charité.

M. C.-H. Cahan, c.r., m.p., et madame E.-Louis Chicanot adresseront la parole lors de la réunion annuelle des membres de la "Junior Catholic Women's League" fixée au 9 novembre prochain et qui aura lieu dans le salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor. Un programme musical sera exécuté.

Mademoiselle Adelaïde Marler recevait à dîner et donnait un bridge mercredi soir en l'honneur de mademoiselle Marguerite Doucet, de Thedford Mines.

Madame Geoffrey Porteous et mademoiselle Persis Porteous partent aujourd'hui pour Ottawa où elles assisteront ce soir au bal donné au Country Club par madame H.-Percy Borden.

Madame G. Beaulieu et mademoiselle Beaulieu sont actuellement à Hull les invitées de madame Théo. Lanctôt.

Le comte de Polignac et M. Pierre Charton sont partis pour l'ouest du Canada, aussi pour un séjour à San Francisco et Los Angeles.

Madame Albert Tétrault recevra mardi soir en l'honneur de mesdemoiselles Juliette Taschereau et Marcelle Paradis, de Québec.

Québec.

M. et madame Charles Frémont ont passé quelques jours dans la Province cette semaine.



MADAME HONORE MERCIER, qui présidera conjointement avec madame Edmond Brossard, à la table d'honneur, lors des soupers aux huitres annuels chez les Sourdes-Muettes.

A la réunion convoquée hier après-midi par les membres du "Womens' Canadian Club" pour rencontrer le comte d'Elgin on remarquait à la table d'honneur outre le comte d'Elgin: la comtesse d'Elgin, le lord-évêque de Québec et madame Williams, M. Roy, madame Charles Frémont. Dans l'assistance: M. et madame Godfroy Rhodes, le juge Choquette, le sénateur et madame Thomas Chapais, le colonel et madame J.-J. Sharples, l'honorable et madame Francis Erkshine, le sénateur et madame Jules Tessier, M. et madame J.-T. Ross, madame C.-M. de R. Finnis, mademoiselle A. Tessier, mademoiselle Casault, M. et madame A. Whitehead, madame A.-R.-M. Boulton, mademoiselle Routier, madame G.-V. Vanier, madame A. Amyot, madame R. Becketi.

Ottawa.

Le consul général d'Italie et madame Bonardelli sont revenus d'Europe ces jours derniers.

M. et madame Paul Samson, de Québec, et leur fils, Bernard, ont passé quelques jours à Ottawa les invités de M. et de madame J. de L. Taché.

LA GOELETTE EST ENCORE ECHOUEE SUR LA BATTURE

On se demande comment on pourra la renflouer.

TROIS-RIVIERES, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — La goélette "J. Bouillon" qui s'est échouée, sur la batture en face de notre ville, mercredi, dans la nuit, est encore dans sa fâcheuse position. Elle n'a pu quitter son lit de sable et de roche comme on s'y attendait, et toute la journée d'hier s'est passée à attendre la brise libératrice. L'équipage espérait que le niveau de l'eau monterait assez pour lui permettre de se tirer de la situation sans aucune aide extérieure.

L'endroit où le navire est échoué n'est recouvert que par trois ou quatre pieds d'eau. Des roches en quantité y offrent un obstacle dangereux. Le bateau n'est cependant nullement menacé, loin de là. Cependant, il doit compter sur le vent pour se sortir de là. Si le vent soufflait du nord-est, un peu fortement, on pense que cela suffirait pour lui donner suffisamment de chances pour qu'il parte. Il est assez difficile pour un remorqueur de s'approcher de la goélette, car un remorqueur assez puissant pour la tirer prend une dizaine de pieds d'eau au moins. Dans les conditions actuelles, il faudrait une longueur de câble presque démesurée. De sorte que le capitaine attendra probablement quelques jours avant de prendre la décision de faire venir un remorqueur.

Le niveau de l'eau était de 32 6 pieds quand la goélette s'échoua. Nous sommes actuellement dans les grandes marées. A cette époque, le niveau s'élève parfois jusqu'à 18 pouces. C'est là-dessus que compte le capitaine pour repartir.

Il y a environ trois pieds à l'avant de la goélette et six en arrière.

Avis aux officiers pour le Bal de l'Armistice

L'officier commandant du district militaire No 4, de Montréal, vient d'accorder aux officiers qui assisteront au bal de l'armistice, à l'hôtel Windsor, le 10 novembre, la permission de porter l'uniforme avec médailles et décorations. Les officiers qui seront en habit sont priés de porter le ruban de leurs décorations.

CHEZ LES ITALIENS

L'Association des combattants italiens (Associazione et combattanti italiani), le 7 novembre recevra à 9 heures du soir à la salle Trocadiro, pour célébrer l'anniversaire de la victoire de Vittorio Veneto et le 57ième anniversaire de S. M. Victor-Emmanuel III.

Un mois de prison

Frank-P. Curran, agent d'assurances, de Montréal, a été condamné hier par le juge Perrault, en Cour des Sessions, à un mois de prison, avec travaux forcés, pour vol comme serviteur, alors qu'il était à l'emploi d'une compagnie d'assurance locale.

LE MAIRE DE MONTREAL SOUSCRIT MILLE DOLLARS A L'HOPITAL FRANCAIS

Sir Lomer Gouin, l'hon. Médéric Martin, l'hon. P.-R. du Tremblay, M. Léon Trépanier et une quarantaine de citoyens se réunissent hier soir au Windsor.

POUR UN OBJECTIF DE $250.000.

Ceux qui vont diriger la campagne de souscription au profit de l'Hôpital Français de Montréal (sous le vocable de Ste-Jeanne d'Arc) se réunissaient hier soir, en un dîner intime, à l'hôtel Windsor.

A la table d'honneur avaient pris place Sir Lomer Gouin, président d'honneur de la campagne; l'honorable P. R. du Tremblay, vice-président d'honneur; l'honorable Médéric Martin, maire de Montréal, membre du Conseil d'administration; le baron d'Halewyn, président de l'hôpital; M. Léon Trépanier, président actif de la campagne; M. Henri Duverger, vice-président de la campagne; M. L.-J. Tarte, président du comité des dons spéciaux. Une quarantaine de convives les entouraient.

L'objectif de la campagne est de $250.000. Cette somme servira à remodeler la vieille partie de l'hôpital et à meubler et outiller l'aile nouvelle. Ces travaux terminés, l'Hôpital français comptera 180 lits, dont cent seront affectés, de façon permanente, aux malades indigents. Ainsi agrandi, l'Hôpital Français remédiera pour sa part à la crise de l'hospitalisation, qui est aigüe à Montréal. On sait en effet que la ville est à court de 1800 lits d'hôpital. Toutes les institutions sont obligées de refuser des cas sérieux, faute de place. L'Hôpital Français, fondé en 1919, a progressé avec une rapidité étonnante qui montre bien l'urgence de nouveaux hôpitaux en notre ville. Aujourd'hui, cette institution, affiliée à l'Université, favorisée de l'appui de Mgr l'Archevêque, entourée de la sympathie des citoyens les plus distingués, fait un appel au public pour s'outiller.

Les hommes d'affaires réunis hier soir composent le Comité exécutif de la campagne et le Comité des dons spéciaux. Ce sont les chefs d'équipes, ceux qui accompliront la besogne préliminaire avant que soit lancé l'appel général au public. L'assemblée fut particulièrement enthousiaste et de caractère très pratique. Les brefs discours n'eurent rien de la rhétorique officielle: ils furent au point et bien au fait.

L'honorable Médéric Martin félicita les initiateurs de la campagne. Il fit ressortir la pénurie des lits d'hôpital chez nous et l'urgence de sortir d'une situation tragique. Il remercia, au nom de la ville, les citoyens présents de se donner avec autant de zèle à une oeuvre de charité. Dans le cours de ses remarques, il conseilla, ce qui est déjà décidé, de permettre aux souscripteurs de s'acquitter par versements périodiques, afin de leur permettre de verser une somme plus forte. Il exhorta les gens favorisés de la fortune à se montrer généreux et annonça que pour sa part, il souscrivait avec joie mille dollars.

Sir Lomer Gouin, parlant ensuite, souhaita aux organisateurs tout le succès qu'ils méritent. "J'ai confiance, dit-il, que la population recevra favorablement ceux qui la solliciteront pour une oeuvre aussi méritante et aussi nécessaire Nos hôpitaux ont besoin de secours. C'est le devoir de chacun de faire ce qu'il peut pour leur venir en aide. Et quand je vois l'énergie et la décision de ceux qui sont réunis ici, je n'ai pas le moindre doute sur le succès final. Croyez que je ferai tout en mon pouvoir pour seconder vos efforts".

L'honorable Pamphile du Tremblay, vice-président d'honneur, déclara seconder tout ce que venait de dire Sir Lomer. "Le public a l'oeil sur vous, dit-il. Il souscrira avec générosité, n'en doutez pas. Vous atteindrez votre objectif et votre enthousiasme au travail aura sa récompense. L'Hôpital répond à un besoin. Les pauvres ont droit à ce que ceux qui sont plus favorisés pensent à eux et remédient à leurs souffrances. Je tiens à vous dire que tout ce que je pourrai faire pour vous aider, dans ma modeste sphère, je le ferai avec grand plaisir et je vous appuierai de toutes mes forces."

M. Léon Trépanier ne prononça que quelques paroles, exposant le but de la campagne et l'urgence de l'appel. M. Pierre Ledieu, administrateur délégué de l'hôpital, parla ensuite de certains aspects techniques de la campagne de souscription. Il toucha un mot des plaques commémoratives que l'on érigera dans les divers services de la maison, à la mémoire permanente des donateurs qui auront meublé ou outillé



L'HONORABLE MEDERIC MARTIN, maire de Montréal, membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Français, qui a souscrit mille dollars au fonds de $250,000, que cet hôpital va prélever de la charité montréalaise.

telle chambre, telle salle, ou tel département. Il expliqua ensuite le mécanisme des versements à terme et, après avoir parlé quelque peu de l'affiliation de l'hôpital à l'Université, il fit l'éloge du docteur François de Martigny, dont le dévouement a tant fait pour l'institution aux heures sombres. Puis il donna des nouvelles des deux autres comités qui travaillent présentement: celui des médecins et celui des dames. Et, pour finir, il exposa que chacun des organisateurs présents devait recueillir une somme minima de quatre mille dollars. Il annonça pour les derniers jours du mois l'ouverture de la campagne publique, après le travail du comité des dons spéciaux.

Le docteur de Martigny et le docteur Fortier dirent quelques mots, après quoi chacun se mit au travail avec ses co-équipiers.

Assistaient à l'assemblée ou y avaient été invités MM. L.-J. Tarte, J.-O. Baillargeon, J.-O. Bourcier, Gilles Forget, Henri Lanctôt, Godfroy Laviolette, Ernest Savard, Nap. Tétrault, pour le Comité exécutif; Sir Lomer Gouin, l'hon. Médéric Martin, l'hon. P.-R. Du Tremblay, le baron d'Halewyn, M. Léon Trépanier, M. Henri Duverger, M. Pierre Ledieu, administrateur, M. Louis Francoeur, secrétaire de la campagne. Et les membres du comité des dons spéciaux: MM. Roger Bélanger, Albert Bergevin, B.-A. Biron, C.-A. Brault, Calixte Cormier, J.-A. Cyr, Gaston Dubuc, Henri Duverger, Roger Fontaine, Maurice Forget, Paul Gadbois, John A. Garièpy, Geo. Garneau, S.-R. Gauthier, Louis-P. Gélinas, Constant Gendreau, Henri Geoffrion, R. deGrandpré, Roger Hudon, Lambert Lamarche, Paul Leduc, E.-D. L'Espérance, Claude Melançon, Henri Merrill, T. Meunier, L.-Z. Millette, René Moncel, Alderic Ouimet, L.-T. Panet, Hector Panneton, Léo Patenaude, Hector Racine, Paul Rainville, L.-A. Renaud, Aimé Rolland, Roland Simard, Eugène Tarte, Ernest Rolland, Edouard Tellier, Chas. Young, C.-S. Madiel.

Neuf ans de pénitencier

Le juge J.-O. Lacroix, siégeant hier en cour des sessions, a condamné un jeune homme du nom d'Ernest Lanthier à neuf ans de pénitencier pour avoir commis des vols avec effraction dans trois épiceries et restaurants.

Lanthier avait un compagnon de 15 ans, Philippe Riendeau. Celui-ci s'est vu ajourner sa sentence au 9 novembre prochain.

LE MARIAGE DU PRINCE LEOPOLD ET DE LA PRINCESSE ASTRID A EU LIEU HIER

C'est le bourgmestre de Stockholm, un socialiste, qui a présidé la cérémonie.

UNE DISPENSE

STOCKHOLM, 5. (Presse associée). — Une simple cérémonie civile, présidée par le bourgmestre socialiste de Stockholm, a uni hier par les liens du mariage les maisons royales de Suède et de Belgique, dans la personne de la princesse Astrid de Suède et du prince héritier Léopold de Belgique.

Le mariage d'amour romanesque du jeune couple, qui a profondément ému les peuples de Suède et de Belgique, les a amenés aujourd'hui dans l'ancienne salle du trône du palais Royal de Suède, où ils furent mariés devant une brillante assistance, dans laquelle on comptait quatre souverains et plusieurs autres représentants des familles royales d'Europe.

Avec tout l'éclat habituel des cérémonies nuptiales, une note de démocratie sonnait bien quand le bourgmestre, Carl Lindhagen, lut la formule suédoise habituelle et ajouta alors. "En vertu de nos fonctions, je vous proclame maintenant époux et épouse."

Alors le bourgmestre, qui dans un grand nombre de circonstances au parlement a proposé la substitution de la république à la royauté en Suède, félicita chaleureusement les deux époux souriants. Simultanément, un salut de vingt et un coups de canon furent tirés d'une forteresse voisine, annonçant au monde que Léopold et Astrid étaient unis par les liens du mariage.

Ce soir, la princesse Astrid a dit adieu à sa terre natale, en route pour sa nouvelle demeure à bord d'un croiseur suédois, en compagnie de ses parents. Le parti royal belge, y compris Léopold, voyagera d'une autre manière. L'héritier du trône de Belgique ira à la rencontre de son épouse à Anvers et la conduira à Bruxelles où aura lieu la cérémonie catholique mercredi.

Quelques heures avant le moment fixé pour la cérémonie aujourd'hui, les rues de Stockholm étaient bondées de monde qui guettaient l'arrivée des 1,200 invités. Les automobiles filèrent à travers les rues décorées brillamment dans une procession ininterrompue et entrèrent dans la cour du Palais. La grande cour du palais était toute ruisselante des riches costumes des hommes et des femmes. Plusieurs des hommes étaient en habit de soirée, mais la grande majorité étaient en uniforme.

Tandis que l'orchestre royal jouait des morceaux de musique classique, une troupe de chambellans et de pages en habits de cour conduisirent les invités à leurs places. L'on voyait ça et là des robes ruisselantes de pierreries et de brillants uniformes. La Suède et la Belgique ont des décorations très voyantes, mais le ministre danois portait un habit rouge et fut le centre de l'attraction jusqu'à ce que les représentants de Roumanie et Siam fissent leur entrée, avec leurs costumes encore plus voyants.

Pour faire contraste avec le brillant étalage précité, il y avait deux hommes en habits de soirées ordinaires qui se tenaient sur la première rangée, tout près du dais royal. Ils ne portaient pas de décorations, ni d'uniformes, n'avaient aucun ordre de chevalerie, et malgré tout, avaient des places de choix parmi les nobles. C'étaient le premier ministre Gustav Eckman et le ministre des Affaires Etrangères Erick Loefgren. Eckman est un ancien forgeron et Loefgren est avocat.

Il y eut un silence quand le groupe royal fit son entrée dans la salle du trône. Le roi Gustave conduisait la procession avec la reine Elisabeth de Belgique, qui semblait toute petite en compagnie de ces rois géants. Puis venaient le roi Albert en uniforme khaki, ayant la princesse Ingeborg, mère de la princesse Astrid à ses côtés. Le roi Haakon de Norvège et la reine Alexandrina de Danemark suivaient. Le roi Christian de Danemark, la grande-duchesse de Luxembourg, le prince Charles et une suite nombreuse de princesses et de princes venaient ensuite. Les hommes étaient tous en uniformes et les femmes portaient des robes somptueuses, seules les quatre premières dames avaient des traînes que portaient des pages.

Tous les invités se levèrent quand la suite royale fit son apparition et s'inclinèrent profondément. Quand les membres du parti royal eurent réintégré leurs places, le couple nuptial sortit de derrière un paravent où l'orchestre exécutait une marche nuptale suédoise intitulée "Le Mariage des Paysans". Astrid tout habillée de blanc, souriait de droite à gauche et elle traversa toute la salle en donnant le bras à Léopold. Le prince héritier de Belgique, dans son uniforme des grenadiers belges, semblait fatigué, mais il créa une bonne impression par son apparence toute virile.

Un silence plana sur l'immense assemblée pendant la cérémonie. Léopold répondit d'une voix forte "Oui" à la question traditionnelle lui demandant s'il acceptait Astrid pour son épouse, tandis que la jeune princesse sourit pendant toute la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie, l'orchestre joua les hymnes nationaux de Suède et de Belgique et la procession ayant à sa tête le maréchal de la cour, le comte Printzskiold, s'achemina lentement en dehors de la salle.

La princesse Astrid qui est maintenant princesse héritière de Belgique, est âgée de 20 ans et est la fille du duc et de la duchesse de Vastergotland. Elle est la nièce du roi Gustave de Suède. Le prince Léopold a eu 25 ans hier.

Les fêtes de la journée se sont terminées par un dîner de gala donné par le roi à ses invités royaux et princiers dans la magnifique salle du Palais connue sous le nom de "La Mer Blanche", et après le dîner le couple nuptial, dans une voiture trainée par quatrechevaux et escortée d'une garde militaire, se rendit à la résidence du duc et de la duchesse de Vastergotland et fit ensuite une tournée dans la ville, qui était brillamment illuminée pour la circonstance et pavoisée.

La plupart des personnages royaux quittent Stockholm ce soir. Le parti Belge, y compris le prince Léopold, a pris le train pour Gothenburg. Ils ont été applaudis à outrance tout le long du chemin, du château à la gare et immédiatement la princesse Astrid et sa mère, avec leur suite, quittèrent Stockholm par train spécial en route pour Malmoe. A la gare, le couple se fit des adieux touchants et se quitta pour se rencontrer de nouveau à Anvers.

Les rues de la capitale étaient brillamment décorées aux couleurs suédoises et belges.

Il faisait un frond de loup.

En cette grande occasion les prisonniers qui avaient moins de trois mois à passer en prison ont été libérés et les forçats ont vu leur sentence diminuer de 25 à 50 pour cent. L'enthousiasme s'est accru du fait qu'il s'agissait d'un mariage d'amour et non d'un mariage politique.

Des dispositions ont été été prises pour que les discours prononcés par le prince et la princesse soient irradiés.

Pendant les longues heures qui ont précédé la cérémonie, Astrid a toujours été joyeuse et souriante.

Le mariage civil a eu lieu en Suède. Mais il sera bientôt suivi d'une cérémonie religieuse à Bruxelles, selon les rites de la religion catholique. Astrid est encore luthérienne, car, contrairement à ce qu'on a annoncé, elle n'a pas embrassé la foi de son fiancé.



Le Prince Léopold, héritier du trône de Belgique, et sa femme, la Princesse Astrid, fille du roi de Suède.

UNE DISPENSE DU PAPE

Rome, 5.—Le Vatican a déclaré semi-officiellement que le mariage catholique d'Astrid et de Léopold mercredi prochain, sera tenu à la suite d'une dispense obtenue régulièrement, dispense toujours nécessaire dans les cas de mariage d'un catholique avec une non-catholique. On dit qu'il y a d'excellentes raisons d'espérer que la princesse Astrid va se convertir bientôt au catholicisme.

5 morts en cette évasion

New-York, 5. — Michael (Red) McKenna, un des prisonniers qui ont tenté de s'évader des Tombs, avant-hier, est mort à l'hôpital un peu après midi, hier. C'est le troisième prisonnier qui expie de sa vie la responsabilité de cette tentative d'évasion. Cela fait en tout cinq morts.

Les femmes perdent

Moins de temps, conservent leur charme dans des conditions d'hygiène difficiles, grâce à ce procédé nouveau

LES vieux modes d'hygiène vous font passer des jours sans bonheur, remplis d'inquiétude.

L'insécurité de la "serviette sanitaire" si risquée n'existe plus

Vous portez les robes les plus claires, vous êtes à tous rendez-vous sociaux ou d'affaires, en toute tranquillité d'esprit — en tout temps, tous les jours.

On le nomme "KOTEX" — cinq fois plus absorbant que le tampon de coton ordinaire!

Déodorise parfaitement — et supprime toute crainte de gêner.

On s'en défait aussi aisément que d'un morceau de papier. Pas de lavage. Pas d'ennuis.

Aucune hésitation à le demander à la pharmacie ou au magasin à rayons, il suffit de dire "KOTEX". Ne coûte que quelques cents. Démontre que c'est folie d'employer les vieilles méthodes risquées.

KOTEX

Serviette Sanitaire

Pas de lavage — se jette comme du papier.

Bonnes Nouvelles...

Peut-être ignorez-vous que vous pouvez obtenir du beurre du distributeur de Borden. Vous le pouvez, et vous en serez, probablement enchanté. Car le beurre "Fern Brand" est baratté de crème pasteurisée et il est toujours frais et délicieux. Salé ou non salé — sous double enveloppe, en cartons, pour en conserver la saveur.

BORDEN'S

Farm Products Co., Ltd.

85 rue Murray

YOrk 5853

WILLIS



Pouvez-vous en croire vos oreilles ?

LORSQUE nous disons que les pianos Willis possèdent un moelleux de ton qui les distinguent incontestablement de tous les autres beaux instruments...

qu'ils chantent sous les doigts comme une voix humaine, d'une douce pureté, d'un moelleux exquis, lyrique, poétique et sympathique..

Une voix du passé doré de la musique de piano, à laquelle les années ont apporté plus de chaleur, plus de sonorité — et de richesse.

Lorsque nous vous assurons que l'oreille même non exercée reconnaîtra tout de suite la tonalité supérieure des Willis...

Nous n'avons fait aucun avancé que vos oreilles ne confirmeront pas si vous nous les laissez jouer pour vous.

Il nous fera plaisir de vous recevoir en tout temps.

Willis & Co. Limited

Fabricants de pianos.

580, rue Sainte-Catherine Ouest.

LA FABRIQUE EST L'ENDROIT OU ACHETER DES

FOURRURES



Souvenez-vous toujours que notre immense production — notre commerce de gros — notre petit loyer et notre situation "en dehors des sentiers battus" — nous permettent de vous vendre de bonnes fourrures à meilleur marché.

PAYEZ COMPTANT et vous PAIEREZ MOINS CHER

Les commandes par la poste doivent être accompagnées de la remise — les fourrures sont envoyées aussitôt — l'argent est remis immédiatement si le fourrures ne donnent pas satisfaction.

$345

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE, pleine longueur, garnis de martre, doublés en crêpe. Prix de la fabrique $245

MANTEAUX DE MOUTON DE PERSE, tels qu'illustrés, longueur à la mode, peaux luisantes parfaitement assorties. — modèle à lignes droites avec collet et manchettes en martre. Doublure en crêpe. Prix de la fabrique $345

MANTEAUX EN RAT MUSQUE DU NORD, pleine longueur, belle fourrure épaisse. Prix de la fabrique $195

MANTEAUX EN RAT MUSQUE, 42 pouces de long, faits de dos de rat musqué choisi. Effet de lignes droites sur les côtés. Nouveau collet châle long et roulé, et panneau en avant. Doublure en pussy willow ou en crêpe. Prix de la fabrique $225

MANTEAUX EN SEAL FRANCAIS, 42 pouces de long, modèle pour jeune fille. Garnis en pareil. Nouveau collet châle long et roulé. Effet de lignes droites sur les côtés, donnant une belle apparence. Prix de la fabrique $125

MANTEAUX DE SEAL FRANCAIS, 44 pouces de long, effet de lignes droites sur les côtés. Nouveau collet châle, long roulé et manchettes en martre d'Alaska, de belle qualité. Très chic. Doublure en soie brochée. Prix de la fabrique $175

MANTEAU EN BROADCLOTH AMERICAIN, nuance cacao, bien marqué, 42 pouces de long. Collet, manchettes et bord en lynx à l'avenant. Doublure en pussy willow. Prix de la fabrique $475

MANTEAU DE TAUPE, 43 pouces de long. Collet en écureuil russe avec bande en avant et manches giberne. Peaux habilement disposées de façon à produire un effet amincissant et la luxueuse apparence d'un manteau d'écureuil. Doublure rayée à l'avenant. Prix de la fabrique $37

SPECIAL AUX MARCHANDS

Nous venons de recevoir des appréteurs, 1000 PEAUX DE MOUTON DE PERSE et nous les vendrons comme ult.

En ballots de 160 peaux	$7.75
Paquet de peaux choisies	$8.25
Manteau assorti par lot de 20 peaux	$5.00
Peaux de seal Hudson	$2.25
Bêtes pointes préparées, paquet de 35	$2.10
Peaux de kolinsky, paquet de 50	$6.15

CUMMINGS & CUMMINGS LIMITED.

Angle rues St-Paul et St-Sulpice.

Ouvert le samedi après-midi — Juste en arrière de l'Eglise Notre-Dame

Une simple annonce classifiée dans la "Patrie" est susceptible de vous faire faire la plus grande transaction. Hommes d'affaires servez-vous-en. Téléphonez-nous votre annonce classifiée. Lancaster 3121.

La Patrie

UNE ANNONCE DANS LA "PATRIE" EST UNE GARANTIE DE SUCCES.

Montréal, Vendredi 5 Novembre 1926
42e année—No. 214—Page 3
LE JOURNAL LE MIEUX RENSEIGNE

L'ART UNION OF GREAT BRITAIN EST-ELLE LEGALE?

Quinze poursuites ont été intentées ce matin en Cour de Police.

SAVANTS PLAIDOYERS

Quinze personnes étaient accusées ce matin devant le juge Cusson, en Cour de Police, de s'être compromises dans une loterie de la compagnie Art Union of Great Britain et Art Union of Ireland.

Il est rare que l'on entende en Cour de Police des plaidoiries aussi savantes et aussi travaillées que celles qui ont été prononcées ce matin à ce sujet par Me F.-Philippe Brais, avocat de la Couronne et par Me Champoux, agissant pour la défense.

Avant l'audition de la première des quinze causes, Me Champoux souleva une objection, prétendant qu'un jugement avait été rendu en Cour Supérieure par le juge Bruneau, qui avait trouvé les opérations de l'Art Union légales. Conséquemment il n'était pas légal, selon Me Champoux, qu'un tribunal inférieur jugeât encore de la question quand un tribunal supérieur en avait préalablement décidé.

Me Brais répondit à son adversaire:

— Permettez-moi, dit-il, de faire l'historique de cette compagnie Art Union. En 1857, en Angleterre, elle naquit, et le gouvernement anglais lui permit d'opérer pour encourager les arts. Chaque année, on vendait des reproductions de peintures des grands maîtres pour faire la lutte aux chromos. Pour stimuler les ventes, on donnait des coupons dont l'un était ensuite tiré au sort.

Le propriétaire du numéro gagnant avait une peinture authentique valant plusieurs milliers de piastres. Mais avec les perturbations de la dernière guerre, cette compagnie disparut. En 1924, des canadiens s'avisèrent qu'il leur serait certainement profitable de fonder une compagnie identique. Ils obtinrent une charte à Londres. La première compagnie avait le droit de tenir des loteries. Il y avait une exception pour elle dans le code criminel. Mais la compagnie fondée en 1924 n'est pas celle que l'on a exemptée (on ne pouvait en effet l'exempter avant sa naissance); elle tombe donc sous le coup de la loi qui défend les loteries. Quand le juge Bruneau a rendu jugement il n'avait pas tous ces faits devant lui.

— Très bien, dit le juge Cusson, mais je suis tenu de m'en tenir au jugement rendu par le tribunal supérieur.

— Non, répondit Me Brais, car la jurisprudence est contradictoire. La Cour Suprême de l'Ontario a déclaré l'Art Union illégale. Il n'y a donc plus de jurisprudence.

Devant ces faits, le juge Cusson décida d'entendre la cause, et on en commença l'audition à midi.

UN PROFESSEUR DU PLATEAU EST DECEDE

M. Henri Valois comptait 25 ans d'enseignement au service de la commission.

M. Henri Valois, instituteur à l'école du Plateau depuis plus de 20 ans, est décédé ce matin à sa résidence, 1673 rue S.-Christophe, après quelques mois de maladie. M. Valois est un des vétérans du sport national de la crosse à Montréal. Il était membre de l'équipe du National. M. Valois est entré dans l'enseignement il y a vingt six ans et pendant quelques années fut professeur à l'école Champlain. Puis il entra à l'école du Plateau où il enseigna depuis. Il était âgé de 46 ans et faisait les classes de 7è et 8è années au Plateau.

Marié, il laisse une famille de huit enfants. Les funérailles seront annoncées demain.

A l'école du Plateau, la mort de M. Valois laisse un vide profond. Il avait la réputation d'un travailleur et d'un homme très attaché au règlement. Le vide que laisse sa mort a été comblé par la nomination de M. Jules Massé dans une classe inférieure et la permutation d'un autre professeur dans les classes de 7è et 8è années, pour succéder à M. Valois.

Tremblement de terre enregistré à Toronto

TORONTO, 5. (Presse canadienne). — Le sismographe de Toronto a enregistré ce matin un fort tremblement de terre à 3 heures a.m. Les secousses continuèrent à se faire sentir pendant trois heures. L'épicentre était de 2,050 milles, direction nord-sud.

Les administrateurs du nouvel hôpital du radium

Les membres du conseil d'administration du nouvel hôpital du radium qui a été bénit hier après-midi par Mgr Piette sont les suivants: Mgr Piette, recteur de l'université de Montréal, président, le docteur Ernest Gendreau, directeur, les docteurs Gendreau, Baril et M. A. Leveillé, représentants de la faculté des sciences, les docteurs J. de I. Harwood, T. Parizeau, et A. Lesage, représentants de la faculté de Médecine, M. L. G. Beaubien, représentant la commission administrative, M. l'échevin J. A. A. Brodeur, représentant la ville de Montréal. La commission technique est composée des docteurs Gendreau, Harwood, Lesage, Parizeau, L. Jutras, H. Bernier, G. Baril et Jos Demers. Le docteur Oswald Handfield est aussi attaché à l'hôpital.

Autour de la construction d'une maison à S.-Lambert

M. O. Tremblay réclame de Madame veuve L. Sincennes la somme de $1097.75, étant la balance due sur un contrat pour la construction d'une maison située sur la rue Bolton à Saint-Lambert. Le coût de cette maison était de $8,300.00.

La défenderesse plaide qu'elle a déjà payé une somme de $7,281 et qu'elle ne devait payer la balance que lorsqu'elle aurait accepté la raison, ce qu'elle n'a pas encore fait. Elle déclare que l'action est prématurée.

M. J. EWING EST MORT CE MATIN A 63 ANS

La ville de Montréal lui doit tous les embellissements qu'elle a.

M. James Ewing, m.e., l.c., président de la "Town Planning Institute of Canada, est décédé ce matin à sa résidence, 22 rue Sherbrooke Ouest, à la suite d'une maladie de coeur.

La mort de M. Ewing enlève à l'institut pour l'embellissement des villes du Canada, un de ses meilleurs apôtres. Durant les douze dernières années, il a donné tout son temps et son énergie pour l'embellissement de la ville de Montréal et ce qui se fait actuellement est dû à ses activités.

M. Ewing est né en Ecosse il y a 63 ans. Il a acquis son titre d'ingénieur en travaillant aux travaux municipaux de Groonosk. Il vint en Canada en 1885 et entra au service du Pacifique Canadien, dans le bureau de l'ingénieur en chef.



M. JAMES EWING, président de la "Town Planning Institute of Canada", décédé ce matin à l'âge de 63 ans.

Il devint dessinateur en chef dans le département de la construction quelques années plus tard.

Après 25 années de service au Pacifique il ouvrait un bureau sous le nom de Ewing, Levelace et Tremblay. Plus tard cette compagnie prenait le nom de Ewing et Tremblay et s'établissait au carré Phillips.

De concert avec M. Thomas, M. Ewing prépara les plans de la ville de Témiscaming. Il prépara aussi les plans d'une grande ville sur la rive Sud, couvrant le territoire de S.-Lambert, Longueuil, Greenfield Park et Montréal-Sud.

M. Ewing était membre de plusieurs sociétés d'ingénieurs ainsi que l'Institut des Ingénieurs du Canada; il était membre de l'association des autorités maritimes américaines et membre de la fédération internationale de l'embellissement des villes.

Les funérailles auront lieu chez Wray, 290 rue de la Montagne, mardi après-midi à 3 heures.

ROBERT TAYLOR EST TENU RESPONSABLE

Les jurés du coroner le blâment pour la mort de P.-F. Lewis.

Un chauffeur a été tenu criminellement responsable de la mort de Pierre-Ferdinand Lewis, survenue mercredi soir à l'angle des rues Notre-Dame et Broadway. Le chauffeur, Robert Taylor, a été immédiatement arrêté après le verdict par le sergent-détective Pusie de la Cour du coroner qui le fera comparaître à deux heures et demie cet après-midi. La cause sera probablement remise à huit jours.

Les jurés ont délibéré pendant plus d'une demi-heure avant de rendre leur verdict de négligence coupable de la part du chauffeur Taylor qui l'emploi de la firme McKeown, boulangers.

A la reprise de l'enquête ce matin, le conducteur du tramway près duquel Lewis a été frappé, Elie Martel, demeurant au no 1537 rue Dufresne, a déclaré que le camion conduit par Taylor avait suivi constamment le tramway pendant quelque temps. Avant l'arrivée à la rue Broadway, l'avant du camion dépassait l'avant du tramway. Le tramway n'était pas encore tout à fait arrêté, a dit le conducteur Martel, lorsque le camion l'a finalement dépassé pour frapper Lewis quelques secondes plus tard. Le percepteur de billets, Arthur Lavallée, du même tramway, a corroboré le témoignage de son compagnon. C'est à la suite de ces témoignages que les jurés ont rendu le verdict dont il est question plus haut.

IL CROYAIT AVOIR LE DROIT D'EPOUSER UNE SECONDE FEMME

Un accusé qui paraissait être bien peu au courant de la bigamie!

Croyant que, du moment que sa femme ne voulait plus de lui et lui disait de s'en aller, il se trouvait par le fait même affranchi des liens du mariage et qu'il pouvait convoler en deuxième noces, même si sa première femme vivait encore, Alphonse Chaudronnet s'était marié, le 2 octobre dernier, comme si rien n'était.

Mais, sa première femme ne l'entendit pas de cette façon. Si elle ne voulait pas de lui, elle ne voulait pas, non plus, qu'il se remariât, afin de ne point perdre ses droits civils. Aussi porta-t-elle contre son mari une accusation de bigamie et le pauvre mari dut comparaître, ce matin, devant le magistrat Cusson, pour répondre de cette accusation. La première Madame Chaudronnet (née Florence Gauthier) était en cour, ce matin, pour témoigner contre son mari.

M. Chaudronnet ne nia pas s'être marié une seconde fois. Il s'avoua donc coupable, mais témoigna de sa bonne foi en disant qu'il croyait avoir le droit de le faire. Si bien que, lorsqu'il se rendit au presbytère pour arranger son mariage, au vicaire qui lui demandait s'il était marié, il répondit bien innocemment qu'il ne l'était pas! L'accusé a dit à la cour qu'il avait quitté sa première femme parce qu'elle se montrait trop exigeante. Comme il faisait un peu d'argent, elle lui demandait pour elle jusqu'à $50. par semaine.

Le magistrat remit la sentence contre l'accusé à une semaine.

C'EST CE SOIR QU'A LIEU L'OUVERTURE DU PARLEMENT

Il s'agit, comme on le sait, de celui de nos étudiants.

C'est ce soir qu'aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, 352 Est, rue Sherbrooke, l'ouverture officielle du Parlement-Ecole de l'Université de Montréal. Le programme est le programme ordinaire d'une ouverture de session. La rumeur persiste à désigner comme orateur M. Rosario Genest, C.R., qui a déjà rempli la même charge l'an dernier. Son élection sera proposée par l'hon. Jean-Paul Gagné, secrétaire-provincial, et M. Hubert Chauret. L'hon. Rodolphe Monty, C.P. C.R., lieutenant-gouverneur, donnera ensuite lecture du discours du trône et immédiatement après suivra la prise en considération de l'adresse en réponse au discours du trône. L'hon. Fernand Chaussé, exchef de l'opposition, en proposera l'adoption, appuyé par l'hon. Jacques Fournier, ministre des postes, président des étudiants en droit.

L'hon. chef de l'opposition, Armand Chevrette, présentera un amendement au discours du trône, puis l'hon. premier ministre, M. Maximilien Caron lui donnera la réplique. Il y aura également première lecture de différents bills publics et privés. Comme on le voit, cette séance d'ouverture promet de compter parmi celles dont parlera longtemps le public qui y est cordialement invité.



Me ROSARIO GENEST, C.R.

Chez les finissants de la faculté de médecine

A une assemblée régulière des élèves finissants à la faculté de Médecine de l'Université de Montréal, il a été unanimement résolu de jeter les bases d'un conventum pour la classe actuelle et d'élire les officiers suivants: président, Eugène Thibault, vice-président, Raoul Morissette, secrétaire, Légilus Gagnier, trésorier, Charlemagne Baribeau.

Transactions Immobilières

Rose Granger a vendu à Che Stuart Le Mesurier, le No 419 de l'avenue Roslyn pour $19,000.

Eugène L. Simard a vendu à Harry Rudy les Nos 3760 et 3766 de la rue St-Laurent pour $14,000.

Ruth Miller a vendu à Harold E. Jenkins et Jos. B. Flanagan le No 908 de la rue Tupper, pour $13,500.

Cyprien A. Ruby a vendu à Frs. Lizotte les Nos 2420 à 2434 de la rue Chapleau, pour $16,500.

Dame Arthur Mignault et al a vendu à Armand Dois, lot No 402 quartier Crémazie, mesurant 45 x 120 pds bâtisses Nos 1184, 1190 rue St-Denis, pour $30,000.

Edmond Beauchand a vendu à P. Tancrède Marsan, ptie 5-211, ptie. N. O. 5-211, ptie. S. E. 5-211, ptie. 5-213, quartier St-Edouard, mesurant 52 x 110 pds., bâtisses rue De Larochelle pour $15,000.

J. Henry Scott, a vendu à Henry W. Pow, ptie N. O. du lot No 215-113 Cité de Westmount, mesurant 3.626 pds., bâtisses Nos 547, 549, Ave. Grosvenor, pour $14,500.

L'EAU DISTRIBUEE A LA TONNE A CES CITOYENS PAUVRES

Une demande du Dr Poulin au comité exécutif de la cité.

Distribuera-t-on l'eau à la tonne, dans le nord de la ville, aux citoyens qui n'ont pu payer leurs taxes d'eau à la Montreal Water & Power et qui se sont vus alors refuser l'eau par la compagnie? Peut-être si le comité exécutif accède à la demande que fera l'échevin Ernest Poulin, représentant du quartier Saint-Jean. Le docteur Poulin dit qu'une épidémie est à craindre, si la etuation ne change pas et si certaines demeures où il y a des malades continuent à être privées d'eau. C'est le devoir des autorités municipales de faire quelque chose en présence d'un tel état de choses. Si la Montreal Water & Power refuse de céder à mes instances, je demanderai, dit le docteur Poulin, que la cité fournisse l'eau à la tonne aux indigents en utilisant les réservoirs des arroseuses.

L'AVENTURE DE JEUNES DESERTEURS ARRETES A QUEBEC

Ils font 679 milles blottis entre une locomotive et son tender.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Faire une randonnée de six cent soixante et dix-neuf milles, blottis entre la locomotive et le tender d'un convoi, pour finir par tomber entre les mains de la police, telle est l'aventure qui est arrivée hier à trois jeunes garçons de 14 à 15 ans venant de Halifax, et qui ont été arrêtés, hier, par la police du Transcontinental à l'arrivée d'un convoi de Halifax.

Ils ont donné leurs noms: Clarence Harding, 77 rue Hollis, Arthur Drisdale et Eddie Butler, rue Armsdale, Halifax, et ont déclaré être venus à Québec pour trouver de l'emploi. Leur mine peu rassurante, malgré leur jeune âge, a engagé la police à les garder en prison jusqu'à ce qu'on ait communiqué avec les parents par l'entremise du chef de police de Halifax.

Ils demandent la suspension de ces procédures

Ovila Baigné et Edmond Théberge ont présenté ce matin une exception dilatoire à une demande de liquidation faite par Ludger Guilbault, leur co-associé. Ces trois personnes avaient formé ensemble le 7 août 1923 une société sous le nom de Dominion Pattern Works. Les deux défendeurs qui sont les seuls propriétaires de la Montreal Machine Works, disent que la vérification des livres de cette compagnie est en cours et que de cette vérification dépendra le sort de l'autre société. Ils demandent la suspension des procédures jusqu'à ce que cette vérification soit terminée.

Guilbault s'oppose et demande la liquidation immédiate.

Le juge Coderre a été saisi de l'affaire.

La cause du Labrador se termine aujourd'hui

QUEBEC, 5. — ((Du correspondant de la "Patrie"). — Un cablogramme reçu, ce matin, au Parlement annonce que la cause du Labrador va se terminer aujourd'hui devant le Conseil Privé, et que l'hon. M. Taschereau va partir immédiatement pour Paris. Après un séjour en France, le premier ministre se rendra en Italie. Il s'embarquera à Naples pour revenir au Canada.

Nouveau président du club de la Garnison

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le capitaine J.-F. Burstall a été élu président du Club de la Garnison, de cette ville, en remplacement de feu le major-



Le Capitaine J.-F. BURSTALL

général J.-P. Landry. M. Henry Bray remplace monsieur A.-J. Welsh à la vice-présidence. Les nouveaux directeurs suivants ont été élus: le Lt-Général Sir R.-E.-W. Turner, le Capitaine A.-C.-M. Thompson, le major A.-J. Duchastel de Montrouge, le brigadier-général Tremblay, M. Henri DesRivières et M. J. Macloughlin. Les anciens directeurs réélus sont: le Colonel Vanier, le Lt-Col. G.-D. Brosseau, le Lt-Col. W.-R. Pope, le Capitaine A. Demers, MM. A.-J. Welsh, C.-V. Norris et C. Delagrave.

Syndicats opposés à cette taxe

On sait que la commission chargée d'enquêter sur la situation des écoles catholiques de Montréal a pour mission de chercher des sources de revenus à la commission. Elle a reçu des suggestions sur ces sources de revenu et il a été question d'une taxe locative qui serait imposée à tous ceux qui occupent logis.

Nous apprenons que les syndicats catholiques et nationaux se présenteront devant la commission prochainement pour dire leurs raisons contre cette taxe locative.

UN QUESTIONNAIRE NOUVEAU ENVOYE A TOUS LES HOPITAUX

La commission a besoin de nouvelles informations pour faire son rapport.

Il y a eu, ce matin, sous la présidence du docteur Ernest Poulin, une séance de la commission municipale chargée d'étudier les problèmes de l'hospitalisation à Montréal. L'on y a parlé surtout du questionnaire que l'on a fait parvenir à toutes nos institutions de santé. Les autorités de nos hôpitaux ont été priées de donner divers renseignements concernant les jours d'hospitalisation et la capacité de ces institutions. Mais il est d'autres questions sur lesquelles la commission désire être renseignée; ainsi elle veut savoir quel a été le nombre de noms sur la liste d'attente, quel a été le nombre de jours d'hospitalisation pour les malades venant d'en dehors de la province de Québec, dans les salles privées, les salles demi-publiques et dans les salles publiques. Un autre renseignement que l'on désire obtenir est le nombre de jours d'hospitalisation en ce qui concerne les citoyens de Montréal et ceux des municipalités étrangères.

La commission désire savoir si certains malades indigents ont donné de l'argent pour leur hospitalisation ou pour leur traitement, elle est anxieuse de savoir le prix des lits privés ou semi-privés, avec les soins du service médical; si les médecins non attachés à l'hôpital peuvent traiter leurs clients dans l'institution; si l'hôpital prend des renseignements sur l'état de fortune de ceux qui demandent l'hospitalisation gratuite; combien de malades viennent des municipalités étrangères et combien ont versé ces municipalités pour ces malades.

Il est question également dans ce questionnaire des dispensaires. On y mentionne les consultations, les médicaments et les prescriptions et l'on demande quel droit d'entrée est exigé de ceux qui se présentent à ces dispensaires.

Enfin la commission désire savoir si l'école des gardes-malades est chargée aux frais d'entretien des hôpitaux, quel est le coût d'entretien des gardes-malades et quelle est la durée de leur stage dans une institution.

DES STATISTIQUES

La commission a établi une statistique pour les jours d'hospitalisation, d'après les rapports annuels des hôpitaux pour l'année 1925. Voici cette statistique:

Capacité des hôpitaux:

Hôpital Général, 119,961 jours d'hospitalisation; possibilité 146,000 jours;

Hôpital Western, 31,125 jours d'hospitalisation; possibilité 33,550 jours;

Hôpital Royal Victoria, 141,538 jours d'hospitalisation; possibilité, 175,565;

Hôpital Notre-Dame, 85,969 jours d'hospitalisation; possibilité, 94,900 jours;

Hôtel-Dieu, 78,201 jours d'hospitalisation; possibilité, 92,345 jours.

Hôpital Saint-Marys, 5,184 jours d'hospitalisation; possibilité, 16,060 jours;

Total: 461,988 jours d'hospitalisation; possibilité, 558,450 jours.

REGRESSION DU FRANC

Elle était attendue. — Il va se stabiliser à 35 le dollar.

PARIS, 5. (Presse associée). — Une augmentation d'un milliard de francs dans la circulation fiduciaire et des réalisations en bénéfices par les spéculateurs ont donné lieu aujourd'hui, à la réaction attendue sur le marché des changes. Le dollar et la livre sterling débutèrent en hausse et demeurèrent fermes pendant toute la séance. Ils clôturèrent à 30.32 et 146.80.

Au sens des experts, le franc a probablement atteint son maximum et va reculer un peu pour se stabiliser éventuellement entre 32 et 35 le dollar et 160 à 175 la livre.

Le gouverneur, patron de cette société

Hier midi eut lieu l'assemblée mensuelle de la société de prévention de cruauté contre les animaux, alors que l'on donna lecture d'une lettre de lord et lady Willingdon, de Rideau Hall, disant qu'ils acceptaient d'être patrons de la société. Le gouverneur-général a dit combien il appréciait le bien qu'accomplissait cette société. Le secrétaire fit le compte rendu du travail accompli pendant le mois pour la protection des animaux.

Pour avoir enlevé des cendres

Un nommé Georges Thuot a été ce matin condamné par le juge Cusson, en Cour de Police, à $2.00 et aux frais pour avoir enlevé de la cendre sur la propriété du Pacifique Canadien.

Thuot a déclaré qu'il ne savait pas que cela était défendu, et l'avocat du chemin de fer a déclaré que l'on serait satisfait d'une amende nominale.

UN COMMIS DE MALLES AURAIT VOLE $2,000.00

Il a comparu ce matin en Cour de Police pour répondre à cette accusation.

Un commis de malles du nom de Thibodeau a été accusé ce matin, devant le juge Cusson, d'avoir volé la somme de $2,000 dans un sac de malles alors que le train sur lequel il se trouvait s'en allait de Montréal à Québec.

Il y avait dans le sac la somme de $25,000 que la Banque de Montréal envoyait à sa succursale de La Tuque. Un nommé Simard a aussi comparu à Québec sous la même accusation hier.

Quand on compta l'argent à la Banque de La Tuque, on dit qu'il manquait $25,000.

Deux cautionnements de $950.

Enquête préliminaire le 12 courant.

ON A TUE UN ENFANT NAISSANT

Les jurés demandent à la police de faire d'actives recherches.

Un bébé, d'une journée ou deux, a été trouvé mort, le crâne fracturé à trois endroits, dans un champ de la rue S.-Ferdinand. Il est évident que l'on est en face d'un crime. Les médecins experts de la cour du coroner, les docteurs Derome et Fontaine, ont fait l'autopsie du petit cadavre et ils ont constaté que l'enfant avait vécu et qu'il avait succombé à un manque de soins et à une fracture du crâne à trois endroits. A l'enquête tenue ce matin, par les jurés convoqués par le coroner McMahon, on a demandé à la police de faire d'actives recherches pour trouver les auteurs de ce crime.

C'est M. Omer Bonhomme, demeurant au No 19a S.-Philippe, à Saint-Henri, qui a trouvé le petit cadavre dans un champ de la rue S.-Ferdinand. Il s'en allait au travail mardi midi lorsqu'il remarqua un paquet de forme étrange près d'un protecteur en bois qui sert au jeu de balle au camp. Il recueillit le paquet pour faire ensuite la triste découverte.

Le Séminaire S.-Charles-Borromée fête son patron

SHERBROOKE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les directeurs, professeurs et élèves du Séminaire St-Charles-Borromée ont brillamment fêté, hier, la fête du patron de l'institution. Il y eut grand'messe pontificale, à 8 heures, chantée par Mgr A.-O. Gagnon, vicaire capitulaire du diocèse qui fut pendant de nombreuses années le supérieur du séminaire.

La St-Charles donne toujours lieu à un grand déploiement sportif à l'usage des élèves. Aussi s'en sont-ils donné à coeur joie toute la journée. Hier soir, tous les élèves et le personnel assistèrent à une séance de famille des plus intéressantes. La plupart du programme musical fut exécuté par les anciens élèves, MM. le notaire Léonidas Bachand, le protonotaire C.-E. Bachand et M. Eugène Caron, comme accompagnateur au piano. Arona, le nom de la ferme d'amusement du séminaire, aux limites de la ville, tire son origine du château d'Arone, où naquit St-Charles-Borromée.

Il n'y avait pas lieu d'adjuger sur l'injonction

L'honorable juge Boyer vient de rendre un jugement très important dans un litige entre douze cultivateurs de Saint-Rémi de Napierville et la Wm. Clark Co. Ltd. Ces cultivateurs se plaignaient que cette compagnie qui a une usine polluait par ses déchets une petite rivière connue sous le nom de Rivière Saint-Pierre et ils demandaient une injonction pour l'empêcher de continuer et $1,000 de dommages.

La compagnie déclare qu'elle avait fait des dépenses considérables pour son installation, qu'elle payait $50,000 par année de salaires à ses employés et qu'accorder une injonction serait causer du détriment à la population de Saint-Rémi et en même temps la ruiner. Elle disait que les odeurs dont on se plaignait n'étaient que rares et accidentelles.

Il fut prouvé au cours du procès que la rivière avait déjà incommodé les habitants, mais que depuis l'institution des actions la compagnie avait remédié à cet état de choses et déversait maintenant ses eaux dans un terrain d'épuration. Ce dont tous les demandeurs se déclaraient satisfaits. Il n'y a donc pas eu à adjuger sur l'injonction mais seulement sur les dommages.

Le juge a par conséquent fixé les dommages à $100 pour les propriétaires demeurant dans un rang autre que celui de la rivière et à $200 pour ceux demeurant près de la rivière. La Compagnie paiera les frais y compris les frais d'injonction.

PREMIERE CAUSE DE MEURTRE LE NEUF NOVEMBRE

Le russe Pokosky subira son procès aux assises, mardi prochain.

La première cause de meurtre sera entendue aux assises, mardi prochain, le 9 novembre, alors que comparaîtra, devant l'hon. juge Chas.-A. Wilson, John Pekosky accusé d'avoir tué à coups de couteau son contremaître, J. Phillips, à la suite d'une chicane.

Le terme actuel des assises, qui s'est ouvert mardi, n'en est encore qu'aux préliminaires. On a terminé l'examen des citoyens appelés comme jurés et qui demandaient à être exemptés de cette tâche pour diverses raisons et le panneau des petits jurés, au nombre de 60, est maintenant au complet, et ils ont reçu l'ordre d'être en cour mardi matin, à dix heures, pour répondre à l'appel de leurs noms et former le corps des douze jurés qui doivent être les juges de la première cause sur le rôle.

Les deux autres causes de meurtre et qui intéressent le plus l'opinion publique, dont celle de Henri Bertrand, accusé du meurtre de J.-A. Beaudry, directeur du "Prix Courant", ne seront entendus qu'à la fin du mois de novembre, celle de Bertrand le 22 et celle du Dr Jos. Gouin, le 24.

UNE DAME AUBIN A ETE ACCUSEE D'INTIMIDATION

Me Georges Archambault, recorder de Lachine, obtient l'examen volontaire.

Une dame Aubin était accusée, ce matin, devant le juge Cusson, d'avoir tenté d'intimider son mari dont elle est séparée de corps. L'homme est restaurateur. Or, d'après les témoignages rendus ce matin, la femme allait lui faire des grimaces à travers les vitrines de son établissement, et incitait ses clients à ne plus aller là.

Le juge a ordonné l'examen volontaire, à la demande de Me Georges Archambault, c.r., recorder de la ville de Lachine.

La propriétaire de M. Aubin déclara que la femme était allée la voir pour lui dire qu'Aubin ne paierait pas son loyer, de faire attention à lui, etc.

La dinde est montée de deux sous la livre

La dinde est montée de 2 sous la livre depuis la semaine dernière. Ce matin, au marché Bonsecours, on la vendait 50 à 53 sous la livre. Le poulet est resté à 34, 36 et 38 sous la livre. Une autre hausse est enregistrée dans les oeufs dans la proportion de deux sous. Oeufs extras, ce matin, 60 sous la douz. Oeufs premiers, 55 sous la douz. Beurre doux, 41 sous la livre; beurre de table, 39 sous; beurre de crêmerie, 37 sous; beurre de cuisine, 35 sous la livre.

Le canard moiré se détaille à $2.50 la couple et la perdrix américaine, à $2.75 la couple. Le cochon de lait est encore à 35 sous la livre.

M. ALLAN BRAY EST L'ADVERSAIRE DES TRAVERSES A NIVEAU

Il présentera une délégation à l'hôtel de ville à ce sujet.

Le représentant du comté Saint-Henri à la Législature de Québec, l'ex-échevin J.-Allan Bray est intéressé à la disparition des traverses à niveau. Cette question a été soulevée, il y a quelques jours, par l'échevin Hushion et M. Allan Bray est venu aussitôt à la rescousse. Il a annoncé son intention de présenter à l'hôtel de ville une délégation de citoyens qui demanderont à nos administrateurs municipaux qu'un groupe d'échevins se rende à Ottawa et demande aux autorités fédérales la disparition des traverses à niveau dans la métropole du Canada. Le gouvernement fédéral aidé du gouvernement provincial et de la ville de Montréal a pu trouver quinze millions de dollars pour la construction du pont de la rive sud; il ne devrait pas être impossible d'en trouver encore autant pour faire disparaître ces traverses à niveau qui sont un danger continuel pour les citoyens et qui sont la cause de bien des accidents mortels, dit l'ex-échevin Bray. La bataille semble être commencée contre les traverses à niveau. De même l'on ne veut pas du projet de voies élevées, que préconisait l'échevin Trépanier pour remédier à la situation.

MM. Hushion et Bray ne sont pas les seuls à réclamer la disparition des traverses à niveau: les échevins J.-H. Bédard, membre du comité exécutif et J. Maurice Gabias appuient ce mouvement de toutes leurs forces. M. Bray demandera également l'appui de tous les échevins pour la solution de ce problème qui est débattu depuis longtemps déjà. Le nombre des rues dans la métropole où il y a des passages à niveau est grand: il y a les rues Saint-Rémi, Decourcelles, Sainte-Marguerite, Saint-Philippe, Saint-Ferdinand, Notre-Dame, du Couvent, Rose de Lima, Azwater, Vinet, Fulford, Canning, Chatham, des Seigneurs, Richmond, Saint-Martin, Aqueduc, Versailles, de la Montagne, Saint-Ambroise. Les rues suivantes sont complètement fermées: Delinelles, Beaudoin, Lenoir, Green et Dominion.

Accusé d'avoir entravé des détectives

Un nommé Baron a été ce matin, devant le juge Cusson, accusé d'avoir gêné les détectives de la Commission des Liqueurs, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il appert que l'accusé aurait jeté de la boisson dans un évier pour faire disparaître la preuve contre un accusé de vente de boissons.

Le prévenu a plaidé non-coupable, et son procès a été fixé au 24 novembre. Cautionnement de $100.

Dans la paroisse S.-Jean de Matha

Dimanche, 7 novembre courant, à dix heures et demie du matin, S. G. Mgr Georges Gauthier, bénira le sous-sol de l'église paroissiale, de S.-Jean de Matha.

POUR LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES



Rien que ce qu'il y a de meilleur n'est assez bon pour le Jour d'Actions de Grâces. — Que la fête soit grande ou petite — la variété grande ou petite — la qualité doit être la première considération. — Et, aussi, naturellement, vous aurez recours à cette liste, pour y faire votre choix.

Gigots d'agnelle — choix spécial — avec menthe fraîche — la livre..... 38c
Rosbifs dans la surlonge — désossés et roulés — à partir de 5 livres — la livre..... 48c
Jambons préparés au sucre — choix supérieur — à partir de 12 livres—la livre.... 42c

DINDES POUR LE JOUR D'ACTIONS DE GRACES
Jeunes dindes bien nourries — frais tuées — dodues et tendres — 6 à 8 livres.

Coeurs de céleri blanc, croquant, la botte 18c — 3 pour..... 50c
Champignons cultivés blancs, frais—la livre 90c
Jeunes choux de Bruxelles tendres, le panier 23c — 2 pour..... 45c

AUBAINES EN FRUITS
Pommes rouges Mackintosh
Cueillies à la main — la botte..... $3.45
Oranges de Floride mûres
Juteuses et sucrées. 3 douz. pour..... $1.00

AUBAINES EN POISSON
Crevettes frais cuites
Pour salades ou sauces, la livre..... 55c
Huitres Malpecques
Fraîches de l'océan en écailles, le panier..... 45c

Brocoli frais
Asperges fraîches
Pois verts
Haricots de Soissons.
Poires Cannées.

MIEL DE TREFLE BLANC EN GATEAUX.

Pois es Comice
Raisins "Emperor"
Muscatels Belges
Raisins serre-chaudes
Figues pressées.

Ouvert lundi, Jour d'Actions de Grâces, jusqu'à 10 a.m.

Stanford's Limited
128 Mansfield Street
12 Telephones - Plateau 4121

La Patrie

MONTREAL, 5 NOVEMBRE 1926

UNE MISE EN DEMEURE

Le président de la Ligue des Propriétaires, M. L. A. Lavallée, a solennellement déclaré hier que si nos échevins, d'ici un an et demi lorsque expirera leur terme d'office, ne règlent définitivement la question des pavages, il déchaînera contre eux une campagne d'opposition en vue de les faire renvoyer tous de l'hôtel de ville. Et ceux qui l'écoutaient ont manifesté leur approbation par des applaudissements.

Mais les pavages ne sont pas le seul sujet qui devrait être agité à l'occasion des prochaines élections municipales en vue de réveiller l'opinion publique.

Selon toute probabilité, la question des pavages ne sera pas réglée d'ici dix-huit mois, parce qu'elle est difficile. Mais depuis cinq ans que nous avons le présent régime administratif, bien d'autres questions d'intérêt public sont également restées sans décision tandis que sous d'autres rapports l'exécutif et le conseil faisaient preuve d'une lamentable indifférence sinon d'une coupable incurie.

La vieille question des marchés n'a pas fait le moindre progrès depuis cinq ans. Le règlement de construction, qui était sur le métier à l'avènement de la présente administration, est encore sur le métier. Pas une amélioration n'a été introduite dans l'intérêt de la santé publique dans le service d'enlèvement des ordures ménagères. Les dépotoirs infects établis à côté des habitations urbaines y sont encore des foyers de pestilence. Nous attendons encore une commission d'urbanisme opérante dont la création était commandée par la nouvelle charte. Nos administrateurs n'ont jamais fait un geste pour revendiquer les droits du public méconnus par la compagnie de tramway, ni devant la Commission des services d'utilité publique pour nous faire obtenir à juste prix le gaz et l'électricité.

Sur tous ces sujets et sur d'autres encore, notre administration méritait de durs reproches lors des dernières élections. Aucune campagne n'a été entreprise cependan afin de provoquer une discussion à fond des affaires municipales et deconduire à d'utiles réformes.

Encore maintenant, nous voyons la Ligue des Propriétaires ne réclamer une action dilligente du conseil municipal que sur une des cent questions qui intéressent au plus haut degré les contribuables et que nos administrateurs ont été jusqu'ici impuissants à résoudre.

M. L. A. Lavallée a été douze ans échevin et deux ans maire de Montréal. Nul n'est donc mieux qualifié que lui pour juger des faiblesses de notre actuelle administration, et il rendra un inappréciable service à la population urbaine s'il organise la campagne d'agitation qu'il promet en vue d'assurer à Montréal un gouvernement agissant.

LA DETAXE DANS L'ONTARIO

A en juger par le dernier plébiscite, la nouvelle politique de tempérance que l'hon. M. Ferguson offre à l'Ontario plaît à une moitié de la population et répugne à l'autre. Il était visible, il y a deux ans, que l'opinion tendait à se détacher de l'O. T. A., et, si le sentiment populaire a continué de changer dans la même direction, une majorité aujourd'hui serait favorable à la réforme proposée par le gouvernement. C'est peut-être sur quoi M. Ferguson compte. Mais il ne compte en tout cas pas seulement sur cela. Il promet en effet d'importantes réductions de l'impôt. Les Ontariens qui trouveront que le "government control" est une peu invitante pilule tenteront-ils néanmoins de l'avaler à cause du sucre de la détaxe, dont chacun doit naturellement être friand.

A cause des lourdes responsabilités qu'il a assumées en entreprenant à son compte la distribution de l'électricité dans la province et en se privant du même coup d'une importante source de revenu, le gouvernement de l'Ontario a à porter des charges écrasantes. La situation financière de la province a en outre été sérieusement aggravée pendant les quelques années du régime des fermiers.

Cependant, M. Ferguson offre de diminuer l'impôt municipal sur le revenu et la taxe sur les automobiles, et de supprimer la taxe sur les spectacles populaires — ceux dont le prix d'entrée ne dépasse pas 25 cents.

Voilà en vérité des offres alléchantes. Notre gouvernement de Québec, qui depuis grand nombre d'années nage dans l'opulence et déclare chaque année un gros excédent de recettes, ne nous a jamais fait goûter à cette friandise qui s'appelle une réduction des impôts.

Le gouvernement de Québec n'a jamais aboli une seule taxe. En revanche, il en crée fréquemment de nouvelles. Il a créé et augmenté à plusieurs reprises la taxe sur les spectacles. Il a, pour ne parler que des années récentes, taxé et retaxé la gazoline et taxé les repas. Sous prétexte de créer un fonds éducationnel à même l'exploitation de nos ressources naturelles, il a inventé l'année dernière une nouvelle taxe qui pèse en même temps sur les consommateurs d'électricité.

La politique du gouvernement de Québec a toujours consisté à considérer les taxes existantes comme requises pour faire face aux dépenses présentes, et par suite, à créer un nouveau revenu chaque fois qu'il entrevoyait une dépense nouvelle.

Fort heureusement, le gouvernement de Québec tire de beauucoup la majeure partie de son revenu d'autres sources que du gousset du contribuable: le subside fédéral, l'exploitation du domaine public, les profits de la Commission des liqueurs, la taxe sur les héritages, la taxe sur les corporations, etc. De ces sources viennent chaque année un bon nombre de millions que sans doute le peuple paie, mais sans s'en apercevoir. Les autres taxes, de moindre rendement, sont directes et plus irritantes, surtout si le contribuable s'avise qu'elles ne sont pas nécessaires.

On a beau dire par exemple que la taxe sur les spectacles doit servir à l'assistance publique, encore cette taxe n'est-elle justifiée que si le gouvernement ne peut autrement y pourvoir. Il n'y a pas beaucoup d'inconvénient à exiger cette minime contribution des riches sur un de leurs plaisirs, mais le peuple peut trouver mauvais que l'on taxe sur le même pied le cinéma populaire, qui est virtuellement la seule distraction de la classe ouvrière.

EN MARGE DES ELECTIONS AMERICAINES

Après deux termes relativement paisibles et à peine troublés, voici que vont commencer les misères du président Coolidge. A partir de mars prochain, en effet, il sera dans la position difficile de quelques-uns de ses prédécesseurs, Taft et Wilson, en particulier, qui eurent maille à partir avec un sénat récalcitrant.

Tel est le plus clair résultat de l'élection de mardi dont on peut, maintenant, tirer des conclusions plus nettes. La majorité républicaine, si tant est qu'elle existe encore, devient impuissante au sénat. De fait, il y a bien 240 républicains, soit un de plus que les démocrates. Mais, parmi les premiers, il y a au moins 6 insurgés qui font bande à part et ont encore pour ne rallier le nom de Lafollette, perpétué par son fils. De plus, il est certain que deux des nouveaux élus républicains auront grand peine à prendre leurs sièges, car ils sont sous le coup d'accusations dirimantes au sujet de leurs dépenses d'élections.

Et, pour compliquer la situation, on sait que le parti républicain est sans chef par suite de la défaite du sénateur Butler, successeur du sénateur Lodge, et ami personnel du président Coolidge dont il était le porte-parole. Les démocrates, par contre, présentent un front uni. De sorte qu'ils domineront, à moins que les républicains, ne se plient aux exigences du groupe radical et consentent à passer sous les fourches caudines. Et cela même ne pourra avoir qu'un temps.

Au congrès, la situation est différente. Il apparait maintenant que les républicains y ont maintenu leurs positions. Mai ce n'est qu'un bras de l'administration, si on peut dire, tandis que l'autre restera paralysé et impuissant. L'action du congrès se trouve donc réduite à des suggestions, sans plus.

Dans les circonstance, on se demande ce qui se passera d'ici à la prochaine élection présidentielle. L'impuissance du gouvernement provoquera certainement une réaction dans le peuple, et d'aucuns en augurent une victoire éclatante en 1928 pour les démocrates. Leur candidat de choix est le gouverneur Smith, de l'état de New-York, qui a de solides ennemis dans son propre camp, surtout à cause du fait qu'il est catholique, mais qui compte aussi de puissants appuis. Il a aussi le mérite d'être Irlandais, et cette pensée ne sera pas absente chez un grand nombre d'électeurs qui entrevoient le jour où l'un des leurs deviendra président des Etats-Unis.

D'ici là, il y a surtout deux questions qui intéressent l'opinion étrangère, en marge des élections de cette semaine. Les journaux français, notamment, s'essaient à faire des prévisions sur la portée de l'événement sur l'attitude des Etats-Unis en matière de politique internationale. La question des dettes, transcendante pour eux, ne paraît pas cependant avoir compté beaucoup dans la campagne qui vient de se terminer.

Il y a aussi la question de la prohibition. Nous avons dit et répété qu'elle n'aurait pas une influence prépondérante sur le résultat de l'élection. Cela semble prouvé. A moins qu'on ne veuille penser le contraire et y voir une victoire pour les "secs". Car c'est, en somme, la déduction qui s'impose et que s'empressent de faire ressortir les partisans de la loi Volstead.

Huit états devaient se prononcer sur la valeur de cette loi. On suppose que ses adversaires ne tentèrent l'épreuve que dans des états dont ils se croyaient sûrs. Or, de ce nombre, il y eut deux défections, l'Illinois et le Missouri. Et ce fut ici une très grande surprise.

De plus, il y a au moins 300 élus à la chambre des représentants qui sont des prohibitionnistes avoués. Et des 35 sénateurs élus mardi, il y a au moins 26 d'entre eux qui sont aussi pour la Volstead. De sorte qu'il n'y a guère de chance que la loi soit rappelée d'ici un long temps encore.

POUR SATISFAIRE CERTAINS SCRUPULES

Le gouvernement Ferguson avait décidé, non seulement de placer la vente des boissons alcooliques sous le contrôle de l'Etat, mais aussi de permettre la vente de la bière au verre.

Chose étrange, ce deuxième article du programme ministériel a soulevé une tempête plus formidable que le premier, dont l'importance s'impose pourtant davantage à l'attention de l'électorat.

Pas de "beer parlors"! a-t-on ragé de tous les coins de la province voisine. Le "Star" et le "Globe" de Toronto, obéissant à la voix de l'honorable M. Raney, le chef des buveurs d'eau, poussèrent les hauts cris. Le "Standard" de Kingston lui-même, qui fait preuve depuis quelques années d'une grande largeur de vue, a emboîté le pas. Malgré son désir de voir M. Ferguson sortir victorieux de la lutte, le confrère a exprimé de sérieux doutes sur l'opportunité de permettre la vente de la bière dans des endroits "ad hoc". Aucune espèce de "bar" ne doit être permise dans Ontario!

Pour sauver sa nouvelle loi des liqueurs, M. Ferguson a sacrifié les "beer parlors". Il s'est rappelé le proverbe italien: "Mettere la coda dove non va il capo", c'est-à-dire mettre la queue où la tête ne passe pas. En d'autres termes, en bon politicien, M. Ferguson a su se retourner, changer de tactique selon les événements.

Les classes laborieuses, le commun des mortel, seront probablement désappointés de l'attitude du premier ministre, qui avait songé à leur offrir les mêmes facilités que le gouvernement de l'Alberta donne aux habitants de cette province. Dans Québec, les tavernes où seule la vente de la bière est tolérée donnent lieu à aucun abus. Tout le monde respecte la loi. Il en aurait sans doute été ainsi dans Ontario. Les Ontariens ne pourront se procurer leur bière qu'aux magasins de la Commission des liqueurs et ne la consommer qu'à domicile.

Jamais dans l'histoire politique de la province-soeur l'on a assisté à une pareille campagne de mensonges, de préjugés et de fanatisme. Toutes les ligues prohibitionnistes sont sur pied, proférant à l'adresse de M. Ferguson les épithètes les plus violentes. Elles le traitent de débaucheur de la jeunesse, de corrupteur du peuple. Des prédicants méthodistes tiennent les gouvernements des provinces où la vente des liqueurs est autorisée par l'Etat responsables de tous les maux qui affligent notre pays. Si les gens s'empoisonnent avec des boissons frelatées, c'est la faute des gouvernements pervers qui ont secoué le joug des prohibitionnistes!

Il ne paraît pourtant pas possible que la population éclairée d'Ontario se laisse égarer par les criailleries de M. Raney, de M. Sinclair, du "Star", du "Globe" et des autres feuilles à la dévotion des buveurs d'eau. L'expérience des autres provinces qui ont adopté des lois de tempérence mitigée est trop concluante pour qu'on n'en tienne pas compte. Avant d'être prohibitionnistes, les Ontariens seront pratiques. Le fanatisme, sous toutes ses formes, ne saurait avoir élu refuge chez nos voisins jusqu'à la consommation des siècles!

LA CONFEDERATION

Le "Canada" recommande de commémorer dans une même série de fêtes la Saint-Jean-Baptiste et la Confédération. "Pourquoi pas? dit-il, la fête de la Saint-Jean-Baptiste date d'avant celle de la Confédération, mais cette dernière est tout aussi bien nôtre que la première et à l'occasion d'un jubilé, il ne serait pas mal venu de les fondre en une seule fête qui glorifierait tout le pays".

Il faut espérer, en tout cas, que l'éclat du jubilé que l'on organise pour le prochain 1er juillet engagera notre jeunesse ainsi que celle des autres provinces à célébrer dignement chaque année la fête de la Confédération. Il est bon de chérir le coin de terre où l'on est né. Mais il importe aussi d'aimer tendrement son pays, la grande patrie: "Mon pays, mes Amours", que Cartier a chanté, n'est-ce pas le Canada?

LES CHARGES SOCIALES

Avec la guerre et les crises économiques qui l'ont suivie, le problème des charges sociales a pris une importance exceptionnelle, spécialement dans les pays les plus industriels. Pour conquérir ou garder les marchés, on s'efforce de diminuer le prix de vente, ce qui conduit à scruter le prix de revient dans chacun de ses facteurs. L'effort se porte naturellement sur les éléments les plus compressibles, au moins en apparence, c'est-à-dire les salaires et les charges spéciales et spécialement les charges d'assurances sociales.

En tout pays, des controverses sur le montant des charges sociales sont actuellement engagées, et chaque pays croit que le fardeau qui lui incombe est plus lourd que celui qui est imposé à ses voisins ou concurrents économiques. Des statistiques inexactes ou incomplètes sont présentées, des tableaux comparatifs internationaux sont établis avec des éléments hétérogènes, et ainsi l'opinion publique est saisie de conclusions erronées.

Le Gouvernement britannique a demandé au Bureau International du Travail d'intervenir dans le débat et de publier des informations sur le coût réel des différentes formes d'assurance sociale ou des services sociaux existant dans les différents pays. Ce travail est en train de s'accomplir à Genève.

Le programme de travaux établi par le Comité d'experts comporte d'une part l'étude des charges sociales globales supportées par les pays les plus industriels, et d'autre part la comparaison internationale des charges dans certaines industries qui jouent un rôle prépondérant dans la concurrence économique entre Etats: houille, fer et acier, coton, constructions navales.

Le Conseil d'administration du Bureau international du Travail est appelé à examiner les propositions des experts en à décider de l'ampleur à donner aux études sur les charges sociales, qui, si elles sont entreprises, impliqueront la centralisation et l'élaboration d'une documentation très vaste et très complexe.

NOTES

M. Ladner. M. Léon-J. Ladner, député conservateur de Vancouver-Sud, est un des politiciens les plus estimés du pays. Il est jeune et possède, croit-on, des moyens. L'avenir lui réserve sûrement de grands succès. On lui prête l'intention d'aspirer à la direction du parti conservateur dans la Colombie Anglaise. La rumeur le désigne parmi ceux sur qui les conservateurs fondent leurs plus fermes espoirs dans l'arène fédérale.

• • •

Professeur Le "Chronicle" d'Hhalifax est tout heureux de voir que Sir Robert Borden a été choisi par les "Rhodes Trustees" comme premier conférencier du Rhodes Memorial à l'Université d'Oxford. Pendant que Sir Robert était premier ministre du Canada, le "Chronicle" n'avait pas de mots assez sévères pour critiquer sa conduite. Aujourd'hui, tout est changé! Sir Robert Borden est devenu l'un des hommes les plus éminents du pays dont la parole mérite d'être écoutée. Il est certain que l'ex-premier ministre conservateur ne fera pas honte au Canada dans la chaire que Oxford lui confie.!

• • •

La canalisation du Saint-Laurent Les membres de la Commission internationale de la canalisation du Saint-Laurent sont en séance à Détroit. Les Etats-Unis sont représentés par le général Jadwin, de Washington, le colonel William Kelly, de Buffalo, et le lieutenant-colonel G. B. Pillsbury, de Détroit. Les commissaires canadiens sont: W. D. MacLachlan, du département des chemins de fer et canaux, Ottawa; Olivier E. Lefebvre, ingénieur de la commission des eaux courantes, et le brigadier-général C. H. Mitchel, de Toronto. M. MacLachlan est le président de la commission canadienne. Inutile de dire que les citoyens de Montréal sont fortement intéressés à suivre les travaux de la commission. Le projet de canalisation et d'exploitation des eaux de notre grand fleuve est l'une des plus colossales entreprises du siècle. Il affecte dans une large mesure la navigation et le port de Montréal.

BREFS COMMENTAIRES

Cette ascension vertigineuse du franc est à faire dresser les cheveux. L'a-t-on au moins pourvu d'un parachute?

• • •

Sir Thomas Beecham, qui ne veut plus vivre en Angleterre, va passer en Amérique. Va-t-il se fixer à Toronto? NON!

• • •

Comme Achille, Mussolini n'est peut-être vulnérable qu'au talon. Et pour échapper à ses assassins, il n'a qu'à leur faire face.

• • •

Le gouvernement King, déclare l'hon. Fernand Rinfret, va tenir toutes ses promesses. Fort bien. Nous attendons de le voir réformer le Sénat.

• • •

La durée normale de la vie humaine sera bientôt de cent ans, prédit un médecin. Possible, mais il faudra auparavant supprimer l'automobile.

• • •

"Le cabinet fédéral, lisons-nous dans le "Canada", s'est réuni hier et s'est occupé d'affaires de routine". S'est-il occupé d'autre chose depuis 1921?

A travers la pressie

PAS POUR LA PROHIBITION

(Le "Droit")

Il n'est pas défendu de prendre un verre de vin de bière, ou de liqueur forte. La religion catholique ne le défend pas, elle ne regarde même pas cela comme une faute vénielle. Ce qu'elle défend et condamne très fortement, c'est l'usage des liqueurs qui endommage la santé et entraine l'abrutissement de l'être humain. Elle défend l'abus dans le boire, comme elle condamne l'abus dans le manger, dans le langage, dans la course au plaisir. Il y a des amusements, des satisfactions légitimes. L'Eglise marque une limite à ces amusements et à ces satisfactions. Elle n'a jamais pris sur elle de les défendre. Elle conseille fortement l'abstinence, la restreinte des appétis, mais elle ne veut anéantir l'adhésion de la volonté humaine à ses lois.

Ceci explique l'opinion des catholiques sur ces lois de prohibition qui excèdent la juste limite concédée par l'Eglise. Ceci explique aussi que les députés canadiens-français se soient séparés de leur chef sur la question de la prohibition et aient admis le principe de la vente du vin, de la bière et des liqueurs, sous le contrôle gouvernemental.

AU SAHARA

LA NEIGE SUR LES DUNES DE SABLE.

Le Sahara n'est plus aujourd'hui un mystère. Les voyageurs, les militaires et les savants nous ont appris beaucoup de choses sur sa constitution, et sur la nature de son sol et de son climat. Il semble bien que ce Grand Désert doive son existence aux vents alizés de l'est-nord-est. Ils ont amené la création de la grande zone aride qui commence au nord de la Chine par le Gobi, pour se prolonger à travers le Turkestan, la Perse et l'Arabie, jusqu'à l'Océan Atlantique. Cette série de régions semi-désertiques et désertiques sépare la race blanche de la race jaune en Asie, de la race noire en Afrique; il n'y a d'exception que pour l'Hindoustan.

Le Sahara présente des massifs montagneux, au milieu de plateaux et de plaines, avec des dépressions souvent très basses. On y distingue plusieurs types de régions qui sont spéciales au Désert, au moins par leur masse: les plateaux pierreux ou "Hammada", les massifs de dunes ou "Erg", et les "Chotts" ou "Sebkha". Ces derniers occupent le fond de dépressions humides, et leur étendue est très faible pour l'ensemble du Sahara. La majeure partie de ce désert est formée par les plaines de roches dures et de cailloux formant les hammada; les massifs de dunes ne constituent guère que la dixième partie. On les appelle "erg" en arabe, "iguidi" en berbère.

"L'erg", ou "areg", est constitué par un ensemble considérable de dunes, accumulées sans ordre. Elles peuvent avoir plusieurs centaines de mètres de hauteur, mais probablement dans ce cas, il y a des reliefs sous-jacents qui ont servi à arrêter le sable et à le fixer au début de la formation des grandes dunes. Elles prtésentent souvent d'un côté une pente douce, et de l'autre une descente brusque; celle-ci se trouve sous le vent. Quelquefois, la crête est assez aiguë et les Arabes l'appellent "sif" (sabre).

On a beaucoup exagéré autrefois la mobilité des sables; il est évident que la forme d'une dune peut varier sous l'action de vents violents, car le sable est fin, silencieux et très mobile; mais l'ensemble est à peu près permanent. En effet, les guides des caravanes reconnaissent parfaitement leur chemin après plusieurs années. C'est ainsi que le général (alors lieutenant-colonel) Laperrine a pu, en 1906, revenir à travers l'Erg-echchach de Taoudeni à Adraf (Touat), avec un guide qui n'y était pas passé depuis 25 ans, et qui était le dernier à connaitre ce massif.

Ce sont les Arabes du Sahara algérien, surtout les nomades des tribus Chaamba, qui ont fourni les méharistes des Compagnies sahariennes, avec lesquelles nous avons pacifié le Désert.

C'est dans les dunes que l'on trouve un peu d'humidité et quelque végétation, car le sable est très perméable et absorbe facilement l'eau de pluie et aussi l'eau de crue des oueds qui arrivent de l'Atlas. Les plantes sont le plus souvent des végétaux charnus et salés, comme les Salsolacées ou Soudes, "l'Atriplex halimus", etc., avec une graminée qui ressemble à l'Halfa et qu'on appelle Drinn ("Arthraterum pungens").

Au Sahara, les précipitations atmosphériques constituent un phénomène accidentel, qui ne se reproduit pas tous les ans; il y a quelquefois des orages, qui peuvent se terminer par des pluies diluviennes.

La température varie beaucoup; elle est énorme en été; on a constaté 50 degrés et quelquefois 70 degrés au soleil, dans les fonds. Mais, en hiver, par suite du refroidissement nocturne, elle peut s'abaisser à 10 degrés au-dessous de séro, comme l'a si bien indiqué Foureau, dans ses explorations du grand Erg oriental (1890-1896). Sur les montagnes du Ahaggar et du Tibesti, on voit alors de la neige quelquefois. Mais il peut arriver aussi qu'elle tombe sur les régions plus basses, comme les dunes.

LA MORT DU CYGNE

Le cygne est mort ce soir de la danse profane,
Et j'ai vu sa blancheur agoniser sur l'eau,
Comme un écroulement de rose qui se fane,
Et je l'ai regardé mourir dans un sanglot.

J'ai senti que ce qui me restait de jeunesse
Fuyait avec le beau cygne blanc sur l'étang.
Et que j'avais perdu ma meilleure richesse,
L'espoir de l'impossible immense que j'attends.

J'ai compris que la danse avait détruit l'image
Adorée, où vivait le coeur de mes vingt ans,
Qu'il n'est autour de nous qu'un immense mirage,
Celui des cygnes blancs que disperse le temps.

J'ai pressé contre moi sa forme magnifique,
Tant qu'il s'est débattu, j'ai serré son beau col,
Avec l'espoir cruel qu'en un sursaut tragique
L'oiseau m'emporterait peut-être en son envol.

Mais je n'ai rien trouvé qu'une lente agonie
Entre mes doigts crispés, implacables et sûrs,
Puis en moi j'ai senti la détresse infinie
Des captifs se heurtant à d'insondables murs.

Tu dansais, sur la rive, ainsi qu'une bacchante,
Dressant ta nudité superbe vers le ciel,
Et dans mes bras tremblants restait la forme absente
Du bel oiseau blessé, créateur d'irréel.

Le blancheur avait fui pour jamais le lac sombre,
Et le dernier rayon du soleil, dans le soir,
Agonisait aussi dans l'étreinte de l'ombre...
Sur le lac empourpé nageait un cygne noir.

Pierre-Henry Proust.

Faits et dits

L'homme confiant en soi n'a d'ennemis qu'au dehors. Le timide est pris entre deux feux: lui-même et autrui. S'il ne peut vaincre, ni même se vaincre, ce n'est pas toujours faute de courage, mais parce que l'ennemi qui est dans la place est très fort.

G.-A. Masson.

• • •

—L'agent psychologue.

Les agents de police de Lohr-sur-le-Mein sont, nous l'espérons du moins, de braves gens. En tout cas, ils sont d'intelligents psychologues. Une jeune femme voulait se noyer et s'était jetée à l'eau. Or, un agent qui la connaissait n'hésita pas une seconde. Il tira son revolver et, le braquant sur la désespérée, s'écria: "Nagez, ou je vous tue!"

Et la jeune femme s'empressa de regagner la rive à la nage.

"Si non e vero"...

• • •

—Où étaits-tu, Lucullus?

Un dîner dont la préparation a duré près de trois semaines vient d'être offert à Londres, aux deux cent cinquante "plus gros bonnets" — entendez chefs de cuisine — du monde.

Le "chef" français, M. François Latry, assisté de soixante spécialistes, avait présidé à l'élaboration du menu ci-dessous, "brillant hommage à l'art délicat du bien-manger":

Huitres de Colchester; saumon fumé, hors-d'oeuvre spécial; consommé Olympia; délice de sole Savoy; mignon d'agneau parisienne; pommes noisette; neige au Cliquot; faisan doré à la Dreux; coeur de laitue vigneronne; comice Reine Mary; corbeille de mignardises; café.

Au dessert, les convives ont bu à la gloire de la vieille cuisine de France.

• • •

—Ce que touche M. Coolidge.

Le gouvernement américain accorde au président de l'Union 25,000 dollars par an pour ses déplacements et 125,000 dollars pour l'entretien de la Maison-Blanche dont le personnel domestique compte 60 unités; 26,000 dollars doivent couvrir les frais de correspondance épistolaire, télégraphique et téléphonique; la police spéciale qui veille sur la Maison-Blanche et sur le président est inscrite pour 59,000 dollars. Ces sommes sont versées directement par le Trésor. Mais le chef de l'Etat reçoit en outre une mensualité de 6,250 dollars pour son argent de poche; cette dernière somme lui est apportée chaque fin de mois dans une enveloppe par une dame, Mrs Kate A. Shea, qui remplit cette fonction depuis vingt-cinq ans. Le président Coolidge, qui n'est pas riche, tâche de s'en tirer avec le contenu de l'enveloppe.

Victor

Records (VE Process)

Barcelona

Fox Trot — Orchestre International Novelty — 20113

Cherie, I Love You

Valse — Waring's Pennsylvanians — 20074

I'll Fly to Hawaii

Fox Trot — Gus Edwards et Son Orchestre — 20167

Baby Face

Fox Trot — Jan Garber et Son Orchestre — 20105
Chant — Jack Smith (Le Baryton qui fredonne) — 20229

Valencia

Fox Trot — Paul Whiteman et Son Orchestre — 20007
Solo d'orgue — Jesse Crawford — 20075
Chant — Les Gais Lurons — 20082
Ténor — Tito Schipa — 1177

Mary Lou

Fox Trot — L'Orchestre à Cordes B.F. Goodrich Silvertown — 20204

Where'd You Get Those Eyes?

Fox Trot — George Olsen et Ses Musiciens — 20112

I Wish You Were Jea'ous of Me

Valse — Nat Shilkret et Son Orchestre Victor — 20145

VENTE SPECIALE
Des centaines de Records Etiquette Rouge par des artistes célèbres à plus de 1-3 de réduction. Voyez votre marchand.

Chez tous les marchands des produits "La Voix de son Maitre"

Victor Talking Machine Co. of Canada, Limited

HIS MASTER'S VOICE

PEPS



contre

la toux et les affections des bronches

25c la boite chez tous les pharmaciens et marchands.



CES Jours de novembre, quand la vieille toux bronchique montre des signes de retour et que les poumons sont irrités et sensibles, les Peps sont un bienfait et une bénédiction.

Vous aspirez le remède Peps et il se rend dans les parties vitales, lesquelles ne peuvent être atteintes par un remède liquide absorbé dans l'estomac.

Les Peps transportent le confort et le soulagement dans les poumons. Elles renforcissent et soulagent tout le système des bronches, détachent le phlegme, désarrassent la respiration et enrayent bientôt la pire toux. Ne restez jamais sans avoir des Peps.

Le Grand Remède Respirable

Paradis des Enfants



Sur la plage.

René, les jambes nues, la tête sur un coussin, est couché sur le sable ; il dort à l'ombre d'une grande tente comme s'il était dans son lit.

La poupée, Lison, est par terre, le nez dans le sable ; Adèle tricote ; Marie joue avec Suzanne ; elle voudrait arriver à faire une grande forteresse.

Sur la plage, arrive son papa. « Qui veut venir avec moi pêcher des crevettes?

— Oh! moi, crie Marie! mais je voudrais bien emmener ma petite amie Suzanne.

— C'est entendu, dit le papa; venez toutes les deux; nous allons d'abord acheter des filets pour prendre les crevettes et des paniers pour les ranger. »

Concours hebdomadaire



Dans l'Intimité

LUCIENNE MELANÇON à Messager Trompeur. — Oui, on peut et assez facilement je crois, devenir à aimer ceux que l'on déteste. Cependant, je ne vois pas la nécessité qu'il y aurait d'haïr avant d'aimer.

LUCIENNE MELANÇON à Messager Trompeur. — Si tel est son goût, on ne peut toujours bien pas la blâmer. Cependant un jeune homme qui se présente bien poliment ne mérite pas d'être refusé. Que pense le messager de tout cela.

LUCIENNE MELANÇON à 87. — Me réveiller un beau jour millionnaire, ce que je ferais? Pour commencer, je compterais mon million, ensuite, bien c'est mon idée que je ferais des merveilles...

• • •

COEUR AIMANT à Mademoiselle X.—Dans la page du 2 octobre dernier, vous énonciez, en termes quelconques,—à une courrièriste non intéressée—un jugement ou une critique au sujet d'une question exposée par Bonne Humeur, dans un récent concours—pour laquelle, j'avais donné mon humble opinion —à savoir: Quel fut le chef-d'oeuvre de la création?—Permettez-moi d'y répondre? J'ai commis une erreur et encouru votre désapprobation en ne proclamant pas mon sexe comme chef-d'oeuvre divin... je le regrette! "Plusieurs auteurs, avais-je dit, voient en la femme la merveille ou le chef-d'oeuvre du Créateur. Cela n'a pas suffi! Je donnais la préférence à Dame Nature. L'univers tout entier, dans son plan si bien ordonné et varié, une des grandes oeuvres du Très-Haut, si ce n'est la plus grande, rivalise, ce me semble en magnificence et en beauté avec la compagne que le bon Dieu voulut faire pour le plus grand bonheur de l'homme. Je n'affirme rien... soit dit en passant; je n'ai pas la prétention d'être impeccable. D'ailleurs il sied mal à la femme de s'afficher si haut, dans un siècle de décadence comme le nôtre. Puis, "Dieu étant parfait, dites-vous; Il nous a faits à son image et à sa ressemblance"... ce qui revient à dire que la créature à son Auteur il y a égalité dans les perfections... ce qui serait une monstruosité! En second lieu, vous affirmez que "la Très Sainte-Vierge fut digne d'être la mère de Dieu". Non, nulle créature, pas même la Vierge Immaculée, pourtant pleine de mérites et de grâces, ne fut digne d'une faveur si haute et exceptionnelle. J'ai voulu faire une simple rectification de vos avancés et point du tout de théologie, comme vous le pensez bien. Question tout à fait en dehors de mes attributs. Je vous salue, Mademoiselle, et j'ose vous dire, sans rancune... aucune!

COEUR AIMANT.

• • •

TULIPE BLANCHE à Jisine. — Quel nom? ma foi où l'avez-vous péché celui-ci? Ça sonne aux oreilles comme le "Jazz".

1o. Ce que je pense de la danse, je n'en sais rien, car je n'aime pas danser, pourquoi? simplement parce que je n'aime pas cela, mais j'aime voir danser les autres, pourvu qu'ils savent danser et non sauter seulement.

2o. Tant qu'au célibat, je ne puis y répondre? Suis-je vieille fille, jeune, ou grand'mère, je ne veux pas qu'on le sache ici.

3o. Tant qu'au chaperon, cela va au goût Jisine, je connais des jeunes filles qui les préfèrent de nos jours, tout comme au bon vieux temps.

TULIPE BLANCHE à Albert Desterbecq.—Merci! merci! M. Desterbecq, je savais bien qu'il existait des hommes distingués et délicats qui regardaient le coeur, l'âme de la femme et non pas seulement la culotte ou le tablier. Oui, comme le monde serait à plaindre si il n'y avait plus de galants jeunes gens, surtout les jeunes filles seraient bien à plaindre, mais merci bien, on en trouve encore qui respectent, aiment les jeunes filles émancipées, sans outrance, et non pas que les petites oies blanches.

TULIPE BLANCHE à Reflet d'Orient. — Recevez ces vers que vous placerez dans votre jolie album, au milieu de tous les autres, car je sais que vous avez une jolie collection. Merci pour l'envoi : la Tulipe, la Rose, comme c'est gentil de votre part doux Reflet:

L'Echange:—

En me promenant, ce soir, au Rivage,
Où, pendant une heure, à vous j'ai rêvé,
J'ai laissé tomber mon coeur sur la plage:
Vous veniez après, vous l'avez trouvé.

Dites-moi comment finir cette affaire ;
Les procès sont longs, les juges vendus;
Je perdrai ma cause et pourtant que faire?
Vous avez deux coeurs, et je n'en ai plus!

Mais quand on s'entend, bientôt tout s'arrange,
Et souvent un mal nous conduit au bien :
De nos coeurs, entre eux, faisons un échange,
Donnez-moi le vôtre et gardez le mien!

Dumas.

• • •

MOQUEUSE à Jean D'Or. — 2ème question. — C'est bien vrai, avoir un idéal, c'est avoir une raison de vivre, sans lui que serions-nous, que ferions-nous? Quel qu'il soit, il nous fait supporter les plus durs chagrins. 3ème. — Vous demandez quel est le meilleur moment des amours...permettez-moi de vous répondre par la voix du poète:

"Le meilleur moment des amours
N'est pas quand on dit: "Je vous aime".
Il est dans le silence même
A demi rompu tous les jours.

Il est dans le Intelligences
Promptes et furtives des coeurs;
Il est dans les feintes rigueurs
Et les secrètes indulgences.

Il est dans le frisson du bras
Où se pose la main qui tremble,
Dans la page qu'on tourne ensemble
Et que, pourtant on ne lit pas.

Heure unique, où la bouche close
Par sa pudeur seule en dit tant!
Où le coeur s'ouvre en éclatant
Tout bas, comme un bouton de rose!

Où le parfum seul des cheveux
Paraît une faveur conquise!
Heure de la tendresse exquise,
Où les respects sont des aveux.

SULLY PRUD'HOMME.

MOQUEUSE à Jean D'Or. — Question no. 4. — On doit préférer la réalité, si triste soit-elle, aux rêves roses tous tissés des fils légers de nos illusions; aussi longtemps que ce rêves vivent nous possédons un bonheur factice... puis, un jour ce merveilleux mirage s'obscurcit, c'est le douloureux réveil. Pourquoi rêver? pourquoi? puisque ces rêves roses n'emportent avec eux que peines et désillusions.

LAURETTE à Filip. — J'ai assisté à vos combats de mots ayant admiré beaucoup votre verve je viens vous soumettre une nouvelle question: Préfériez-vous faire la conquête d'une jeune fille adonnée aux travaux intellectuels ou d'une autre aussi gentille qui se livre aux sports. J'ai hâte de vous lire.

MAISON POUR LES RETRAITES FERMEES A LA BROQUERIE

Un appel pour la construction d'une nouvelle maison à Boucherville.

Nous venons de recevoir du R. P. Bellavance, la lettre suivante qui est susceptible d'intéresser tous ceux qui ont joui ou veulent jouir des avantages des retraites fermées:

"Cher Monsieur,

"Permettez-moi de vous faire part d'un projet que je caressais depuis assez longtemps et que la Providence semble vouloir réaliser plus tôt que je ne l'avais espéré.

"Vous savez que depuis quatre ans le manoir de la Broquerie, berceau des retraites fermées au Canada, s'ouvre durant la saison d'été pour les retraites fermées, surtout les retraites de jeunes gens. Le nombre des retraitants grandit toujours: cette année, il pourrait bien dépasser le chiffre de 700. Ce résultat excellent ne suffit cependant pas. C'est à l'année qu'il faudrait donner des retraites à Boucherville. Les autres maisons ne suffisent plus: la Villa Saint-Martin, comme la Broquerie, doit forcément refuser bien des retraites et de nombreux retraitants.

"Or voici que, grâce à la construction du pont de Montréal, Boucherville va devenir d'accès facile pendant les douze mois de l'année. C'est pourquoi la Ligue des Anciens Retraitants a jugé le temps venu de lancer une souscription pour recueillir les fonds nécessaires pour commencer la construction d'une nouvelle maison sur le terrain agrandi de la Broquerie. Mais, vous le comprenez, une maison de retraites, pour sortir de terre, ne peut compter que sur les dons spontanés, et elle ne peut subsister que par les aumônes des retraitants et d'autres bienfaiteurs. La condition préalable à la construction, c'est donc la cueillette des fonds.

"Intéressé d'une façon toute spéciale à ce projet, je me permets de tendre la main pour cette oeuvre chère qui aidera à sauver notre jeunesse et renouvellera pour toutes les classes de la société les beaux résultats obtenus depuis treize ans par la Villa Saint-Martin.

"Pour que la nouvelle souscription soit l'oeuvre de tous, les organisateurs en ont fixé le chiffre minimum à $25.00 seulement, payable, si l'on veut, en cinq versements annuels de $5.00. Cette souscription de $25.00, comme celle de $50.00 ou de $100, donne droit au titre de "bienfaiteur" de la maison de retraites, et assure une part perpétuelle aux messes et prières que les Pères et Frères disent régulièrement pour les bienfaiteurs de leur maison.

"Une souscription de $250.00 méritera au donateur le titre de "bienfaiteur insigne" de la maison.

"Enfin, une souscription de $1,000.00 ou même de $500.00, donnera droit au titre de "fondateur."

"Toutes ces souscriptions peuvent être payées en cinq versements annuels.

"Les noms des fondateurs et bienfaiteurs seront gardés à la Broquerie dans un livre d'or spécial. Quelle bénédiction d'y pouvoir inscrire son nom et celui de ses enfants! N'est-ce pas les inscrire dans le Coeur même de Notre-Seigneur, qui semble avoir en prédilection l'oeuvre des retraites?

"Les Pères de la maison de retraites veulent bien s'engager à dire pour tous ceux dont les noms seront inscrits au livre d'or deux messes par mois pendant vingt ans, à compter du jour où sera "souscrite" la moitié de la somme que l'on veut obtenir dans la présente souscription.

"Le Comité a fixé l'objectif de la souscription à cinquante mille piastres. Il a été entendu avec les autorités de la Villa la Broquerie que cette somme sera consacrée exclusivement à commencer la construction de la future maison de retraites, aussitôt que les supérieurs majeurs voudront bien le permettre.

"Je me permets de vous recommander cette oeuvre, vous invitant à vous assurer, selon vos moyens, une part dans les mérites et les fruits qui en résulteront pour le règne et pour le salut de notre peuple, spécialement de notre chère jeunesse. Vous voudrez bien faire bon accueil aux solliciteurs après que vous aurez pesé sous le regard de Dieu l'importance de la proposition qui vous est faite et les précieux avantages qui s'en suivront pour vous et pour votre famille.

"Votre bien reconnaissant serviteur en N.-S.,

"S. BELLAVANCE, S.J."

LA SANTE EST ESSENTIELLE AU BONHEUR

Sans la santé, l'argent, les bonnes manières ou la bonne renommée ne peuvent apporter le bonheur à aucune femme. Des milliers de femmes souffrent de maladies telles que maux de tête le dos, douleurs au côté et de troubles nerveux, sont remises en bonne santé et heureuses chaque année par le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Cela est démontré par les lettres reconnaissantes de recommandations qui sont continuellement publiées pour ce bon vieux remède fait de racines et d'herbages.

SERVICE DU MIDI POUR OTTAWA

Le train rapide du midi du Pacifique Canadien pour Toronto arrête maintenant à Bedell, la jonction avec la ligne Prescott-Ottawa, pour permettre aux voyageurs détenant des billets pour Ottawa, de changer de trains pour cette ville, leur donnant ainsi trois heures et trente-cinq minutes de voyage. Cela permet à l'homme d'affaires de voir à ses affaires à Montréal le matin et se rendre encore à Ottawa avant la clôture des affaires de la journée.

LES MARCHANDS-DETAILLANTS SE REUNISSENT HIER

Un dîner à l'hôtel de France auquel prennent part les présidents de sections.

Les présidents des différentes sections de l'Association des Marchands-Détaillants au Canada se sont réunis hier soir dans un dîner intime à l'hôtel de France pour discuter les questions intéressant l'Association.

M. Joseph Elie, président provincial présidait la réunion. Il raconte ses impressions du congrès de l'Association tenu récemment à Fort William. Ceux qui croient qu'on va souvent à un congrès pour s'amuser seront détrompés quand ils sauront que les congressistes ont travaillé jusqu'à 16 et 18 heures par jour. Il annonça aussi que l'association aurait bientôt un organe officiel le "Détaillant" publié par MM. H. Saint-Pierre et Charles Brindamour. Ce journal qui sera semi-mensuel et sera distribué non seulement à tous les membres, mais à tous les hommes d'affaires et commerçants de la ville et de la région. Il invita ensuite chacun à donner son opinion sur les moyens à prendre pour activer le recrutement et les autres questions intéressant l'association.

M. Josepr Filiatrault se prononça fortement en faveur du journal qui réussira à promouvoir les avantages du commerce. Il déclara qu'il était malheureux qu'un plus grand nombre de marchands ne fissent pas partie de l'association. Il faut que les marchands s'unissent s'ils veulent protéger leur commerce.

M. Emery Sauvé déclara qu'il fallait aider le nouveau journal le "Détaillant". Il parla de la concurrence faite aux marchands. Le temps n'est plus où un client entrait dans un magasin, son chapeau sous le bras. Il faut maintenant faire face à la concurrence. M. Sauvé se déclare en faveur de changer son genre de commerce tous les cinq ans. Il parla de la concurrence faite par les maisons à catalogues, les magasins de 5, 10, 15 cents, les "chain stores". Il félicite l'association d'avoir fait enlever la taxe de luxe.

M. J.-W. Moreau demanda à l'association de s'adresser à la Commission du tarif pour stabiliser les taux, pour le coton et les lainages. M. Moise Lapointe, secrétaire de l'association après avoir lu une lettre d'excuses de M. C. de Lorimier déplora le nombre restreint des membres. Il y a 140,000 marchands détaillants. Quelle force cela serait s'ils faisaient tous partie de l'association! Le détaillant qui fait du crédit prête en quelque sorte plus d'argent que les banques. Il déclara qu'il fallait faire cesser le colportage autre que celui des fruits et des légumes. Il déclara que chaque dollar envoyé à l'étranger enlevait le pain de la bouche de nos ouvriers.

Les autres orateurs s'élevèrent ensuite contre les bazars à bon marché et les clubs qui vendent des vêtements pour hommes en les faisant tirer au sort. C'est ce que dirent M. Ubald Sansregret et Alex Langlois.

MM. C. R. Lasalle et Oscar Benoit se prononcèrent en faveur du recrutement intense. M. J. H. Lavallée recommanda la réduction de la cotisation pour les femmes.

M. F. X. L. Rattey s'éleva contre le fait que le gouvernement avait déclaré que l'union des pharmaciens était une coalition commerciale et il déclare que l'enquête serait réouverte à ce sujet. Il proteste contre ses caravanserails qui s'intitulent pharmacies et vendent de tout à part de la pharmacie. Il s'éleva aussi contre les pharmacies à prix réduits.

M. A. M. Doré parla de la fermeture de bonne heure et félicite l'association de l'avoir obtenue.

M. A. Verdy se prononça en faveur des diners-causeries plus fréquents et M. Eug Boucher exprima l'avis qu'on devrait empêcher les marchands de tabac de la campagne de venir vendre leurs produits au marché comme des cultivateurs.

La réunion se termina par quelques explications de M. Brindamour sur ce que sera le "Détaillant."

LES POMMES DANS NOTRE PROVINCE

Elles ne sont pas ce qu'elles devraient être, dit M. Lavoie.

Les trois quarts de la production de pommes de la province de Québec sont en-dessous de la moyenne pour en obtenir un succès sur les marchés. C'est du moins ce que prétend M. J.-H. Lavoie, chef du service d'horticulture du département de la province de Québec, et c'est ce qu'il a déclaré au lunch du club Kiwanis hier.

La production annuelle, a ajouté M. Lavoie, comprend de 300,000 à 500,000 boisseaux ne représentant que la petite valeur d'un demi million de dollars.

Nous recevons à Montréal un grand nombre de pommes des autres provinces et des Etats-Unis. D'après les expériences qui ont été faites, on peut en conclure qu'il n'est pas pratique d'essayer de cultiver des pommes d'hiver dans la province de QuQébec; que l'on ne devrait pas cultiver dans un intérêt commercial dans les districts de Montréal et de Québec d'autres variétés que la Melba, la Wealthy, la McIntosh, et la Fameuse; que les meilleurs centres du district de Montréal pour la culture des pommes comprennent les îles de Montréal, la partie sud des deux montagnes, Chambly, S.-Hilaire, Rougemont, Abbotsford, Mount Johnson et la lisière de terre près de la frontière Freighburg, Lacolle et Huntingdon; que les meilleurs centres du district de Québec comprennent l'île d'Orléans, l'Ile-aux-Coudres, les deux rives du S. Laurent de Grondines à Tadoussac sur la côte nord, et de Lotbinière à Kamouraska, sur la côte sud.

Les membres du club Kiwanis ont à préparer activement la représentation qui aura lieu dans la dernière semaine du mois au Princess. On s'attend à un grand succès.

Le vicomte de Elgin a donné deux causeries dans la vieille capitale

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Avant de s'embarquer pour retourner en Angleterre le vicomte de Elgin et Kincardine a donné hier deux intéressantes causeries en cette ville, la première, le midi devant le club Kiwanis et la seconde au cours de l'après-midi sous les auspices du Club Canadien et du Club des Femmes Canadiennes.

A ces deux endroits, Lord Elgin a parlé de choses canadiennes. Il a déclaré que Québec, par son histoire aussi bien que présentement, montre bien combien deux races avec des histoires et des traditions absolument différentes peuvent grandir en harmonie. Partout en Canada il a trouvé le même esprit de confiance entre le peuple et le gouverneur. C'est, dit-il, la garantie du bonheur et de la prospérité. Il y a trouvé l'amour de la patrie qui est l'héritage donné au Canada par les Canadiens-français. Les colons anglais ont apporté ici l'amour de la liberté et l'union des caractéristiques de ces deux nations a fait une grande race.

Aux deux conférences, des auditoires nombreux ont applaudi le conférencier. L'une était présidée par le notaire Meredith, et l'autre conjointement par Madame Charles Fremont et M. Maurice Dupré, C.R.

Ce diner aux huitres

Contrairement à ce qui a été annoncé dans certains journaux de l'après-midi, hier, la fête aux huitres de l'Association des Hommes d'Affaires de l'Est, aura lieu, non pas lundi prochain, le 8, mais bien mercredi, le 10, au soir, au No 2544 rue Notre-Dame est, lieu des réunions de l'Association.

AUX MAGASINS EATON

FERMES LUNDI, FETE D'ACTIONS DE GRACES

Achetez Samedi ce qu'il vous faut pour Passer un Joyeux Congé



La Semaine de Bébé

Demain est la dernière journée. Si vous n'êtes pas encore venue, apportez votre bébé à la garde-malade spéciale qui est à notre rayon; elle le pèsera et remplira une jolie carte-souvenir. Demandez-lui un exemplaire du "Livre des mères canadiennes" très intéressant pour les jeunes mamans

TROISIEME ETAGE

L'Exposition de Pommes

Elle attire une foule considérable à notre cinquième étage. L'entrée est gratuite. Les pommes exposées sont en vente. si vous n'êtes pas encore venu faire votre choix, venez demain. Les pommes vendues seront livrées immédiatement après l'exposition.

CINQUIEME ETAGE

Notre Service Téléphonique

est trouvé très commode par ces jours de mauvaise température. Lorsque vous avez besoin de quelque chose, appelez UPtown 7000, et notre Service de Commandes Téléphoniques remplira soigneusement et rapidement votre commande.



Notre "Arcade" Ouverte le Soir

Elle est maintenant ouverte tous les soirs, excepté le dimanche, jusqu'à 11 heures, pour permettre aux passants de voir nos étalages.

S'il est Doublé de Fourrure

Votre manteau sera d'autant plus élégant



Si vous n'avez pas encore acheté votre manteau d'hiver, pourquoi ne pas venir le choisir dans notre superbe collection dont les prix varient de $39.50 à $165.00. Plusieurs, parmi ces manteaux doublés de fourrure, sont sans envers ce qui signifie deux manteaux dans un.

A $39.50, en suédine, avec revers de la même fourrure que la doublure. A $45.00, avec col et manchettes de thibétine. A $79.50, en tissu écossais, doublé aux trois-quarts de mouffette, avec col de chat sauvage. A $100.00 avec col châle et manchettes en mouffette, et ainsi de suite.

TROISIEME ETAGE.

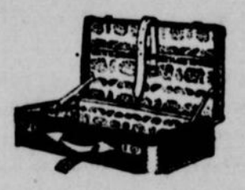
Votre Valiserie

si vous profitez de votre congé pour faire un voyage cette fin de semaine

L'harmonie de l'ensemble, c'est ce que l'élégante recherche surtout. Vous pouvez avoir cette harmonie dans votre valiserie si vous choisissez ce porte-habits et cet étui à chapeau en grosse toile émaillée noire, avec bordures de cuir de vache noir, brun ou roux $6.95 chaque article.



L'étui à chapeaux renferme un cone mobile et a 18 pouces de diamètre.



DEUXIEME ETAGE

Le porte-habits est entouré d'une courroie au centre, avec deux serrures et deux clefs. 24 pouces de longueur.

Tous deux sont joliment doublés de cretonne, avec pochettes dans l'étui à chapeaux.

Allez-vous à la Chasse?

Complétez votre équipement chez EATON



Gilets et Vestons de Chasse

Gilets de Mackinaw à carreaux de couleurs variées, bande tricotée au bas, et manchettes ouvertes. Encolures 14 à 17: $5.25

Vestons de chasse en tissu imperméable, avec grandes poches, col et manchettes de velours côtelé, coutures doubles. Modèle double $10.50—Modèle simple $6.75

Vestons de cuir brun foncé doublés de laine, col et manchettes de laine tricotée, deux poches. Tailles 32 à 44 $14.50



Culottes, Chapeaux, etc.

Culottes kaki imperméables, doublées en avant et en arrière. Tailles 34 à 40: $5.00

Casquettes kaki imperméables, rouges lorsqu'elles sont retournées, pointures 6¾ à 7½: $2.00. Chapeaux de toile à voile imperméabilisée $2.00

Bottines de caoutchouc avec haut de cuir d'environ 10 pouces, pointures 7 à 10: $6.50 la paire.

Ce ne sont là que quelques-uns des articles nécessaires au chasseur que l'on trouve à notre rayon du sport.

AU REZ-DE-CHAUSSEE—EN ARRIERE

Magasin Ouvert de 9 à 5.30 heures

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Téléphone UPtown 7000

COCOTINAS

Des brindilles de coco de Trinidad délicieusement réduites en pâte de fondant, le tout enveloppé d'exquis chocolat de "G.B."

Demandez les Cocotinas de GANONG



CHOCOLATS Ganong's

Café "VICTORIA"

Célèbre depuis plus de 30 ans

EN BOITES HERMETIQUEMENT SCELLEES

LAPORTE MARTIN LIMITEE

LAFRANCE EST RECALCITRANT — CANADIEN ET PROVIDENCE PACTISENT

PAULHUS ET HEC. LEPINE SONT CEDES AU PROVIDENCE PAR LE CLUB CANADIEN

Une entente pour dix ans est signée hier entre les deux clubs qui se passeront réciproquement leur matériel surabondant.

Le Canadien aura dans le Providence, de la ligue Canado-Américaine, récemment fondée et dont Québec fait partie, un auxiliaire puissant et fertile, puisque ce club sera une dépendance en quelque sorte du Canadien, qui y affermera ses recrues pas suffisamment expérimentées où développées pour rester dans la compagnie des séniors. Une entente a été signée hier entre la direction du Canadien et M. J. Dooley, le président du Providence, pour qui Jimmy Gardner, ancien porte-couleur du Canadien, est gérant. Le pacte lie les deux clubs pour un laps de dix ans et le Canadien aura le droit de choisir à la fin de chaque saison le matériel qu'il pourra juger apte à faire son affaire chez les Greys. En retour, il passera au club Providence, comme nous le disons plus haut, les joueurs qu'il n'aura pas à employer, mais qu'il pourra, au besoin, rappeler.

Paulhus et Hector Lépine, le frère de "Pit" Lépine, sont les deux premiers joueurs qui seront affermés au Providence. Ils se rapporteront incessamment et iront renforcer l'alignement du club de Jimmy Gardner.

On le verra, le Canadien entend faire les choses sérieusement et cette entente le prouve amplement.

ALPHONSE LACROIX AVEC LE CANADIEN

Alphonse Lacroix, le gardien de buts du Canadien engagé l'hiver dernier pour deux ans, est arrivé à Montréal hier et s'est mis à l'entrainement avec le reste de l'équipe. On sait que Lacroix prit la place de ce pauvre Georges Vézina, quand la maladie, qui le devait conduire au tombeau, força ce dernier à laisser le club qui l'avait immortalisé. Lacroix ne restera peut-être pas avec le club cet hiver, et il se pourrait qu'il soit cédé au Providence pour y être affermé, mais à tout événement, il se conditionnera avec le Canadien et figurera dans les pratiques dans un des filets.

LE CANADIEN TERMINE SON ENTRAINEMENT INTERIEUR ET PRENDRA LA GLACE DEMAIN

Le Canadien a terminé cet avant-midi son entraînement intérieur et, maintenant qu'il y a de la glace au Forum, les pratiques sur patin commenceront, la première convoquant les joueurs pour demain à midi et quart. En conséquence, toute la horde des Habitants envahira le rond de l'ouest demain et goûtera à la première évolution dans l'arène de la vaste patinoire de la rue Sainte-Catherine. Avec l'entraînement préliminaire déjà subi, on croit que le Canadien pourra en très peu de jours se donner la touche finale pour se conditionner parfaitement.

Le Montréal a pris sa première pratique au Forum, hier soir, alors que quinze joueurs ont embarqué sur la glace artificielle, évoluant avec un ensemble remarquable et un entrain caractéristique de la tenue des champions du monde la saison dernière. Les nouveaux venus: Horne, Dutton et Emms, ont créé une favorable impression et seront sûrement d'un précieux appoint au club Maroon. Hughie McCormick, que le Québec prétend avoir engagé, occupait les filets opposés à ceux de Benedict, et son travail a été surveillé de près et a paru contenter les plus difficiles. Le Montréal continuera ses pratiques tous les jours, de 11 heures à midi. Les pratiques du Canadien suivront, de midi à une heure.

TOURNOI DE BOXE INTERNATIONAL ICI

Il y aura un grand tournoi de boxe international le 29 de ce mois au Monument National sous les auspices du Canadien National. Des pugilistes de Toronto, de Boston et de New-York feront la lutte aux boxeurs montréalais. M. Ernest Métivier, dont les talents d'organisation sont reconnus, partira ce soir pour Boston et New-York en vue d'embaucher quelques bons athlètes pour le tournoi.

LAFRANCE NE VEUT PAS VENIR POUR CANADIEN

Lafrance a décidément bonne tête, car il n'entend pas venir à Montréal. Le Canadien, si étrange que semble la constatation, ne dit pas grand'chose. Un téléphone dans la nuit, puisqu'il a été enregistré à une heure, ce matin, a promptement fait lever de sa couche Cecil Hart, le gérant du Canadien. Message important, puisque la communication reliait la Métropole à Duluth. Au bout de la ligne, du côté américain, un sieur du nom de Brown, porte-parole autorisé de M. Léo Lafrance, le récalcitrant joueur de hockey. Un tas d'excuses et de raisons, qui ne devaient pas en être, puisque M. Hart, cédant à un mouvement d'humeur belliqueuse, ferma la ligne à son personnage en lui intimant l'ordre de dire à Lafrance que s'il ne se rapportait pas pour le commencement de la semaine prochaine, il serait indéfiniment et automatiquement suspendu.

Avant cette injonction, le sieur Brown avait plaidé comme un damné la cause de la recrue du Canadien, qui ne veut pas venir à Montréal, parce que, comme dirait La Palice, il ne veut pas y venir, préférant rester à Duluth, Minn. Ce n'est pas assez d'avoir faussé compagnie à la Métropole du Dominion pendant deux ans, voilà que cet imberbe veut faire la leçon à M. Hart et à ses patrons! Mal lui en cuira sûrement si Cecil se fâche. Il y aura de la casse, et, alors, gare!

Un match nul sans point

FREDERICTON, N.B., 5.—Fredericton High School et l'Academy Mount Allison ont fait match nul hier dans une partie pour le championnat interscolaire des provinces Maritimes. Aucun point ne fut compté.

FORUM UPTOWN 9112

La liste de souscription pour les parties locales des clubs de hockey

CANADIENS et MONTREAL

est maintenant ouverte au Forum.

Les souscripteurs pour les parties locales du Club Canadien qui désirent assister aux parties locales du Montréal auront le privilège de réserver leurs billets avant la mise en vente pour les non-souscripteurs.

Et ceux qui auraient souscrit aux parties locales du Montréal jouiront de la même faveur s'ils désirent voir les parties locales du club Canadien.

Prix $1.00, $1.50, $1.75, $2.50, taxe comprise. 212-4

LA LIGUE MONT-ROYAL PREPARE SON OUVERTURE

La ligue de hockey Intermédiaire Mont-Royal se prépare à l'ouverture de sa saison, dimanche le 7 courant, à l'arèna Mont-Royal, alors qu'elle présentera un programme au bénéfice des familles d'une couple de joueurs, dont l'un est mort, Buller Racker, et l'autre a perdu un oeil en jouant, Jake Moore.

Le programme commencera à 2.15 p. m. et c'est l'intention des officiers d'avoir trois parties, même si le St-François-Xavier ne pouvait jouer. On sait que le Saint-François-Xavier a des procédures pendantes contre la Quebec Amateur Hockey Association et, d'après la constitution de cette dernière, il ne peut continuer à en faire partie s'il n'abandonne son action judiciaire. On ne sait encore au juste quelle attitude le Saint-François, champion de l'hiver dernier, prendra sur la question, mais, si le programme intégral est donné tel que projeté pour dimanche, il le sera dans l'ordre suivant:

Champêtre vs Eureka.
St-François-Xavier vs C. P. Verdun.
St-Anthony vs Tacoma.

L'arbitre sera Geo. Mallinson, dont la renommée n'est plus à faire.

Il y aura une pratique des diverses équipes sur la glace artificielle de l'arèna, qui est prête pour recevoir nos jeunes clubs, avides de se livrer à leur passetemps.

PAUL BELLEHUMEUR VS ROMEO S.-JEAN

C'est ce soir la dernière rencontre de pool entre Paul Bellhumeur et Roméo Saint-Jean, à la salle Impérial, 2 Ste-Catherine Ouest, coin Bleury. Un bloc de 2000 billes sera joué et, après la partie, le gagnant lancera un défi à tout joueur de pool pour un enjeu de $25 ou davantage. Vu l'intérêt éveillé par ce match dans les deux premières soirées, on compte sur une assistance-record pour la finale. L'admission est gratuite et les amateurs de pool iront voir les deux maîtres aux prises. On sait qu'une bourse de $200 constitue le gros atout de cette série.

MLLE SYBILL BAUER, championne du monde à la nage sur le dos et qui détient 33 records internationaux, se mariera en juin prochain avec Edward Sullivan, rédacteur sportif de New-York.

JOS. DUCHAINE ELU PRESIDENT DU MOLIERE

La direction du club Molière a le plaisir d'annoncer à ses membres et à ses amis en général, l'ouverture d'une magnifique salle de récréation au No 179 Carrière, près du Boulevard St-Joseph.

Par sa situation et ses attraits, tels que Crapaud, poids et haltères, jeu de dames, lutte, anneaux et jeu de cartes, cette salle deviendra à coup sûr le rendez-vous des sportifs du nord de Montréal. Aussitôt l'installation complétée la direction invitera ses amis à une fête de famille pour l'inauguration officielle.

Les élections tenues à l'assemblée annuelle, hier soir, ont donné le résultat suivant: Président: Jos. Duchaine, réélu pour un second terme; Trésorier: Léon Benoit, réélu aussi pour la deuxième année consécutive et le gérant M. E. Duplessis. Ces trois officiers supérieurs sont des sportifs dans la force du mot et des dévoués à la cause du club Molière, qui sauront remettre le nom de leur organisation en vedette.

Les anciens membres suivants deviennent directeur parmi lesquels on choisira les directeurs des différentes section: MM. A. Pelletier, A. Gratton, A. Charlebois, René Charlebois, E. Comtois, F. Beauparlant, P. King, Réal Charlebois, X. Martineau, et H.-A. Mandeville, membre honoraire.

L'entrain et la bonne camaraderie qui caractérisaient la vieille salle seront à l'ordre du jour et le gérant Duplessis, par l'organisation de nombreux concours entre les membres des sections, verra à maintenir l'esprit sportif toujours en éveil. Le président Duchaine, qui est lui-même un des forts joueurs de Crapaud, de Montréal, et membre du club Mont-Royal qui est en train de remporter la coupe dans la ligue du Nord, se propose de pousser l'entrainement des joueurs du Molière, afin de rencontrer le club Amis dans des joutes amicales. Il a du bon matériel sous la main. A. Gratton installera ses appareils de poids et haltères et commencera ses cours et son entrainement, qui le conduira à plusieurs rencontres dans le courant de l'hiver. Les perspectives sont brillantes pour la saison au Molière.

Banquet d'huitres du Excelsior-Henderson

Demain soir, samedi, 6 novembre, le club Excelsior-Henderson donnera son parti d'huitres annuel au Café Excelsior-Henderson, 2041 rue Bleury. Les membres et leurs amis sont cordialement invités. Il y aura chant, musique, etc. Portes ouvertes à 10 urs p.m.

Fournier est congédié

NEW-YORK, 5. — Jacques Fournier, qui a brillé pendant treize ans, dans les lignes majeures, vient d'obtenir son congé du club Brooklyn, à sa propre demande.

Fournier passa du club Montréal, anciennement de la ligue Internationale, aux lignes majeures.

Fournier aurait été approché pour accepter la gérance du club Boston, de la ligue Américaine.

Un match remis au 13

La partie de rugby cédulée pour demain entre le Loyola et le Royal Military College, a été reculée au 13 novembre, par suite des congés du jour de l'Action de Grâce chez les deux institutions.

Jack Adams serait vendu

TORONTO, 5. — Il est annoncé semi-officiellement que Jack Adams le fameux joueur de centre du club Saint-Patrick, qui se montrait récalcitrant cette année avec la direction des Irlandais, a été vendu au club Ottawa pour une considération monétaire seulement.

Henri Fontaine malade

QUEBEC, 5. — Henri Fontaine, sportsman local bien connu, est retenu à sa chambre pour une couple de jours par une maladie contractée ces jours-ci. Son médecin dit cependant qu'il n'y a rien de grave et que le rétablissement sera complet.

Tebbutt Shoe victorieux

TROIS-RIVIERES, 5. (De notre correspondant). — Tebbutt Shoe a remporté les honneurs du détail dans ses rencontres avec l'équipe de la compagnie Desmarais, en grenant deux parties sur trois.

CIE DESMARAIS

C. Marchand	105	146	145	396
A. Marchand	146	117	131	394
Martel	159	113	217	541
Desmarais	61	81	74	220
Guy	153	...	...	153
Lesieur	99	131	250	
	615	560	698	1773

CIE DE TEBBUTT SHOE

Perrin	110	122	93	324
Guy	103	...	...	103
Boisclair	117	106	150	373
Guy	156	147	169	472
Tebbutt	119	153	152	424
Beaupré	125	143	200	468
	611	612	750	2006

Local à l'honneur



SYLVIO MYREAULT, qui a remporté une victoire signalée hier sur Joe Cook, à Lynn, Mass., après un assaut de 10 rondes.

LE BILLARD ET L'ESCRIME AU NATIONAL

Mercredi, 10 novembre à 8.30 p.m. aura lieu, à la Palestre du National, l'ouverture officielle de la Section d'escrime. Cette soirée coincidera avec l'inauguration de la nouvelle salle d'Armes mise à la disposition des escrimeurs de l'Association.

La soirée sera sous le haut patronage de son Honneur le Maire, M. M. Martin, du Baron de Vitrolles, consul de France et de M. Bédard, président des Artisans.

Il y aura plusieurs assauts au fleuret et à l'épée par les champions du Canada. Les meilleurs escrimeurs du Mount-Royal Sword Club et du National seront également au programme.

Le public est gracieusement invité à assister à cette soirée.

MM. Hector Gauthier, Marcel Rondeau, D. Gavagan, A. Karsh, V. Morin et Mlle Raskin sont chargés de l'organisation.

LE BILLARD AU NATIONAL

La sous-commission du billard au National a décidé d'organiser un tournoi handicap entre les membres de l'Association.

Les intéressés qui désireraient y participer sont invités à donner leur nom avant le 7 novembre. Le tournoi commencera le 8 novembre pour se terminer le 24 décembre.

(Par le secrétaire, R. RACETTE).

LES HUITRES AU CERCLE S.-PIERRE

C'est ce soir qu'a lieu le grand banquet d'huitres annuel du Cercle Paroissial Saint-Pierre, 1206 rue Visitation.

Inutile de dire que tous les membres sont cordialement invités à prendre part à cette réunion où, après avoir dégusté de délicieux mollusques, —et même pendant,— on aura l'occasion de se réjouir dans une rencontre où tous se connaissent et sont heureux de se revoir.

Le comité exécutif du Cercle, présidé, comme on le sait, par M. J.-C. Vien, n'a rien négligé pour donner la plus entière satisfaction aux membres du Cercle. Il a vu à tout et ses préparations laissent entrevoir un succès complet.

Après le banquet d'huitres, il y aura, cela va sans dire, une rencontre de hockey qui ne manquera pas d'intérêt puisqu'elle réunira deux joueurs experts, MM. J.-A. Marchessault, dont la réputation est bien connue, et Armand Lacroix, qui ne le cède en rien à son adversaire. La partie sera pour deux cents points et elle promet d'être fournie en incidents.

Donc, cette fête aux huitres du Cercle Saint-Pierre devrait grouper la presque totalité des membres. C'est dire qu'elle surpassera toutes les précédentes.

A PIMLICO

Première course, 6 furlongs. 1er Olive Dexter, 112, Bourassa, 14.50, 5.10, 4.70; 2e Jenny Dean, 109, Taylor, 11.20, 7.50; 3e Handclasp, 115, Butwell, 5.40. Temps 1.14 1-5. Titina, Flying Shot, Mollie Myhill, Air Virginia, Joan Shirley, Indemnity, Wayfair, Izetta, Quadrille, Paulotta, ont aussi couru.

Deuxième course, 6 furlongs. 1er Superlette, 107, Fator, 2.70, 2.70; 2e Sandy, 103, J. Callahan, 5.60, 3.60; 3e Rolls Royce, 109, Beaurassa, 4.40. Temps 1.12. Shadow Dale, Slieve Roi, Norwester, Grierson, Bulletin, Silver Song ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. 1er Social Muse, 118, O'Donnell, 8.60, 8.10, 4.40; 2e Flippant, 118, Fields, 8.10, 4.40; 3e Overture, 118, Abel, 3.20. Temps 1.13 2-5. Tigress, Sonata, Golden Volt, Grange, Porthole, Roi des Montagnes, Miracle, Painted Lady, Bit o'Love, Blue Darter, Son o'Bartlett ont aussi couru.

Quatrième course, 1 mille 70 verges. 1er South Wind 117, iFields, $160.90, 27.80, 18.40; 2e Taps, 112, Sande, 4.00, 3.30; 3e Apostle, 115, Malben, 7.20. Temps 1.44 1-5. Crossfire, Cogwheel, Bumpkin, Floral King, Flechita, Aucilla, ont aussi couru.

Cinquième course, 1 mille et 1-16. 1er Lieutenant II, 109, Church, 11.20, 5.30, 2.70; 2e Big Blaze, 123, Sande, 4.20, 2.60; 3e Blondin, 104, Abel, 4.50. Temps 1.46. Mothers Son, Cherry Pie, ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille et 70 verges. 1er War Man, 106, Bourassa, 26.20, 10.70, 6.60; 2e Golden Rule, 116, J. Jones, 7.10, 5.60; 3e Dancing Fool, 110, Ellis, 4.70. Temps, 1.45 3-5. Tiercel, Glenster II, Star of Gold, War Lord, Apple Cross ont aussi couru.

Septième course, 1 mille et 2-16. 1er Hot Pollot, 103, Workman, 13.-30, 6.80, 4.60; 2e Nor. Breeze, 103, H. Fisher, 9.40, 5.50; 3e Lady Braxted, 104, Arnold, 6.00. Temps 2.02 3-5. Fleetwood, Speedy Prince, Tjandi, Dr. O'Mara, Kandult, Ruban Rouge, Mysterious, Delhi Boy, Norseland ont aussi couru.

MILLE C. Z. RICHARDS, qui s'est brisé une jambe en jouant au rugby à Cardiff, pays des Galles, est morte hier des suites de la commotion reçue alors.

LE CAMIRAND, DETENTEUR DE LA COUPE CAMIRAND, L'AN DERNIER, REPREND SON ANCIEN NOM: LE CANADIEN-DELORIMIER

Le J. D. Camirand qui eut un réel succès la saison dernière et qui est actuellement détenteur de la coupe J. D. Camirand qu'il obtint au cours de deux parties mémorables jouées à l'Arèna Mont-Royal l'an dernier, reprendra son ancien nom "Le Canadien-Delorimier" cette année, et représentera le quartier Delorimier.

Le Canadien-Delorimier fera partie de la nouvelle Ligue de Hockey Amateur Indépendante de Montréal, dont le programme aura lieu tous les mercredis soirs, à compter du premier décembre, à l'Arèna Mt-Royal.

MM. Lortie Lefebvre, Séguin, Gaspard Lecompte et H. Lecompte, tous anciens équipiers ont signé de nouveau cette année. A ceux-ci se sont joints MM. Albert Champagne, ancien centre du Collège St-Jean-D'Iberville, Eug. Duquette, Alfred Caron, Larue, Lapointe et Renaud.

Le Canadien-Delorimier ainsi constitué sera l'un des clubs les plus intéressants à voir à l'oeuvre dans la nouvelle Ligue. Tous les partisans du sport amateur l'an dernier connaissent la rivalité qui existait entre la "Patrie", l'Excelsior-Henderson, la Maison Durand et le Canadien (Camirand). En ce qui concerne l'Université de Montréal, point n'est besoin d'en parler longuement, car tous les sportsmen connaissent le nombre d'étoiles sorties de ses rangs. Enfin le Bordeaux-Cartierville possède une redoutable équipe et nul doute qu'il saura se tenir en très bonne posture dans la ligue.

A l'assemblée des directeurs du Canadien-Delorimier, M. Emile Lortie a été nommé Président, M. Hervé Lecompte, trésorier et M. Gaston Lecompte, secrétaire et directeur-gérant. Le Canadien compte sur ses partisans du quartier Delorimier, ainsi que ceux de la paroisse St-Jean-Berchmans, et espère les voir en grand nombre à l'ouverture officielle de la Ligue mercredi le premier décembre prochain.

Le programme de la ligue comprendra trois parties, la première commençant à 8 heures précises, et le prix d'admission à ces trois parties sera de trente-cinq sous (taxes comprises) et vingt-cinq sous seront exigés des écoliers. Le Canadien-Delorimier aura un nouvel équipement et aura probablement sa première pratique à l'Arèna Mont-Royal le 14 novembre. Une souscription est faite en ce moment afin d'aider à ce club, dans le quartier Delorimier et ce dernier remercie les généreux donateurs qui sont déjà inscrits sur la liste. Cette dernière sera publié la dernière semaine de novembre.

L'UNIVERSITE DU NOUVEAU-BRUNSWICK BAT MOUNT ALLISON

Fredericton, N.B., 5.—L'université du N.-B. a obtenu une décision sur l'université de Mount Allison, hier, en gagnant la finale d'une série de rugby pour le championnat de la section ouest de la ligue Intercollégiale des Provinces Maritimes. Le score a été de 3 à 0 et les points furent accordés sur une pénalité (penalty shot) lorsque l'arbitre Egbert Cass accorda un libre "kick" à l'université du Nouveau-Brunswick devant la persistance d'un des joueurs du Mount Allison à tenir sur un "down". Les vainqueurs ont joué une partie désappointante, qui ne peut être excusée par la température, qui fut bien meilleure qu'on ne s'y attendait. La joute donna surtout lieu à une bataille entre les deux lignes d'avants. Au cours du match, McLenahan, porte-couleur de l'université du N.-B porta un vigoureux moulinet à un des partisans du Mount Allison qui l'importunait depuis le commencement de la partie. Il y eut alors mêlée générale et, comme il n'y avait qu'un policier sur le terrain, le calme ne fut pas rétabli avant cinq minutes.

A LATONIA

Première course, 6 furlongs.— 1er. Imiman-polis 107 Dubois 4.60; 2.60; 2.20; 2e Agnes Call 94 D. Smith 9.-80; 3.60. 3e Ada Blackjack 104 Craver 3.60. Temps 1.19. Nettle Sweep; Peggy Bledsoe; Lupine ont aussi couru.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs.— 1. Crooked Work 101 Dubois 5.80; 3.60; 2.80. 2e Joy of Life 111 G. Johnson 5.80; 3.20. 3e Upstait; 112 Connelly 3.20. Temps 1.12 3-5. Dianova; Col. Zinthon; Pretty Run; oFriendlike; Margaret D; Lake Erie; oDetroit; oTurk Time; Stormswept ont aussi couru. oEld.

Troisième course, 6 furlongs— 1. Ritter 101 Dubois 7.60; 4.20; 3.40. 2e Disciple 103 D. Smith 5.60; 4.00. 3e Omnia 95 Watson 4.20. Temps 1.-18. Estin; Ethel K; Hats Up; Gilmore; Gaffney ont aussi couru.

Quatrième course, 1 1-16 mille: 1. Lawless 105 Benham 34.60; 16.80; 7.20. 2e Little Blaze 99 Barnett 5.-60; 3.40. 3e Mac O Boy 110 Watson 3.20. Temps 1.56. Ho Horry; Dingo; Barrister; Longchamps ont aussi couru.

Cinquième course, un mille— 1er. Peekaboo 99 Craver 10.60; 3.40. 2e Devon 100 Lynch 2.80. 3e Kyrock 100 Canfield. Temps 1.46 2-5. Cologomer; Ballot Crush ont aussi couru.

Sixième course, 6 furlongs. 1er But Sus 102 Watson 14.20; 6.20; 5.60. 2e Dark Angel 104 Dale 6.40; 4.20. 3e Master Sweep 109 Connelly 7.60. Temps 1.19 4-5. Fickle; oHuquince; oJimmie Shannon; Peacemaker; Grey Face; oArabella; Golden Fringe; Peggy Cook ont aussi couru.

Septième course 1 1-16 mille: 1er. Norseman 99 McElroy 7.60; 3.20; 2.-40. 2e Allaire 97 Pichon 4.60; 3.60. 3e Speck Beauty 102 Dubois 3.60. Temps 1.57. Equinox; Sporty McGee; Quience ont aussi couru.

LE TENNIS

PRIX AUX VAINQUEURS

La saison de tennis étant terminée, il faut distribuer aux vainqueurs les prix qui leur appartiennent. Pour ajouter plus d'éclat à cette cérémonie, cette année, l'Association des clubs de Tennis du Parc Lafontaine donnera une grande fête qui aura lieu le mercredi, 10 novembre, à l'Hôtel Place Viger. Cette fête sera sous le patronage de M. Pécovin Léon Trépanier et de madame Trépanier. L'appel des vainqueurs et la distribution des coupes et des prix aura lieu durant le réveillon, à 11 heures.

Déjà un grand nombre de billets ont été vendus. Il est de l'intérêt de tous les membres, de même que de ceux qui s'intéressent au jeu de tennis de retenir des billets pour cette réunion qui ne manquera pas de faire marque dans les annales du tennis à Montréal.

Les membres de tous les clubs de l'association et leurs amis sont priés de prendre note que les billets sont en vente chez Ed. Archambault, rue Ste-Catherine Est, et en outre par les directeurs des divers clubs de tennis.

Ligue de Hockey Amateur

Une ligue de Hockey amateur est à s'organiser en vue de la prochaine saison; elle sera connue sous le nom de "Ligue Amateur Montréal, Inc." devant jouer ses parties à l'Arèna Mont-Royal.

Tous les clubs amateurs de la ville qui désirent faire partie de cette ligue sont priés de communiquer avec M. A. Rollin, 1676 d'Orlimier, Est 2346-W au plus tôt possible, afin de compléter la cédule pour la prochaine saison.

Les gérants des clubs suivants sont particulièrement invités de se mettre en communication immédiate avec M. A. Rollin: St-Jean-Berchmans, Longueuil All Star, Paquin-Wilbrod, Athlétique, Rapide, St-Henri Amateur.

Il y aura assemblée lundi soir prochain au No. 1676 Delorimier, et tous les gérants des clubs mentionnés sont priés d'être présents.

MIKE VASQUEZ, de El Paso, champion poids plume du Mexique a défait Phil O'Dowd dans un assaut de 10 rondes.

BILLY MURPHY, de Lowell, a remporté la victoire sur Andy Chaney par un K. O. technique hier soir, à la troisième ronde.

FORUM UPTOWN 9112

PATINAGE

Dimanche après-midi
3 à 5.30 heures
Dames.....25 cents
Messieurs.....50 cents
Taxes comprises

214-2

Ligue Saint-Henri (C)

Le St-Lawrence Laundry a gagné deux parties sur trois avec le E. Pinard. Résultats en détail:

E. PINARD

Léon	163	175	136	474
Guérette	116	138	110	364
Ouimet	162	170	257	490
Beaupré	130	190	110	430
Tessier	148	171	148	467
	720	854	665	2225

ST-LAWRENCE LAUNDRY

Dionne	165	118	152	435
LaRose	99	117	141	357
Glackmayer	182	136	136	455
Petrie	133	121	134	388
Laurin	163	147	133	443
	743	684	696	2123

Le club St-Lawrence Laundry est le champion de la première série, 2ème E. Pinard, 3ème C. A. Beauchamp, 4ème St-Jacques, 5ème Corbeil Limitée, 6ème Phenix Cheese.

Les honneurs sont comme suit: plus haute partie simple, M. W. Beaupré du Pinard, avec trois parties les plus élevées, M. R. Ouimet, du E. Pinard, 499.

MORRIS'S SLOE GIN $3.25 la bouteille

DOCTORS' SPECIAL le Whisky à la saveur d'avant-guerre.



PRATIQUES PARTOUT

CARDIGANS EN LAINE ET ALPAGA PUR, NON TEINT, POUR HOMMES.

Nous avons juste soixante-trois de ces merveilleux cardigans chauds, durables, de bonne apparence, pour hommes. Ils sont avec quatre poches et les tailles varient de 36 à 42; dans les couleurs — fauve clair, brun et gris.

Marqués, pour vente rapide, à

$12.50

Le MAGASIN JAEGER OPERE PAR MILTON'S LIMITED

326, rue Ste-Catherine ouest

Cette Signature

W. H. Gilbey

Est Synonyme de

LA PLUS HAUTE QUALITE
LA PLUS FINE QUALITE
et LA PLUS GRANDE VALEUR

en Vins et Liqueurs

Les Marques Gilbey garanties suivantes sont importées et vendues par tous les Magasins de la Commission des Liqueurs.

PORTO "INVALID" de GILBEY (Importé d'Oporto)

Une pure vendange légère de Vin d'Oporto. $1.90 la bouteille de 1 pinte.

SHERRY "INVALID" de GILBEY (Importé d'Espagne)

Un sherry assez sec, savoureux. $1.75 la bouteille de 1 pinte.

LONDON DRY GIN de GILBEY (Importé de Londres)

Le plus fin London Dry importé — $3.20 la bout. de 26 onces; $4.75 la bout. de 40 onces.

GIN "OLD TOM" de GILBEY (Importé de Londres)

Le plus fin "Old Tom" importé. $3.10 la bout. de 1 pinte.

"SPEY ROYAL" de GILBEY (Importé d'Ecosse)

Le Whiskey Ecossais le plus vieux et le plus choisi — $3.50 la bout. de 26 onces. $5.25 la bout. de 40 onces.

Si vous envoyez à notre Bureau Canadien une capsule de l'une quelconque de nos bouteilles, nous vous enverrons une de nos chaines à clefs "Spey Royal", plaquée argent, avec Médaillon pour y inscrire le nom du possesseur. Adresse:

610, C.P.R. BLDG, TORONTO 2, ONT.

LA DETTE DE LA FRANCE A L'ONCLE SAM

Propositions du député socialiste de la Loire. — Nouvelles bases.

UNE REDUCTION

PARIS, 4. — M. Albert Sérol, député socialiste de la Loire, a pris l'initiative d'un projet de résolution ayant pour objet la reprise sur de nouvelles bases des négociations avec les Etats-Unis pour arriver à la libération immédiate de la France.

Par cette proposition, le gouvernement est invité:

1. A reprendre sur de nouvelles bases avec les Etats-Unis des négociations tendant au règlement de la dette de la France et au remboursement dans un court délai;

2. A ne traiter que moyennant une réduction importante justifiée tant par les circonstances déjà invoquées que par une libération immédiate;

3. A émettre un emprunt dont le produit sera affecté au remboursement de la créance des Etats-Unis, et dont les souscriptions devront être effectuées en devises et valeurs étrangères;

4. A poursuivre les pourparlers, déjà entamés, pour la commercialisation des obligations émises en exécution du plan Dawes, étant entendu que le produit de l'opération sera affecté au remboursement des dettes interalliées.

Maux de tête provenant de légers Rhumes.

Les Pastilles Laxatives BROMO QUININE soulagent le mal de tête en enrayant le rhume. Un remède sûr et éprouvé. La boîte porte la signature de E. W. Grove 30c. Préparées au Canada. 3

JOUR D'ACTIONS DE GRACES AU VIEUX QUEBEC

La Vieille Capitale avec son atmosphère religieuse est particulièrement l'endroit voulu pour y passer le Jour d'Actions de Grâces. De plus, elle offre aux visiteurs des attractions qui ne manquent pas de plaire. La superbe vue de la Terrasse Dufferin et de la Citadelle; l'histoire de ses rues étroits, tortueuses; les vieilles bâtisses qui vous reportent aux jours d'antan, tout en un mot a un charme particulier dans ce Vieux Québec.

Nombreux seront ceux qui iront passer la fin de semaine du Jour d'Actions de Grâces dans cette cité aux scènes et aux souvenirs glorieux et la route fluviale vous en permet l'accès facile.

Le voyage par eau en ce temps de l'année est en lui-même une excursion de santé. Les vapeurs avec leurs vastes ponts, leurs salles de repos confortables, leurs cabines chauffées à la vapeur quittent le quai Victoria à 7.30 p.m., arrivant à Québec à 7 heures le lendemain matin. A l'occasion du Jours d'Actions de Grâces, la Canada Steamship Lines Limited vous offre un taux spécial de $10.50, aller et retour, y compris le dîner et la cabine dans les deux directions; ces billets sont bons pour partir le vendredi ou le samedi, retour le lundi soir. Pour réserver vos billets, prière de s'adresser aux bureaux de la compagnie 9 Carré Victoria, Main 4710, ou aux hôtels Windsor, Uptown, 4740, ou Mont-Royal, Uptown 7545.

214-2

Clôture du VIIème centenaire des fêtes de Saint-François

TROIS-RIVIERES, 5 (Du correspondant de la "Patrie").—Les fêtes pour célébrer le septième centenaire de la glorieuse mort de S.-François d'Assise se sont brillamment clôturées hier soir par une conférence de M. L.-D. Durand. M. Arthur Déliveau, président de la Société d'Histoire Régionale, occupait le fauteuil. La salle de l'hôtel de ville était remplie.

Me L.-D. Durand, avocat de notre ville, a parlé des vestiges franciscains dans la région trifluvienne. Dans un style plein de chaleur et de coloris le conférencier illustra la poétique figure des premiers récollets ainsi que l'épopée incomparable qu'ils écrivirent au prix d'un martyre quotidien, lequel était souvent terminé par l'effusion brutale de tout leur sang.

Feu Mme F. Lalonde

Saint-Polycarpe, Soulanges, 5.—(Service spécial).—Les funérailles de Mme Fabien Lalonde, morte à l'âge de 67 ans, ont eu lieu, hier, à l'église paroissiale. Le service a été chanté par M. l'abbé Elie Auclair, assisté de MM. les abbés F.-X. Tisseur et A. Patenaude, remplissant les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. Fabien Lalonde, époux de la défunte; M. W. Lalonde, son fils, Mme J. Poulin, Mme veuve Henri Villeneuve, et Mlle B. Lalonde, ses filles; Mme W. Lalonde, sa bru; M. J. Poulin, son gendre; MM. et Mmes D. Lalonde, C. Thérien, Georges Constant, E. Aubry, Mme J. Perreault, Mme veuve J. Constant, Mme veuve A. Denis, ses beaux-frères et belles-soeurs; M. W. Constant, M. O. Constant et Mme O. Constant, MM. et Mmes A. Goyette, A. Berthiaume, H. Constant, J.-A. Constant, M. F. Constant, M. C.-A. Boileau, Mme A. Denis, Mme W. Lefebvre, Mlles E. Constant, Y. Poulin, R. Constant, I. Constant et Mme O. Boileau, ses neveux et nièces; MM. et Mmes A. Hamelin, A. Marleau et Mme A. Denis, ses cousins; M. et Mme E. Dutrisac, M. R. Duimet, N.P., le docteur J.-O. Lortie, M.P.P., M. Donat Levac, N.P., MM. et Mmes G. Marcoux, O. Bourbonnais, J. Hamelin, Mme veuve A. Lanthier, Mme veuve A. Lalonde.

LES OUVRIERS SONT CONTRE LE TRAMWAY A UN SEUL EMPLOYE

Le nouveau système augmente la congestion et les risques, disent-ils.

Les ouvriers syndiqués de Montréal sont opposés aux tramways conduits par un seul homme. C'est ce qu'ils viennent de dire, hier soir, lors de l'assemblée du congrès des métiers et du travail, par la bouche de leur comité exécutif qui a adopté une résolution s'opposant énergiquement à ce nouveau genre de tramways et approuvant la résolution de protestation de l'union des employés de tramways.

Le rapport, qui a été adopté par le comité exécutif, après une longue discussion, dit en partie qu'après avoir suivi de près le fonctionnement des nouveaux tramways à un seul conducteur, il s'est rendu compte que les avantages promis au public voyageur n'existent pas et qu'au contraire ces tramways sont tout au désavantage de ce public.

Le comité explique ensuite que trois facteurs sont essentiels au bon fonctionnement d'un service de transport des citoyens d'une même ville, surtout d'une ville de l'importance de Montréal. Il s'agit d'abord d'éliminer la congestion des rues; deuxièmement, d'assurer la sécurité des voyageurs; troisièmement, de diminuer les responsabilités de ceux qui sont directement chargés de voir au transport des voyageurs.

Après avoir surveillé le nouveau service de tramways depuis un mois, le comité dit qu'il s'est rendu compte que le système de faire payer les gens en entrant dans le tramway est la cause directe de la congestion des tramways et des passagers dans les rues. Quant au deuxième facteur, le nouveau tramway à un seul employé n'assure pas plus de sécurité pour les voyageurs. Et, enfin, par le fait même qu'un seul employé doit voir à percevoir les billets et à conduire le tramway, loin de diminuer ses responsabilités les augmente, car c'est mettre sur les épaules d'un seul homme le travail qui, autrefois, était accompli par deux. C'est donc augmenter les risques, non seulement de celui qui prend le tramaway, mais encore du piéton et des automobilistes.

Le comité conclut que l'introduction du nouveau tramway à un seul conducteur a pour tendance de causer des ennuis aux citoyens et d'augmenter les dangers qu'il court. Le comité s'oppose donc à ce que l'on continue de se servir de ces nouveaux tramways.

Au cours de la discussion tous les délégués des unions ouvrières de Montréal se sont montrés opposés au tramway à un seul homme.

M. Henri Champagne, de l'union des employés de tramways, a dit que par suite de l'abolition du percepteur de billets à l'arrière, il n'y a plus personne pour voir à aider les vieillards, les infirmes et les enfants à monter ou à descendre du tramway et que cela occasionne des retards sérieux et des ennuis pour les voyageurs.

Le délégué Arcand, de l'union des charpentiers, le délégué Lemieux, le délégué Capello et le délégué Long, de l'union des machinistes, ont demandé que l'on ait recours à des mesures plus énergiques pour faire abolir ces tramways à un seul homme et que les ouvriers envoient une délégation à l'hôtel de ville et à la compagnie des tramways.

Le délégué Long a fait remarquer que le maire Martin devrait s'opposer plus énergiquement à ces tramways.

Le propriétaire de ce cheval est responsable

Le propriétaire d'un animal est responsable des dommages que cet animal cause, soit qu'il soit sous sa garde ou sous celle de ses domestiques, soit qu'il soit égaré ou échappé, à moins de prouver que cet accident est dû à un cas fortuit, à une force majeure ou à l'imprudence de la victime. Ce principe du Code civil a été appliqué par l'honorable juge Archer en condamnant Joseph Desrosiers à payer $878.50 de dommages à O. Hamel, dont l'épouse avait été grièvement blessée par un cheval et une voiture appartenant à Desrosiers. Madame Hamel traversait le 3 août 1925 un terrain vacant avec sa mère entre les rues Rose de Lima et Greene lorsqu'elle fut blessée par le cheval de Desrosiers qui avait pris le mors aux dents.

Il fut expliqué au cours du procès que la voiture et le cheval étaient sous la garde de Paul-E. Motin, un employé de Desrosiers qui avait attaché un poids pour empêcher le cheval de se sauver. Lorsqu'il revint il détacha ce poids et s'apprêtait à monter dans la voiture, lorsque des gamins jetèrent des pierres à l'animal qui prit peur et renversa madame Hamel dans sa course.

Le juge a décidé que le propriétaire était responsable.

Le gouvernement italien abolit ces impôts

L'Office Italien de Tourisme, organe semi officiel du Gouvernement Italien, a fait savoir à ses représentants au Canada, les "Voyages Hone", que le Gouvernement vient d'abolir toutes les taxes qui étaient jusqu'à dates prélevées aux hôtels, ce qui signifie pour les voyageurs, une réduction de 4 à 15 pour cent.

C'est là l'une des nombreuses mesures qui ont été mises en vigueur, afin d'attirer un plus grand nombre de touristes vers l'Italie.

Heure de Garde

Les associées de l'"Heure de Garde de la Sainte-Vierge" sont priées de se rendre demain à l'heure indiquée pour la récitation de l'Office, au lieu ordinaire des réunions: couvent des religieuses missionnaires de l'Immaculée-Conception, chemin Sainte-Catherine. Un reliquaire contenant un morceau du voile de la Sainte-Vierge sera exposé à la vénération des fidèles pendant toute la journée.

Préparatifs d'élection en Angleterre

LONDRES, 5. — On commence déjà les préparatifs de la prochaine élection générale et l'on s'attend qu'à la fin de la grève des mineurs une campagne énergique soit lancée pour exposer le point de vue libéral vis-à-vis de l'attitude du gouvernement à l'égard des mineurs. Les succès socialistes aux récentes élections municipales causent quelque appréhension. Le parti libéral vient de perdre son whip en chef, sir Godfrey Collins qui a remis sa démission à lord Oxford qui l'avait nommé il y a deux ans.

Il y aura caucus du parti libéral lundi prochain. Il est probable que sir Robert Hutchison sera nommé whip en chef libéral.

Le parti conservateur a un nouveau whip en chef: M. J. C. C. Davidson, secrétaire de l'Amirauté.

Convocations et Réunions

ECOLE DES HAUTES-ETUDES

Les cours libres donnés à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, aujourd'hui, sont les suivants:

Comptabilité: 7 heures et 8 heures.
Français commercial: 7 heures et 8 heures.
Assurances: 8 heures.
Italien: 8 heures.
Allemand: 8 heures.

AU PARLEMENT-ECOLE

Ce soir, à huit heures, ouverture officielle du parlement-école, dans la salle du conseil Lafontaine, rue Sherbrooke est.

CHEZ LES TYPOGRAPHES

Samedi, le 6 novembre courant, à 7 h. 30 du soir dans la salle de l'union des cordonniers, No 729A Est, rue Ste-Catherine, assemblée mensuelle de l'Union Typographique Jacques-Cartier, No 145.

La Fête de l'Armistice à l'Hôtel des Postes

Le directeur des Postes, de Montréal, informe le public que, lundi, le 8 novembre, Fête de l'Armistice, l'hôtel des postes sera fermé, à l'exception du comptoir des timbres, qui sera ouvert de 8.00 à 10.00 a.m., dans l'intérêt du public.

Les locataires auront accès à leurs casiers jusqu'à 6 heures p.m.

Les facteurs ne feront pas la distribution du courrier ce jour-là, et les objets mis à la poste seront expédiés aux heures ordinaires.

On fera la levée des boîtes à lettres à 8.00 a.m., midi, 4.00 et 8.00 p.m.

La succursale "B" sera ouverte de 9.00 à 11.00 a.m.

Pour obvier à l'inconvénient du chômage prolongé, le bureau de poste, de même que les succursales seront ouverts le samedi après-midi, 6 novembre, et il y aura distribution par facteurs, ce même après-midi.

Le congrès des coiffeurs en 1927

Vingt-cinq des principaux coiffeurs de Montréal prendront un train spécial de Montréal, le 30 janvier prochain pour se rendre à un grand congrès de la National Hairdressers' Association of Canada qui sera tenu à Toronto le 31 janvier et les 1, 2 et 3 février.

M. J.-M. Perron qui s'occupe des membres de Montréal, a dit que ces derniers étaient préparés pour donner des démonstrations au congrès de Toronto. Les étrangers verront alors ce qui se porte à Montréal et ce qui se portera. Il y aura spécialement un tableau de Punde et Boehm intitulé "Eliza Comes vient à la ville". On montrera quels changements on peut faire à une tête en y donnant les soins voulus.

Une expédition de chasse en Nouvelle-Ecosse

Après une expédition de chasse dans les forêts de la Nouvelle-Ecosse pour le compte du Musée de l'Etat de l'Ohio, James-W. Stuber, rédacteur sportif et membre de la Société d'archéologie et d'histoire de Columbus, Ohio, est arrivé à Montréal, hier, et il a fait le récit de son voyage au bureau de tourisme du Pacifique Canadien en disant qu'il avait été couronné du plus grand succès. Il a eu le bonheur de tuer le plus gros orignal qui ait jamais été abattu dans les bois de la Nouvelle-Ecosse et qui sera exposé au musée de l'Ohio.

L'auteur de "Rose-Marie", à Montréal

M. Rudolph Friml, le compositeur célèbre à qui l'on doit la comédie musicale "Rose-Marie", aujourd'hui connue dans le monde entier, est l'hôte de M. et Mme John B Chorney, à l'hôtel Mont-Royal. M. Friml vient de passer une dizaine de jours au Lac Placid où il a mis la dernière main à la musique de sa prochaine oeuvre, "Wild Rose". Appelé hier à New-York, il reviendra à Montréal dimanche matin.

FUT SOULAGEE DE SA DYSPEPSIE

Mme Clarence Sealy, Bathurst, N.-B., écrit:—

"J'ai souffert longtemps de la dyspepsie. J'ai essayé pastilles et remèdes de toutes sortes sans résultat avant que de commencer à me servir de

BURDOCK BLOOD BITTERS

Après en avoir pris deux bouteilles, je suis bien aise de déclarer que je pris beaucoup de mieux et que je puis maintenant manger presque n'importe quel aliment sans avoir à en souffrir dans la suite".

Depuis les derniers 48 ans, B.B.B. est préparé exclusivement par The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

HOUDINI INHUME A LONG ISLAND, APRES TROIS CEREMONIES

La bière du fameux magicien est demeurée ouverte trois heures durant.

NEW-YORK, 5. (Presse associée). — Harry Houdini, le plus fameux magicien des temps modernes a été inhumé dans le cimetière Machpelah, à Long Island, après la célébration d'un service funèbre impressionnant aux quartiers-généraux des Elks.

La tête du magicien dans sa tombe repose sur un oreiller rempli de lettres qu'écrivait la mère d'Houdini au magicien.

L'épouse du défunt était présente à l'inhumation, de même que son frère Théodore Harden, que l'on dit connaître le secret d'Houdini, ainsi que Nat Weiss et Gladys Houdini.

Avant que le fossoyeur ne couvrit la tombe, la foule jeta des roses sur le cercueil. Durant trois heures avant l'inhumation, la bière d'Houdini était restée ouverte et chacun avait pu contempler une dernière fois le magistral magicien.

Le rabbin qui prononça les dernières prières déclara que Houdini avait été un fils respectueux, un mari loyal, un frère aimant. Il aurait pu dire qu'il avait des pouvoirs occultes. Au contraire, il déclara la vérité et se fit le démasqueur de ceux qui voulaient tromper la foule, dit aussi le rabbin. Des franc-maçons, des magiciens et des acteurs de vaudeville assistèrent à la cérémonie funèbre qui fut triple, à cause de ces trois ordres.

Le crâne fracturé par une automobile

Roger McAuley, un enfant de cinq ans, demeurant au no 809 rue Notre-Dame est, a eu la base du crâne fracturée lorsqu'il a été renversé par une automobile rue Notre-Dame est entre les rues Plessis et Panet. L'accident a eu lieu hier après-midi vers une heure et trente alors que l'enfant traversait la rue en courant. Le petit McAuley a été transporté à l'hôpital Sainte-Justine où on dit que son état est très critique. M. J. Duhamel, 339 avenue Harvard, conduisait l'automobile.

AU C. N. R.

On annonce aux quartiers généraux du Chemin de fer national du Canada à Montréal que M G. N. Goad, surintendant du réseau à Capréol, Ont. a été appelé aux bureaux chefs, à Montréal. Son successeur à Capréol est M. J. J. Napier. Ce dernier est remplacé comme surintendant de la division de Hornepayne par M. C. L. Harris.

On annonce aussi la nomination de M. J. A. Murphy au poste d'assistant surintendant général à Toronto.

LA RENOMMEE MONDIALE du YOUNG'S Médaille d'Or MOUNTAIN DEW Scotch Whisky s'est accrue énormément par tout l'univers



VOICI POURQUOI:

Le public apprécie sa maturité, sa qualité et sa caractéristique uniforme qui le rendent hors pair.

Prix: $3.50 la bouteille.

"Il n'est pas de plus fin whisky fabriqué."

Toujours de l'avant depuis 1797.

Bouteille de 40 oz. $5.25.

LA COMPAGNIE AVAIT LE DROIT DE METTRE A PIED CET EMPLOYE

Un jugement intéressant de la Cour de l'Echiquier pour les compagnies de chemins de fer.

OTTAWA, 5. — (Spécial à la "Patrie").—La cour de l'Echiquier du Canada, vient de rendre son jugement dans la cause de T. Vaillancourt contre l'Intercolonial et le Canadien National, en renvoyant la demande du plaignant qui réclamait de la compagnie $13,630 pour renvoi prétendu injuste et illégal. Cette cause était d'un grand intérêt pour tous les employés de chemins de fer du pays.

D'après la preuve faite en cour le demandeur était ingénieur sur la liste des substituts à Rivière-du-Loup, en septembre 1920. Le 11 septembre 1920 il fut appelé d'urgence pour prendre la direction d'une locomotive. Il ne répondit pas immédiatement. Son contremaître lui téléphona une seconde fois et ce n'est qu'après une vingtaine de minutes que le demandeur se présenta à son poste. Dans l'intervalle un autre mécanicien avait été appelé et avait pris charge de la locomotive. A son arrivée, le demandeur après une altercation avec son chef, fut suspendu de ses fonctions par le contremaître des locomotives qui prétendit que l'ingénieur était sous l'influence de liqueurs enivrantes et avait fait preuve d'insubordination.

En rendant son jugement, l'hon. juge Audette dit que l'insubordination et l'usage de liqueurs enivrantes contrairement aux règlements de la compagnie, ce que niait le demandeur, avaient été prouvés. Les deux sont défendues par les règlements "et s'ils ne l'étaient pas, ils devraient être une cause justifiable de renvoi", dit le jugement qui ajoute: "La conduite d'un chemin de fer et la boisson, comme l'Est et l'Ouest dans le pième de Kipling, sont deux choses qui ne peuvent se rencontrer, si nous voulons que les trains soient administrés avec sécurité. Il faut accepter et encourager l'autorité de l'administration du chemin de fer, sans elle serait détruit le contrôle qui a pour objet de protéger le public et la vie des voyageurs. Tous les employés doivent loyauté et obéissance à leurs officiers supérieurs agissant en vertu de leurs devoirs et de leur mandat."

TOKIO, 5. — La police de Tokio a arrêté, hier, Mitsusaoro Kadoguchi, un radical, pour avoir tenté de mettre le feu à l'ambassade anglaise, récemment.

UN CURIEUX TESTAMENT

Il lègue par plaisanterie pour $2.000.000 de parts à des ministres.

EST-IL ANNULE?

TORONTO, 5.—Si l'on en croit le "Star" et le "Telegram", M. Charles Vance Millar, avocat et sportsman bien connu de Toronto, serait mort, laissant un "testament pour rire", léguant des titres de brasseries à des ministres méthodistes, des titres de l' "Ontario Jockey Club" à des ennemis des courses et stipulant qu'au bout de neuf ans, les revenus de la succession soient versés aux parents de la plus nombreuse famille de la province. M. Millar laisserait d'un à deux millions de dollars.

Le testament porterait la date de 1921. Plusieurs amis de M. Millar croient qu'il a été rédigé par plaisanterie et qu'il est annulé par un document subséquent. C'est l'opinion générale, mais il se peut que M. Millar ait oublié de faire un testament postérieur, vu qu'il a déclaré à des amis un peu avant sa mort qu'il avait l'intention de faire son testament sous peu.

La valeur des parts de l' "Ontario Jockey Club" laissée à M. W.-E. Raney, ancien procureur général de l'Ontario, au révérend Ben Spence, de la société de tempérance, et à l'hon. N.-W. Rowell, c.r., tous ennemis déclarés des courses, serait de $25,000. Le testament les oblige à garder les valeurs pendant trois ans et à en retirer les dividendes.

Les legs des titres O'Keefe, une compagnie de boissons, à sept ministres méthodistes de Toronto, vaudrait $750,000. Pour garder les actions, il leur faudra retirer les dividendes sur les actions et voter dans l'administration de la compagnie. Une annexe dit que le légataire "veut voir si leur avarice est plus grande que leurs principes".

M. Millar laisserait $10,000 à un prêtre catholique pour faire dire des messes pour le repos de l'âme d'un "citoyen éminent" qui en aura toujours besoin où qu'il soit. Il aurait fait don d'une somme égale à un rival en affaires en compensation d'un marché qui ne fut pas à son avantage.

PARIS, 5. — Le parlement français a été convoqué pour le 12 novembre courant, par le conseil des ministres.

LE FEU CHASSE 12 FAMILLES DE CHEZ-ELLES A WESTMOUNT

Ce sont les locataires des appartements Melville. — Deux pompiers asphyxiés.

Les appartements Melville, 225 avenue Melville, à Westmount, ont été fort endommagés par un incendie qui fut découvert hier après-midi, à 4 h. Sur les 37 appartements que contient cette maison de rapport, 12 familles ne purent réintégrer leurs foyers. De plus, au cours de la lutte d'intervention, deux pompiers furent légèrement asphyxiés. Ils sont attachés au service de Westmount et répondent aux noms de Edward Samson et M. Massé. Le premier a été transporté à l'hôpital Western qu'il quitta après traitement, et Massé put revenir sur les lieux de l'incendie.

Les locataires, dont les appartements ne sont plus habitables sont: Mme E. Clément; M. L. Yack, M. Otiffe; J.-J. Albert Friendship; M. C.-E. Carson; M. Armstrong; Stewart; Mlle Simms; Lalanne; M. Pike.

L'incendie, qui est de cause inconnue, prit naissance entre les planchers de l'étage supérieur. Lorsque les pompiers de Westmount intervinrent, les flammes avaient déjà fait des progrès et le troisième palier, du même que le plafond du second étage, étaient embrasés. Le chef du service de Westmount, M. Wren, déclare qu'il ne peut déterminer la cause de cet incendie. Les dommages sont couverts par les assurances.

L'hon. Charles Dunning et M. Forke en route pour Ottawa

WINNIPEG, 5. — L'Hon. Charles Dunning, ministre des Chemins de Fer et l'Hon. Robert Forke, ministre de l'Immigration, deux ministres de l'Ouest dans le gouvernement MacKenzie-King, sont passés par Winnipeg, hier, en route pour Ottawa. Ils ont refusé de se laisser interviewer.

The EMBASSY WHISKEY LIQUEUR SPECIALEMENT VIEILLI

Très Vieux—Qualité Exceptionnelle

POUR CEUX QUI SAVENT DISCERNER

LA BOUTEILLE de 26 onces $3.35

LA BOUTEILLE de 40 onces $5.00



En pleine Maturité!

L'AGE a donné à cette bonne vieille bière une saveur, une maturité qui la rend tout simplement incomparable.

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille.



DAWES

BLACK HORSE

BIERE ET PORTER

ON FETE LE 25E ANNIVERSAIRE DE "LA SAUVEGARDE" ET LE SOIXANTE-QUINZIEME ANNIVERSAIRE DE TROIS FONDATEURS

Un grand banquet à l'hôtel Windsor. — L'hon. Narcisse Pérodeau, M. G.-N. Ducharme et Sir Hormidas Laporte sont honorés.

NOMBREUX DISCOURS

La salle Windsor de l'hôtel du même nom était remplie d'une société d'élite hier soir. Il y avait là, à la table d'honneur sur toute la longueur de la salle les sommités du Canada Français Les personnages en vue étaient tellement nombreux qu'on avait dû placer des juges, des honorables, des sénateurs mêmes aux tables avoisinant la table d'honneur, et nous vîmes l'hon. juge Wilson, de la Cour Criminelle, debout dans le hall.

La raison de cette réunion d'hommes distingués, résidait dans le fait que La Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie célébrait son 25e anniversaire de fondation (1902-1926) et en même temps le soixante-quinzième anniversaire de naissance de son président, M. G.-N. Ducharme, de son vice-président Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec; et de l'un de ses directeurs, l'hon Sir Hormidas Laporte, conseiller privé de Sa Majesté.

M. Pierre Beullac c.r. présidait le banquet.

Après la santé du roi présentée par le président, le sénateur J.-P.-B. Casgrain répondit à la santé du Canada. Le sénateur était en verve. Il parla brièvement, mais fit rire son auditoire. Comme il glissait sur le terrain politique, fort aimablement d'ailleurs, mais lançant tout de même une petite chiquenaude à ses adversaires parlementaires, deux convives lui dirent tour à tour:

—Pas de politique!

Ce que voyant le sénateur déclara plaisamment:

— Oh! en un certain sens, je suis un vieux conservateur, vous savez!

Rires et applaudissements.

L'hon. L.-A David répondit à la santé de la province:

— Je suis venu avec plaisir, dit-il, fêter ceux qui en 1902 fondaient notre institution nationale, La Sauvegarde. Je constate que les prévisions de ses fondateurs se sont pleinement réalisées. Aussi nos compatriotes peuvent-ils être fiers du succès de quelques-uns des nôtres.

En terminant, le secrétaire provincial cita les heureux jubilaires en exemple à tous les canadiens-français. Au nom de la province, il leur souhaita une longue vie afin qu'ils puissent être témoins des succès futurs de leur oeuvre.

M. EDOUARD MONTPETIT

Jusqu'ici les discours avaient été très brefs. Mais on en arrivait à la santé de La Sauvegarde que proposa M. Edouard Montpetit. Selui-ci s'étendit plus que les autres sur son sujet:

— J'ai accepté, dit-il, avec plaisir, l'honneur que l'on m'a fait, car je constate que La Sauvegarde est une institution qui peut être considérée véritablement et profondément nationale. Ne voit-on pas d'ailleurs à la table d'honneur les représentants du sénat, de nos gouvernements provincial et fédéral, de nos professions, du commerce et de l'industrie. Toute notre nation semble se pencher sur cette page de notre histoire économique qui vient d'être écrite.

M. Montpetit évoqua alors le passé. Il rappela que cette race des francs qui avait été délaissée et abandonnée sur cette terre d'Amérique était considérée comme un peuple manquant de toute initiative. Aussi n'est-ce pas avec fierté que le peuple canadien-français a été le grand collaborateur du succès remporté par La Sauvegarde Notre peuple a enfin retrouvé sa force et notre pays s'est élevé à la position de premier pays au monde pour le commerce d'exportation par tête, et a conquis la huitième place dans le commerce universel.

M. Montpetit souligna ensuite l'importance des compagnies d'assurances pour un pays et sa prospérité. Le peuple canadien-français a compris l'importance de telles institutions et il accordé son encouragement à tous ceux qui font oeuvre nationale.

M. Montpetit souhaita ensuite l'union de toutes nos institutions.

SIR LOMER GOUIN

C'est Sir Lomer Gouin qui présenta les souhaits aux trois jubilaires. Il le fit brièvement.

Sir Lomer rappela à l'auditoire le souvenir de M. Bonhomme qui fut l'inspirateur de l'idée de La Sauvegarde, et l'aide merveilleuse qu'il reçut dans la tâche des premières heures par MM. Ducharme, Pérodeau et Laporte, il la relata avec enthousiasme.

Grâce au labeur incessant de ces hommes, La Sauvegarde s'est développé, a grandi, a prospéré et a atteint l'excellente position qu'elle occupe aujourd'hui.

Puisse, dit Sir Lomer, la Providence conserver de tels hommes longtemps à l'admiration de notre peuple.

L'HON. NARCISSE PERODEAU

Voici le texte du discours prononcé par le lieutenant-gouverneur:

Il y a déjà près de trois ans que j'avais le plaisir d'assister à une amicale réunion des chefs et des agents de La Sauvegarde, dit Son Honneur le lieutenant-gouverneur. C'était tout au début de mon terme d'office au poste de lieutenant-gouverneur et, si vous vous en souvenez, je vous exprimais alors l'espoir d'avoir encore l'occasion de vous rencontrer dans une semblable réunion de confraternité

J'étais loin de penser, cependant, que cette première occasion réunirait tant d'amis distingués pour fêter en des agapes fraternelles les 225 ans que nous vous représentons, M. Ducharme, l'honorable sir Hormisdas Laporte et moi-même, qui sommes du même âge.

En vérité, nous sommes profondément touchés de la délicate pensée des organisateurs de cette manifestation, dans laquelle ils ont voulu associer nos noms comme doyens de La Sauvegarde pour fêter notre soixante-quinzième anniversaire, en même temps que les noces d'argent de cette institution qui nous est chère.

C'est là une marque à la fois de déférence et d'amitié qui nous fait du bien; nous y sommes extrêmement sensibles et notre reconnaissance, à l'égard des promoteurs de cette célébration et vis-à-vis des amis si aimablement venus nous fêter, s'exprime unanimement par un merci cordial et spontané.

Si le spirituel Paguet avait eu le privilège de participer au charme de cette réunion toute amicale, il n'aurait pas manqué d'apercevoir ce que contient à la fois de juste et d'erroné l'un de ses paradoxes qu'il soutenait avec tant de subtile habileté.

"Les jeunes gens", a dit Paguet, "connaissent l'amitié, les hommes d'âge moyen pas du tout, les vieillards, sinon pleinement, du moins beaucoup." Nous avons passé par la jeunesse et avons connu l'âge moyen; il nous semble même que nous y sommes encore! Pourtant, vous nous le rappelez ce soir, très délicatement, le lot des vieillards ne nous est plus étranger et je puis peut-être commencer à parler en leur nom! Eh bien, je vous le déclare, Fague a eu raison de dire que l'amitié ensoleille les années et dore de ses plus doux feux les jours de la vieillesse, mais comment n'a-t-il point vu cette lumière qui éclaire et qui fortifie ceux à qui l'âge mûr, ouvrant un champ plus vaste à l'épanouissement de leurs forces, ont davantage besoin de ce principe de coopération qu'est l'amitié.

N'est-ce point un lien commun d'amitié qui nous réunit ici, amis de La Sauvegarde et amis du dehors? Et cette oeuvre bien nôtre, dont nous célébrons les noces d'argent, n'est-ce point dû à l'amitié et au patriotisme, — qui est une force plus générale et plus haute de l'amitié, — si elle a atteint ces 25 ans et si sa santé s'épanouit dans une vigueur aussi prometteuse que consolante? Il n'en faut point douter, et je vois dans l'amitié virile, dans l'esprit d'union et de coopération, le ciment qui maintiendra forte la base de notre édifice et lui permettra de s'élever de progrès en progrès.

Je ne veux pas oublier de louer le zèle et l'initiative que déploient nos ouvriers de La Sauvegarde, agents et autres. Je les félicite de leur bon travail, en ce 25e anniversaire de sa fondation et je forme des voeux pour que leur succès aille grandissant.

Je ne m'arrêterai pas à vous parler de l'importance de l'assurance, qui vaut à nos familles, sinon la richesse, du moins l'aisance; les statistiques et les chiffres qui vous auront été exposés au cours de cette réunion vous montreront l'importance de ce que j'appellerai l'industrie de l'assurance, la part prise dans cette industrie par La Sauvegarde, l'état des affaires de notre compagnie et les espoirs que nous entretenons pour son développement futur.

Mais, puisqu'on a voulu fêter tout spécialement, ce soir, les doyens de La Sauvegarde, je me réjouis du privilège qui m'est donné de pouvoir faire une légère indiscrétion et vous révéler un peu du mérite de M. Ducharme et de l'honorable sir Hormisdas Laporte. Cette indiscrétion de ma part vis-à-vis de ces deux collègues, est en quelque sorte provoquée par les paroles si aimables et trop élogieuses dites à mon adresse. Je les sais dictées par l'amitié; j'y suis très sensible et je remercie les amis trop bienveillants qui les ont prononcées.

M. Ducharme a contribué à fonder et à faire prospérer une utile et forte institution qu'il a mise au service de ses compatriotes. Président de La Sauvegarde depuis sa fondation, il en a été constamment la cheville ouvrière; il mérite toute notre admiration et toutes nos félicitations. C'est ce témoignage que nous sommes venus lui offrir et dans ce témoignage je suis heureux d'avoir pu me joindre. Que la vigueur de mon ami M. Ducharme et son inlassable activité soient longtemps encore le privilège de La Sauvegarde et continue d'être pour nous un sujet de réjouissance.

Si La Sauvegarde doit beaucoup à la sage direction de son président, elle est heureuse de trouver aussi dans la personne de l'honorable sir Hormisdas Laporte, un administrateur éclairé et d'une rare prudence. Fondateur d'une maison de commerce très florissante, ancien président de l'Alliance Nationale, ayant occupé plusieurs postes de confiance et maintenant conseiller privé de Sa Majesté, l'honorable sir Hormisdas Laporte est venu au milieu de nous avec une incomparable expérience des affaires et a contribué sa large part au succès de notre institution.

La Sauvegarde, en effet, ne pouvait manquer de bénéficier de la direction d'un homme qui a fait un succès de sa carrière comme l'honorable sir Hormisdas Laporte.

Messieurs, c'est avec une bien vive émotion que, le concert avec mes deux cojubilaires, je vous remercie tous du fond du coeur, oui, vous personnages éminents, représentants distingués des diverses classes de la société, mais dévoués de La Sauvegarde, pour le beau témoignage d'amitié que vous avez donné en venant prendre part à cette fête de famille et dont, — recevez-en l'assurance, — nous conserverons un inoubliable et bien doux souvenir.

M. G.-N. DUCHARME

Voici le texte du discours prononcé par M. Ducharme:

Je voudrais répondre avec tout mon coeur à la santé que l'on vient de proposer, en termes si obligeants et si délicats, dit M. Ducharme, mais, je vous le dis en toute franchise, même si j'avais l'éloquence de l'orateur distingué que vous venez d'entendre, je serais encore impuissant à vous exprimer ce que j'éprouve, depuis que l'on a commencé l'organisation de ces fêtes, et surtout en ce moment, devant cette imposante et magnifique assemblée.

Je ne puis que vous dire ce que j'écrivais hier à mon excellent ami Paul Dulac: Il est heureux que je n'ate pas l'oule assez fine pour prêter une oreille trop complaisante à la louange qu'on me fait, mais, j'y vois trop bien, même sans lunettes, pour ne pas m'apercevoir que la silhouette qu'on a tracée de moi a été affectueusement retouchée, et qu'en artiste habile, on a corrigé l'épreuve et fait disparaître les défauts et les rides.

Pourtant ce portrait, j'avoue que je l'aime, car s'il n'est pas conforme à l'original, il ressemble à sa pensée, à son idéal; il peint admirablement l'homme que j'aurais voulu être.

Il est certain, Messieurs, que les trois vieux amis que nous sommes, M. le lieutenant-gouverneur Pérodeau, sir Hormisdas Laporte et moi, n'aurions pas accepté la belle fête dont vous honorez nos 75 ans, à l'occasion des noces d'argent de notre florissante compagnie la Sauvegarde, dans un but de vaine gloire personnelle, et simplement pour recevoir des compliments.

C'eût été devant Dieu, et même devant les hommes, faire chacun de nous, un mauvais placement, chose que, tous les trois, nous avons toujours cherché soigneusement à éviter.

Mais, plus haut que nos personnes, il y a, ainsi qu'on nous l'a dit, l'idée du travail honnête et persévérant, qu'on voulait glorifier ce soir, dans le modeste effort que nous avons fourni, chacun dans notre sphère, depuis un peu plus d'un demi-siècle.

Nous avons cru, Messieurs, je pense pouvoir le dire au nom de mes deux collègues comme au mien, que nous n'avions pas le droit de nous soustraire à une manifestation comme celle-là, laquelle évidemment nous dépasse et nous domine.

Le succès, c'est Dieu qui le donne, tandis que le travail, c'est l'Homme qui doit à la société et qui se doit à lui-même de le produire.

Or, Messieurs, je crois que sans fausse modestie, nous pouvons, M. le gouverneur, sir Hormisdas et moi-même, affirmer que nous avons bien travaillé dans notre vie. D'autre part, nous devons reconnaître que la Providence a tout particulièrement fait fructifier notre labeur.

Depuis vingt-cinq ans, la Sauvegarde, je ne l'apprendrai à personne, a eu une large part de nos activités.

Quant à moi, je dois l'honneur d'en avoir toujours été le président à la confiance que Messieurs les administrateurs et actionnaires ont bien voulu me témoigner avec une constance qui ne s'est jamais démentie.

Permettez que je vous en exprime, une fois de plus, en cette circonstance solennelle, ma très vive et très sincère reconnaissance.

L'auteur de la remarquable étude historique que je vous prie de ne pas manquer de lire, dans la plaquette-souvenir de cette fête, fait se dérouler sous nos yeux, comme en un film merveilleux, tous les souvenirs qu'évoque la vue de ce coin de terre, où se dresse l'édifice de La Sauvegarde, et, devant ce recul à travers les siècles, nos dix étages sont bien petits. Cependant, Messieurs, nous n'avons pas toujours logé aussi haut.

Le berceau de La Sauvegarde fut modeste, mais l'oeuvre naissante étant pleine de vigueur devait se développer rapidement.

Toute jeune encore, puisque nous fêtons aujourd'hui ses vingt-cinq ans, elle nous présente un actif de trois millions, un revenu de neuf cent mille piastres par année et vingt-deux millions d'assurance en vigueur.

Cela presqu'entièrement souscrit dans la seule Province de Québec et avec seulement cent mille piastres de capital initial appelé.

Mais, je ne veux pas, ce soir, aligner des colonnes de chiffres sous vos yeux. D'ailleurs, la hauteur de l'édifice importe peu, et même le chiffre de nos affaires n'est pas le tout de cette compagnie.

Cela peut varier, monter, et montera certainement dans l'avenir, mais il y a quelque chose qui a présidé à la fondation de La Sauvegarde et qui ne changera pas, je l'espère; quelque chose qui ne peut pas grandir parce qu'il fut dès l'origine en pleine maturité dans cette compagnie: c'est l'esprit de patriotisme.

Je vous ai dit que le berceau de la Sauvegarde était modeste, mais il était solide: c'était un vrai berceau canadien.

Quand feu M. Bonhomme organisait la Sauvegarde, il faisait appel à notre patriotisme; il voulait, disait-il, fonder une assurance canadienne-française pour aider nos institutions.

Il voulait ainsi développer chez nos compatriotes l'idée de l'épargne et la confiance dans nos institutions monétaires; c'est dans ce but que nous avons consenti à l'aider. Nous n'avons pas changé.

Grâce à M. Bonhomme, grâce à Messieurs les administrateurs, grâce à l'appui sincère et sympathique de notre clergé, au concours intelligent et empressé de nos actionnaires et de nos assurés, au travail fécond de nos agents secondés et encouragés par notre personnel du bureau, la Sauvegarde est née, elle a grandi et s'est développé au point de devenir l'une des institutions canadiennes-françaises les plus prospères de notre pays.

Je vous remercie profondément, Messieurs de l'éclatant témoignage que vous rendez ce soir à mes modestes labeurs, comme à ceux plus brillants de mes deux éminents collègues. Je ne pouvais pas ambitionner, pour ma part, un plus beau couronnement d'une vie que j'ai tâché, en dépit de mes faiblesses, peut-être, de rendre utile à mes compatriotes et à mes amis.

Messieurs, le poids des ans s'alourdit sur nos épaules, à nous les anciens. Puissions-nous laisser en héritage, à ceux qui viendront après nous, cet amour du travail coordonné et éclairé qui triomphe de toutes les difficultés et constitue l'un des meilleurs éléments je crois, du succès en affaires et du bonheur humain sur cette terre.

Jeunes gens qui m'écoutez, laissez-moi vous répéter, en terminant que, dans la vie, ce que l'on doit avant tout à Dieu, à son pays, à sa famille et à ses amis, c'est le travail probe, honnête, consciencieux, dans la pratique inlassable, envers tous, de la justice et de la charité.

SIR HORMISDAS LAPORTE

Sir Hormisdas Laporte, le troisième des jubilaires, parla après l'hon. M. Pérodeau et M. G.-N. Ducharme.

Il déclara vouloir, lui aussi, joindre ses remerciements à ceux de ses deux prédécesseurs qui furent aussi ses puissants collaborateurs.

Quand il s'est agi de transformer la Banque Jacques-Cartier et de fonder la Banque Provinciale, MM. Ducharme et Pérodeau lui prêtèrent la main et lui aidèrent puissamment, et il tient à les en remercier publiquement.

Après avoir parlé du succès remporté par ces deux institutions canadiennes-françaises: La Sauvegarde et la Banque Provinciale, Sir Hormisdas remercia les humbles serviteurs qui servirent loyalement ces deux compagnies. Leurs noms sont ignorés ici, ce soir, mais, dit l'orateur, une grande part du succès remporté leur revient de droit.

M. le chanoine Arbour, curé de la cathédrale, répondit en trois mots à la santé du clergé et M. Oswald Mayrand répondit à celle de la presse.

LES CONVIVES

Voici les noms de ceux qui assistaient au banquet:

Archambault hon. Joseph, Aubert L., consul du Mexique, Bacon R. R., N.P., Badeaux J. M., M.D., Barrette J. A., M.P., Beaudoin J. E. A., M.P.P., Bédard Rod., Artisans Can.-Français, Bélanger A. O., Bélanger abbé J. A., Benoit E. P., M. D., Bérard J. B., avocat, Bernier Clovis, Syn. Cath. et Nationaux, Beullac Pierre, c.r., Bienvenu Tancrède, Bilodeau J. A., Biron Hector, Blondin hon. P. E., Blouin R., M. D., Boggild J. E., consul du Danemark, Bonhomme P. H., Bordeleau abbé D., Bourgeois J., "La Presse", Bouchard T. D., M.P.P., Boucher S., M.D., Boulet Rod., M.D., Bourdon O., Bouvier A., Boyer Aurélien, Ecole Polytechnique, Braga Antonio Robella, consul du Brésil, Brassard A., M.D., Bray J. Allan, Brosseau major C. A., Bruneau juge A. A., Brunet Ovide, Campbell M., Camu F., Camu P., Cardin A., Casgrain sénateur, Catelli H., Champagne hon. Hector, Champoux S. P., Charlebois Benoit, Charron Ernest, Chartier Eugène, Chaussé Alcide, Choquette hon juge, Clarhoim Magnus, consul de Suède, Clerk P., Cloutier Romulus, avocat, Collette H., Comeau Ernest, Commission des Ecoles Catholiques (Président), Cossette Alfred, Cossette Louis, Côté A., N.P., Côté Thomas, Cox Mr., Cress L. G. A., consul du Guatemala, Cuetara Demetrio, consul du Pérou, Cypihot L. N. F., M.D., Daigle C. A., M.D., Dallaire E., "L'Echo du St-Maurice", Daoust Emilien, Daoust Guisolphe, Daoust Jos, consul de Haïti, David hon. L. A., David Wilfrid, Décarie hon. juge J. L., Decelles Mgr E. Z., Delâge hon. Cyrille, Delorimier hon. E. A., Delorme H., Delorme L. N., M.D., Denis Raymond, Desaulniers E. M. M.D., Desaulniers hon. juge Gonzalve, Desaulniers J. V., Chambre de Commerce, Deschênes W., N.P., Deslongchamps L. P., Desrochers Félix, Dionne L.M., Dorion Jules, Doyon J. C., Doyon J. N., Dubé J. E., M.D., Dubeau Eudore, Dubuc Geo., Ducharme Alexandre, Ducharme Alphonse, Ducharme L. N., Ducharme J. O., Ducharme L. P., Dugas J. B., Dupire Louis, Dupuis Albert, Dupuis J. N., Duquette Charles, Alliance Nationale, Duranleau Alfred, M.P.P., Du Tremblay hon. P., Elie Jos., Ass. Marchands Détaillants, Enright hon. juge, Ferron Maxime, Filiatrault J., Fillion J. A., Finlayson G. D., surintendant des assurances, Forest L. P., Forest J. O., Fortin C. C., Fortin J. P., Francoeur Ludger, Gagné W. H., Gagnier L. A., M.D., Gagnon J. A., Chambre Commerce Grand'Mère, Gagnon Maurice, Gagnon P. A., Gagnon P. E., Garceau Edouard, Garlépy H., Garneau J. A., Gaubry, Rosario, Gault, C.E., M.P.P. Gauvin, C.-C., Gauvin, J.-A.-E., Gendreau, Constant, Gendron, Armand, Grenier, Rév. J.-A., Gervais Albert, Gervais, U., Giroux A., Godin Erigène, Consul Honoraire au Mexique, Godin J.-L., Gonzalez, Jorege A., Gouin, Clr Lomer, Goyer, J.-A., Granger Paul, Grondin, Maurice, Guérin, J.-, Guilbault F.-Oslas, régistrateur, Guilmette A.-E., M.P.P., Hall, hon. juge, Halstead Albert, Consul des Etats-Unis, Harbour, Rév. chanoine, Harwood, L. de L., M.D., Haydin, Albert de, Consul de Hongrie, Herald, Houde, Camillien, M.P.P., Huberdeau, J.-A., Hudon, Albert, Imbleau M.-W., Jarry, Maurice, Jeannotte, S., Jobin, Joseph, Jonas, Henri, Chambre de Commerce Française, Joubert P.-E., Journet, Pierre, M.D., Karch, A., Kempff Ludwig, Consul Général Allemagne, Kveton, F.-U., Consul de Tchecoslovaquie, Labelle, F.-A., Labelle, Norman, Lafleur, P.-A., M. P.P., Laframboise, Henri, Lalande, Rév. Louis, Lalonde, Hector, Lamarre, Antoine, Lamarre, Joseph, Lamarre, Philippe, Lamontagne, J.-G., Lamy, J.-A., La Mota, E. de Landry, Eugène, M.D., La Pena, A. de, Lapointe, J.-B., (Le Canada), Lapointe, Z., Latour, A., Latour, Rév. J., C.S.V., Laurendeau Gaston, Laurendeau, J.-G., Lauzon, A., Lavigueur, H.-E., M.P., Lebel, H., M.D., Leclerc, J.-O., Leclerc, J.-T., Lefebvre, capitaine F., Legris sénateur, Lemieux, Gustave, Lemieux, L., Lemieux, J.-M., Léonard, J.-K., Lépine, Geo.-L., Lesage, Jean, Lespérance, D.-O., sénateur (La Patrie) Lespérance, Léo, Letondal, Paul, M.D., Létourneau, Louis, M.P.P., Levasseur, J.-B., Lévesque, Albert, L'Heureux, Eugène, L'Heureux, abbé J.-E.-F., Linteau, J.-H., Loranger, hon. juge, de Lorimier, R.-G., Macaulay, T.-B. (Sun Life), McKay, F.-S., Mainguy, J.-A., Malo, J.-E., Marchand, Victor, M.P.P., Marcotte, A., M.D., Martin, Médéric, Martineau, abbé W., Masse, L.-A., M.D., Massicotte, J.-P.-H., M.D., Masson, Edouard, Mathieu, A., (Conseil des Métiers et du Travail), Mathieu, E.-S., N.P., Matte, J.-A., Rév., Maurault, Rév. Olivier, Meester, Th.-H. de (Consul des Pays Bas), Mercier, J.-A., M.P., Mercier, M.-L.-P., M.P. P., Mercier, Paul, M.P., Miles, Henry, Président Leeming Miles Co., Mireault, J.-A., Monet, juge Amédée, Montmarquette, H.-A., Montpetit, Philippe, Moreau Eugène, Morin, N., Mousseau, J.-O., Naud, J.-A. Nepveu Abbé J. D., Nicholson W. C., Normandin Dr O., Ostiguy Louis, Ouimet Ald., Ouimet P. de R., Paquet J. A., Paradis J. A., Pasquin J., Pasquin Marcel, Pelletier Georges, Perodeau Arthur, Perodeau Horace, Perreault J. N., Petitclerc J. C., Phaneuf J. E., Pineault J. W., Plamondon Rodolphe, Plante Arthur, N.P.P., Plante N. E., Poirier Hon. P., Ponton J. N., (Bulletin des Agriculteurs), Rainville Marcel, Rivet Abbé Ernest, Rauanheimo Akseli, (Consul de Finlande), Raymond Adélard, Raymond Z. N., N.P., Robert A. H., (L'Action Médicale), Robitaille C., M.P., Rochefort Alf., Rochette Phidine, Rochon Eugène, Rouleau J. A., M.D., Roumefort Vicomte R. de, Roy Hnoré, Royer J. S. (Chambre de Commerce de Québec), Russell J. H., S.-Germain Paul, S.-Jacques Eugène, M.D., S.-Jacques J. L., M.P.P., S.-Pierre J. B., S.-Pierre J. N., Sauvé Arthur M.P.P., Séguin L. P., M.P., Simard Hon. Geo., (Consul de Roumanie), Smart Chs A., M.P.P., Stark Robert, (Président Board of Trade), Straszewski M., (Consul de Pologne), Surveyer Hon. Juge F., Sutton Claude, Tarte L. J., (La Patrie), Taschereau C. E., N.P., Thivierge J. A., Thurnher J., (Consul de Suisse), Tourangeau Raoul, Tremblay Rév. A., Tremblay Gérad, (Syndicats Catholiques et Nationaux), Trépanier Léon, Turcotte Laurent, Vaillancourt J. A., (Banque Canadienne Nationale), Vanier P., Versailles Jos., Viau Paul, Consul du Nicaragua, Vitrolles Baron de, (Consul de France), Wilcox H. P., Woods G., (Président Continental Life).

TABLE D'HONNEUR

Président, M. Pierre Beullac: MM. G. N. Ducharme, honorable Narcisse Pérodeau, Sir Hormidas Laporte, Sa G. Mgr Decelles, chanoine Adélard Harbour, Sir Lomer Gouin, honorable J. P. B. Casgrain, Gouvernement provincial, honorable Médéric Martin, honorable Rodolphe Monty, honorable Pascal Poirier, honorable Legris, honorable D. O. L'Espérance, honorable P. E. Blondin, honorable juge Hall, honorable juge Howard, honorable juge Surveyer, honorable juge Bruneau, honorable juge Archambault, honorable juge Desauniers, honorable juge Loranger, honorable P. du Tremblay, honorable Henry Miles, honorable Hector Champagne, honorable Cyrille Dela M le juge Enright, M. le juge Monet, M. Edouard Montpetit, M. Arthur Sauvé, M. l'abbé Maurault, Dr L. de L. Harwood, M. l'abbé Neveu, M. Paul S.-Germain, M. J. N. Cabana, Rév. Père La Lande, S.-J., M. J. A. Vaillancourt, M. l'abbé Latour, M. Arthur Wood, M. G. D. Finlayson, M. L. N. Lymburner, Col. R. Starke, M. J. V. Desauniers, M. Emilien Daoust, Charles Duquette, M. Léon Trépanier, M. Oswald Mayrand, M. Rodolphe Bédard, M. A. Milette, M. J. E. Lemire, Dr E. P. Benoit, et M. Louis-Narcisse Ducharme.

Chef possible



M. L.-J. LADNER, député de Vancouver au Parlement fédéral, pourrait bien être choisi comme chef provincial des Conservateurs de la Colombie Anglaise.

Médecin hygiéniste qui prendra sa retraite

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il est rumeur à l'hôtel de ville que le docteur J. Gosselin, hygiéniste municipal, qui est gravement malade, va se retirer sous peu du service. On désigne pour le remplacer le docteur J.-P. Paradis, assistant hygiéniste, ou le Dr J.-E. Thibaudeau, échevin du quartier Champlain, qui est président du comité d'hygiène municipal.

Un cours pour les ingénieurs en routes au McGill

Les élèves qui ont passé quatre ans à étudier le génie chimique et un an à étudier la chimie métallurgique auront droit à un degré de maître ès-science en chimie à l'Université McGill. C'est ce que l'on a décidé à la réunion des membres de la faculté des études graduées et des recherches, tenue hier à cette université.

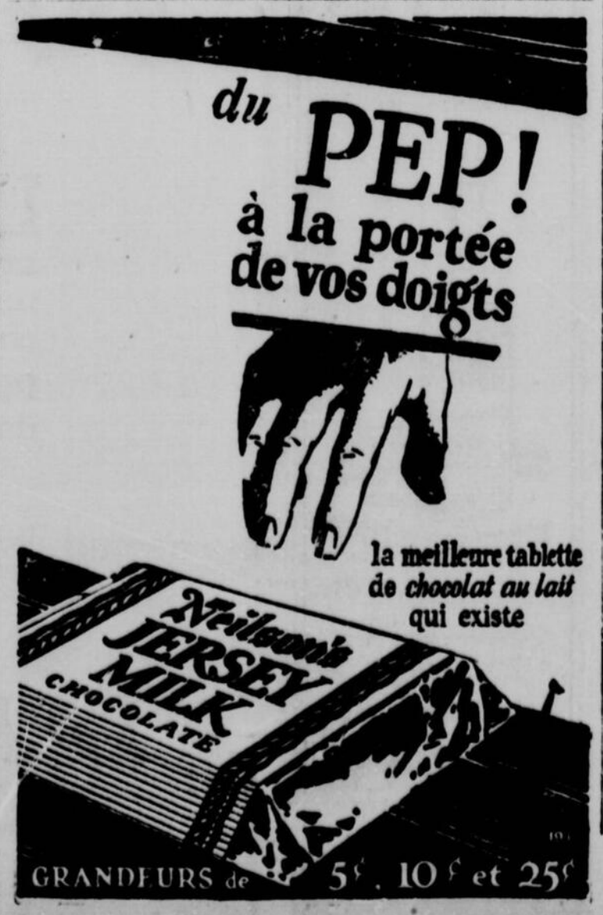
On a aussi décidé de donner un cours de génie en routes pour accorder un degré de maître ès-science. Le doyen H.-M. Mackay a fait remarquer que l'on avait amélioré le département des routes en augmentant le personnel ainsi que le nombre des laboratoires.

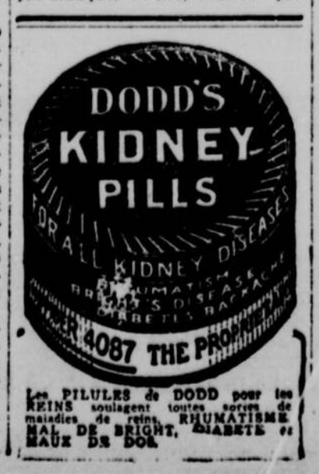
Le Dr R.-F. Ruttan, en présentant le rapport du doyen, a dit que le nombre des élèves était augmenté.

Le grand don de la nature

Quel merveilleux cadeau la nature fait à l'homme dans le grain de blé entier! Ce grain contient, dans la proportion voulue, tous les éléments dont le corps humain a besoin. Tout aussi merveilleux est le procédé qui préside à la fabrication du SHREDDED WHEAT. *On n'a jamais pu surpasser*—ni même approcher—*ce procédé*, qui rend tout le grain de blé digestible. Chacun de ces savoureux et croustillants filaments de blé est salubre et fortifiant. Pour les jeunes il n'y a rien d'aussi bon que ces petits pains de blé filamenté, cuits au four et grillés, pour manger avec du beurre. Les enfants aiment le gruau au SHREDDED WHEAT qui se prépare comme suit: Placez les biscuits dans une petite casserole, ajoutez du sel et assez d'eau pour couvrir le fond de la casserole, agitez et faites bouillir jusqu'à épaississement. Servez avec du lait ou de la crème.

Rechauffe et fortifie





Les PILULES de DODD pour les REINS soulagent toutes sortes de maladies de reins, RHUMATISME, MAL DE BRIGHT, DIABETE et MAUX DE DOS.

PROTECTION SCIENTIFIQUE DU RADIATEUR



Le Vendeur: "C'est la seule protection scientifique recommandable contre la gelée, Monsieur. Grâce à l'Alcomètre et cette carte-indicatrice, tout dépositaire de Maple Leaf Anti-Freeze peut vous dire, en tout temps, jusqu'à quel degré votre mélange résistera à la gelée et la quantité exacte de Maple Leaf il vous faut pour vous assurer la protection désirée.

COMMENCEZ MAINTENANT, ayez recours à MAPLE LEAF ANTI-FREEZE et au service ALCO-METRE—la seule PROTECTION SCIENTIFIQUE, sûre et économique qui garanti votre radiateur contre la gelée.

C'est chose dangereuse que d'expérimenter avec des mélanges anticongelants contenant des ingrédients peu connus. **Vous devriez savoir ce que contiennent les mélanges que vous achetez. Rappelez-vous que le chlorure de calcium, le chlore, le salin, le kérosène et autres solutions chimiques ruinent le radiateur et sont la cause de gros comptes pour réparations le printemps. Si votre garagiste ne peut ou ne veut pas vous dire quels sont les ingrédients de l'anticongelant qu'il vend, il vous offre quelque chose à tout hasard et ne mérite nullement votre encouragement.**

Soyez prudent. Exigez toujours que l'on vous donne le MAPLE LEAF ANTI-FREEZE. Tous les garagistes et postes de service recommandables vendent le MAPLE LEAF et vous offrent gratuitement le service ALCO-METRE.

Vendu dans tous les principaux garages et postes de service.

SERVICE ALCO-METER GRATUIT

Tous les dépositaires Maple Leaf donnent le service Alco-Meter gratuit. Faites vérifier la valeur de votre mélange une fois par semaine ou plus souvent. Ce n'est l'affaire que de quelques minutes.

MAPLE LEAF ANTI-FREEZE

CANADIAN INDUSTRIAL ALCOHOL COMPANY LIMITED
Montreal Toronto Corbyville Winnipeg Vancouver

L'ECOLE S.-ZOTIQUE PRESENTE DES DANGERS ET NE REPOND PAS AUX EXIGENCES DE L'HYGIENE

Après avoir visité cette école condamnée, hier après-midi, Sir Lomer Gouin dit à M. Mathys que la commission ne visitera plus les écoles.

A SAINTE-BRIGIDE

La commission chargée d'enquêter sur la situation des écoles catholiques de Montréal a visité deux écoles hier après-midi. Ce fut d'abord l'école Sainte-Brigide (garçons), un magnifique édifice moderne, pourvu de toutes les améliorations et qui contient, comme toutes les anciennes écoles, une salle de spectacle, aménagée dans l'ancienne partie et occupant tout un étage. A la partie principale de l'école se relie une partie nouvelle entièrement occupée par des classes spacieuses et bien éclairées. L'édifice est en brique solide et la partie nouvelle est à l'épreuve du feu. L'école Sainte-Brigide est située sur la rue Maisonneuve, angle de la rue Sainte-Rose, à proximité de l'église Sainte-Brigide. La paroisse compte aussi une école de filles sous la direction des soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs.

L'école Sainte-Brigide, garçons, a été visitée de la cave au grenier par la commission hier après-midi et finalement une séance d'enquête a été tenue dans la vaste salle de théâtre.

De Sainte-Brigide, les commissaires se sont transportés à l'école S.-Zotique, rue DeCourcelles. Là le tableau change. C'est encore un édifice considérable construit en brique, mais la première chose qui frappe c'est le manque d'uniformité dans la construction de la façade et une longue lézarde dans le mur de brique. Et quand on pénètre à l'intérieur une odeur caractéristique se dégage et qui a quelque analogie avec celle qu'on remarque aux environs d'une écurie. Le corridor d'entrée n'est pas large et encore moins celui qui conduit à l'escalier. Tout est en bois et en crépis. Le premier appartement à la droite en entrant c'est une salle de classe, la mieux éclairée de l'école. Puis c'est une étroite chambre de toilette touchant à une autre classe. Il y a quatre classes occupées dans toute cette maison et il y a deux condamnations contre l'édifice et qui datent de 1916 et 1920.

L'air manque dans tous les appartements et encore plus la lumière. Cependant le commissaire Leduc a fait remarquer que si les vitres étaient nettoyées, il y ferait plus clair. Quant à la résidence du gardien, les commissaires l'ont visitée, et la plus grande salle qu'il occupe a attiré cette remarque de sir Lomer Gouin à M. F. B. Mathys: "C'est la grande salle dont vous avez parlé et que vous voulez transformer en classe!"

Ce qui sert de salle de récréation c'est un appartement au sous-sol de l'édifice, avec fenêtres au niveau du sous-sol et qui donne directement sur la chambre des fournaises.

Cette école a pu satisfaire aux exigences de l'hygiène jadis, mais elle ne répond plus aux règlements d'aujourd'hui. Elle présente des dangers multiples au point de vue incendie, vue l'étroitesse des escaliers et la presque complète construction intérieure en bois.

La commission d'enquête a siégé dans une salle, sous la présidence de sir Lomer Gouin et quand il fut établi que l'école avait été condamnée par un inspecteur du gouvernement, que les quatre classes qui y sont actuellement pourraient être logées à l'école Cartier si la corporation cédait, à la commission, l'étage qu'elle détient, que dans ce district et cette paroisse de S.-Zotique, il n'y a pas de locaux temporaires et pas de demande de classes nouvelles, sir Lomer Gouin demanda qui avait suggéré la visite de cette école. On lui dit que c'était M. Mathys. Et le président de dire à M. Mathys: Si vous n'avez pas d'autres raisons que celle-là pour nous faire visiter l'école, la commission ne perdra pas plus longtemps et plus souvent son temps, et vous pourrez visiter les écoles seul." Et M. Mathys de déclarer: "En cherchant et en poursuivant l'enquête pendant quelque temps, on trouverait peut-être quelque chose de nouveau."

A SAINTE-BRIGIDE

Le premier témoin entendu à l'école Sainte-Brigide, hier après-midi, fut le directeur de l'école le R. F. Romon Georges, des Ecoles Chrétiennes. Il est d'abord interrogé par sir Lomer Gouin. Et il dit que l'école Sainte-Brigide garçons a été construite en 1894 par la fabrique de Sainte-Brigide. A l'école, il y a une inscription total de 910 enfants. L'école a été vendue en 1902 à la commission scolaire de Montréal pour la somme totale de $60,000. Le système de chauffage est resté le même qu'il était avec quelques améliorations, lors de la construction de l'annexe. Le système de ventilation ne fonctionne pas depuis cinq ans.

La grande salle de théâtre, dit le témoin est utile pour la distribution des récompenses aux élèves la lecture des notes, les leçons de catéchisme et les concours entre les différentes classes.

Les escaliers de sauvetage dans la vieille partie et à l'extrémité est ne peuvent être utilisés par les élèves en masse, parce que trop rapides de descente. Cependant les dangers d'incendie et de panique surtout sont éliminés par les escaliers qui se trouvent aux extrémités de la bâtisse.

Le R. F. Directeur dit que le feu s'est déclaré dans la salle de théâtre deux jours après une séance qui avait été donnée par un cercle d'amateurs en avril 1925. Cependant, dans l'intervalle, ces gens étaient venus dans la salle chercher leurs bagages. Le directeur fait remarquer que la salle est louée de temps à autre environ une quinzaine de fois l'an et qu'une surveillance particulière est faite. Il dit, que pour sa part, il a toujours eu l'initiative de visiter la salle après les représentations qui s'y donnaient.

A M. Lavallée, le témoin dit que l'école Sainte-Brigide a été vendue bon marché à la commission scolaire. Il croit que la transformation de la salle de spectacle pourrait être faite, mais cela entraînerait des dépenses considérables. Jadis il fut question de construire une école enfantine mais l'idée fut mise de côté parce que les religieuses de Sainte-Croix ont construit une annexe à leur école à leurs frais et qu'elles louent à la commission scolaire. Puis la commission décida de construire une annexe pour loger tous les garçons qui étaient dans des magasins sur la rue Sainte-Catherine et la rue Papineau. Cette construction fut faite en 1923. L'école Sainte-Brigide compte 25 classes, dont 8 dans la nouvelle partie une dans la salle de récréation, une pour les cours de dactylographie et une pour les cours de travaux manuels.

Au point de vue pédagogique, le directeur croit que l'inscription à Sainte-Brigide a augmenté au cours des cinq dernières années.

On compte dans l'école une classe de 8ème année et une autre de 9ème mais les deux ne font qu'une parce qu'en 9ème, il n'y a qu'un élève. Il y a aussi deux classes de 7ème année, une de 17 élèves et une de 18 élèves. Après la sixième année et quand ils passent en septième, ils se perfectionnent en francais, apprennent l'algèbre, la géométrie et autres matières. Enfin, en 8ème année, les enfants étudient un peu le commerce et différentes autres matières.

Le frère directeur est d'avis qu'un enfant en bonne santé, d'une assiduité "régulière", possédant une bonne santé et attentif en classe, peut, après sa sixième, écrire une lettre passablement, mais pas sans fautes d'ortographe ou de style.

M. L'ABBE DESROSIERS

M. le curé de Sainte-Brigide fut le témoin suivant. Il dit que l'école Sainte-Brigide a été vendue par la fabrique en 1902 pour la somme de $60,000, ce qui est un prix magnifique, un don généreux. La fabrique voulait éviter les dépenses de l'administration, de l'entretien.

M. Desrosiers parle de la situation qui existait il y a quelques années. Les classes manquaient dans la paroisse. Les enfants étaient logés dans des magasins, sur la rue Sainte-Catherine et avenue Papineau et dans les salles de récréation. Les paroissiens furent consultés sur la ligne de conduite à suivre et après une grande assemblée au cours de laquelle, propriétaires et locataires se prononcèrent en faveur de l'augmentation de la taxe, il y eut une requête signée par 1,700 citoyens de la paroisse, demandant des classes.

M. Desrosiers fait l'éloge de la commission scolaire et dit que le système actuel mérite l'approbation de tous. Mais il ne faudrait pas que le travail fait jadis soit anéanti. Les salles de spectacle dans les écoles sont choses nécessaires. Elles sont le centre de la paroisse après l'église elle-même. Détacher l'école de la paroisse, enlever les salles, c'est détruire l'esprit paroissial. C'est dans la salle que les parents viennent constater les progrès de leurs enfants. M. Desrosiers parle aussi du don qui fut fait aux révérendes soeurs de Sainte-Croix, sous la forme d'un terrain évalué à $30,000. Il croit que la fabrique s'est montrée suffisamment généreuse envers la commission en lui prêtant sans condition, un terrain à proximité de l'école, en guise de salle de récréation.

M. A.-C. MILLER

Le directeur secrétaire de la commission scolaire du district Centre donne des précisions sur la location des salles de spectacle. Les salles sont louées sauf quand il s'agit des oeuvres de la société S.-Vincent-de-Paul. La commission reçoit le prix de location en rapport avec l'oeuvre qui loue la salle.

TRAVAUX MANUELS

Les commissaires ont terminé leur visite à Sainte-Brigide par une tournée dans la salle des travaux manuels où vingt-quatre enfants étaient occupés à travailler sous l'oeil du maître. Chaque élève a un établi complet et du bois à profusion pour son travail. On lui enseigne les éléments de la menuiserie, l'art de bien mesurer et de raboter. Les élèves doivent suivre une heure de ce cours par semaine et l'enseignement est obligatoire pour tous.

A S.-ZOTIQUE

Les commissaires se dispersent dans les voitures qui les attendent et se rendent à S.-Zotique. M. J.-D. Pilon est le premier témoin. Il dit à M. Lavallée que l'école S.-Zotique a été condamnée en 1916 par l'inspecteur du gouvernement, M. Cuddihy. Quatre classes de l'écoles sont actuellement occupées. A l'école des filles il y a une inscription de 635 enfants et dans cette vieille école 132. Il y a en tout 14 salles pouvant servir de classes. Et dans le district, il n'y a pas de locaux. L'école la plus voisine est à dix ou douze arpents. Les filles qui étaient dans l'école S.-Zotique, vont maintenant à une école construite en 1923 et qui se trouve au Sud du Parc. A S.-Zotique 330 garçons sont inscrits.

La vieille école que les commissaires visitaient hier après-midi, possède un bon système de chauffage. Pour ce qui est du logement des religieuses, les pièces sont toutes trop petites pour être transformées en classe.

M. Pilon dit que la condamnation de l'inspecteur Cuddihy en 1916 et le Dr Gagnon en 1920, au point de vue sanitaire.

A Me Aymé Lafontaine, c.r., le témoin dit que si la fabrique de S.-Zotique cédait l'étage qu'elle occupe dans l'école Cartier, l'école S.-Zotique pourrait être abandonné complètement.

Sir Lomer Gouin demande à M. Pilon s'il y a des demandes d'écoles dans le district. M. Pilon dit que dans Ville Emard, à deux milles, il y a des besoins urgents. Et sir Lomer demande à M. Mathys s'il est à propos de faire voyager les enfants à deux milles de distance pour venir à cette école S.-Zotique et il ajoute les remarques que nous disons au début. Et l'enquête s'ajourne à vendredi le 12 novembre à trois heures de l'après-midi, à l'école Technique.

Les plaisirs modernes tuent le goût de l'étude

Ce qui empêche l'élève de se concentrer, aujourd'hui, c'est le radio, le cinéma et l'auto. Ces amusements sont en eux-mêmes irréprochables; mais ils ont pour malheur de procurer des divertissements trop faciles et il arrive qu'en classe l'élève aborde l'étude avec le même état d'esprit que s'il écoutait un programme de radio ou regardait un film. Cela donne lieu à une mentalité facile et à un laisser-aller dangereux.

Voilà en quelques mots le sujet des remarques faites par le principal R.-E. Howe, à une distribution de prix au High School de Westmount.

ON REFUSE DE LE METTRE EN LIBERTE

Le cas de ce postier accusé d'avoir volé des lettres chargées.

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Pierre Ernest Bertrand Simard, de Montréal, qui a comparu hier devant la cour de police sur l'accusation d'avoir volé des lettres recommandées, s'est vu refusé hier sa liberté provisoire en attendant son enquête préliminaire qui aura lieu le 11 novembre.

Simard est accusé d'avoir ouvert deux lettres dans lesquelles il y avait des sommes de $15 et $30, et de s'être approprié le contenu de ces lettres. Il fut arrêté sur le convoi de Montréal par le sergent Anderson et les constables Lafond et Larivière, de la Police Montée du Canada.

Le prévenu ayant demandé sa liberté provisoire, le juge Lachance la lui a refusée avant l'enquête préliminaire, vu qu'il s'agit d'une offense très grave, comportant un emprisonnement à vie. On dit que plus de $2000 ont été volées depuis un mois ou deux et qu'un autre commis de malles serait impliqué dans cette affaire. Il serait actuellement recherché par la police de Montréal.

Dans la milice

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le capitaine L. Lacroix, du district militaire de Montréal, vient d'être nommé officier payeur du district de Québec. Il a assumé ses nouvelles fonctions lundi dernier.

L'ENTREE DES ETATS-UNIS REFUSEE A Mme ALEX. KOLLANTAY

Pour la même raison qu'elle le fut à Karolyi et à Saklatvala.

WASHINGTON, 5. — La seule femme diplomate russe, Madame Alexandra Kollantay, ne pourra pas être admise aux Etats-Unis en vertu de la loi que le secrétaire Kellogg invoqua il y a un an pour empêcher le comte et la comtesse Karolyi, de Hongrie, d'entrer aux Etats-Unis et fut la première fois employée pour fermer la porte à Shipurji Saklatvala, alors député communiste du Parlement Britannique.

Madame Kollantay, qui était autrefois ministre soviétique en Norvège et qui doit aller représenter la Russie à Mexico, est à Berlin en route pour Mexico. Elle désirait visiter les Etats-Unis en se rendant dans la capitale du Mexique, mais elle a dû abandonner cette idée par suite du refus du consul-général des Etats-Unis à Berlin de lui octroyer les passeports voulus.

Mendiant trouvé mort

QUEBEC, 5. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Un vieux mendiant a été trouvé mort hier dans la sucrerie de monsieur J.-B. Julien, à Saint-Augustin-de-Portneuf. A quelques endroits, le défunt avait dit se nommer Onésime Benest. Il n'avait sur lui rien qui put permettre d'établir son identité. On croit que la mort est due à des causes naturelles. Le corps est gardé à S.-Augustin en attendant qu'il soit réclamé.

CINQ MORTS DANS UN TAMPONNEMENT

Entre deux wagons de marchandises du National Canadien à Farlane.

WINNIPEG, 5. — Cinq hommes auraient perdu la vie dans l'incendie de deux wagons de chemins de fer à la suite d'une collision entre deux trains de marchandises du Canadien National, près de Farlane, Ont., hier.

Le train de fret quitta Redditt, Ont., pour aller vers l'est à 8 heures du matin, le train de fret suivant à 15 minutes en arrière; à un mille de Farlane, le train d'en arrière alla se jeter sur l'arrière du premier train, le dernier wagon étant complètement démoli. Les wagons prirent feu immédiatement, et il fut impossible de sauver les hommes qui y étaient emprisonnés. Ceux qui ont pu se sauver ont été projetés par la force de la collision en dehors du wagon ou bien ils ont sauté au moment de la collision.

Deux employés de chemin de fer ont été blessés, mais leur état n'est pas grave.

Farlane est sur le chemin de fer Transcontinental, 136 milles à l'est de Winnipeg.

Pour la protection du gibier et du poisson

L'assemblée mensuelle régulière de l'association de pêche et de chasse de la province de Québec a eu lieu hier soir. M. C. G. Coristine, présidait. Parmi les membres présents on remarquait le docteur Geo. Fisk, le colonel W.-E. Lyman, M. W.-H. Allin et Kenneth Rea. L'association est à recruter de nouveaux membres et jusqu'ici elle a ajouté à son effectif 15 nouveaux noms.

Le secrétaire a déclaré que neuf fusils qui avaient servi à chasser oiseaux migrateurs, sur la rivière Richelieu, le 24 octobre avaient été saisis. Ces causes seront entendues prochainement à S.-Jean.

Holt, Renfrew & Company limited

Apparence Personnelle

LES femmes soucieuses de leur apparence personnelle en sont venues à se rendre compte que l'on doit aider la Nature à maintenir les lignes gracieuses de la taille.

La Corselette a mérité la faveur de nombreuses femmes, parce qu'elle fournit à la taille le support nécessaire, en un léger vêtement, qui n'entrave en rien la liberté des mouvements et en même temps, sert aux doubles fins du corset et de la brassière.

Nous vous invitons à venir examiner le nouvel assortiment des modèles les plus en faveur de la saison.

399 à 405, rue SAINTE-CATHERINE OUEST.

En Relisant nos Archives...

Dans la "Patrie", il y a quarante ans, il y a vingt ans, il y a dix ans

5 novembre 1886

PARIS — Depuis 1885 jusqu'à ce jour, il y a eu en France, 647 duels, chiffre officiel. Les duels militaires ne figurent pas dans ce nombre. Il y a eu en moyenne un duel tragique sur 77.

PARIS. — Le général Boulanger ministre de la guerre a ordonné à tous les commandants de corps d'armée de veiller à la stricte exécution du règlement concernant les sentinelles.

MONTREAL. — Voici la composition du cabinet libéral du Parlement école: A. B Major, premier ministre; J. A. Boyd, secrétaire d'Etat; R. Dandurand, secrétaire du conseil; J. H. N. Richard, ministre de la Justice, James Mitchell, ministre des Finances, G. E. Drummond, ministre des Douanes, A. J. Brien, ministre de l'Intérieur, E. Guérin, ministre des Chemins de fer, et canaux, L. J. Papineau, maître général des Postes, A. G. McBean, ministre des Travaux publics, A. Jarvis, ministre de la Milice, W. A. Weir, ministre de l'Agriculture, Peter White, ministre du Revenu de l'Intérieur, L. P. Brodeur, ministre de la Marine et des Pêcheries.

MONTREAL. — A une réunion des cochers, il a été décidé que ces derniers ne travailleraient plus le dimanche.

5 novembre 1906

MONTREAL. — La fête annuelle des Morts au cimetière donne lieu à une imposante manifestation religieuse.

MONTREAL. — La police a arrêté hier deux individus pour avoir craché sur le trottoir. Le recorder Weir suspend leur sentence, mais donne avis qu'à l'avenir, il punira les coupables.

MONTREAL. — M. Kleckowski, consul général de France est nommé ministre plénipotentiaire à Montévidéo. M. Dallemagne, consul général à Malaga le remplacera à Montréal.

MONTREAL. — Un magasin est enfoncé au coin des rues Rachel et Saint-Denis.

Le 5 novembre 1916, étant un dimanche la "Patrie" ne fut pas publiée.



VOTRE SUCCES EST ASSURE lorsque vous employez la POUDRE A PATE MAGIQUE

La Plus Haute Qualité. Prix Modéré.

FABRIQUEE EN CANADA— NE CONTIENT PAS DALUN

LA CIE. E.W. GILLETT LTEE. TORONTO MONTREAL QUEBEC



Allez-vous à la partie?

McGill et Queen se rencontrent demain après-midi dans le classique inter-collégiale de la saison.

McGILL STADIUM
le 6 novembre, 1926

La nature vous invite

Pourquoi faire vos gâteaux?

La "dépense ambulante" passe à votre porte tous les jours

Ne vous en êtes-vous pas aperçu? N'avez-vous pas ressenti l'attrait du grand air? Tous les jours de plus en plus les femmes répondent à son appel. Elles trouvent cela plus avantageux, plus réjouissant et plus agréable pour ceux qu'elles aiment de chercher à être plus libres de la cuisine.

Il y a longtemps qu'elles ont abandonné de faire du pain et maintenant elles se demandent—

POURQUOI FAIRE DES GATEAUX?

La "dépense ambulante" de Dent Harrison passe à votre porte tous les jours.

Pourquoi ne pas laisser Dent Harrison faire vos gâteaux aussi?

Arrêtez une voiture de Dent Harrison et demandez au vendeur de vous montrer cette merveilleuse "dépense ambulante." Vous verrez là quelque chose que vous n'aviez pas cru possible—une variété de gâteaux—croquants—brioches et friandises de toutes sortes—un régal pour l'oeil.

Voici un service que vous pouvez utiliser, pour épargner du temps; épargner de l'argent et pour réjouir votre famille. Oui, et pour que vous jouissiez plus du grand air.

Seulement qu'à téléphoner WEst 3566 et notre vendeur arrêtera à votre porte aussi.
Surveillez la liste de la "dépense ambulante."
Il y a là quelque chose qui vous intéressera.

Liste de la "Dépense" Ambulante pour Samedi

Genoa Rings	$1.00
Anneaux aux cerises	1.00
Slab Spéciale	1.00
Fruits économiques	.50
Mocha pleine lune	.50
Carrés au chocolat	.45
Rolls crème à la vanille	.40
Demi-lune "Butterscotch"	.25
Biscuits au thé (uni)	.25
Barm Bracks .16 Raisin Spécial	.20

Tous les Jours cette Semaine

Beignets .30	*Parkerhouse Rolls .15*
Creampets .12	*Crisp Rolls .15*

GÂTEAUX DENT HARRISON

Par les fabricants du Pain Nobby-Top de DENT HARRISON
Téléphone WEST. 3566

PRENEZ AUJOURD'HUI L'HABITUDE DE PARCOURIR CETTE PAGE

La Patrie

Montréal, Qué.

ANNONCES CLASSIFIEES

Toutes les annonces doivent paraître sous la rubrique appropriée et dans les modèles de caractères d'imprimerie de la "Patrie".

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

Tarif quotidien par ligne pour insertions consécutives:

	Chargées	Comptant
Six jours	10c	8c
Trois jours. . . .	12c	10c
Un jour. . . .	15c	12c

Décès, 50c par insertion.
Naissance, 50c par insertion.
Service anniversaire, 75c par insertion.
Remerciements, $1.00 par insertion.
Fiançailles, $1.00 par insertion.
Prochain mariage, $1.00 par insertion.
Mariage, $1.00 par insertion.

ANIMAUX

ANIMAUX FAVORIS

3 BEAUX petits chiens blancs en laine, bon marché. 5505 Papineau, près Masson. 213-5

BEAU chat, vrai Angora, à vendre. S'adresser à 1656 rue St-Hubert, Montréal. Tél. Est 5387W. 212-3

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES A LOUER

TRUCK à louer pour transport général, George Têtreault, 1687 Sanguinet. Lancaster 1754. 214-1

AUTOMOBILES A VENDRE

1 AUTOMOBILE Ford touring, et servant comme truck de livraison pour épicier ou boucher. 809 Charlevoix, York 3796. 214-2

BONS FORDS USAGES

Lorsqu'il s'agit d'un Ford pour promenade ou pour affaires voyez Générieux Motor Co, Ltée., 226 Ontario Ouest. M. Foret, Département des Autos Usagés, auxiliaire succursale: 3103 Notre-Dame Ouest. 214-6

COUPE Ford en parfait ordre à vendre d'ici à 8 jours. S'adresser à 3601 rue Cartier ou Tél. Amherst 3673. 211-8

DEMANDE truck Ford 1 tonne, donnera en échange un truck et un sedan Ford. S'adresser 496 Mont-Royal Est. 213-5

FORD Sport Model, à vendre ou à échanger pour petit char 5 places. S'ad. J. U. Ruel, 1646 Aird Ave. 212-3

FORD touring 1925 en parfaite condition, avec 6 pneus, dont 2 tout neufs, license 1926, assurances. Une aubaine à $250.00. Tél. Amherst 0989. 212-4

HUDSON Coach, modèle 1923, en parfaite ordre, vendra très bon marché; aucune offre refuser. Après 6 hrs., tous les jours, dimanche toute la journée. 3562 Berri. 204-11

MERCIER Roadster, en ordre, 6 pneus Top neuf, bargain vendra $275.00. 398 Cadieux, Lancaster 3092. 214-5

TRUCK Ford usagé, bon pour légère livraison, à vendre d'ici huit jours, $75.00. S'adresser 5766 Sherbrooke Ouest, Walnut 3620. 211-4

GARAGES A LOUER

GARAGE privé à louer, entrée par la rue $5.00 par mois. Calumet 1200J. 6991 Delaroche. 213-2

GARAGE pour hivernement, 4 machines 1698 S.-Timothée, $3.00 par mois chaque machine. York 3584, après 7 heures. Upt. 5612. 213-20

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES AVEC PENSION

BELLE petite chambre ensoleillée et chauffée, dans famille privée, pension si désirée, pour personne tranquille, près des Pères du Très S.-Sacrement. 412 Mont-Royal Est. Belair 1437W. 214-5

CHAMBRE à louer, bien éclairée, pension si désirée. 4646 Delanaudière. Am. 0544. 212-3

MAISON pension ouverte à l'année dans village, belle place pour gens désirant se reposer, conditions faciles. Mme Maximin Lagnier, Ste-Adèle, en bas, comté Terrebonne. 207-10

S.-DENIS, 3461, Deux personnes trouveront le vrai confort du chez-soi avec pension de premier ordre. 214-3

CHAMBRES SANS PENSION

AVE LAVAL 2416, belle grande chambre pour une ou deux personnes, pension si désirée, dans famille privée. LAn 4483. 214-2

BELLE petite et grande chambre ensoleillée avec lavabo, maison moderne, famille privée sans enfants. 3676 St-Hubert près Cherrier. 214-3

BELLE grande chambre pour couple, poêle à gaz, téléphone, confort chez-soi. S'ad. 361 Ontario Est. 213-3

BELLE suite de 3 grands appats, chauffé, usage téléphone, chez famille respectable bon chez-soi, prix modéré S'ad. après 6 h. p.m. 4170 S.-Denis. Belair 0009W. 214-1

CHAMBRE chauffée à l'eau chaude, gaz, téléphone, grande chambre à la semaine ou à la journée. S'adresser 123 Craig Est. 214-3

CHAMBRE à louer à 1205 St-Denis. Belle grande chambre en avant et belle chambre à l'étage du bain, prix modéré, toutes commodités, propre, tranquille. 212-3

CHAMBRE à louer 4323 St-Denis. Salon, chambre sur devant, avec usage de cuisine. Tél. Bél. 5017J. 213-4

CHAMBRES à louer, grande et petite, dans famille privée, téléphone, confort du chez soi. 1774 St-Christophe. 210-6

CHAMBRE à louer, usage du téléphone, eau chaude, maison tranquille, 4580, Delanaudière, Est. Tél. Amherst 3995. 210-10

CHAMBRE à louer, confort du chez-soi usage du téléphone. S'ad. 3857 St-André près Roy. 214-3

CHAMBRE à louer ou salon double meublé ou non, famille privée usage de la cuisine, bon marché près de l'église. 7407 Henri Julien. 214-3

CHAMBRE à louer très propre, eau chaude à l'année, pour couple ou un chambreur, confort du chez soi, maison tranquille. 289 Ontario Est, près St-Denis. 210-10

DEUX messieurs sobres et honnêtes trouveront grande chambre et pension dans maison honnête, privée, usage du téléphone, possession immédiate. 1879a Lafontaine. 210-8

DEUX appartements chambre et cuisine meublés ou non sur devant bas prix. Tél. Amherst 9501, 2095 Mont-Royal, coin Bordeaux. 214-3

DORCHESTER Est, 1091, 3ème étage petite chambre meublée sur devant, prix raisonnable. 209-10

GRANDE chambre à louer avec poêle à gaz, pour couple tranquille, 1019 St-Denis. 206-3

GRANDE chambre meublée ou non, usage du téléphone. 3703 rue Berri. 214-3

GRANDE chambre à louer, beau garde-robe, usage du poêle S'adresser à 4 Deboisbriand. 213-10

GRANDE et petite chambres usage du piano et cuisine. S'ad. 3684 S.-Denis. 213-3

GRANDE chambre propre, fenêtre sur devant, calorifère, bien garnie, [illegible] ou messieurs, $5. Bélair: [illegible]. 213-6

GRANDE et petite chambres à louer avec poêle à gaz, enfant ou pas d'enfant, de $1.50 à $4.00 par semaine. Mme L. Genest, 970 Ste-Elisabeth. 206-10

JE PRENDRAI deux enfants en pension, partir de 3 ans, soins garantis. 2057 St-Denis. 213-3

MAGNIFIQUE chambre de devant dans maison strictement privée, eau chaude, pour personne recommandable. Est 4795-J. 1234 Berri. 214-2

MONTCALM 1445 près Ste-Catherine chambre pour un ou deux messieurs confort chez soi, maison privée, téléphone Est 8494-W. 214-3

4904 PARC LAFONTAINE. Grande chambre, famille sans enfants. Téléphone Est 5760. 211-6

PETITE chambre, chez famille privée, 2895 Berri. EST 7054w. 214-2

RUE ALMA 6357 près Beaubien grande chambre sur le devant, famille tranquille sans enfants. CAl 5000w. 214-5

SALON double à louer, ainsi qu'une grande chambre, usage du gaz et du téléphone. S'ad. 3455 Hôtel de Ville. 211-5

SHERBROOKE EST, 529, chambre meublée à ouer, gaz, maison confortable. Est 1413 208-10

3152 ST-DENIS, Belle grande chambre bien chauffée, toutes commodités, eau chaude courante, propre et tranquille. 212-3

ST-DENIS, 3460, près Sherbrooke, belle chambre meublée, amélioration moderne, étage du bain, sans enfant, prix modéré, références exigées. 218-3

ST-URBAIN, près de St-Viateur, chambre avec boudoir, pour une personne, bien meublée, près chambre de bain, famille privée, $2.50 par semaine. Calumet 4248-M. 213-2

VOUS trouverez chambre moderne à louer, usage du bain et électricité, pour une personne seule ou un couple sans enfant. S'ad. 5348 Chabot. 213-5

PENSIONS D'ENFANTS

JE PRENDRAI deux enfants en pension, partir de 3 ans, soins garantis. 2057 St-Denis. 214-3

DIVERS

PERDUS ET TROUVES

EPINGLETTE, pour femme. Dessin de fleur de sept cristaux, monture or. Perdue entre le théâtre His Majesty's et le boulevard Westmount, mercredi dernier au soir. Récompense Westmount 1249. 213-2

PERDU environ $20.00 devant la maison Eaton. S'adresser à Mlle Gagnon 5504 S.-Denis. Belair 0493W. 213-3

SACOCHE rouge perlée (souvenir), contenant argent, adresses importantes, etc., chez Dupuis ou sur le parcours du trajet au No 2103 Montcalm. Générieuse récompense à l'adresse mentionnée. 214-2

PERSONNELS

MARIA C. Téléphone Hélène. Important pour toi et enfants surtout. Mère très malade. Bélair 7938-W. 214-1

REMERCIEMENTS à Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus pour position obtenue. 214-2

REMERCIEMENTS à sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, pour position trouvée. Mme A. T. 213-2

REMERCIEMENTS à saint Antoine pour faveur obtenue. Mme J. A. F. 213-2

EMPLOIS

Positions demandées, Hommes.

CHAUFFEUR mécanicien expérimenté avec référence demande position Cal. 4731J. 213-4

CHAUFFEUR possédant truck, une tonne, demande contrat avec maison de gros, prix modéré. 6890 De la Roche. Cal. 4091-J. 214-1

COMPTABLE auditeur. Installation de système de livres, comptabilité de toutes sortes, auditions. A l'heure ou à prix fixe. S'adresser Phone Est 7316F. 189-30

EMPLOI demandé, Chauffeur-mécanicien sur char privé, expérience, références et parle couramment les deux langues. P. LeBel, 912 St-Denis. Tél. Est 2961W. 211-5

HOMME fort robuste et honnête pouvant fournir de bonnes références demande position. S'ad. A M. A. Beaudry 21 rue Fulford St-Cunégonde, 3ième étage. 214-2

JE DEMANDE emploi comme chauffeur sur truck ou char privé avec plusieurs années d'expériences et références. S'ad. 5243 Delorimier. AMh 2693. 214-8

JEUNE homme âgé de 20 ans, connaissant la dactylographie, sténographie, comptabilité, désire avoir position dans un bureau. Thomas Ls Côté. 4163 Mentana. 213-5

UN couvreur de tôle demande position à l'année, sobre et honnête S'adresser 3712 Gertrude, Verdun. 213-2

UN jeune homme désire us position dans une pâtisserie, manufacture, ou boulangerie. 1823 Cartier, Tél. Am. 0776. 211-6

Positions Demandées, Femmes

AIDE de ménage, ou fille de chambre. S'ad. par téléphone Cal 4367-J ou personnellement 5863 Chabot 2 jours de deux heures à 4 heures seulement. 214-2

FEMME demande ouvrage de chambre et de ménage. S'adresser 1207 S.-Denis. appt 28. 213-2

INSTITUTRICE diplômée, pouvant toucher l'orgue, plusieurs années d'expérience, demande position. Ecrire Castel 216 "La Patrie". 214-1

JEUNE mère de deux enfants demande position chez dame âgée respectable pouvant lui servir de mère et tenant maison seule à la ville ou à la campagne échangerait ses services pour peu de salaire, son entretien et celle de ses enfants s'adresser par lettre à Mme Paul Thibault, 25 Ste-Cunégonde. 213-2

JEUNE FILLE demande ouvrage de bureau ou domicile. 2395 Berri. EST 7058m. 214-2

ON DEMANDE du lavage et repassage satisfaction garantie à des prix bien modérés. S'ad. 5348 rue Chabot près Masson, 2ème plancher, côté gauche. 213-5

ORGANISTE, plusieurs années d'expérience, connaissant chant grégorien, pouvant diriger chorale, demande position. Ecrire 217 "La Patrie". 214-1

PERSONNE de confiance demande position couple sans enfants pas de lavage. Cal 3285-F. 213-3

POINTS d'ourlets, 2 vas 15c; boutons, plissages plis plats ou accordéon, boutonnières, allons chercher et livrons les commandes. Caron, 2178a Mt-Royal, AM 3740. 210-5

HOMMES, FEMMES DEMANDES

COUPLE sans enfant, parlant anglais et français, demande place de concierge, plombier, chauffage à l'huile et charbon, Hautes références, G. Drue. Berri 2013. 206-10

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

APPRENTIES demandées chez tailleur pour dames, 394 sucre l'Phillips 212-2

BONNES finisseuses de fourrures, ouvrage permanent $159 avenue du Parc, près Laurier. 213-2

COIFFEUSE d'expérience demandée, immédiatement. Appelez Belair 3056J 213-2

EMPLOIS

FEMMES, FILLES, DEMANDEES

COUTURIERE d'expérience dans habits de pratique, ouvrage permanent 710 Notre-Dame ouest. Main 4978. 213-2

DEMONSTRATRICE expérimentée dans toutes les lignes, pouvant fournir les meilleures références, écrire pour entrevue, Mlle E. D., 4633 Des Erables, ou Télép. Amherst 6489. 212-5

FEMME demandée pour laver la vaisselle, 5899 Papineau. 213-2

FILLE de campagne demandée comme servante dans petite famille au No 4151 St-André. 214-2

FILLES ou femmes demandées pouvant gagner $7 à $8 par jour, pour choses faciles à vendre. S'ad. 45B Devienne près S.-Georges et Ste-Catherine. 213-3

JEUNE fille pour apprendre à travailler dans les chaussures, 6981 rue Christophe-Colomb. 213-2

MODISTE de chapeaux de première classe, emploi permanent pour personne compétente. 3876 Wellington, York 7423. 213-2

25 PERLEUSES au crochet demandées avec expérience. 559 Parc Lafontaine. 211-5

PREPAREUSES de chapeaux demandées avec expérience. 64 Ste-Catherine est. 213-2

SOLLICITEUSE pour visiter une liste de clients. Article unique de vente facile étant connu. Bon revenu assuré. Lancaster 9693. 213-2

VENDEUSE d'expérience dans la confection pour dames doit parler les deux langues. S'ad. 120 Ste-Catherine ouest. 213-2

VENDEUSES demandées avec expérience dans confection pour dames. 628 Ste-Catherine est. 213-2

SERVICE DOMESTIQUE

AIDE ménagère, petite famille. Tél. Walnut 1503F. 27 avenue Brillon, N. D. G. 213-2

BONNE fille, bon salaire, pas de cuisine. S'ad. 27 Nelson, près Villeneuve et Park. 213-2

CUISINIERE-servante générale expérimentée et recommandable demandée dans petite famille, $25. par mois. Westmount 1572. 213-2

CUISINIERE générale demandée, à 248 Chemin Ste-Catherine. Tél. Atl. 1165, références exigées. Bon salaire 213-2

FILLE pour ouvrage dans maison de pension pouvant servir les tables 2196 Church, Côte S.-Paul. 213-2

FILLE pour aider au soin du ménage, résidant dans le nord de la ville 7430 S.-Hubert, Villeray. 213-2

FILLE demandée pour légers travaux du ménage. Couchera chez elle. Références exigées. S'ad. 564 Notre-Dame ouest. 213-2

JEUNE fille de 15 ou 16 ans demandée, fiable, pour aider au soin du ménage. Bon chez-soi. Références si possible. S'ad. à 5348 Marquette 214-1

JEUNE fille demandée pour soins du ménage. S'ad 4569 Hôtel de Ville. 213-2

JEUNE fille demandée, de 13 à 14 ans 494 Demontigny. 213-2

ON DEMANDE fille ou femme pour avoir soin d'un enfant de 4 ans. S'ad. après 7 heures le soir à 4 Savignac. EST 6079m. 214-3

ON DEMANDE une bonne à tout faire, avec de bonnes références, 2395 Hutchison. Se présenter avant-midi de 10 à midi et le soir de 6 à 8. 213-2

SERVANTE générale, un peu anglais un peu cuisine. 3851 S.-Denis. 213-2

SERVANTE demandée, pas de lavage, 3 appts. S'ad. 525 Bourbonnière. CL 5359. 214-1

SERVANTE demandée. S'ad. 173, 1ère avenue, Verdun 213-2

SERVANTE DEMANDEE —

Servante demandée pour ouvrage général dans famille avec enfants. S'adresser 5625 Boyer, Bélair 6675. 211-5

HOMMES, GARÇONS, DEMANDES

A BAS prix, blanchissage, tapissage, peinture, plastrage, garantis. Lancaster 4672. 213-2

APPRENTI jeune homme demandé désirant apprendre métier barbier. 447 Ontario Est. 213-2

ARRETEZ — REGARDEZ—

Apprenez métier de barbier, à l'école qui vous montre le mieux de Montréal. Position garantie, cour spécial $25. Information, Arthur Moreau, gérant, Ecole Vaughn's, 80 St-Laurent, Montréal. 213-26

BARBIER demandé immédiatement, 891 Church, Verdun. 213-2

BARBIER permanent demandé avec expérience, S'adresser 233 Girouard ave, Walnut 4329. 213-2

BONS menuisiers demandés, 495 Côte des Neiges, ou Calumet 0259M, après 7 heures. 213-2

BOUCHER d'expérience. S'ad. 2475 Notre-Dame ouest. 213-2

2,000 RUCHERONS $40 A $75 par mois pour île Anticosti, 5 mois d'engagement garanti, voici votre chance d'avoir du travail pour tout l'hiver, aussi le privilège de couper le bois de pulpe à contrat à $2.50 par corde. Nous engageons aussi pour des grosses compagnies locales près de Montréal $45 à $65 par mois. Faites application à The North Western Employment Agency, 376 Craig O. (petite rue Craig). 214-2

COMMIS d'épicerie avec licence de chauffeur pour livraison, 2250 rue Iberville. Amh. 1200. 213-2

CORDONNIER demandé immédiatement. S'ad. 12 Dorchester Est. 214-1

COUTURIER demandé. S'adresser No 7371 S.-Hubert, près Castelneau. 213-2

FORGERON pour voitures et chevaux, ouvrage à l'année Clairval 4917. 1633 Préfontaine. 213-2

GARÇON intelligent et honnête pour messages et apprendre mécanique dentaire. 4066 S.-Denis, appt. 13. 213-2

GARÇON pour ascenseur, $15.00 par mois, parlant anglais, 242 Sherbrooke, concierge. 213-2

HOMME pour tracer et dessinateur sur place pour arpentage. S'ad. Southern Canada Power Co Ltd. 220 Immeuble Coristine 20 St-Nicolas. 214-2

HOMME demandé pour livraison, bon salaire, garantie $300, en argent, inutile de se présenter sans garantie. S'ad. 181 Ontario est, après 7.30 heures le soir, demandez R. Vézina. 214-2

JEUNE homme avec $1,000, comme gérant magasin $40.00 par semaine. 4210 Hôtel de Ville, coin Rachel. 213-2

JEUNE homme, références, les deux langue, 4762 Parthenais, entre 5.30 et 6 heures. 213-2

10 JOURNALIERS demandés, travail pour tout l'hiver. Calumet 2004. 213-2

LAVEUR d'auto, références et expérience. 4386 St-Laurent. 212-2

ON demande un homme pour poser les chassis doubles, s'adresser au gardien de la "Patrie", deuxième étage. 120 Ste-Catherine Est. 211-2

TAILLEUR de vêtements d'hommes ou de femmes demandé pour un nouvel établissement rue Papineau, place d'avenir, écrire et donnez votre adresse du soir. C. P. 218 la "Patrie". 214-3

Aussi Facile que de Respirer

Lire la section des annonces classifiées de la "Patrie" et trouver ce qu'il vous faut quand vous en avez besoin — est aussi facile pour vous que de respirer.

Et combien plus facile que de retirer un gros chèque!

Comme question de fait — vous n'avez pas à prendre beaucoup sur votre capital pour vous assurer des aubaines classifiées. Elles sont facilement trouvées, facilement achetées et facilement payées.

Supposons que vous désirez une automobile. Regardez simplement sous la rubrique "A" dans les principaux groupes et dans la sous-classification. Cela vous amènera à la rubrique "Automotive" sous laquelle vous verrez immédiatement "Automobiles à vendre."

C'est aussi facile comme de tirer la lettre "A" du tiroir d'un classeur efficace — de fait ayant ce "numéro 11" cela la rend encore plus facile.

Et finalement, il est consolant pour vous de savoir que vous ne rencontrerez pas de difficultés dans les prix. Les offres les plus économiques dans la ville sont invariablement faites par le moyen des colonnes des annonces classifiées.

Les annonces classifiées sont toujours les mêmes par le service qu'elles donnent mais différentes par les occasions qu'elles offrent.

EMPLOIS

AGENTS

AGENTS distributeurs demandés pour tous les villages et toutes municipalités, de la Province de Québec; pour vendre un article indispensable dans chaque famille, article garanti pour 5 ans; belle proposition pour l'homme actif et honnête. S'ad. Boîte 212 la "Patrie". 210-6

REPRESENTANTS, sont demandés pour affaire rapportant gros bénéfices. Ecrire avec références à P. T. Boîte Postale 654, Stamboul Turkey. 212-2

ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec $1,000 de capital pour exploiter agence française dans tout le Canada. Inutile de répondre sans être très sérieux. F. LeBel, 912, St-Denis, Montréal, Qué. 213-5

SOLICITEURS DEMANDES

SOLLICITEURS et solliciteuses d'annonces et d'abonnements demandés, commission 40 pour cent. Demander M. Smith, Est 2620-W ou écrire à Boîte postale 891. 209-10

ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT PRIVE

ELEVES demandés pour apprendre le piano, bonne attention aux commençants. EST 6931F. 214-2

JEUNE fille diplomée demande des élèves pour leçons de piano. S'ad. à Calumet 0191. 213-3

LEÇONS privées de français et d'anglais données à domicile, 4393 Boyer 214-2

PROFESSEUR René Savoie, I.C.I.E., B.A., B.S.A., brevets, cours classique et commercial, est maintenant déménagé à 636 ouest rue Sherbrooke, Uptown 4985. 211-29

SI VOUS voulez apprendre à parler l'anglais en quelques semaines, prenez des leçons chez le professeur Simonon, 3943 rue Weldington, York, 6465J. 214-1

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

ATELIER de bijoutier, lots de diverses pierres assorties. Bon marché, cause maladie. J. Larivière, 2161 Visitation. Amherst 4104. 209-10

AUVENT à cordes 12 pieds Enseigne tôle, cadre bois 25 pcs large, 12 pds long, bon marché, 496 Mt-Royal Est. 212-5

A VENDRE Un set de billes de billard en ivoire de première qualité. Très bon marché à $35. S'ad. à 5766 Sherbrooke Ouest, tél. Walnut 3620. 213-5

A VENDRE à bon marché, trois show case, coupe jambo Dayton, presque neuf à conditions faciles, 4487 Messier 212-10

BALANCES Toledo, presque neuve, toutes sortes, comptant ou termes faciles, avec garanti; aussi moulin à café; glacière d'épicerie. Trudeau 4367 Papineau. AM 6837. 206-10

BEAUX verres à eau fantiques), bon banc de piano, manteau, peau seal (à la mode), musique, chansons anglaises, un dessus en marbre blanc 32 x 19, cause départ, No 5195 St-Denis. 212-5

BEAU petit poêle à gaz avec fourneau presque neuf seulement deux mois d'usure, marque "Beach", bon marché. S'ad. 7982 Châteaubriand. 214-2

BONNE balance pesant 240 lbs. avec poids, à sacrifier, $6.00, commode pour famille. 1616 Dorion. Tél. Est 1817-M. 214-10

BONNE porte de magasin peu usagée 2 1-2 pcs avec grande vitre. Est 2146-M 213-2

CAGE en cuivre comme neuve à vendre coût $14.00 vendra moitié prix 1276 St-Christophe. 213-4

CHESTERFIELD à vendre, à l'état de neuf, bon marché, cause mortalité et départ. Est 5432J. 1285 Cartier 212-3

COUVRE-PIEDS à vendre tricoté à la main. Adressez-vous 4928 Iberville Rosemont. 212-3

FIXTURE pour magasin ou restaurant, 2 show-case, balance calculatrice, 5 lbs. Tablette avec slide, vitrine pour dehors, 3535 Gertrude. 213-4

FOURNAISE, robe, manteau de dame, en seal, peu usagé. S'ad. 21 rue Fulford. Ste-Cunégonde, 3e étage. 214-2

IMPRIMEURS, chassis de presse, 24 x 30 pcs, aussi galiée quarto 6 pouces, $10.00 les deux, 1616 Dorion. Tél. Est 1817-M. 214-10

MAGNIFIQUE coussin peint à la main à vendre S'ad. à 4857 Garnier. Tél. Bélair 8181-F. 212-2

MACHINE à tricoter au campiet, 3 cylindres, prix $30. Tl. Clairval 0317J 214-1

REVOLVER, manteau mouton 3-4 $160, pour $40; tapis rug 3 x 6 $40, etc., le tout pour $225. 5722, 108me ave, Rosemont. Clairval 4457W, Amh 4929. 214-1

SELKY (carrosse qui se ferme) vendra $3.00. S'adresser à 1010 Gilford. Tél. Belair 0159. 212-7

SET salon, bal abat-jour, chaises en chêne, habit bleu et autres vêtements pour garçonnet bon marché. 4221 S.-Hubert. Belair 4995W. 214-7

TOLE à 3 panneaux pour fournaise à vendre, très propre bon marché, S'ad. 5243 Delorimier. AMh 2693. 214-8

Les annonces classifiées font que les souhaits deviennent des réalités.

MARCHANDISES

ARTICLES A VENDRE

TROTTEUR VITE, Sleigh Windsor, Ste-Catherine, Berlot, Robes Muskox. Couvertes, Toiles, Capot de chat, toutes sortes de harnais double-simples, simple. S'ad. BElair 3863w ou 4126 Mentana. 202-23

25 VERGES de bon prélart pour salle à manger. 3895 Berri. EST 7053m. 214-2

VOITURE pour enfant, $3.00. 5371 Fabre. 213-3

ARTICLES DE MENAGE

AMEUBLEMENT à vendre, 1245 Berri. S'ad. le soir après 6 heures seulement. 214-5

AMEUBLEMENT à vendre avec continuation du bail visible après 5 heures, p.m. 772a Demontigny E. 214-2

AMEUBLEMENT à vendre, 12 appartements chauffés sur Ste-Catherine, près St-Denis. S'ad. 1190 St-Denis. 211-3

AMEUBLEMENT à vendre avec continuation du bail, 6 appts, un bas s'ad. 2124 Desiry, Cl. 5982w. 209-10

AMEUBLEMENT, 14 chambres bien louées, sacrifiera à prompt acheteur, belle location, bon revenu, cause départ pour la campagne, 1213 Berri, près Ste-Catherine. 214-1

A VENDRE, un beau poêle en acier, bon marché. S'adresser 4251 Laval Ave., Montréal. 210-10

BON poêle à gaz à deux fourneaux, à vendre. Conditions faciles. S'ad. à 4659 Resther. 214-1

CHESTERFIELD, poêle à gaz, bureau, lit, prélarts, sideboard, bon marché. S'ad. 6840 S.-Hubert. Cal. 6684. 207-9

CHESTERFIELD 3 morceaux, couvert en cuir, comme neuf, à vendre à bon marché. S'adresser 1025 Gilford. 213-5

DIVANETTE, heater à gaz, mannequin ajustable de 36 à 46, poles, portières, table de cuisine, rugs à vendre à grand sacrifice. S'ad. 2283 Lafontaine. 212-4

FOURNAISE garnie acier, tuyaux, comme neuve $10; buffet, chêne solide miroir bisauté $20; grand tapis $10. LAn 5375. 30 ave Laval près Sherbrooke. 210-5

FOURNAISE à deux ronds, ainsi que chaufferette électrique à vendre. CAL 2523J. 214-3

FOURNAISE tortue No 3, 2 poêles à gaz, $2 et $5. Cabinet, a coûté $350, foyer $140. S'ad. Amh. 4929, Clairv. 4457. 214-1

FOURNITURES, de maison table et six chaises en chêne, buffet combinaison, table de centre et divanette, le tout pour $50. 5276, 9e avenue, Rosemont. 213-5

J'ECHANGERAIS une fournaise tortue et un poêle à gaz pour un poêle à charbon et gaz combiné. Tél. Est 8295M. 213-8

JOLI sofa en cuir s'ouvrant pour lit avec les côtés en noyer $8, seulement Aussi boghei à vendre pour $8. S'ad. 5485 Chapleau, Clairval 8078J. 214-4

LIT pour enfant, comme neuf, habit, manteau, robes, chapeau, très bas prix. 4701 St-Denis. Sonnez cloche du bas. 214-4

2 LITS de camp et matelas à vendre, bon marché. 295 Notre-Dame Ouest, Main 2258. 213-5

LIT-meuble, double, bureau en chêne, ancien, sommier, bon marché. 5115 DeLanaudière. 213-5

MACHINE à laver à l'eau, en bon ordre, bon marché. 825 Marie-Anne Est. 212-3

MAGNIFIQUE set vitroir, table, set salle à diner, chêne doré, fournaise neuve, cadres, statues, catalogues neuves, 2 fauteuils chêne doré et cuir solide. 1112 St-Hubert. 211-5

MENAGE à vendre, lit complet, chaufferette à gaz, glacière, tapis, prélarts, moulin à coudre, table. S'ad. 123 Craig. 214-2

PETIT ameublement à vendre avec continuation du bail, bonnes conditions. Tél. Walnut 2510-F. 213-2

POELE combiné avec gaz, garanti pour bien cuire, à sacrifice. S'ad. 2162 Cuvillier. Tél. Clairval 4652W. 209-10

407 ROY, ameublement de 6 appts, à vendre, continuation du bail, charbon rentré pour l'hiver, tout bien meublé, téléphone Est 4014. 212-5

SET salle à diner noyer noir, solide comme neuf, cause départ, à sacrifice. 483A Duluth Est. Belair 3259M. 214-2

TRES beau rug Axminster, grandeur 3 x 3, aussi berceau en osier, bon marché. S'ad. 7877 rue S.-Denis. 213-3

BOIS, CHARBON

N'OUBLIEZ pas que c'est au No 6009 Fulkum qui vous achetez le meilleur charbon Scranton D. G. G. W. qu'il y a sur le marché. Appelez Cal. 7387. Qualité et quantité garanties. Livraison prompte. 216-5

ROGNURES de bois bien faites. Martin Frère, fabricants de boîtes, 2274 Moreau, Clairval 3070. 212-3

CHALOUPES-YACHTS

COQUE de yachts, fond plat $35.00. S'ad. 3469 Gertrude, Verdun. 208-10

INSTRUMENTS MUSICAUX

A QUI la chance, magnifique piano droit, acajou, Lindsay, deux ans d'usage vendra $175. Set boudoir chêne fumé $25. Tél. Clairval 6140-J. 213-5

Les annonces classifiées font que les souhaits deviennent des réalités.

MARCHANDISES

INSTRUMENTS MUSICAUX

A VENDRE bon piano cottage marque "Kingsbury" en parfaite conditions. Prix très avantageux. Cal 1200-J. 6991 Delaroche. 213-4

GRAMOPHONE, beau cabinet en acajou, en parfait ordre, bon bargain, $40.00 5275 DeLanaudière. 214-5

PHONOGRAPHE NEUF, $80.00—

Lindsay, complet avec 10 disques doubles. De la plus nouvelle construction. Termes faciles: $5.00 comptant et $5. par mois. C.-W. LINDSAY, Ltd., 512, rue Ste-Catherine ouest. 214-3

PIANO VOSE, $65.00—

Un magnifique instrument. Termes faciles: $5.00 comptant et $5. par mois. C.-W. LINDSAY, Ltd., 512 rue Ste-Catherine ouest. 214-3

PIANO DROIT, $375.00—

Harrington comme neuf. Pleine monture métallique, clavier ivoire, trois pédales et excellente tonnalité. Termes faciles: $15. comptant et $7. par mois. C.-W. LINDSAY, Ltd., 512, rue Ste-Catherine ouest. 214-3

PIANO à vendre cabinet grand, Lindsay, aucun refus pour offre raisonnable 3703 rue Berri. 214-3

SAXOPHONE argenté, choche dorée, à vendre $60.00 pour cause mortalité. S'ad. 5306, 7ème avenue, Rosemont. Clairval 4353F. 205-10

STEWART WARNER, $70.00—

Poste de radio à cinq lampes, absolument neuf. Termes faciles: $15 comptant et $10 par mois. C.-W. LINDSAY, Ltd., 512 rue Ste-Catherine ouest. 214-3

VIOLONCELLE parfait ordre $20.00. Violon japonais, violons secrétaire, chêne naturel, 60 pouces longs, avec chaise sur ressort, aucune offre raisonnable refusée, 4112 St-Hubert. 211-5

VIOLON et gramophone, piano de pratique à vendre ou échanger, aucune offre raisonnable refusée. S'ad. Clairval 1271 avant 5 hrs. 212-3

MACHINERIES ET OUTILS

OCCASION pour cordonnier, machine à cuir en parfaite condition, faut vendre besoin d'argent. 3722 Saint-Denis, près Cherrier. 211-5

RADIOS ET ACCESSOIRES

RADIO à vendre pour balance de loyer à 14a St-Philippe, St-Henri. 209-9

RADIO à vendre, deux lampes, complet, et un autre à six lampes complet avec haut-parleur, bon marché 5147, 7ème ave, Rosemont. 214-2

SET à trois lampes comprenant bobine Uncle Sam, dans cabinet. A coûté $35.00 vendra au prix ridicule de $20. 490 Sherbrooke Est. Est 8396 213-5

VETEMENTS

ATTENTION, chapeaux des fêtes toutes nuances pour convenir à votre manteau, bon marché fait à la main. 4054 Cartier, maison privée, Am. 4709. 213-2

A VENDRE. Plusieurs manteaux d'hiver pour dames, un near seal, $12. Cloak d'homme $5. 4253 Chambord. 210-5

A VENDRE, manteau en rat musqué, bon marché. Am. 0544, 4646 DeLanaudière. 213-3

A VENDRE Paletot de chat sauvage pour homme, pointure 40. Bon état. Prix très raisonnable. S'adresser à 4273 St-Denis. Tél. Bel. 3696. 210-10

BEAU petit manteau rouge-vin, aussi robes pour jeune fille de 15 à 17 ans bon marché. 4054 Cartier. AM 4709. 213-2

BELLE collerette en mouton de perse noir, aucune offre raisonnable refusée, cause de mortalité. BE 1319. 4302 St-Denis. 210-6

HABIT de gala en parfait état, grandeur 38. Une vraie aubaine à quinze dollars. A été payé $50.00. Voilà votre unique chance. Amherst 8372. 213-7

HABIT veçuna noir grandeur 38, comme neuf, cause trop petit, paletot gris grandeur 38, aucune offre raisonnable refusée 483A Duluth E. Belair 3259M. 214-2

JOLIE toilette de baptême, beau tissu crème, tout neuf, vendrait bien bon marché. Ad. 1217 Ste-Elizabeth. 213-5

MAGNIFIQUE set de baptême brodé à la main $11, trousseau bébé 50 morceaux neufs $17, 4287, Saint-André. BEL 7092w. 211-9

MAGNIFIQUE manteau de mouton de Perse, grandeur 40 collet châle, et poignets en hermine, vendra seulement $150.00. S'adresser 6721 Casgrain. 206-10

MANTEAU en mouton de Perse 44 pcs de buste, à sacrifice. S'ad. 507 Marie-Anne Est. 214-10

MANTEAU de Seal, grandeur 38, à sacrifier, $20. S'adresser 2247 Panet. 214-2

MANTEAU mouton garni Alaska, 40 buste 42 pcs long, parfait ordre, vendra à sacrifice. S'adresser à 3766 St-André, près Roy. 214-2

MANTEAU en Hudson seal, garni Alaska, grandeur 36, bon marché, 826 Troy ave, Côte-des-Neiges. 213-5

MANTEAU, 36 buste, habits garçons 10 et 14 ans, pardessus demi-saison, 10 ans, écharpe, manchon mouton noir, balal "Hissel", rug Wilton 3 x 4. 4276 S.-Hubert. 210-7

NOUS sommes dans notre maison privée venez voir chapeau faits à la main, toute nuances, bon marché. 4054 Cartier, Am. 4709. 213-2

OCCASIONS dans les manteaux de seal, mouton de perse et rat musqué neuf, et de seconde main. Spiners, 195 Craig Est. 211-10

OUVRIERS, nous avons un habit qui ne déchire brûle pas, fait sur mesure. Elle vous émerveillera ainsi que le prix, 293 Roy; E. Max Fishman. 213-20

OUVRIERS, nous avons un habit qui ne déchire, brûle pas, fait sur mesure. Elle vous émerveillera, ainsi que le prix. 293 Roy Est. Max Fishman. 209-20

SPIER'S achète toute habits, fourrures, instruments de musique, bijoux, outils etc. Appelez pour notre homme, EST 7686, 195 Craig Est. 212-24

UN MAGNIFIQUE manteau noir, neuf, défiant le mouton de Perse, Collet, devant et poignets en Alaska. Prix $35.; grandeur 36. Bargain. Tél. Est 6242M. 206-

IMMEUBLES A VENDRE

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN à vendre 56 par 110, coin des Erables et des Carrières, clair d'hypothèque, canaux payés, considérerais une propriété en échange. Bad. Arthur Malo, St-Isidore, Co. Laprairie, Qué. 210-10

TERRAINS, 3, bien situés, centre commercial, coin Ontario, Nicolet, côté nord-ouest, vendra séparément ou en bloc. Conditions faciles. 2631 rue Nicolet. Clairval 0627-W. 218-10

$1,000 PIEDS de terrain à vendre, 700 pieds faisant face à la rue Cadieux, 53 pieds à la rue Colonial, 10 rue Marie-Anne $15,000. A. L. Gervais, 6259 St-Denis. CAl 1631w. 213-10

TERRES A VENDRE

TERRE claire, 120 arpents, 7 bâtisses avec maison meublée $2,500 pour toutes. Vraie chance? BEl 6644m. 213-2

COUR SUPERIEURE
Division de Pratique

4 novembre 1926.

Président: Hon. juge Coderre.

Jugements rendus dans les causes suivantes:

Hebrew Loan Syndicate vs S. Guttman et The New Beth Yehuda Congregation, opposante; motion de la demanderesse pour interroger l'opposante; accordée, dépens réservés.

Joseph Bouffard vs Canadian Steel Foundries Limited. Requête du demandeur pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

F. Barberine vs Dame B. Dimico et vir; motion du demandeur pour autoriser défenderesse à ester en justice; accordée, dépens à suivre.

Charles Pingel vs Dame Morin, Charlotte Varey et al. Motion du demandeur pour signifier par les journaux; accordée.

J.-B.-E. Bousquet vs Rosaire Prieur et l'Association de l'exposition industrielle de Montréal, T.S. Jugement par défaut vs T.S.

J.-A. Gagné vs Albert Labelle et H. Lebianc, T.S. Jugemen par défaut vs T.S.

Dame Rose-Délima Labelle vs Joseph Dumas. Jugement donnant acte à la demanderesse de sa renonciation.

M. Meyer vs Z. Renaud et John Findley, Limited, T.S. Jugement déclarant la saisie tenante.

Dame Elise Chassé vs Adrien Boiron et Hon. J.-L. Perron, T.S. Jugement suivant la déclaration du T.S.

Dame Bertha Francoeur Limoges vs Raoul Francoeur. Jugement accordant la séparation de corps.

Joseph Desjardins et al vs Laurentian Hydro Electric, Limited. Requête des demandeurs pour ester en justice suivant la loi des accidents; accordée, dépens à suivre.

Dame Adèle Daoust vs Joseph Sabourin. Requête de la demanderesse pour ester en justice en séparation de corps; accordée, dépens à suivre.

Rév. J. Nelson Duquette vs Hormisdas Michaud. Jugement pour $225.00.

Northern Elevator Co., Limited vs Harry Rabinovitch et Louis Clingman. Motion de la demanderesse pour appeler défendeur Clingman par les journaux; accordée.

J.-E. Blackmeyer vs Studebaker Corporation of Canada, Limited. Requête de la défenderesse pour augmenter cautionnement; la Cour refuse de adjuger sur la requête.

Les promesses du parti libéral

M. Aimé Langlois, le député réélu dans le comté de Chambly-Verchères, a été l'hôte d'honneur à un dîner à Saint-Lambert hier soir. L'honorable M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, a parlé et il a dit que le gouvernement libéral tiendrait toutes les promesses qu'il avait faites, surtout au sujet de Saint-Lambert.

Au nombre de ceux qui ont assisté au banquet, on remarquait: MM. C. Howard, M.P., Alex Thurber, M. P.P., A. Venne et autres.

Ils seront les hôtes du Canadien National

Douze membres de clubs juvéniles pour l'élévage des porcs iront à la grande foire d'hiver de Toronto, en qualité d'hôtes du Canadien National. Ils encourageront là-bas pour la coupe offerte par M. W. D. Robb afin d'encourager l'élevage des porcs par les clubs de jeunes gens.

Les vainqueurs du concours provincial de Québec seront connus aujourd'hui à la fin du concours tenu à Montréal sous les auspices du ministère de l'agriculture provincial.

Cette cause a été ajournée au 11

STE-HYACINTHE, 5. (Du correspondant de la "Patrie").—La cause de A.-T. Laurence alias Kid Marshall et de J.-W. Blake qui étaient accusés d'avoir troublé la paix le 11 août dernier, à la "Manufacture Empire Clothing Company", de cette ville, a été appelée hier devant le magistrat de district Emile Marin. L'avocat de la défense étant absent, la cause a été remise au 11 novembre courant.

Le parlement français se réunira le 12 prochain

PARIS, 5. (Presse associée). — Le gouvernement Poincaré a convoqué le parlement français pour le 12 novembre prochain.

La Patrie
Le journal du Peuple

— Publié par —
LA COMPAGNIE DE PUBLICATION DE LA "PATRIE" Limitée.
Président: Hon. D.-O. L'Espérance.
Vice-Président: J.-H. Fortier.
Secrétaire-trésorier: J.-N.-A. Perrault

MONTREAL
Téléphone: Lancaster 2121. Les dimanches et jours de fêtes, le soir: Lancaster 7459, pour l'administration, les annonces et la circulation: LAncaster 5860.
— Siège social —
Immeuble la "Patrie", 120 Est, rue Sainte-Catherine.

SUCCURSALES:
New-York: — E. Katz, Special Advg. Agcy, 58 Ouest, 40e rue.
Chicago: E. Katz, Spc. Advg. Agcy. Harris Trust Building.
Toronto: F. W. Thompson, 100 King Street W.
Londres: F. Smyth 29 Ludgate Hill.
Ottawa: J.-A. Fortier, 541 Besserer.
Québec: Louis-Philippe Desjardins, 91 rue Amable.

Prix d'abonnements:

Edition quotidienne: Canada: 1 an, $6.00; 6 mois, $3.00; Etats-Unis: 1 an, $4.20; 6 mois, $2.10.

Service de la "Presse Associée", correspondance avec tous les grands centres de la province de Québec et du Canada.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par Bruneau & Bellemare, membres de la Bourse de Montréal.

FERMETURE D'HIER:

	Offre	Demande
Abitibi P & P	92 3-8	93 3-4
do pref	113	
Asbestos Corp Ltd	24 -2	24 3-4
do pref	81 1-2	81 3-4
Atl Sugar	26 3-4	26
do pref		78
Belgo Can Paper pref		102
Bell Telephone	137 1-2	
B. C. Fishing	50 1-4	60 1-2
Brazilian T L & P	107 7-8	108
Brit. Emp. Steel Corp	1-2	
do Cum 1er pref		16
do Cum 2e pref	2 -2	3-4
Brompton Paper	35 1-2	36
Calgary Power		82 1-2
Can Canners	12 1-4	
do pref	65 1-2	
do Car & Fy	39	40
do pref	83	84
do Cement	109 1-2	110
do pref		11e1-2
do Converters	92 -2	95
do Cottons	113	
do pref	93	95
do Fairbanks pref	74	
do Forgings		20
do pref	60	70
do Gen Elect pref	56	
do Ind Alcohol	23 5-8	23 7-8
do Iron Fy	9	
do pref	40	
do Locomotive	40	
do pref	84 1-2	87
do Pacific Ry	163	
do Salt		135
do Steamship Lines	29 1-2	31
do Votin pTrust	27	30
do pref	94	94 1-4
do Woollens pref	49 1-2	
Cons. Min & Smelt	235 1-4	235 1-2
Cuban Can Sugar	3 1-4	
do pref		26
Detroit United Ry	1	2
Dom. Bridge	107	
do Coal pref	55	60
do Glass	85	86
do pref	104	
do Steel Corp pref	16 1-2	
do Textile	94 1-4	94 1-2
do pref	119 1-8	
Fam. Players Can Corp	17 1-2	20
do 1er pre f Cum	92 1-4	93
Frontenac Breweries		150
Gould's Pumps Inc pref	100	
Goodyear T & Rub pref	95	96 1-2
Holt, Renfrew Ltd	31	45
do pref	80	
Hollinger C G Mines	18 45	18 60
Hillcrest Col. pref		81 1-2
Howard Smith Paper	57	59
do pref	101-2	
Illinois Tract pref	100	
Jam Pub Serv pref	96 1-2	98
Lake of the Woods	155	
do pref		116
Laurentide Paper	108 7-8	109
do Power	120	125
Lyall Construction		35
Mackay	126 1-4	128
do pref		70
Mex L H & Power	33	
do pref		79
Mont. Cottons	110	
Mont. Cottons	110	
do pref	113 1-2	
do L H & Power	73 1-2	73 3-4
do Loan & Mortg	80	
do Telegraph	48 1-8	
do Tramways	169 1-2	170
do Rights	10 1-2	
Nat. Breweries	67 1-4	67 1-2
do pref	103 1-4	
Nat. Brick pref		65
Ogilvie Milling	198 1-2	199
do pref	119	
Ont. Steel Prod	74	77
Ottawa L H & P	95 1-2	
do pref	102	103
do & Hull Power	28	
do Traction		73
Penmans Ltd		182
do pref	100 1-2	
Porto Rico	71	72
do pref		102 1-2
Provincial Paper		111
do pref	105 3-4	
Quebec Power	168	169
do pref	166	170
Shawinigan	267 1-4	268
Sherwin Williams	135	138
Granby Min	118	
South Can Power	89 1-2	
Spanish River	104	104 1-2
do pref	115	115 1-4
Steel Co of Canada	108 1-2	109 1-2
do pref	121 1-2	
St Lawr Flour Mills	33	35
do pref	84	91 1-2
Tooke Bros pref	65	67
Tuckett Tobacco	63 3-4	65
do pref	102	
Twin City	81	82
do pref	101	
Viau Biscuit		25
do pref		87
Wabasso Cottons	83 1-2	84 7-8
Wayagamack	107 1-2	108
Western Grocers	5	
do nouveau		34 1-2
do pref		80
Winnipeg Electric	39 1-4	39 5-8
do pref		48101
Woods Mfg	45	
do pref	83 3-4	85 1-2
Banques:		
Commerce	223	223 1-2
Montréal	268 1-4	
Nova Scotia	288	280
Royale	250	250 1-2
Obligations:—		
Asbestos Corp	97 1-2	
Ash. Corp 1er M	97 1-2	98 1-2
do Gen	86	86 1-4
Can Car & Fy	103	
do Cement	101 1-4	102 1-4
do Felt	99 1-4	
do Forgings	91	
do Locomotive	99	99 3-4
do Cons Rubber	100 3-4	101 1-2
do Steamship Deb		96 1-4
Cedars Rapids	99 3-4	100
Dom. Canners	99 1-4	
do Iron & Steel	69 1-8	
Mex Elec L & P		70
Mont Power	96 3-4	
do Tram 1er M	97	97 1-2
do Gen Mort A	93 1-4	93 3-4
do C R & P B	73 1-4	
Nat Breweries	103 1-2	
North Electric	94 1-8	
Ogilvie Milling	103	104 1-4
do B	102 1-4	104 1-4
do C	102 1-4	
Ontario Steel Prod	101 3-4	
Penmans Ltd	95 5-8	100
Porto Rico	90	
Quebec Ry	34 3-4	35
Riordon Paper	100	101
Rio de Janeiro	93 1-2	94 3-4
Sao Paulo Tram	96 1-4	97 1-2
Sherwin Williams	109 1-2	
Span Riv Cum divd	106	
do ex-divd	98	
Steel Co. of Can	107 1-2	
Wabasso Cotton	100 3-8	
Wayagamack	100 3-8	100
Winnipeg Electric		100
do Steet Ry	97 1-2	

LES PRÉSIDENTS 1927



Le docteur AMEDEE RUFIANGE, président de la compagnie, "Le Bon Cinéma, Ltée", dont le notaire L.-D. Clément est le secrétaire.

BOURSE DE NEW-YORK

FERMETURE D'HIER.

	Max.	Min.	Ferm.
Abitibi Paper	93 3-8	92 1-2	92 3-8
Al Chalmers	86	86	86
Al Chemical	131 3-8	128 5-8	130 1-2
Am Ag Chem	11	11	11
Am Bosch Mag	18	18	18
Am Can	52 3-4	51 1-4	52 1-8
Am Car & Fy	99 1-2	98 1-2	99 1-2
Am Hide F L pref	36 1-4	36 1-4	36 1-4
Am Int Corp	38 1-2	38 1-8	38 1-8
Am Linseed	31 1-4	31	31 1-4
Am Locom	105 3-4	105	105 3-4
Am Ship & Com	7 1-2		
Am Smelting	133 3-4	131 5-8	133 3-4
Am Steel Fy	42 1-4	42 1-4	42 1-4
Am Sugar	79	76 1-2	78 3-4
Am T el & Tel	147	146 3-4	147
Am Woolen	29	29	29
Anac Copper	47 -8	47 3-8	47 5-8
Atchison	154	152 -4	154
Atl Gulf & W I	36 3-4	3-7-8	36
Balt & Ohio	104	103	104
Baldwin Loco	123 3-4	119 1-2	123 1-2
Beth Steel	44 -8	44 1-8	44 5-8
Brook Man Tran	69	67 5-8	68
Beth Steel	44 8	44 1 8	44 5 8
Brook Man Tran	69	67 5 8	68
Calif Petrol	31 1 4	31 1 8	31 1 4
Can Pacific	164 1 2	163 8	164 1 2
Cerro de Pasco	63	62 1 4	62 3 4
Chand Motors	11	10 3 4	10 3 4
Chesap & Ohio	170 1 2	169 1 4	170 1 8
Chic M & St.P.pf.	18 1-4	18	18 1-4
Chic R Island			3-4 65 5-8
Chile Copper	32 1-8	32 1-8	32 1-8
Columbia Gas	85 1-2	85 1-8	85 1-2
Cont. Can	74 3-4	74 1-2	74 1-2
Corn Prod	49	47 3-4	48 3-8
Congoleum	22 3-4	22	22 1-8
Crucible Steel	70 1-4	70 1-8	70 1-4
Cuba Cane Sug	9 1-4	9 1-4	9 1-4
do pref	31 7-8	31	31 7-8
David. Chem	28 3-8	28 1-4	28 3-8
Delaw & Hudson	176 3-4	172	176 3-4
Erie Railroad	39	38 3-4	39
Fam Players	115 1-4	13 1-2	115
Gen Asphalt	76 1-2	74 1-2	75 3-4
Gen Cigars	52 1-4	52 1-4	52 1-4
Gen Elec	83 3-8	82 1-2	83
Gen Motors	154 1-8	151 1-4	153 1-4
Goodrich	49	49	49
Granby Min	3 3-4	31 1-8	31 3-4
G. North pref	79	78	79
Gulf S Steel	57 1-4	5	57 1-4
Houston Oil	5 1-4	55 1-4	55 1-4
Insp Copper	25 1-2	25 1-2	25 1-2
Int Nickel	36	35 3-4	35 3-4
Int Mere Marine	38 1-8	37	37 1-8
Int Paper	58	56	57
Kansas C South	43 1-2	43	43 1-4
Kenn Copper	62 1-8	61 3-4	62
Lehigh Valley	88 3-4	87 1-2	88 3-4
Loews Theatre	49 1-2	49 3-8	49 1-2
Marland Oil	54 -8	53 3-4	54
Missouri K & T	31 3-4	31	31 1-2
do Pacific	39 1-8	38 3-4	39 1-8
N Y Central	43 1-2	42 1-4	43 1-2
New York Cent	134 1-2	133 1-2	134 3-8
Norf & Western	165	164 5-8	164 5-8
North Pacific	78 1-8	77 1-4	78 1-8
Pacific Oil	1 1-2	1 3-8	1 1-2
Pan Am Petrol	65 3-4	65 1-8	65 1-4
Pere Marquette	110 1-8	110 1-8	110 1-8
Pierce Pete	2 7-8	2 3-4	2 7-8
Pierce Arrow	22 5-8	21 1-2	22 1-8
Pittsburg Coal	46 3-8	40	40 3-8
Pressed Steel Car	39 1-2	39 1-2	39 1-2
Pullman	174	172	172
Punta Sugar	40 3-8	39 1-4	39 1-2
Reading	88 1-2	87	88 1-4
Replog Steel	9 1-4	8 7-8	9 1-8
Royal Dutch	48 3-4	48 1-2	48 1-2
Sears Roebuck	52 5-8	50 3-4	52 1-8
Shell Union Oil	50 1-2	49 1-4	50 3-8
St Louis & S F	96 1-2	96	96
Stndrd Cons	18 1-4	18 1-4	18 1-4
Shelly Oil	32 3-8	32 3-8	32 3-8
South Pacific	108 1-4	107 3-4	108
South Ry	119 7-8	119	119
Stand Oil N J	42 3-4	42 1-4	42 3-4
Stand Oil Cal	61	60 3-4	60 7-8
Studebaker	51 3-8	50 1-2	51 3-8
Texas Oil	55 3-8	54 3-4	55 1-4
Texas Pacific	51 1-2	49 3-4	51 1-2
Tobacco Prod Co	108	107 1-4	107 1-2
Union Bag & P	46	43 3-4	46
Union Pacific	162 3-4	162	162 3-4
United Fruit	112 1-2	112 1-4	112 1-2
U S Ind Alcohol	78 3-8	77 1-8	78 3-8
U S Rubber	69 7-8	69	69 3-4
U S Steel	143	141 5-8	142 3-4
Vanad Steel	40 1-4	40 1-8	40 1-8
Wabash A	73	72 7-8	73
Westinghouse	67 7-8	67 5-8	67 7-8
White Motor	56 3-4	56 1-2	56 3-4
Willys-Iand	20	19 1-2	20
Woolworth Co	170	164 1-2	170

La célébration de l'anniversaire de l'armistice à Québec

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — L'anniversaire de l'armistice sera célébré à Québec, le 11 du courant, par une démonstration à la Croix du Sacrifice, Grande Allée. Comme les années passées, les représentants des autorités publiques et des diverses sociétés nationales déposeront des couronnes au pied du monument et on observera deux minutes de silence en mémoire des victimes de la guerre.

Son Excellence le lieutenant gouverneur de la province, l'hon. M. Narcisse Pérodeau, y assistera, de même que le premier ministre intérimaire de la province, l'hon. M. J.-E. Caron, le représentant du gouvernement fédéral, l'hon. M. Lucien Cannon, c.r., un représentant des autorités religieuses de Québec, le maire de la ville et les représentants de toutes les sociétés ou associations de Québec. Soixante-six couronnes seront déposées au pied de la Croix du Sacrifice.

Ils demandent à M. Dansereau de fournir des preuves

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les entrepreneurs de travaux municipaux exigent des renseignements et des preuves de l'échevin M. T.-E. Dansereau, au sujet de sa fameuse déclaration à l'effet que s'il avait des contrats municipaux, il pourrait prendre sa retraite au bout de deux ans. Ils lui demandent de porter des accusations plus claires, si non de faire des excuses.

On veut fêter M. Taschereau à son retour d'Europe

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Les directeurs de tous les clubs libéraux de la ville se sont réunis, hier soir, au club de Réforme, pour jeter les bases d'une grande démonstration qui sera faite au premier ministre de la province, l'hon. M. L.-A. Taschereau, à son retour d'Europe. Aucun projet n'a été définitivement arrêté. M. Bérlau a déclaré que l'on songeait à organiser une grande assemblée publique à laquelle l'hon. M. Taschereau prendrait la parole. Il est entendu qu'il n'y aura pas de banquet.

Le congrès annuel de la mission chinoise

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le 6e congrès annuel de la Mission Chinoise de l'Est du Canada aura lieu demain à Ottawa. On s'attend à recevoir 70 délégués, plusieurs de Montréal et de Toronto. Au banquet le principal orateur sera M. R.-H. Chow, consul général de la Chine, qui parlera en faveur de plus grandes relations avec la Chine, vues qu'il vient de défendre avec vaillance en Europe.

Un peintre est électrocuté hier soir aux Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES, 5. (Du correspondant de la "Patrie").— Un tragique accident est arrivé, hier soir, à un ouvrier de notre ville, employé comme peintre à la Saint-Lawrence Paper Co, et comme conséquence, Arthur Johnson git maintenant sur les dalles de la morgue. Johnson, qui est âgé d'environ 25 ans était à peinturer vers dix heures, hier soir, quand il fut électrocuté. Il aurait mis le pied sur un fil chargé de 5,000 volts. Le choc fut mortel. Johnson aurait demeuré ainsi une dizine de minutes suspendu. Finalement, on l'aurait fait tomber en le frappant avec une perche.

Le médecin fut immédiatement appelé, mais il tenta vainement de pratiquer la respiration artificielle, il ne valait son coeur.

ON BANQUETTE NOS DÉLÉGUÉS

Les agapes impériales, hier, avaient un cachet canadien.

FEUILLES D'ERABLE

LONDRES, 5. (Câblogramme de M. Georges Hambleton, correspondant attaché au personnel de la Presse canadienne). — A la suite d'une courte séance de la conférence impériale, aujourd'hui, les premiers ministres sont partis pour Manchester, dont ils recevront le droit de cité en des circonstances un peu typiques.

D'après les dépêches, les conseillers travaillistes s'abstiendront de la cérémonie. Les cartes d'invitation portent cette injonction extraordinaire:

"Aucune expression d'opinion ni de bruit de quelque sorte que ce soit ne sera toléré dans la galerie".

Ce soir, les premiers ministres des Dominions seront les hôtes d'un banquet donné par le lord-maire et la ville de Manchester.

CACHET CANADIEN

LONDRES, 5. (Câblogramme de Georges Hambleton, correspondant de la Presse canadienne). — Il y avait un cachet d'automne canadien au banquet donné hier soir, par Leurs Majestés le roi et la reine aux premiers ministres des Dominions, au palais de Buckingham. Les feuilles d'érable formaient le principal motif des décorations.

A la table on évita la formalité des banquets officiels afin que le repas eut plutôt l'air d'une affaire de famille que d'une cérémonie officielle.

Parmi les magnifiques diamants que portait la reine, on remarquait le Koh-I-Noor, présenté par l'"East Indis Company" à la reine Victoria, en 1850, et des parcelles de diamants d'Afrique du Sud qui firent partie du grand diamant Cullinan, présenté au roi Edouard VII, en 1907, par le gouvernement du Transvaal et subséquemment coupé en deux gros diamants et plusieurs autres petits.

A LA GORGE

LONDRES, 5. — Le premier ministre S.-M. Bruce de l'Australie, portant la parole devant les membres de la Chambre de Commerce Américaine, a déclaré qu'il serait impossible pour les Etats-Unis de jouer le rôle qui leur est dévolu dans la reconstruction mondiale tant que le malentendu existant en Europe, à l'effet que les Etats-Unis tiennent le monde entier à la gorge, ne sera pas disparu.

Il plaida chaleureusement en faveur d'une meilleure compréhension des idéals et aspirations des Etats-Unis et demanda aux Etats-Unis d'aider le Vieux Monde dans la solution de ses difficultés et d'apporter une sympathie cordiale dans la compréhension des problèmes d'après-guerre confrontant l'Europe.

Faisant allusion à la révolution américaine, le premier ministre Bruce dit que l'Australie jouissait maintenant d'une pleine liberté en tant que nation de la communauté britannique par suite des victoires des colonies américaines et que dans la rebellion, les Australiens auraient combattu avec les colonials.

Le premier ministre Bruce aborda la question d'un accord Américano-Australien en faisant remarquer que la position de ces deux pays comme grandes puissances du Pacifique rendaient mutuels les problèmes internationaux de l'Australie et des Etats-Unis.

LES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES

LONDRES, 5. (Par George Hambleton, correspondant de la Presse canadienne). — Le comité des premiers ministres de la Conférence Impériale étudiant les relations interimpériale, a une fois de plus, abordé le sujet du problème constitutionnel et le résultat de ces délibérations n'est pas attendu avant quelque temps. La conférence plénière n'a pas eu de réunion hier.

Il y a, cependant, réunion plénière aujourd'hui pour l'étude des rapports des comités économique, de standardisation de l'industrie. La tâche de demain n'est pas onéreuse et ne sera ni plus ni moins qu'une formalité avant le départ des premiers ministres pour Manchester dans l'après-midi où ils recevront le droit de cité de cette ville.

Hier le comité Economique a commencé l'étude de la constitution du comité de transport maritime impérial et a discuté la question de savoir si l'existence de ce comité doit être maintenue.

Résumé du travail de la Conférence Impériale:

Hier: Il n'y a pas eu d'assemblée plénière de la conférence impériale hier, mais les comités économique, de nationalité de femmes, de colonisation outre-mer et le comité des premiers ministres sur les relations interimpériales ont tenu leurs séances régulières.

Aujourd'hui: La Conférence se réunit pour l'adoption des rapports des comités et les premiers ministres des Dominions se rendront ensuite à Mancheste, pour y recevoir le droit de cité de cette ville.

MM. KING ET LAPOINTE CHEZ LE ROI

LONDRES, 5. (Par George Hambleton, correspondant de la Presse Canadienne). — Les premiers ministres et ministres des Dominions qui assistaient à la Conférence Impériale ont été reçus par le roi George et la reine Marie, à un dîner donné au palais de Buckingham, hier soir. Le premier ministre Mackenzie King, l'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice du Canada et Madame Lapointe, étaient les invités canadiens.

Banquet en l'honneur du député S. Délisle

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — A l'occasion de ses 25 ans de vie parlementaire, monsieur Siméon Délisle, député de Portneuf, sera banqueté le samedi 13 novembre par ses électeurs. Le banquet sera présidé par M. Edouard Hamel, député du comté à la Législature.

Transactions immobilières

VENTES ENREGISTREES A MONTREAL, DU 15 AU 22 OCTOBRE 1926.

QUARTIER ST-DENIS

Rue Chambord, nos. 8322 à 8328; maison en bois et brique; lot no. 1-3 N.D. 331-95; terrain 20 x 80; Zéphirin Pesant à Olivine Coutu, épse de Alph. Chayer, $6750.—125314.

QUARTIER ST-EDOUARD

Rues DeNormanville, no. 5800 et De Fleurimont, nos. 661 à 665; maison en brique; lot no. 5-322; terrain 25 x 66, supr. 1652; Georges P. Lanzia à Siméon Gosselin, $9075.—125-121.

QUARTIER ST-GABRIEL

Rue des Manufacturiers, nos. 122 à 138; maison en bois et brique; lot no. 2960 et 2961; terrain 88 x 100; Joseph Gosselin à Joseph Tavernier, $7126.33.—125172.

QUARTIER ST-HENRI

Rue du Couvent, nos. 187 à 197; maison en brique; lot no. 1254-2, 1255-3; terrain 37.6 x 85.6; Ovide Brunet à Marie Ida Edwidge Langlois, épse de Louis Brown et Joseph Langlois, $14,500.—125297.

Rue du Couvent, nos. 175 à 185; maison en brique; lot no. 1256-1, 2254-4, 1255-4; terrain 37.9 x 85.6; Ovide Brunet à Marie Ida E. Langlois épse de Louis Brown, $14,500. —125298.

Rue Langevin, nos. 40 à 50; maison en brique; droits lot no. 1577, 1575-1, 1576-1; terrain supr. 4425; Dame Vve Philias Fortin et al à Louis Latulippe, $.....—125701.

QUARTIER ST-JEAN

Rue Ste-Adèle; lot no. 637-717, 718 et autres; terrain 50 x 76 vacant; E. Ernest Pollard à Pinard Pierre et Grenier Ltd., $650.—125122.

Rue Bickerdike; lot no. 637-415; terrain 28 x 82, vacant; Richard M. Lynch à John C. Russell, $1.—125312.

Rue Bremner; lot no. 638-1681; terrain 25 x 80 vacant; Samuel Leclerc à Chs. Withycomb $1100.—125375.

Rues Bremner et Hepper; lot no. 6385-1685, 1679; terrain 50 x 80 vacant; Chs. Withycomb à John Thos. Stevens, $2100.—125429.

Rue Greenshields; lot no. 637-1216 à 1218; terrain 75 x 76 vacant; Joseph Lidgate à George Taylor, $650. ——125530.

Rue Bickerdike; lot no. 637-329; terrain 25 x 75, vacant. John Neville à Alexander Henderson $600.—125-589.

Rue Allès; lot no. 633-380; terrain 25 x 88 vacant; Dame Wm. Jos. Reynolds à Elisabeth Williams, épse de John Price, $250.—125616.

Rue Isabeau; lot no. 10-2099; terrain 25 x 83, vacant; Jos. Adhémar Brien à Adélard Brunet, $3075.—125-605.

Rue Abraham, nos. 381 et 383; maison en bois et brique; lot no. 637-736; terrain 24 x 88 supr. 2112; Louis Greenberg à Jack Zidicis $6100.— 125645.

QUARTIER ST-MICHEL

Rue St-Laurent, no. 5706; maison en pierre et brique; lot no. 11-286; terrain 25 x 74; Montreal Loan and Investment Co. Reg. à J. D. C. Martin, Cie ltée., $15,000.—125145.

Rue Waverley, nos. 2498 à 2520 et rue Bernard; maison en brique; lot no. pt. S.E. 11-822, pt. N.O. 11-833, etc.; terrain 35.1 en front 32 en arr. etc.; terrain 35.1 en front 32 en arr. etc.; terrain x 88, etc.; Hector Durand à Joseph Arthur Sylvestre, $83,200.— 125514.

QUARTIER ST-PAUL

Rue Beaulieu, no. 309; maison en bois; lot no. 3878-5, 3879-51; terrain 20 x 112.6; Thisanthé Fagnant à Adrien Tremblay $1800.—125171.

Rue Dunn, nos. 65 à 71; maison en bois et brique; lot no. 3409-26; terrain 25-6 x 90; Dame Vve J. B. St. Germain à J. Hughes Laframboise, $2500.—125375.

Rue Springland; lot no. 1-2 ind. 4674-288; terrain 25 x 80, vacant; J. Wilf. Villemaire à Adélard Villemaire $150.—125276.

Rue Springland; lot no. 1-2 ind. 4674-288; terrain 25 x 80 vacant; Adélard Villemaire à J. Wilfrid Villemaire, $150.—125276.

Rue Jolicoeur; lot no. 3616-651; terrain 25 x 96.6, vacant; The Appiemount Land Co. Ltd., à Adélard Beauchamp $200.—125348.

Rue Dumas; lot no. 3616-175, 190, 191; terrain 75 x 75 vacant; Jos. Ulric Paradis à Gaston Lespérance $3,-000.——125355.

QUARTIER VILLERAY

Rue Châteaubriand; lot no. 2630-513, 516, 517, 518-1; terrain 75 x 74; 1 de 5 x 74 chacun vacant; Ed. Cardier à La Fabrique de la Paroisse de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus de Montréal, $2900.—125148.

Rue St-Dominique, nos. 2060 à 2064 maison en bois et brique; lot no. 642-c-94; terrain 25 x 73; Marie Olivier à Joséphine Cloutier épse de Frédéric Berthiaume, $3500., Rétro.—125151

Rue St-Dominique nos. 3035 à 3039 maison en bois et brique; lot no. 643-b 57; terrain 25 x 70; Le Shérif de Montréal à Alice Perras, épse de J. Albert Savignac, $718.—125169.

Rue Lajeunesse; lot no. 271-446, 447; terrain 60 x 81, vacant; Marie Henriette Amélie Charest et al., à Edna Bookalam épse de Thos. Nassif $500.—125179.

Rue Routhier; lot no. 271-186; terrain 30 x 81 vacant; Jos. Amédée Charest à Isidore Laberge, $350.— 125180.

Rue St-Denis; lot no. 2643-81; terrain 25 x 90 vacant; Alfred alias Fred J. Gravel à Antonlou Silveri, $2750.—125182.

Rue St-Denis; lot no. 2643-50, 60; terrain 50 x 90, vacant; Alfred alias Fred Gravel et al., à Emile Fortin, $4500.—125183.

Rue Bloiel, no. 3343; maison en bois et brique; lot no. 2643-284; terrain 25 x 100; Raphaele Corso et uxor à Maria Capasa épse de Jos. Capasa $1100.—125192.

Rue St-Denis, nos. 7513 à 7519; maison en pierre et brique; lot no. 2643-2221; terrain 25 x 90; Clodomir Guénette à Jos. Arthur Martin, $15,-000.—125227.

Rue St-Hubert, nos. 7214 à 7218a; maison en brique; lot no. 480-25; terrain 25 x 80; Maurli Tremblay à Jos. A. Denys, Marie Flore Denys et Marie Régina Denys, $10,200.—125279.

Avenue des Belges Nos 8118 à 8124, maison en bois et brique, lot No 2630-223, terrain 25 x 70, Dame vve Osias Bissonnette à Osias Bissonnette, $7,-750. — 125324.

Rue Chambord, lot No 485-363, terrain 25 x 115, vacant. Dame vve Alex Binda à Giuseppe Pace, $800.—125343.

Rue St-André No 8127, maison en bois et brique, lot No 480-492, 493, terrain 50 x 70, Fred Alph Toupin à Odélie Guenette, vve de Albert Mainguy, $4338. (Rétrocession). — 125485.

Rue St-André No 8127, maison en bois et brique, lot No 480-492, 493, terrain 50 x 70. Dame vve Albert Mainguy à Emma Villeneuve, épse de Charles Tétreault, $1800. — 125459.

Rue St-Dominique No 8226, maison en bois et brique, lot No 643c-90, terrain 25 x 33, Donat Dagenais à George Callan, $3300. — 125496.

Rue St-Denis Nos 7618

NEW-YORK EST ACTIF ET A LA HAUSSE - - MONTREAL PEU ACTIF MAIS FERME

Bourse de Montréal

Bien que peu actif, le marché a été assez généralement ferme.

Le marché local, au cours de la matinée n'a pas été très actif, mais il a été plus ferme et le nombre de titres que l'on a transigés a été plus nombreux. Le manque d'activité signifie jusqu'à un certain point que le grand public se désintéresse du marché, mais le fait que la liste des titres qui se transigent s'allonge, signifie que les spéculateurs sont à tâter le terrain pour attirer l'attention du dehors.

Shawinigan, qui a été la grande vedette hier et a touché un nouveau maximum à 270, a été moins actif aujourd'hui et il a aussi été plus faible.

La hausse récente de Shawinigan a été provoquée par le fait que la compagnie subdivisera ses actions actuelles en quatre parts nouvelles pour une actuelle, ce qui ramènerait le titre Shawinigan à un niveau plus accessible pour le grand public. Actuellement, il se vend à un prix qui en fait un titre d'hommes riches.

Après avoir débuté plus faible à 266, Shawinigan a repris le terrain perdu et clôturé la séance au même prix qu'hier, 268.

B. C. Fishing a établi un nouveau record à 81. Cette hausse est provoquée par le fait que les recettes de cette compagnie sont excellentes et qu'il est probable que les directeurs déclareront un bonus à part la dividende ordinaire.

Après avoir ouvert à 107 1-2, Brazilian s'est hissé à 107 7-8.

Smelters a perdu 1-4 de point à 235 après avoir touché 236.

Asbestos de préférence a perdu 1-2 point à 81 et le privilégié s'est maintenu toute la matinée à 24 1-4.

Chez les papiers, Abitibi a été faible. Il a perdu 1 point à 92 3-4.

Cours fournis par L. G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 50 rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 à 11 HRES:

Abitibi Power & Paper: 10 à 93 3-4; 25 à 93 3-4; 25 à 93 3-4; 25 à 93 3-4; 25 à 93 5-8; 25 à 93 3-8; 5 à 93; 10 à 93; 50 à 93 1-2; 10 à 93; 10 à 93 1-4.

Asbestos Corpn.: 25 à 24 1-2; 25 à 24 1-2; 25 à 24 1-2; 25 à 24 1-2; 50 à 24 1-2; 40 à 24 1-2; 10 à 24 1-2.

Atlantic Sugar: 25 à 25 7-8.

B.C. Fishing: 25 à 81; 10 à 80 7-8; 5 à 80 3-4; 10 à 80 3-4; 5 à 80 3-4; 25 à 81.

Bell Telephone: 3 à 138; 1 à 138.

Brazilian: 50 à 108 1-2; 100 à 108 1-2 400 à 108 1-2; 25 à 108 1-2; 25 à 108 ½; 50 à 108 3-8; 50 à 108 3-8; 25 à 108 1-2; 25 à 108 1-2; 10 à 108 1-2; 135 à 108 ½; 10 à 108 1-2; 10 à 108 1-2; 25 à 108 1-2; 100 à 108 1-2; 100 à 108 1-2; 50 à 108 1-2; 50 à 108 5-8; 10 à 108 3-4; 5 à 108 3-4; 20 à 108 3-4; 55 à 108 3-4; 25 à 108 3-4; 100 à 108 3-4.

Brompton Paper: 25 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 5 à 36; 15 à 36.

Canada Cement: 5 à 110; 25 à 109 ½.

Canada Steamships: 50 à 31; 30 à 31.

Canada Steamships Voting trust: 30 à 30.

Canad. Indust. Alcohol: 20 à 23 7-8; 25 à 23 3-4; 5 à 23 3-4; 20 à 23 3-4.

Cons. Mining & Smelting: 25 à 235 1-2; 25 à 235 1-2; 10 à 235 1-2; 5 à 235; 25 à 235 1-4; 25 à 235 1-4; 10 à 235; 5 à 235 1-4.

Dom. Glass: 25 à 86.

Famous Players: 1 à 17 1-2.

Laurentide: 50 à 109; 15 à 109; 5 à 109; 5 à 109; 20 à 108 3-4.

Montreal Light Heat & Power: 2 à 73 1-2; 1 à 73 1-2; 15 à 73 3-4; 15 à 73 3-4; 5 à 73 3-4; 15 à 73 5-8; 5 à 73 5-8; 25 à 73 1-2; 55 à 73 1-2; 15 à 73 1-2; 25 à 73 1-2; 40 à 73 1-2; 5 à 73 1-2; 60 à 73 1-2; 50 à 73 1-2.

Montreal Tramways: 1 à 170.

Montreal Tramways rights: 3 à 10 ½.

National Brewery: 100 à 67; 25 à 67; 25 à 67; 30 à 67; 5 à 67; 15 à 67.

Ogilvie: 50 à 198; 10 à 199.

Penman Ltd: 10 à 179 1-2.

Price Bros.: 5 à 72; 10 à 72.

Shawinigan Water & Power: 5 à 266 1-2; 25 à 266; 30 à 266; 50 à 266; 50 à 266; 5 à 266 7-8; 5 à 266; 5 à 267; 9 à 267; 25 à 267 1-8; 75 à 267.

Spanish River: 25 à 105; 5 à 105; 20 à 105; 5 à 105; 25 à 105; 25 à 104 3-4; 25 à 104 7-8; 25 à 104 3-4; 10 à 104 7-8; 15 à 104 7-8; 25 à 104 3p4.

Steel of Canada: 1 à 109.

Winnipeg Electric: 25 à 59 1-2; 5 à 59 1-2.

Asbestos Corp. pref—50 à 81 1-2, 60 à 80 à 81 1-2, 25 à 81 1-2, 50 à 81 1-2, 5 à 81 1-2, 5 à 81 1-2, 10 à 81 1-2, 5 à 81 1-2, 2 à 82, 4 à 82, 10 à 81 1-2, 10 à 81 1-2, 10 à 81, 10 à 81, 40 à 81.

Beigo pre—5 à 102.

B.E. Steel 1er pref—10 à 15 7-8, 50 à 15 3-4 à 16, 20 à 16, 10 à 16, 15 à 15 7-8, 5 à 15 7-8, 5 à 16.

Canada Steamship pref—10 à 94, 3 à 94, 2 à 94, 10 à 94, 1 à 94, 5 à 94, 25 à 94.

Jamaica Water pref—2 à 96 1-2.

National Brewery pref—5 à 104.

Penman pref—5 à 102 1-2, 50 à 102 1-2, 5 à 102 1-2, 1 à 102 1-2, 20 à 102 1-2.

Quebec Power pref—25 à 166, 10 à 166, 15 à 166, 20 à 166, 1 à 166, 4 à 166, 1 à 166, 5 à 166.

Spanish River pref—25 à 115 1-4, 25 à 115 1-4.

VENTES DE 11 à 12.30 HRES:

Abitibi Power & Paper: 15 à 92 7-8.

Abitibi Paper: 25 à 92 3-4; 10 à 92 3-4; 25 à 92 3-4.

Asbestos Corpn.: 45 à 24 1-2; 5 à 24 1-2; 10 à 24 1-2.

Brazilian Traction: 100 à 108 5-8; 25 à 108 3-4; 5 à 108 3-4; 110 à 108 3-4; 5 à 108 3-4.

B. C. Fishing: 20 à 81; 2 à 81; 5 à 81; 5 à 81; 30 à 80 1-2; 25 à 90 1-2.

Bell Telephone: 1 à 138; 1 à 138.

Brazilian: 50 à 108 5-8; 90 à 108 3-4; 10 à 108 3-4; 5 à 108 3-4; 25 à 108 3-4; 25 à 108 3-4; 25 à 108 3-4; 10 à 108 3-4; 15 à 108 3-4; 25 à 108 3-4; 5 à 108 3-4; 20 à 108 3-4; 2 à 108 1-2.

Brompton Paper: 5 à 36; 25 à 36; 25 à 36; 5 à 36; 10 à 36; 25 à 36; 5 à 36; 5 à 36; 50 à 36 3-4.

Canada Converters: 25 à 93 1-2.

Canada Steamships: 5 à 31.

Canad. Indust. Alcohol: 25 à 23 3-4; 5 à 23 3-4.

Cons. Mining & Smelting: 10 à 235; 25 à 235 1-2; 25 à 235 1-2; 10 à 235 1-2; 15 à 235 1-2; 15 à 235 1-2; 20 à 235 1-2; 25 à 236; 15 à 235 3-4.

Dom. Bridge: 10 à 107.

Dom. Textile: 10 à 94 1-4; 65 à 94 1-2; 5 à 94 1-2.

Hollinger Consolidated Gold Mines: 5 à 815.50.

Howard Smith: 10 à 57.

Laurentide: 25 à 108; 35 à 108; 10 à 108; 10 à 108; 10 à 108; 50 à 108; 5 à 108; 5 à 108 3-4; 25 à 108 1-2; 10 à 108 1-2; 5 à 108 1-2.

Montreal Power: 10 à 120.

Montreal Light Heat & Power: 15 à 73 1-2; 30 à 73 1-2; 5 à 73 1-2; 10 à 73 1-2; 100 à 73 1-2; 20 à 73 1-2; 45 à 73 1-2; 1 à 73 1-2; 2 à 73 1-2; 2 à 73 1-2; 15 à 73 1-2; 10 à 73 1-2; 50 à 73 1-2; 50 à 73 1-2; 15 à 73 1-2; 5 à 73 1-2.

Montreal Tramways rights: 5 à 10 1-2; 1 à 10 1-2; 30 à 10.

National Brewery: 25 à 67; 10 à 67; 5 à 67; 100 à 67; 25 à 67; 25 à 67.

Ogilvie: 10 à 199.

Ontario Steel: 25 à 73 1-4.

Penman Ltd: 5 à 179 1-2; 5 à 179 ½.

Quebec Power: 5 à 167 1-2; 25 à 168; 5 à 168; 25 à 169; 40 à 169; 5 à 169.

Shawinigan Water & Power: 25 à 267; 25 à 26; 25 à 267; 25 à 267; 10 à 267; 10 à 268; 10 à 268; 15 à 268; 5 à 268; 5 à 268; 10 à 269; 25 à 268 7-8; 15 à 269; 10 à 269; 10 à 268 1-2; 5 à 268 1-2; 10 à 268 1-2; 25 à 268 1-2; 15 à 268 1-2.

Sherwin Williams: 10 à 136 1-2; 10 à 136 1-2.

Spanish River: 5 à 104 3-4; 25 à 104 7-8; 5 à 104 3-4; 10 à 104 3-4.

45 à 104 3-4; 5 à 104 3-4; 20 à 104 ½.

Twin City: 5 à 61 3-4; 20 à 61; 10 à 61.

Wabasso Cottons: 25 à 83 1-2; 10 à 83 1-2.

Wayagamack: 50 à 108; 50 à 108.

Western Grocers: 4 à 5 3-4.

Asbestos Corp. pref—5 à 81, 15 à 81.

Asbestos New pref—10 à 81.

CanadaCement pref—20 à 116, 5 à 116.

Dom. Steel pref—10 à 17, 10 à 17.

Fam. Players pref—5 à 92 1-2.

Goodyear Tire pref—15 à 98 1-2.

Quebec Power pref—20 à 166, 5 à 166, 1 à 166, 1 à 166, 5 à 166.

1 à 167, 2 à 167, 40 à 168.

Sherwin Williams pref—10 à 120, 5 à 120, 20 à 120, 7 à 120, 2 à 120.

Bons Victoire:

1946—4000 à 96.20.

1928—1000 à 100.10.

1934—8000 à 101, 1000 à 100.20, 4000 à 103.20.

1937—4000 à 107.45.

1933—3000 à 103.3.

1946—1000 à 96.10.

Emprunt de Guerre:

1937—7000 à 103.3.

Bons:

Asbestos C—2000 à 86 1-2, 3000 à 86 1-2, 2000 à 86 3-4.

Asbestos B—1000 à 98 1-2.

Wayagamack—1000 à 100 à 8.

Banques:

Commerce—10 à 224.

Royale—10 à 250 1-2, 1 à 250 1-2, 2 à 250 1-2, 7 à 250 1-2.

LE NOMBRE INDICE DE VINGT-CINQ TITRES

Il a fait un gain de 4.5 points la semaine dernière.

Le nombre indice de 25 des titres industriels et d'utilité publique se transigeant sur la Bourse de Montréal et celle de Toronto, tel que compilé par le Bureau fédéral de la Statistique, était de 209.3 la semaine dernière comparativement à 204.8 pendant la semaine terminée le 22 octobre, soit une hausse de 4.5 points.

Le nombre indice du volume des titres transigés a tombé de 63.7 à 44.1 et celui de la valeur totale de 130.4 à 92.3.

Dix-neuf des 25 titres ont monté, mais la majeure partie des hausses étaient légères. Brazilian a monté de 105.7 à 108.7.

Onze titres ont été plus actifs et quatorze l'ont été moins. Brazilian a baissé de 63,000 à 36,000 parts; Smelters de 9,000 à 2,900; Laurentide de 4,900 à 2,500. Asbestos Corporation a monté de 1,500 à 14,000 et Mackay de 200 à 3,000.

LA PRODUCTION DU TALC AU CANADA

Elle a été de 13,678 tonnes valant $174,116, en 1925.

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie".) — Le gouvernement fédéral annonce que le Canada possède les dépôts de talc les plus importants du monde entier. Ils sont situés près de Madoc, dans le comté d'Hastings, Ontario. C'est à cet endroit, que l'on obtient la matière première pour la fabrication de la poudre de talc au Canada et aux Etats-Unis. La veine principale a 1,500 pieds de longueur, 5 à 65 pieds de largeur et d'une grande épaisseur. La production l'an dernier a été de 13,678 tonnes d'une valeur de $174,116. Le tarif américain intervenant avec l'exportation de ce produit le Canada a trouvé un débouché en Angleterre ainsi qu'en Allemagne. Il existe plusieurs établissements au Canada où l'on traite le talc entr'autre à Robertsonville, Qué.

Fluctuatoins de la Matinée

Communiqué par Geoffrion & Cie, 101 rue Notre-Dame ouest, Montréal.

	Haut	Bas	Midi	Vente
Abitibi	93 3-4	93	93 1-4	210
Asbestos	24 1-2	24 1-2	24 1-2	200
do pref	81 1-2	81	81	3015
Atl Sugar	25 7-8	25 7-8	25 7-8	24
Bell Tele	138	138	138	0
Brazilian	108 3-4	108 3-8	108 3-4	71358
B.C. Fish	81	80 3-4	81	
B.E. Steel 1er.	16	15 7-8	16	135
Brompton	36	36	36	93
Can Cement	100	110	110	5
do pref	116 1-2	116	116	25
Can Steam	31	31	31	85
do pref	94 1-4	94	94 1-4	81
Dom. Glass	86	86	86	25
Ind. Alcohol	23 7-8	23 3-4	23 3-4	170
Laurentide	109	108	108	240
Mont Power	73 3-4	73 1-2	73 1-2	498
Mont. Tram	170	170	170	11
Nat. Brewer	7	67	67	2250
Ogilvie	199	198	199	6
Penmans Ltd	179 1-2	179 1-2	179 1-2	20
Price Bros	72	72	72	15
Que. Power	168	168	168	35
Shawinigan	267 1-8	266	266	338
Smelters	235 1-2	235	235 1-4	130
Span. River	105	104 3-4	104 7-8	285
do pref	115 1-4	115 1-4	115 1-4	50
Twin City	61 3-4	61 3-4	61 3-4	10
Winn Elect	59 1-2	59 1-2	59 1-2	30

Beurre et fromage

Les arrivages de beurre d'hier furent de 493 boîtes à comparer avec 2257 pour le jour correspondant de l'an dernier. Un des faits saillants du marché d'hier est le développement d'une forte demande locale et étrangère sur un marché plus actif que celui de la veille.

Le beurre pasteurisé No 1 de l'ouest a été 1-2c et 34 c la livre, tandis que celui de l'est cote 34c et 34 1-2c la livre.

Les arrivages de fromage d'hier furent de 4688 meules à comparer avec 2885 pour le jour correspondant de l'an dernier. Par suite de l'indifférence du marché anglais, les prix ont baissé encore de 1-8c à 1-4c de livre.

Les oeufs

Les arrivages d'oeufs d'hier furent de 2 000 caisses à comparer avec 2135 pour le jour correspondant de l'an dernier.

Le marché était modérément actif. Les extras se vendaient à 40c la douzaine, les première à 48c et les seconds à 46c.

Les grains à Chicago

CHICAGO, 5 — (Ouverture) — Blé décembre 139 7-8; mai 144 1-4. Maïs décembre 71 1-4; mai 79 7-8. Avoine décembre 43 1-4; mai 47 7-8.

Argent en lingot

LONDRES, 5—Argent en lingot cote 24 5-8d l'once.

BONNES RECETTES DE B. C. FISHING

La pêche a été plus abondante et les prix plus élevés.

TORONTO, 5. — B. C. Fishing a éclipsé tous ses records antérieurs en montant à 81. Le point le plus haut touché antéfleurement au sérieux revers de 1924 le fut en 1919 alors que ce titre se vendit 73. Depuis trois ans, B. C. Fish est tombé jusqu'à 8 1-2. En 1925, des variations se firent entre 20 et 64 1-2.

La compagnie a toujours maintenu une position liquide très forte. Elle possède de substantielles réserves en argent, elle n'a pas d'obligations ni de charges fixes antérieures à son capital-actions.

Les compagnies canadiennes et américaines qui mettent le saumon en conserves sur la côte du Pacifique ont eu une année excellente en 1926. La rumeur veut que les recettes de la compagnie soient, cette année de $16 à $18 la part ordinaire, mais il est impossible d'évaluer exactement ces recettes actuellement.

Mais il existe une chose cependant, c'est que la pêche au saumon a été meilleure et que les prix sont plus élevés de 10 pour cent comparativement à 1925. On croit que la compagnie paiera un bonus à part son dividende.

La rumeur veut qu'il y ait récapitalisation de la compagnie par une émission de stock privilégié, mais ce ne sont que des rumeurs.

LA RECOLTE DE BLE EN 1926

Elle a été moins bonne en France et au Canada et meilleure aux Etats-Unis.

On évalue maintenant la quantité totale de blé produite en 1926 dans l'hémisphère du nord, en dehors de la Russie et de la Chine à 2,952,000,000 boisseaux contre 2,961,000,000 boisseaux en 1925 et 2,747,000,000 boisseaux, la moyenne des cinq années, 1920-24. Cette évaluation est basée sur les chiffres officiels fournis par l'Institut International de Rome, et venant de tous les pays à l'exception d'un petit nombre de pays où la production de blé est insignifiante.

La récolte totale de cette année dans l'hémisphère du nord est à peu près la même que celle de l'année dernière, mais sa répartition est très différente. En Europe, la production totale est de 140,000,000 de boisseaux de moins que celle de l'année dernière; elle a baissé de 1,288,000,000 à 1,248,000,000 de boisseaux. La plus grande diminution est en France où la récolte est de 67,000,000 de boisseaux inférieure à celle de l'année dernière. L'Italie a une diminution de 22,000,000 de boisseaux. Il y a des réductions plus petites en Allemagne, en Pologne, en Bulgarie et en Espagne. Il y a une petite augmentation en Roumanie.

Par opposition à cette diminution en Europe, il y a une augmentation prévue de 158,000,000 de boisseaux dans l'Amérique du Nord; les Etats-Unis ont une augmentation de 170,000,000 de boisseaux, et le Canada une diminution de 12,000,000 de boisseaux. La récolte totale en Asie, Chine non comprise, est la même qu'en 1925; dans l'Afrique du Nord il y a une diminution de 14,000,000 de boisseaux.

Les caractères principaux de la distribution de la récolte de blé dans l'hémisphère du nord sont donc la forte augmentation aux Etats-Unis et la diminution correspondante en Europe et en Afrique.

Il est évident que l'Europe devra importer beaucoup plus de blé pendant cette année de récolte de 1926-27 que pendant celle de 1925-26. Non seulement la récolte de blé est de 140,000,000 de boisseaux inférieure à celle de l'année dernière, mais la récolte de seigle, si largement employée pour remplacer le blé en Europe, accuse une diminution encore plus forte, et il y a une diminution considérable également dans la récolte de pommes de terre. Ajoutons enfin que les réserves d'ancien blé en Europe, au commencement de l'année actuelle de céréales, étaient très faibles.

On ne peut compter que la Russie fasse beaucoup pour combler le déficit. La récolte russe est plus faible que celle de l'année dernière, d'après les derniers rapports. Les autorités russes accusent toujours de grosses exportations, mais ces exportations n'ont jamais eu lieu en ces dernières années.

L'Amérique du Nord doit être la source d'approvisionnement jusqu'à ce que les pays du sud soient prêts à expédier en février. Il est évident que les Etats-Unis exporteront beaucoup plus qu'ils n'ont fait l'automne dernier mais il devrait y avoir une forte demande pour la récolte quelque peu réduite du Canada.

Dans l'hémisphère du sud, la récolte de blé vient d'entrer dans la phase critique de sa végétation et le temps qu'il fera en Argentine et en Australie, jusqu'à ce que la moisson ait été rentrée en décembre, sera un grand facteur pour influencer les prix. Les indications actuelles font prévoir d'excellentes récoltes dans ces deux pays. En Australie, les conditions sont exceptionnellement bonnes, et une évaluation officielle de l'Institut International fait prévoir une production de 150,000,000 de boisseaux contre 107,000,000 de boisseaux l'année dernière.

SUR LE CURB

Attenda Eng—100 à 36, 5 à 3 e3-4, 25 à 36, 50 à 36, 100 à 36, 25 à 36, 9e3 à 36, 15 à 36, 25 à 36, 50 à 36.

Brit. Am. Oil—25 à 64 -8, 25 à 64 1-2, 25 à 64 1-2, 2e à 3-4, 25 à 66 3-4.

Imperial Oil—25 à 37 7-8, 25 à 37 7-8, 200 à 37 3-4, 50 à 37 3-4, 50 à 37 3-4, 10 à 37 7-8, 25 à 37 7-8, 25 à 37 7-8.

Dom Rouyn—100 à 40.

Montreal Rouyn—200 à 44.

Cosgrave Brewery—50 à 6, 50 à 6, 50 à 6, 10 à 6, 100 à 6.

St. Lawr Paper—5 à 55 1-2, 15 à 55 1-2, 10 à 56 1-4, 25 à 56 1-4, 25 à 56 1-4, 5 à 56 1-4, 25 à 56 1-4, 19 à 56 1-4, 10 à 56, 61-4, 5 à 57.

Dryden—70 à 12, 5 à 12.

Noranda—50 à 1900, 5 à 1900, 25 à 1900, 20 à 19.00, 5 à 19.10, 100 à 18.90.

Towagmack—100 à 415, 20 à 50 à 415, 100 à 415, 20 à 415, 100 à 412, 150 à 415, 100 à 415, 200 à 425, 200 à 425, 200 à 4 24, 25 à 4 25, 25 à 4 30, 200 à 4 20.

Rouyn—500 à 4, 1000 à 4, 200 à 4 1-2 2000 à 7-8.

Area—500 à 22, 1000 à 22, 500 à 22.

Tough Oakes B—200 à 55.

Power Corp—100 à 24.

St. Lawr Paper pref—10 à 108 1-2.

Bourse de Paris

PARIS, 5—Les cours de la Bourse de Paris sont fermes aujourd'hui.

Rentes 3 p.c. 50 francs.

Changé sur Londres 146 francs 80 centimes.

Emprunt 5 p.c. 60 francs.

Le dollar américain cote 30 francs 32 centimes.

Bourse de New York

Les haussiers sont absolument maîtres du marché aujourd'hui.

WALL STREET, 5, (Ouverture).— Les prix étaient fermes aujourd'hui. Les écrivains étaient encore en bonne demande sous la direction de Prisco qui a débuté un point plus haut. Des gains initiaux d'un point furent enregistrés par United Drug American Zinc de préférence.

Comme le trafic des chemins de fer, malgré que certaines industries soient moins actives, se maintient toujours dans des chiffres records, les pools furent très actifs chez ces titres et leurs accessoires. Plus d'une douzaine de titres ferroviaires montèrent d'un point et plus au cours de la première demi-heure, la liste comprenant Rock Island, Lehigh Valley, Wheeling and Lake Erie commun et privilégié, Atchison, Baldwin, et American Loco. Jersey Central gagna 5 1-4 points dès la première transaction. Les achats étalent faits avec grand soin. Aidés par le taux relativement peu élevé de l'argent et la grande abondance de fonds disponibles pour la spéculation, les pools s'attaquèrent aux titres avec des perspectives d'augmentation de dividende. Il n'y eut que quelques points faibles. Chandler-Cleveland Motor commun et préférentiel établirent de nouveaux bas pour l'année.

Les changes étrangers débutèrent irréguliers; la livre se maintint ferme aux environs de $4.84 1-16 tandis que le franc français baissa un peu à au-dessous de 3.30 centins.

(MIDI). — Comme les titres populaires, tels que U. S. Steel, Baldwin, Radio et les ferroviaires tenaient la tête de la liste, les autres stocks attirèrent aussi l'attention des spéculateurs et la liste des titres traités s'allongea et comprit bientôt des stocks que l'on voit rarement faire leur apparition au tableau. On ne prêta aucune attention aux quelques titres qui furent faibles, tels que May Department Stores, Woolworth et Pathé Exchange "A", ce dernier perdant 3 points à 40, un nouveau bas pour l'année.

Argent à demande 4 1-2 pour cent.

Cours fournis par Geoffrion & Cie, 110 Notre Dame ouest, Montréal.

	Ouv.	Ferm.
Allied Chemical	131	131 1-8
Amer. Can	52 3-8	52 3-4
Amer. Smelting	133 7-8	134 1-4
Amer. Telephone	147 3-8	147 3-8
Baldwin Locomotive	124	124 5-8
Baltimore & Ohio	104 1-8	104 1-8
Bethlehem Steel	45	45
Canadian Pacific	164 1-4	164 1-4
Cons. Gas of N.Y.	108 1-4	108 1-2
Chrysler Motors	34 1-8	34 3-8
Congoleum Nairn	22 3-8	22 1-4
Fleishmann Yeast	115 1-8	115 1-8
General Electric	92 7-8	93
General Motors	153	152 5-8
Hudson Motors	43 1-2	43 1-4
Intern. Paper	58	58
Marland Oil	53 3-4	53 7-8
Mack Trucks	91 1-2	90 1-2
N.Y. Central	134 5-8	134 3-8
Pan Amer Petrol B	65 5-8	65 5-8
Phillipps Petroleum	49	49
Radio Corp	56 1-8	57 1-4
Reading	88 3-4	88 5-8
Southern Pacific	108 1-4	108 1-4
Standard Gas	53 1-2	53 1-2
Studebaker	51 1-2	51 3-4
Texas Oil	55 1-4	55 1-4
Tobacco Products	108 3-8	108 3-4
U.S. Cast Iron Pipe	205 3-4	206 1-4
U.S. Ind. Alcohol	78 3-8	78
U.S. Rubber	61	61
U.S. Steel	142 1-2	142 5-8
Wabash R.R.	40 3-4	40 3-4
Ward Baking B.	25	25
White Motors	56 3-4	57
Willys Overland	20	20
Yellow Cab	27 1-2	27e-8

Marché des Changes

Cote des devises étrangères fournie par L.-G. Beaubien & Cie, 50 Notre-Dame ouest, Montréal.

Devise	Montréal
Angleterre, Livre S	$4 83 ¾
France, Franc	.0324
Belgique, Franc	.0280
Italie, Lire	.0432
Suisse, Franc	.1929
Hollande, Florin	.3995
Espagne, Peseta	.1518
Suède, Couronne	.2672
Norvège, Couronne	.2503
Danemark, Couronne	.2658
Brésil, Milreis	.1370
Allemagne, Mark	.2382
Etats-Unis, dollar—9-64 % esc.	

LES CHANGES

NEW-YORK, 5. (Midi). — Grande-Pretagne, $4.84 3-16; France, 3.32 1-2 cents; Italie, 4.30 1-2 cents; Allemagne, 23.77 1-2 cents.

Le dollar canadien fait prime de 1-8 pour cent.

Les Mines à Montréal

Cours fournis par Mount Cie. Ltée, 4, rue de l'Hôpital, Montréal.

LA VENTE DE LA MATINEE:

Argonaut—1000 à 59, 500 à 59, 500 à 59 Amulet—100 à 1.30, 300 à 1.30, 500 à 1.30, 100 à 1.30, 200 à 1.30.

Barry Holly—1000 à 91, 2000 à 91, 500 à 91, 1000 à 92, 1000 à 96.

Capitol Rouyn—500 à 30 1-2, 500 à 30-8.

Chaput Hughes—2000 à 8 3-4, 1500 à 8 3-4, 500 à 9, 1000 à 9, 500 à 9.

Castle—300 à 1.07, 500 à 1.07, 100 à 1.08, 100 à 1.08, 300 à 1.09.

Dupuy—1000 à 99 1-4, 1000 à 99 1-2.

Montreal Rouyn—2000 à 44 1-2.

West Dome—2000 à 22, 1000 à 22, 1000 à 22 1-2, 500 à 22, 1000 à 22 1-2.

Indian—1000 à 5.

Keeley—500 à 1.55, 200 à 1.55, 100 à 1.54, 5 300 à 1.54.

Kirkland—1000 à 80 1-2, 500 à 80 1-2, 1000 à 80, 2000 à 79 1-2, 1000 à 79, 3000 à 78.

Laval Qué—500 à 26 1-2, 500 à 27.

Tough Oakes—2000 à 55, 2000 à 54, 1000 à 55, 3000 à 54 1-2.

Vipond—500 à 1.68, 300 à 1.67.

Rouyn Gold—2500 à 5, 500 à 5, 500 à 4 1-2, 500 à 4 1-2, 500 à 4 1-2, 500 à 4 1-2, 10000 à 4 1-2, 1000 à 4 1-2, 2000 à 4 1-2, 1000 à 4 1-2, 100 à 4 1-2, 2000 à 4 3-4, 5000 à 5.

Teck Hughes—300 à 4.88, 100 à 4.88, 300 à 4.88, 100 à 4.88.

Rouyn Québec—1000 à 2 3-4.

Noranda—100 à 19.00.

Stadacona—1000 à 44 1-4, 1000 à 44 1-4, 500 à 44 1-8, 400 à 44 -8, 1000 à 44 1-4, 500 à 44 1-4, 200 à 44 1-4, 1000 à 44 1-4, 1000 à 44 1-4.

Mining Corp—200 à 2.70, 300 à 2.70, 100 à 2.71, 200 à 2.72.

Night Hawk—1000 à 4 1-2

Hors-Vente:

Duprat—500à 23, 2000 à 23, 500 à 23, 800à231- 224 oç 1-2, 500 à 23, 1500 à 23, 23, 1000 à 23, 500 à 22 1-2, 400 à 23, 300 àa 500 à 23, 1000 à 22 1-2, 1000 à 22 1-2 500 à 22 1-2, 500 à 22 1-2.

Bourlemaque—200 à 1.25.

Jay Copper—500 à 77 1-2, 200 à 77 7-8.

Fiske—500 à 13 1-2.

Total—88,380 actions.

Hausse du café

NEW-YORK, 5. — Les futurs ont clos à la hausse nette de 15 à 23 points. On estime les ventes à 51,-50 sacs. Prix de fermeture, déc. 15.85; janvier, 15.79; mars, 15.35; mai, 14.83; juillet, 14.42; septembre, 13.87.

L'option immédiate fut satisfaisante.

Les moyennes

NEW-YORK, 5. — Voici la cote moyenne:

	Indust.	Ferrov.
Jeudi	140.74	122.71
Mercredi	139.71	122.55
Il y a une semaine	138.66	122.73
Il y a un an	139.85	109.16
Maximum, 1926	147.46	128.52
Minimum, 1926	123.11	105.88

LES POINTS DE LA PRESSE

LA COTE EST ELEVEE

Le dernier numéro de l'"Economiste Canadien" contient l'avertissement suivant,:

Toutes les valeurs, les unes après les autres, ont monté à la suite de rumeurs qui, en fin de compte, ne reposaient sur rien, signe évident de manipulation de groupes et pas du tout d'une amélioration réelle de la situation de ces entreprises. Nous voyons bien croire que l'avenir, l'avenir lointain de nos meilleures valeurs justifiera un jour les côtes présentes, mais il est clair que cet avenir, la spéculation l'a escompté plusieurs années à l'avance. Tout en ayant confiance dans l'avenir du pays, n'oublions pas que les événements extérieurs entraînent, même ici, des répercussions auxquelles nous tenterions bien en vain de nous soustraire.

Nous réitérons notre invitation à la prudence. Celui qui s'engage aujourd'hui dans une spéculation de Bourse à Montréal court des risques que ne compensent aucunement les quelques points de gain qu'il pourra peut-être réaliser.

CANADA STEAMSHIP

On s'attend à ce que les nouvelles actions privilégiées et ordinaires de cette compagnie soient échangées pour les anciennes vers le 1er décembre prochain. Les détenteurs actuels d'actions privilégiées vont recevoir pour cinq actions 7 pour cent de l'ancien stock, six actions 6 pour cent du nouveau stock. Le bonus d'une action qu'on donne est pour liquider les arrérages de dividende qui disparaîtront automatiquement le 1er décembre. Le dividende sur les nouvelles actions commencera à courir du 1er janvier 1927 et sera inauguré à la fin du premier trimestre de l'année prochaine.

Les porteurs d'actions privilégiées ne doivent pas oublier que les nouvelles actions comportent un droit de participation, ce qui veut dire que dès qu'on payera un dividende de $2.00 sur les actions ordinaires, on sera obligé de payer 1 pour cent sur les actions privilégiées. Par ailleurs, dès que le dividende sera de 3 pour cent sur les actions ordinaires, il faudra qu'il soit porté à 8 pour cent sur les actions privilégiées. C'est cependant le maximum qu'il peut toucher.

Dans les milieux non-officiels on rapporte que les recettes de la compagnie à date sont de 4 pour cent sur l'action ordinaire.

LES OBLIGATIONS

L'opinion générale veut que le gouvernement canadien ne lance pas d'emprunt sur le marché cet automne, dit McLeod, Young and Weir & Co. en commentant le marché canadien des obligations. Depuis plusieurs années, le gouvernement canadien a lancé un emprunt chaque automne. Comme il n'y aura pas de tel emprunt cette année, le marché pour les obligations provinciales et municipales devrait être plus actif, si ce n'était de la concurrence des obligations de corporations et des pays étrangers. Pour que les obligations provinciales et municipales soient attrayantes, il faut qu'elles donnent un rendement d'au moins cinq pour cent.

LE RENDEMENT DES VALEURS

En parcourant le tableau des rendements que nous publions chaque jour, il est intéressant de constater que les titres privilégiés sont ceux qui ont été les moins escomptés en Bourse locale. Ainsi, Asbestos de préférence a un rendement de 5.59 pour cent, Dodge Canadian de préférence 6.36, Can Car de préférence 8.33, Goodyear de préférence 7.22, etc. Par contre, certains titres ordinaires semblent avoir été escomptés pour plusieurs années. Ainsi, Montreal Power ne rapporte que 2.72 p. c., Dominion Bridge 3.74, Price Bros. 2.81, Shawinigan 2.99, Quebec Power 3.58.

LES GRAINS

La bourse des grains subit comme d'habitude à ce temps-ci de l'année l'influence de la récolte, non seulement au Canada mais dans le monde entier, dit l'Actualité Economique. Le chiffre officiel de la récolte mondiale de blé (la Chine et la Russie exceptées), fourni par le gouvernement des Etats-Unis, est de 2,350 millions de boisseaux; l'année dernière, il était de 2,300 millions. Une bonne récolte canadienne signifie beaucoup. Au cours des deux dernières années, les fermiers ont pu alléger leurs obligations, payer leur dettes, à même deux récoltes bondantes. Cette année, plusieurs d'entr'eux indique par ailleurs que la demande sera encore plus forte l'an prochain.

EN EUROPE

L'Europe, qu'il n'est pas permis d'ignorer dans des pronostics d'avenir, fournit en ce moment les meilleurs signes de récupération économique. Tout semble aller pour le mieux. Le ministère Poincaré, avec le concours de la Banque de France, réussit à enrayer la chûte du franc. S'il parvient à régler la question des dettes avec les Etats-Unis, la stabilisation est une chose accomplie. D'autre part, un rapprochement économique entre la France et l'Allemagne se dessine lentement. Un projet de trust de l'acier comprenant des intérêts français, belges et surtout allemands est sur le point de se réaliser. L'accomplissement d'un tel projet aura une portée considérable s'il faut en croire les journaux américains et anglais.

L

FEUILLETON DE LA "PATRIE"

L'ESTUDIANTINA DE LA TROYA

PAR ALEJANDRO PEREZ LUGIN



11 Suite

Ils passèrent dans la galerie. Comme ils étaient seuls, il réitéra à Carmina les remerciement qu'il avait adressés par écrit à son père et à elle-même pour leur intervention dans l'affaire Carballo, l'assurant qu'il irait, sans tarder, les renouveler de vive voix à M. Castro.

—J'ai une prière à vous faire, mon aimable infirmière; voudriez-vous compléter votre bonne action en me permettant de garder, comme souvenir, le mouchoir que vous avez mis sur ma blessure?

—Mon mouchoir? C'est un bien pauvre souvenir que celui qui a besoin pour durer d'un objet matériel!

Et elle dit cela avec un si doux regard qu'en se le rappelant, le Madrilène se sentait bouleversé, comme au moment où se posèrent sur les siens les grands et clairs yeux dorés de la jeune fille.

Pourquoi ce trouble? Qu'était cela? Gérardo ne le savait pas; mais, au fond de son coeur, il sentait éclore un sentiment nouveau et délicieux... Amoureux? Lui! l'homme sceptique et fort? Carmina serait un agréable passe-temps pour le distraire pendant cette longue réclusion... rien de plus.. Augusto n'affirmait-il pas que pour chasser les papillons noirs il lui fallait une fiancée?

La vanité du jeune homme ne mit pas un instant en doute la reddition facile de la place, quand il en tenterait l'assaut. Ce serait une conquête glorieuse.

Carmina était belle, élégante, intelligente, discrète, c'était un ange!... Et quels yeux, quelle douceur, quelle caresse dans la voix.

CHAPITRE VI

Gérardo, dès le lendemain, commença à exécuter les manoeuvres pratiquées par les amoureux, depuis le jour où fut bâtie la première maison abritant une jolie femme.

Notre bon ami "tit l'ours" (1) dans la rue de Senra, la plus belle et la plus animée de Compostelle, où habitait Carmina de Castro. Il y passait vers midi, comme si ce fût son chemin: tous les soirs, à l'aller et au retour de sa promenade, enfin autant de fois par jour qu'il le pouvait. Il essayait bien de dissimuler son manège; mais comment échapper à la vigilance des 22,223 yeux (le 22,223e étant celui d'un borgne) qui, à Compostelle, épient curieusement les moindres mouvements d'un chacun?

Les balcons du premier étage de la maison de Don Laurcano de Castro étaient toujours hermétiquement fermés. C'est l'usage à Saint-Jacques de préserver les meubles en faisant l'obscurité complète dans les salons et pièces de réception. Les blancs rideaux de la galerie du second étage étaient tirés et immobiles à toute heure.

Parfois, Gérardo croyait les voir s'entr'ouvrir légèrement à son passage. N'était-ce pas le jeu de son imagination? D'ailleurs, pour qui auraient-ils remué? Pour lui ou pour l'un des autres "ours" qui, les yeux rivés sur les fenêtres de la maison, arpentaient la voie large, ensoleillée et animée comme la qualifiait Don Venturo avec sa coutumière éloquence.

C'est que, en plus de notre ami, Carmina avait trois autres adorateurs:

Un jeune gandin, d'une élégance exagérée, qui changeait de cravate deux ou trois fois par jour, convaincu que pour conquérir le coeur impressionnable d'une femme, il n'y a pas d'arme plus sûre qu'un plastron rutilant et un noeud coquet de cravate.

Un étudiant dégingandé et ridicule, villageois mal dégrossi, victime toute désignée pour les moqueries de ses compagnons. Ceux-ci lui avaient fait accroire que Mlle de Castro était éperdûment amoureuse de sa bonne tournure. Le jeune fat passait et repassait dans la rue de la Senra, chaussé de gros souliers, ses mains calleuses, aux doigts boudinés, serrées dans des gants jaunes trop étroits, le chapeau sur l'oreille, avec des poses distinguées et donjuanesques que ses camarades lui faisaient essayer à l'avance.

"L'ours" numéro trois était un plantigrade plus important; ses énormes pieds semblaient éprouver de sérieuses difficultés à se poser sur le sol; chacun d'eux prenait la direction contraire à celle de son compagnon, de telle sorte que la marche du personnage rappelait beaucoup par sa légèreté celle du canard. A part cela, et des yeux saillants, une moustache épaisse et hirsute que la nature avait faite multicolore, des sourcils touffus et broussailleux, il n'était pas mal du tout. Mais le danger de ce rival ne résidait ni dans ses avantages physiques, ni dans le soin de son costume, mais dans le talent que tous lui reconnaissaient; dans la facilité avec laquelle il fabriquait des vers ronflants pour tous les cas, choses et personnes, dignes d'être chantés par sa féconde lyre; dans son éloquence d'orateur à la parole facile, abondante, miassable, capable de déverser pendant deux, trois heures et plus, sur un auditoire ébahi, un flot de métaphores, d'apostrophes et d'images brillantes; mais, par-dessus tout, enfin, dans sa réputation d'homme sérieux et raisonnable.

Ses opinions et ses sentences étaient prises en considération au sein même du "Sénat", comme on appelait un aréopage composé de vieux radoteurs qui, tous les soirs, se donnait rendez-vous dans le vestibule du Casino de la Rua.

Les pères, pour stimuler leurs fils, leur présentaient comme exemple ce jeune homme studieux et sérieux, vice-président de toutes les associations de la jeunesse catholique "ad usum scolarum". Don Ventura sentait pour lui une immense admiration, presque aussi grande que celle que lui inspiraient les "constitutionnels" de Cadix, Castelar, le fameux portique de la Gloria, les drames d'Etchegaray et la Reddition de Grenade, de Pradilla, qu'il connaissait par les chromos popularisant ce remarquable tableau.

Le plantigrade numéro trois, Fernandez Valino, était plus connu sous le nom de "Maragota"; il devait ce sobriquet à sa mère, Jacinta Valino, dite "la Maragota" devenue depuis deux ans l'épouse de Don Angelito Reten, frère de la mère de Carmina de Castro.

Jacinta Valino avait eu Fernandez de son mariage, ou, pour le moins, pendant son mariage avec un cantonnier. C'était une petite femme boulotte, hypocrite, astucieuse, décidée et énergique, sous des apparences de douceur, d'insignifiance et même de bêtise. Quand elle devint veuve, les grands-parents de Carmina la prirent à leur service par pitié, mais ils furent vite obligés de la congédier, quand ils s'aperçurent de certaines relations entre celle-ci et Don Angelito, relations qui, au dire des médisants, avaient déjà commencé du vivant du cantonnier, et que paraissait confirmer une étonnante ressemblance entre Don Angelito Reten et Fernandez Valino.

A la mort des parents de Don Angelito, "la Maragota" voulut épouser celui-ci. Elle se heurta à un obstacle invincible. Mme de Castro Reten, la mère de Carmina, caractère entier et inflexible, s'opposa résolument au mariage. Don Angelito était de nature trop faible pour braver sa soeur; mais six mois après la mort de celle-ci, "la Maragota" put enfin réaliser le rêve doré de s'appeler Mme Reten. De ce fait, les rapports entre Don Angelito et la famille de Castro furent rompus.

Pour comble d'impudence, son fils, Fernandez, avait jeté son dévolu sur Carmina; on le rencontrait à toute heure passant lentement dans la rue de la Senra, presque toujours accompagné de son inséparable ami et admirateur, Mollido, le rédacteur bilieux et contrefait du Libredon.

Notre Roquer n'accorda aucune importance à ses rivaux, pas même au redoutable "Maragota", qui n'avait jamais obtenu, ne fût-ce qu'un seul regard de la belle enfant. Décidément, Carmina était une personne de bon goût.

Gérardo ne pouvait "il est vrai, se flatter non plus de la moindre démonstration qui donnât fondement à ses vaniteuses espérances; mais notre "ours" traversait un de ces heureux moments d'optimisme où l'on voit tout en beau.

Le premier à découvrir le poteaux-roses, vous n'en doutez pas, fut Augusto Armero.

—Tu es pincé, Gérardo, lui dit-il un soir en le rencontrant dans la rue de la Senra.

Roquer protesta vivement.

—Je ne suis pas pincé, ne le crois pas; mais il faut passer le temps pour ne pas s'abrutir, pas vrai?

Avec des raisonnements analogues, il tranquillisa ses autres amis, essayant de se tromper lui-même sur la nature de ses sentiments envers Carmina.

—Fais attention avec ces passe-temps, lui objecta Casimiro Barcala; ces Galiciennes si douces, si simples et si suaves sont dangereuses. Ouvre l'oeil, ami Gérardo!

Mais Gérardo, sûr de lui-même, fit un geste dédaigneux. Se faire prendre, lui, par une pareille provinciale, fût-elle idéale comme Carmina de Castro! Allons donc!

Peu de jours après sa réception chez Don Ventura, Gérardo, sous prétexte de remercier M. et Mlle de Castro des soins qu'il en avait reçus, se présentait chez eux. L'accueil courtois du père et l'amabilité de sa fille le confirmèrent dans l'espoir d'un prompt et facile triomphe.

Sur ces entrefaites, arriva à Compostelle la troupe comico-lyrico-mimico-dramatico-chorégraphique de Villalpando. Celui-ci, qui en était le premier acteur, le directeur et l'impresario, savait intéresser son public par des représentations variées. De plus, à la fin de chacune d'elles, il avait eu la géniale idée de placer un ballet: il ne doutait pas que les mollets de ces demoiselles du corps chorégraphique exerçassent une puissante influence sur l'élément masculin. Le théâtre était archi-comble tous les soirs.

Dona Segunda et ses filles, ayant réussi à vaincre les résistances économiques de l'ex-juge, ne manquaient pas une soirée.

Pendant les entr'actes, les étudiants s'interpellaient, criaient, échangeaient sur les acteurs, voire même sur les spectateurs, des observations comiques qui mettaient la salle en joie.

Nos amis de la "Troya" n'étaient pas les derniers à se faire entendre.

Un certain soir, Carmina assistait à la représentation dans la loge de Don Ventura. Comme Gérardo se disposait à profiter de l'occasion pour aller causer un instant avec elle, il vit Fernandez Valino debout dans un couloir, regarder fixement dans la direction de la loge de Don Ventura et faire une profonde révérence.

—Cet imbécile m'agace, dit-il à Augusto qui venait à sa rencontre. Je ne peux regarder une seule fois Carmina sans le voir, la figure tournée vers elle. Je vais aller lui dire deux mots bien sentis.

—Quelle sottise! Laisse-moi faire, il va être servi.

A continuer demain.

(1) Expression imagée empruntée aux allées et venues incessantes d'un ours en cage.

Le Radiophone

Ce soir, à Montréal

POSTE CFCF, 411 (Marconi)

7.00 à 7.30 p.m. — Historiettes du coucher.

7.30 à 9.30 p.m. — Concert par l'orchestre de M. Rex Battle, de l'hôtel Mont-Royal, directement de la salle à manger principale.

PROGRAMME

1—Ouverture: Orphée, Offenbach.
2—Valse: Dornoschen, Tschaikowsky.
3—Fantaisie: Carmen, Bizet.
4—Polonaise: Chopin, M. Rex Battle au piano.
5—Prélude du Déluge, Saint-Saëns.
6—Extrait de Maytime, Romberg.
M. Herbert Spencer à l'orgue.

9.00 à 10.00 p.m. — Heure de musique de la Dominion Battery (Reliable).

10.30 à 11.30 p.m. — Joseph C. Smith et son orchestre de danse, directement de la piazza de l'hôtel Mont-Royal.

POSTE CKAC, 411

4.00 p.m. — Température, Bourses de Montréal et de New-York; cotes de fermeture, rapports des grains.

HEURE DE LA DOMINION BATTERY (Reliable) de 9 à 10 heures p.m., aujourd'hui via CFCF (411.)

Trio instrumental: Danse Espagnole. — Moszkowsky.
Quatuor: (a) Comrades in Arms; (b) Capstan Chorus.—Nevin.
Trio instrumental: Narcisme.
Vocaliste populaire: (a) The Pump Song; (b) Baby Taces.
Trio instrumental: Cavatina—Raff
Quatuor: (a) Old Black Joe; (b) Rosary.
Trio instrumental: Angels' Serenade. —Braga.
Vocaliste populaire: (a) I don't mind being all alone. (b) For my Sweetheart.
Trio instrumental: (a) Casse Noisette. Tschaikowsky; (b) Melody in D. Faure.
Trio instrumental: Prof. H. Gravel, violon; Prof. J. Dubois, violoncelle; Mad. E. Gravel, Piano.
Vocaliste populaire: W. O'Connor.
Quatuor Concord: M. J. Turner, ténor; M. W. Moodie, ténor; M. G. Glennie, baryton; M. A. E. Poad, directeur et basse.

Programme de Samedi 6 Novembre

Le haut de l'affiche

1.00 P.M. WBZ (333) Springfield—Université Harvard vs Université Princeton. Football, de Harvard Stadium, aussi WGY, WJZ, WRC.
2.00 P.M.—WJN (303) Chicago.—U. du Michigan vs U. du Wisconsin, du Ferry Field, Ann Arbor.
2.00 P.M.—WSUI (484) Iowa City—U. de l'Iowa vs U. du Minnesota.
7.00 P.M.— KDKA (309) E. Pitts.—Fanfare Westinghouse.
9.00 p.m.—WCCO (417) St-Paul-Mips. —Quatuor Land O'Lakes.

Poste Silencieux

Est: WBAL, WCAU, WCX, WEEI, WGHP, WHN, WLIT, WOO, WRVA, WTIC, WWJ. Centre: KFDM, KFKX, KFUO, KMA, WHAD, WHO, WOS. Ouest: KLX, KWSC.

Postes de Montréal

CFCF (Marconi, 411)—
12.35 à 1.00 heure p.m.—Concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de Rex Battle, directement de la salle à manger principale de l'hôtel.
1.00 à 1.15 heure p.m.—Température, Bourse, heure. Température sous les auspices de la "Patrie".
1.15 à 1.40 heure p.m.—Continuation du programme de concert par l'orchestre de l'hôtel Mont-Royal, sous la direction de M. Rex Battle, directement de la salle à manger principale de l'hôtel.

CKAC (411)—
7.00 heures p.m.—Causerie sur la prévention des accidents, sous les auspices de la ligue de sécurité de la province de Québec.
7.15 heures p.m.—Dîner-concert de l'hôtel Windsor, sous la direction musicale de M. R. Duquette.
8.30 heures p.m.—Programme du studio.
10.30 heures p.m.— Harold Leonard et ses Red Jackets dans de la musique de danse du grill de l'hôtel Windsor.

CKCL Dominion Battery

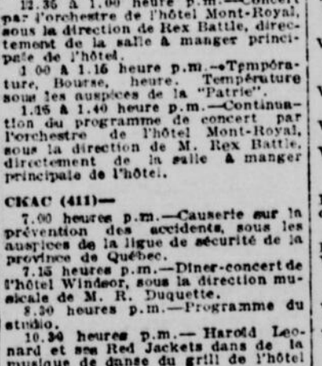
CKCL (Dominion Battery, 357.)—
7.00 à 8.00 heures p.m.— Dîner-concert, Paris Garter Melody Men.

CFCA Toronto Star

..356 —12.00 à 12.15 heures p.m.—Température, nouvelles et bourse.
5.30 à 6.05 heures p.m.—Côtes de fermeture.
6.05 heures p.m.—Dernières nouvelles et température.

Concerts du Soir

5.45 P.M.		6.45 P.M. (E.T.)
WOC (484)	Davenport.	Concert de cloches.
6.00 P.M.		7.00 P.M. (E.T.)
WCX (517)	Detroit.	Goldkette Ensemble.
KGO (361)	Oakland.	Bem's Little Symphony.
6.30 P.M.		7.30 P.M. (E.T.)
WMAK (206)	Buffalo.	Musical.
CKCL (256)	Toronto.	Concret.
WRC (469)	Wash.	Concert.
6.45 P.M.		7.45 P.M. (E.T.)
WEAF (492)	N.Y.	Piano.
WBZ (333)	Springfield.	Quatuor Knights of Pythia.
7.00 P.M.		8.00 P.M. (E.T.)
KYW (530)	Chicago.	Musique.
WHAR (275)	Atlantic City.	Seaside Trio.
WMBB (250)	Chicago.	Duo, vocal.
WJR (517)	Detroit.	Concert.
KFNF (461)	Shenandoah.	Concetr.



WMCA (341) N.Y. McAlpin.

WBBH (370) Chicago. Edgewater Beach.
11.00 P.M. 12.30 A.M. (E.T.)
KOA (322) Denver. Colorado.
11.00 P.M. 12.45 A.M. (E.T.)
WDAF (366) Kansas City. Nighthawks.
12 Minuit 1.00 A.M. (E.T.)
KGW (492) Portland. Indian Grill.
1.00 A.M. 2.00 A.M. (E.T.)
KNX (337) Hollywood. Burlesque.

WTIC (470) Hartford. Soirée des compositeurs.
WLW (326) Cinci. Orgue.
KDKA (357) E. Pitts. Fanfare Westinghouse.
7.10 P.M. 8.10 P.M. (E.T.)
WJZ (455) N.Y. Orchestre symphonique.
WLZ (333) Springfield. Concert.
7.15 P.M. 8.15 P.M. (E.T.)
WIP (509) Phila. Recital.
7.30 P.M. 8.30 P.M. (E.T.)
WLIB (303) Chicago. Drake Concert Ensemble.
WNYC (526 N.Y. Orchestre symphonique.
WCAE (41) Pitts. Studio.
WPG (300) Atlantic City. Musical.
WTAM (300) Cleveland. Studio.
WOR (405) Newark. Concert.
WGY (380) Schenectady. Instrumentale.
WTIC (476) Hartford. Musical.
8.00 P.M. 9.00 P.M. (E.T.)
KYW (536) Chicago. Classique.
WPG (300) Atlantic City. Chelsea Concert.
WTAM (389) Cleveland. Vaudeville.
WDAF (366) Kansas City. "Auteur de la ville".
KLDS (441) Independence. Concert.
WENR (266) Chicago—All-American Pioneer.
WOK (217) Chicago—Capitol Theatre.
WBAP (476) Fort Worth. Musique.
WOC (484) Davenport. Musical.
WHK (272) Cleveland. Quatuor Jubilee Lads.
WTAG (545) Worchester. Sera annoncé.
WTIC (470) Hartford. Harmony Four.
WLW (326) Cinci. Preble County Entertainers.
WEAF (492) N.Y. Orchestre Symphonique de New-York, aussi WEEI, WGR, WTAG, WJAR, WDAF, WCAE, WOC, WRC et WGN.
8.30 P.M. 9.30 P.M. (E.T.)
WGN (303) Chicago. Studio.
WSAI (326) Cinci. Bicycle Sextette.
KFAB (341) Lincoln. Harmony Boys, Vocal et Piano.
WMC (500) Memphis. Concert.
KHJ (405) Los Angeles. Programme pour enfants.
WNYC (526) N.Y. Popumaire.
WFAA (476) Dallas. Collins' Mandoline et Guitare.
WIP (509) Phila. Récital.
9.00 P.M. 10.00 P.M. (E.T.)
WGN (303) Chicago. Opéra comique.
WMAQ (448) Théâtre Chicago.
WTAM (389) Cleveland. Vaudeville.
WORD (275) Chicago. Studio.
WPG (300) Atlantic City. Studio.
KMA (461) Shenandoah. Musical.
WCCO (417) St-Paul-Mips. Quatuor Land O'Lakes.
9.30 P.M. 10.30 P.M. (E.T.)
KPO (428) San Francisco. Heure DX.
WRC (469) Wash. Heure de musique Kitt.
WBAP (476) Fort Worth. Symphonie.
10.00 P.M. 11.00 P.M. (E.T.)
WIP (509) Phila. Récital d'orgue.
WOOD (242) Grand Rapids. Studio.
KMTR (248) Hollywood. Concert.
10.30 P.M. 11.30 P.M. (E.T.)
KJR (384) Seattle. Studio.
WJR (517) Détroit. The Merry Old Chief et ses Jewet Radio Jesters.
WRC (469) Wash. Récital d'orgue.
WHK (272) Cleveland. Heure de bonheur WHK.
10.33 P.M. 11.33 P.M. (E.T.)
WGN (303) Chicago. WGN Studio Ensemble.
WHT (400) Chicago. Musical.
11.00 P.M. 12 Minuit (E.T.)
WLIB (303) Chicago. Chansons populaires.
WKRC (428) Cinci. Populaire.
KFNF (461) Shenandoah. Musique du vieux temps.
12 Minuit 1.00 A.M. (E.T.)
WSWS (276) Chicago. Heure Witching.
WAFD (278) Port Huron. Ethel Buster Club.

Musique de Danse

1.30 P.M. 2.30 P.M. (E.T.)
WIP (509) Phila. U. de Pennsylvanie vs Penn State.
WSAI (326) Cinci. Dayton U. vs Cincinnati.
2.00 P.M. 3.00 P.M. (E.T.)
WMAQ (448) Chicago. U. de Chicago vs U. de Illinois, Stagg Field; aussi KYW, et WMBB.
WGN (303) Chicago. U. de Michigan vs U. de Wisconsin, de Ferry Field Ann Arbor.
WEBH (370) Chicago. Northwestern vs Purdue.
WSUI (484) Iowa City. U. de l'Iowa vs U. de Minnesota; aussi WCCO.
2.30 P.M. 3.30 P.M. (E.T.)
WCCO (417) Mips-St-Paul. Minnesota vs Iowa.
7.00 P.M. 8.00 P.M. (E.T.)
WIP (509) Philadelphie. Sports.
7.30 P.M. 8.30 P.M. (E.T.)
WHAR (275) Atlantic City. Conférence.
WBAP (476) Fort Worth. Ecole du dimanche.
7.45 P.M. 8.45 P.M. (E.T.)
KFUO (545) St-Louis. Evénements courants.
8.00 P.M. 9.00 P.M (E.T.)
KOA (322) Denver. Football.
WLW (423) Cinci. Seckatary Hawkins.
8.30 P.M. 9.30 P.M. (E.T.)
WSOE (241) Milwaukee. Ecole du dimanche.
WMAQ (448) Chicago. Prologue de radio.
11.00 A.M. 12 Midi (E.T.)
WHT (400) Chicago. Sport.

Causerie-Sports

7.15 P.M. 8.15 P.M. (E.T.)
WCAE (461) Pittsburg. Kennywood Park.
8.00 P.M. 9.00 P.M. (E.T.)
WSM (285) Nashville. Danse carrée.
8.15 P.M. 9.15 P.M. (E.T.)
WAIU (294) Columbus. Danse.
8.30 P.M. 9.30 P.M. (E.T.)
CMBB (250) Chicago. Trianon.
9.00 P.M. 10.00 P.M. (E.T.)
WLW (423) Cinci. Castle Farm.
WIP (509) Philadelphie. Franklin.
WEBH (370) Chicago. Edgewater Beach.
9.30 P.M. 10.30P.M. (E.T.)
WSOE (246) Milwaukee. Elk's Club.
WJZ (455) N.Y. Frivolity Club.
WBBM (200) Atlantic City. Garden Pier
WBZ (469) Wash. Frivolity Club.
10.00 P.M. 11.00 P.M. (E.T.)
WCCO (417) St-Paul-Mips. Coliseum.
11.00 P.M. 12 Minuit (E.T.)

Conseil Quotidien

Les Batteries

Chaque appareil de radio à lampes a des batteries A et B et quelques appareils ont même des batteries C, sans compter les appareils qui fonctionnent sur le courant électrique de la maison ou par le moyen d'un rectificateur et d'un filtre d'ondes.

La batterie A est celle dont on se sert pour allumer les lampes. Ce peut être une batterie à chambre sèches ou humides. Pour les types de lampes WD une seule chambre humide ou sèche peut être employée. Pour le type 199, trois cellules sèches connectées en série ou deux cellules humides de 2 volts peuvent être employées. On peut employer quatre cellules sèches, mais le coût d'opération rend ceci presque prohibitif.

La batterie B sert pour le circuit à plaque et varie de 22 1-2 à 45 pour le détecteur et de 45 à 135 pour le circuit d'amplification.

La batterie C est généralement connectée au circuit d'audio-fréquence pour contrôler le circuit de la grille et pour réduire le courant de la plaque. Elle empêche aussi la distortion quand des hauts voltages de plaques sont employés.

Les batteries A, B et C peuvent être des cellules sèches ou mouillées.

RADIOPHONIE

Questions et réponses.

H.-T.—Est-ce qu'un appareil régénérateur peut avoir un "tickler" fixe?

Réponse.—Oui, si vous avez d'autres moyens de contrôler le régénération que le rhéostat de filament. Une résistance variable d'environ 10,000 ohms fera cela.

W.G. — J'ai un appareil à cinq lampes et j'ai récemment installé une batterie C de 4½ volts. Ce n'est pas aussi clair qu'auparavant et si j'ôte la batterie C et raccourcis les fils, les signaux sont faibles. Quoi faire?

Réponse. — Vous avez apparemment connecté les "grid returns" des lampes d'audio-fréquence sur la batterie A positive au lieu de la négative. Je veux dire que le positif C est connecté au positif A et il devrait être connecté au négatif A.

Un timide ne dit jamais: "Je suis timide". Ou bien c'est qu'il ne l'est plus.

G.-A. Masson.

RADIOPHONIE

Une pensée.

Pour un détecteur doux, la batterie B devrait être variable.

LA BIERE, FERMENT DE DISCORDE EN LA PROVINCE D'ONTARIO

Un autre des ministres de M. Ferguson qui se rebelle.

HAMILTON, Ont., 5. — L'honorable Dr Leaming Carr, ministre sans portefeuille dans le gouvernement provincial Ferguson, a donné la déclaration suivante hier à la suite de la nouvelle annoncée par le premier ministre Ferguson qu'il se proposait de prohiber la fabrication de la bière à la maison en Ontario.

"Je dois dire franchement que je suis surpris de la nouvelle annoncée par le premier ministre Ferguson dans les journaux du matin. La question de venir à l'encontre d'une coutume depuis longtemps établie, approuvée et reconnue par le gouvernement fédéral, à ma connaissance, n'a jamais été étudiée par le conseil des ministres. Si c'est l'opinion personnelle du premier ministre à ce sujet, naturellement il a le droit de l'exprimer comme il l'entend. Il aurait dit entr'autres choses, "que la bière de ménage était le plus souvent une des concoctions les plus empoisonnées et les plus destructrices fabriquées dans la province". Comme médecin, dans l'exercice de ma profession, je viens naturellement et fréquemment en contact avec toutes sortes de maladies, et je dois dire que je n'ai jamais remarqué les conditions déplorables auxquelles fait allusion le premier ministre. J'ai toujours considéré la fabrication de la bière domestique comme une pratique équitable et qui est excessivement populaire pour ceux qui préfèrent ce genre de breuvage. Je ne vois pas l'utilité de préconiser actuellement une politique contentieuse qui vient à l'encontre de la législation fédérale."

M. NICKLE vs M. FERGUSON

Toronto, 5. — Le "Toronto Star" publie une déclaration obtenue à Kingston de M. W. F. Nickle, ex-procureur général de l'Ontario, qui a démissionné comme membre du gouvernement provincial, par suite de divergences de vues sur la question des liqueurs, M. Nickle aurait dit ce qui suit:

"Telle que je la comprends, la nouvelle question d'importation, qui a pris une importance sérieuse, inévitable conclusion de la déclaration politique de M. Ferguson sur le contrôle gouvernemental des liqueurs, est soit légale ou pratique. M. Ferguson, dans ses nombreux discours et ses nombreuses entrevues a tranché sa politique comme une de contrôle, plutôt que de vente et il a suggéré le système de permis comme étant la meilleure protection pour la province et les individus."

"Si M. Ferguson est convaincu que le caractère sacré du foyer est digne de protection, a-t-il considéré combien il lui serait difficile de protéger les citoyens contre une habitude qui ne leur serait pas bénéficiable, s'il amendait la loi de tempérance de l'Ontario et s'il rendait illégale la possession de boissons enivrantes à la maison, en jetant en prison ceux qui en auront?

"S'il a bien mûri toutes ces choses, il en est certainement venu à la conclusion qu'une telle législation serait intolérable et créerait du ressentiment qui détruirait tout gouvernement suggérant un tel procédé. Ce serait aller à l'encontre de la justice britannique.

"Dans mon poinion, ce que M. Ferguson suggère est totalement impraticable. Cela prendrait une armée de détectives pour la mettre en vigueur et je ne crois pas que l'opinion publique approuve l'emprisonnement d'un citoyen parce qu'il se sera procuré des boissons enivrantes ailleurs qu'à la Commission des Liqueurs de l'Ontario.

"Si j'étais à la place de M. Ferguson, je prendrais une attitude définitive quant à la politique de vente par le gouvernement et non pas de contrôle gouvernemental. J'ai étudié la situation canadienne et je ne connais aucune province où il y a rien de tel que le contrôle gouvernemental. Si M. Ferguson croit que la loi de tempérance ne peut être mise en force, je ne suis pas de la même opinion que lui comme je l'ai mentionné dans ma lettre de démission, et laissez-moi lui dire tout simplement qu'il sera encore plus ardu de mettre sa loi en vigueur."

Tremblement de terre

ANAHAIM, Californie, 5. — Une légère secousse sismique a été ressentie ici et en d'autres endroits du comté d'Orange, hier. Il n'y a pas eu de dégâts.

Elle tente de se suicider de l'instinct paternel

Anita Vanier, une fille de [illegible] demeurant au No 1498 rue [illegible] net, a été transportée d'urgence à l'hôpital Général, à 12 heures 30 ce matin, à la suite d'une tentative d'empoisonnement par [illegible]. On a raconté que Mlle Vanier avait bu les trois quarts d'une bouteille d'iode. Elle a exprimé son regret de ne pas en avoir pris une plus grande quantité afin de rejoindre plutôt dans l'autre monde sa mère décédée.

L'état de Mlle Vanier est critique et un constable a été nommé pour la surveiller à son lit d'hôpital. Si elle revient à la santé, elle devra répondre à une accusation de tentative de suicide.

ONGUENT Cuticura



L'AMI DE LA FAMILLE

Rien de plus pur, plus doux ou plus efficace pour eczémas, taches, démangeaisons et irritations. Baignez les parties affectées avec du Savon Cuticura et de l'eau chaude pour libérer les pores des impuretés et ensuite, avec une légère application d'Onguent Cuticura pour apaiser et les faire disparaître. Echantillon de chacun gratis par la poste. Adressez-vous au dépôt canadien: "Stenhouse Limited, Montréal". Prix savon, 25c; onguent 25 et 50c; talc, 25c.
Bâton à Barbe Cuticura 25c

CREDIT

Ouvrez un Compte au CANADIAN STORE

913, MONT-ROYAL EST, ENTRE rue MARQUETTE et avenue PAPINEAU.

CREDIT $1.00 Par Semaine
Manteaux de Fourrures $5 de dépôt.



CREDIT $2.00 Par Semaine
Manteaux de Fourrures $5 de dépôt.

Paletots d'Hiver

en tissus chauds et confortables importés Dans les modèles Ulsters, Ulsterette, toutes les teintes les plus nouvelles. Aussi paletots bleus en chinchilla, whitney, beaver et melton. Un choix considérable à $25.00 et plus

Aussi au même prix, complets de la meilleure qualité, choix extraordinaire de tissus. Bleus avec rayures de couleurs, modèles anglais, avec devant croisé. $25.00 et plus

LE ROYAUME DES VETEMENTS POUR HOMMES ET FEMMES DE BON GOUT.

Manteaux

pour dames et jeunes filles, faits de point d'aiguilles américain. Modèles unis et garnis de fourrures. $25.00 et plus

AUSSI 200 MANTEAUX en suédine anglaise dans les nuances les plus nouvelles garnis de fourrures et doublés en satin de luxe. $20.00 et plus

COMPLETS ET PALETOTS POUR GARCONNETS

Paletots en tissus à paletot d'hommes..... $9.95 et plus
Complets à 4 morceaux, gilets et pantalons..... $9.95 et plus
214-5

Contre Mal de tête



ASPIRIN

Reconnue certaine par des millions et prescrite par les médecins contre

Mal de tête - Névralgie
Douleurs Névrite
Rhumes Lumbago
Mal de dents Rhumatisme
N'AFFECTE PAS LE COEUR

Avertissement! Méfiez-vous des Contrefacons
Il n'y a seulement qu'une véritable pastille "Aspirine". Si une pastille est offerte pour de l'"Aspirine" et n'est pas estampée avec la "Croix Bayer" — refusez-la avec dédain — ce n'est pas du tout de l'"Aspirine". Ne prenez pas de risques!

Sûre→ N'acceptez que le paquet "Bayer" qui contient le mode d'emploi correct. Boîtes commodes de "Bayer" de 12 pastilles, aussi bouteilles de 24 et 100.—Chez les pharmaciens.

Aspirine est la marque de fabrique (enregistrée au Canada) de la manufacture Bayer de Monoaceticacidester de Salicylicacid (Acetyl Salicylic Acid, "A.S.A."). Bien qu'il soit bien connu qu'Aspirine signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les pastilles de la compagnie Bayer portent estampées la marque de fabrique générale la "Croix Bayer".



Spécial cette semaine
Cherry Blocks Gâteau à l'Orange

Dessert-tout-fait à l'épicerie en tout temps

Les GÂTEAUX de Jas. M. AIRD

Vous pouvez les servir avec confiance à toute occasion. Gâteaux légers, glacés à la bonne manière d'autrefois.

JAMES M. AIRD LIMITED

CHEZ LES EPICIERS SEULEMENT

THÉATRE MUSIQUE, CINÉMA

Les artistes de la Porte-Saint-Martin

Les artistes de la Porte-Saint-Martin vont nous quitter. Leur saison aura été courte. Elle n'en aura pas moins soulevé de multiples discussions. Il ne servira de rien, une fois la troupe partie, d'épiloguer sur son compte. Si nous pensons avoir quelque chose à dire à son sujet, il vaut mieux en tenir dès maintenant tout le monde quitte.

Ces dernières semaines nous ont révélé l'attachante comédienne qu'est Mme Germaine Dermoz. Elle a su insuffler à chacun des rôles qu'elle a joués la vie ardente qui l'anime. Elle a été moins heureuse dans le théâtre en vers, où l'on sent bien qu'elle ne se livre pas toute entière et qu'elle trouve à ce genre trop d'artifice pour y être pleinement sincère ?

M. Pierre Magnier, que nous avons revu avec plaisir et qui compte aujourd'hui de nombreux et fidèles amis dans le public montréalais, nous a semblé faire preuve des dispositions contraires. Je ne veux pas dire que le théâtre en prose ne lui est pas un merveilleux instrument sur quoi exercer son art ondoyant et multiple. Mais il semble gêné dasn certaines oeuvres du répertoire moderne, trop étroites et ternes. Il lui faut de l'espace, de l'air. C'est un artiste d'envergure à qui le théâtre romantique convient merveilleusement, plus particulièrement le théâtre en vers. A tous ses rôles, nous préférons le Napoléon de "Madame Sans-Gêne" et le "Cyrano" de Rostand.

La tournée qui s'achève nous a permis d'entendre aussi Antoinette Giroux, notre jeune compatriote, dont la carrière se dessine heureusement. Mlle Giroux a joué plusieurs rôles où elle s'est révélée sous des aspects divers. Il semble, de l'avis général, que ses meilleures réussites aient été "L'Aiglon" et "Si je voulais". Mme Gina Niclos a été une intéressante Sans-Gêne". M. Pierre Almette a campé dans "Ruy Blas" un Don César de Bazan qui lui fait grand honneur. De M. Jean Galland, je crois préférer aux autres le rôle qu'il a tenu dans "La Menace" de Frondaie.

Je ne saurais que mentionner MM. Jean Duval, D'Ary Brissac et Victor Perny, dont certaines créations ont été remarquées, ainsi que Mlle Derblay qui a eu l'avantage de manifester une gentille sensibilité dans le "Caprice" de Musset. Et je ne veux pas oublier M. Clavaud, lycéen applaudi de "La Tendresse".

Cette troupe se composait donc de bons éléments... et de moins bons. Dans l'ensemble, qu'était-elle ? On n'exagérerait rien en disant qu'elle manquait de cohésion et d'unité. Et je n'oublie pas avoir déclaré, au sujet de "L'Aiglon", que la distribution était l'une des plus médiocres que j'aie vues. C'est vrai. On ne paraît pas avoir apporté un soin suffisant à composer un ensemble homogène. Dans certaines oeuvres il n'y paraissait guère, mais ailleurs c'était criant. Comment aurait-il pu en être autrement, quand l'erreur commençait par le haut ? Mme Dermoz et M. Magnier excellent tous deux, mais ils ne parlent pas la même langue, dramatique s'entend. Et cette erreur initiale se répète jusqu'au bas de l'échelle.

Les limites de cette rubrique m'empêchent de développer ma pensée à ce point de vue, et je dois me contenter, de résumer d'un mot : la troupe dont nous allons regretter le départ contenait d'excellents éléments, mais trop disparates. C'est peut-être là l'essentielle remarque à faire.

Il n'empêche que cette saison a été fructueuse et que, malgré plusieurs erreurs, elle peut compter au nombre des bonnes saisons du théâtre français à Montréal.

JEAN NOLIN.

Une opérette du compositeur Emiliano Renaud sera créée à Montréal.

"Dgympko", opérette du pianiste compositeur Emiliano Renaud, l'une de ses oeuvres les plus remarquables, sera créée en concert à la fin du mois par la chorale Brassard.

M. Renaud a cédé aux instances de ses amis et d'une foule de dilettantes qui savaient l'impression créée par cette oeuvre lors d'une audition au piano, il y a quelques mois, au Cercle Universitaire et qui désiraient fort qu'elle fut produite devant notre public. C'est en quelque sorte par acquit de conscience que le maître canadien a permis qu'on donna "Dgympko" en concert à Montréal avant que l'oeuvre fut accaparée par les organisateurs des grandes tournées américaines: il a voulu en réserver la primeur aux siens.



M. EMILIANO RENAUD

La chorale Brassard, a qui a été confiée la tâche de rendre cette oeuvre, sera accompagnée non d'un orchestre, mais chose assez rare ici, de quatre pianistes bien connus, dont le compositeur lui-même. M. Brassard sera au pupitre. Le choeur se compose de cent cinquante voix.

Les dilettantes entendront là l'une des choses les plus belles de l'année.

La véritable signification de la danse et les ballets russes de Mordkin.

Contrairement à ce qu'un grand nombre pense, la danse n'est pas exclusivement un art pour les pieds; c'est surtout une impulsion du coeur et une surexcitation de l'imagination.

Cette profane vérité, n'est-ce pas Mordkin qui l'a exprimée. Mikhail Mordkin, le "deus ex machina" des Ballets russes que nous présentera M. J. A. Gauvin, au théâtre His Majesty's, pour quatre jours à partir du 10 novembre prochain; Mordkin, qui sait combiner la grâce d'un Apollon à la vigueur d'un Jack Dempsey jeune, l'agilité d'un Babe Ruth; Mordkin qui, avec Pavlova, il y a à peine une décade, était un véritable Prométhée déchaîné et soulevait d'émotion toute l'immense foule qui remplissait alors le Metropolitan Opera House, de New-York; Mordkin qui revient cette fois en Amérique à la tête des primeurs et des créations, savoir:

"Aziade", un ravissant conte des Mille et une nuits.

"Carnaval", un pot-pourri plein d'excitation et de confettis.

"Cupidon au camp", une fine satire d'amour dans un milieu guerrier.

"Chopiniana", l'essence des immortels nocturnes distillée en mouvement rythmiques liquides.

Sans compter toute une collection de divertissements, dont "L'arc et la flèche", "Le mendiant italien", "Pierrot", "Bacchanale" et maints autres hors d'oeuvres.

Mordkin nous amène avec lui une troupe de 50 artistes, avec des étoiles comme Vera Nemtchinova, Hilda Butsova et Pierre Vladimiroff, plus un orchestre symphonique sous la direction de Vladimir Bakaleynikoff, nous jouant du Chopin, du Liszt, du Glazounov, du Rubenstein, du Tschaikowsky et du Moussorgsky. Enfin, les décors et les costumes de la troupe de Mordkin c'est toute la beauté, tout l'art, tout le rêve. C'est un spectacle unique, l'événement rare de la saison qu'il ne faudra pas manquer au His Majesty's, à partir du 10 novembre au soir. Les billets s'enlèvent du reste comme des petits pains.

Un spectacle composé de noirs reparaîtra bientôt au His Majesty's.

On nous annonce et c'est une nouvelle très intéressante, le retour à Montréal de la fameuse troupe "Shuffle Along", qui obtenait un si retentissant succès au théâtre His Majesty's, il y a une couple d'années. C'est au même théâtre que revient cette troupe cette année, et les représentations commenceront le 15 novembre, au même théâtre.

On se souvient sans doute que cette troupe, maintenant forte de 75 personnes, est entièrement composée d'artistes de couleur, et qu'il s'y trouve des femmes fort jolies et d'un talent transcendant. La partie musicale est des plus brillantes, et si elle se compose principalement de jazz, c'est du jazz à la fois très fouillé et très discret; on y trouve de superbes effets rythmés. Des couplets enlevants, des danses élégantes et originales, de beaux décors et de fraiches toilettes. Et parmi la distribution: Sidney Easton et Joe Simms, les rois du rire, ainsi que Martha Copeland, l'étoile humoristique des records Victor.

Le congrès des femmes catholiques

OTTAWA, 5. (Du correspondant de la "Patrie").—L'association des femmes catholiques du Canada, est actuellement en congrès à Ottawa. Sa Grandeur Mgr Emard a souhaité la bienvenue aux déléguées.

Au Loew's, quatre charmantes jeunes femmes compliqueront la vie de Reginald Denny.

Les quatre jolies femmes qui figurent dans le dernier film de Reginald Denny, "Stepping Out", vous l'apprendront la semaine prochaine, au théâtre Loew's.

Fanny était amoureuse. Hazel était mignonne. Agnes était riche. Lucille avait de la flamme. Alec Duprec se contentait d'être un pensif professeur de collège. Ce professeur n'était autre que Reginald Denny. Mais l'on peut dire sans exagération qu'il devint soudain d'un ambition un peu trop forte.

Quel fut le résultat? Il fut celui-ci, que ce professeur fit l'expérience des femmes avec celle-là d'abord, puis celle-ci, puis cette autre encore... Et tout cela l'entraîna dans une série d'aventures fort excitantes, dont il n'est pas opportun de donner le détail.

Les soeurs Miller viennent en tête du programme de vaudeville. Elles présentent l'une des revues les plus nouvelles de tout le circuit Loew's. L'acte comprend quatre jeunes gens et quatre jeunes femmes.

Moore et Mitchell nous promettent des surprises.

Jerry Smith, Marie Hart et leur compagnie présentent un numéro de comédie et de danse. Les autres numéros comprennent Strober et Mertens, Mardo et Wynn et, aussi Drisko et Earlin.

Outre ce programme déjà très substantiel on verra une comédie en deux rouleaux, les actualités de la semaine et l'on entendra une ouverture de choix exécutée par le populaire orchestre d'Edmund Sanborn.

"Initiation" au Conseil Lafontaine

Nous avons assisté à une initiation "pour rire" hier soir, à la salle du Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb. On a fait un succès à cette comédie en trois actes de MM. Rolland et Leprince, qui porte en effet le titre d'"Initiation". Elle a été bien jouée par un groupe d'amateurs dont on a remarqué la bonne tenue général, la diction claire et la parfaite aisance en scène.

La distribution se composait comme suit:

André Chevilly, M.-U. Baudry; Leverdier, M. L. Bariteau; Saint-Archange, M. P. de la Rive; Paul Dubreuil, M. A. Vallerand; Bunois, M. A. Laprade; Léon Vilcourt, M. A. Granger; un agent, M. Albert Savard; Mme Leverdier, Mlle J. Tessier; Marthe, Mlle J. De Pocas; Claire, Mlle B. Alarie; Mme Brunois, Mlle D. Guérin; Angèle, Mlle L. Dagenais; Colombe, Mlle G. Lecointe.

L'orchestre du Conseil Lafontaine, sous la direction de M. Arthur Renaud, prêtait son concours.

CE SOIR, "CYRANO DE BERGERAC" AU PRINCESS

C'est ce soir que la troupe de la Porte-Saint-Martin jouera la première du dernier spectacle de sa saison qui s'achèvera demain soir.

On représentera "Cyrano de Bergerac", l'immortel chef-d'oeuvre du poète Edmond Rostand.

Le rôle-titre sera tenu par M. Pierre Magnier qui s'y est fait acclamer comme le digne successeur de Coquelin et qui y a remporté, à Paris, l'un de ses plus grands succès.

M. Plamondon, au banquet de La Sauvegarde.

M. Rodolphe Plamondon a chanté, hier soir, au Banquet de La Sauvegarde, à l'hôtel Windsor, devant un auditoire composé d'une des plus belles élites réunies parmi les canadiens-français.

Et M. Plamondon a bien chanté comme d'habitude, d'ailleurs. Il a été applaudi généreusement. Le chanteur avait eu le tact de choisir quelques vieilles chansons canadiennes-françaises, telles que "Un Canadien Errant", et "La Belle Françoise".

Mais il ajouta un tel coloris à ces chansons aux airs simples que c'était un plaisir délicat de l'entendre.

M. Plamondon a une prestance simple et digne. Il se cambre, reste là et n'exagère pas le geste.

A. H.

Rossini et la croix.

Le "Moniteur" français du 14 octobre 1827 annonçait que la croix de chevalier de la Légion d'honneur était décernée à Rossini; celui du 22 annonçait qu'il y avait eu erreur...

Voici ce qui s'était passé:

En apprenant sa nomination dans l'ordre, Rossini, qui n'avait pas été pressenti, s'était rendu en toute hâte à la Grande Chancellerie et avait demandé qu'on lui retirât la distinction dont il était l'objet. Il ne croyait pas l'avoir méritée par ses anciens ouvrages, disait-il, alors surtout que des compositeurs de grand talent, Hérold entre autres, attendaient en vain la décoration depuis plusieurs années. Mais il se réservait de demander la croix lorsqu'il aurait écrit en France et fait jouer en France un ouvrage nouveau.

Et c'est ce qu'il fit, en effet, après "Guillaume Tell".

MM. Jean Bastia et Yves Mirande écrivent une pièce policière

PARIS (de notre correspondant). — L'un des auteurs de la "Revue de [illegible]", M. Jean Bastia, chansonnier parisien bien connu, a écrit, en collaboration avec M. Yves Mirande, une pièce policière qui sera jouée, cet hiver, à la Scala, avec le comique Raimu.

"Le train fantôme", tel est le titre de cette pièce. On voit que M. Jean Bastia ne dédaigne pas le théâtre d'aventures. Quant à son collaborateur, la [illegible] saison dramatique sera particulièrement bien chargée pour lui. M. Yves Mirande, considère avec raison comme le plus ingénieux vaudevilliste [illegible] époque, ne signera pas moins de douze pièces, toutes représentées [illegible] cours de la saison.

NOUVELLES MARITIMES

LES EXPORTATIONS DU PORT SONT FORT EN DEPRESSION

Statistiques comparées à celles de l'an dernier à même époque. – Une excursion de la Noël à la Havana, par la ligne Panama Pacifique.

DEPART DE L'"ALAUNIA"

Les registres compilés du Board of Trade démontrent que les exportations en Europe par le port de Montréal ont fortement diminué cette année comparativement à la saison 1925. Il faut toutefois faire exception pour la farine, les pommes et le lard. Les autres produits, les grains, sont inférieurs à l'an passé.

Nous donnons à l'appui le bilan des exportations depuis l'ouverture de la navigation jusqu'à la fin d'octobre comparé à la même date l'an dernier.

Farine—1926: 2,343,620 sacs; 1927: 2,124,564 sacs.

Oeufs—1926: 14,253 caisses; 1927: 30,165 caisses.

Beurre—1926: 105,588, boîtes; 1927: 275,642, boîtes.

Fromage—1926: 937,382 boîtes; 1927: 1,153,912 boîtes.

Saindoux— 1926: 1,088,211 paquets; 1927: 1,149,135 paquets.

Pommes—1926: 190,768 barils; 1927: 136,787 barils.

Lard—1926: 1,635 barils; 1927. 1,227 barils.

NOEL A LA HAVANE

La ligne White Star annonce une excursion spéciale dite de la Noël, et qui comprend une croisière de 14 jours vers la Havane avec départ de New-York, le 23 décembre, par le paquebot "Finland", de la ligne Panama-Pacifique. Après séjour à la Havane, en l'hôtel Plaza, le retour a lieu à New-York, le 5 janvier. La nuit de Noël est passée en pleine mer et pour l'occasion on célèbre avec tradition cette fête.

SUR LE "MEGANTIC"

Ce paquebot quitte Montréal demain matin, à l'aube, pour Liverpool. On remarquera à bord: M. J.-B. Lanctôt, attaché du département de la colonisation au chemin de fer national du Canada. 175 passagers s'embarquent sur ce paquebot.

LES GRAINS A DATE

Le port de Montréal a expédié à date, 117,175,486 boisseaux de grain comparés à 140,952,959 boisseaux l'an dernier. Réceptions, 120,727,999 boisseaux, comparés à 141,156,810 boisseaux l'an dernier.

En entrepôts ce matin, 10,501,-197 boisseaux.

Reçu au cours des derniers vingt-quatre heures, 1,050,197 boisseaux. Expédié, 1,493,004 boisseaux.

Vaisseaux en attente pour être déchargés, 39 unités avec une jauge totale de 2,743,215 boisseaux.

Commandes en portefeuille, 1,-355,080 boisseaux.

ETIAGE

La profondeur du port de Montréal était ce matin, de 30 pieds et 1 pouce comparée à 30 pieds et 3 pouces hier. Dans le chenal, un pied de plus. En face de Sorel, ce matin, 32 pieds et 1 pouces, même étiage qu'hier.

DEPART DU "MONTROYAL"

On remarquera à bord de ce paquebot qui laisse Québec cet après-midi en route pour Liverpool: Lord et Lady Elgin; Sir Richard Threlfall; Lucien Morin; Mlle Rosemary Marion; Mlle M.-M. Dillon, ces derniers, de Montréal.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Doric", de la ligne White-Star, service canadien, arrivé à Québec demain matin et à Montréal demain soir ou dimanche matin, de Liverpool.

L'"Antonia", de la ligne Cunard, est attendu à Québec dimanche et à Montréal lundi matin, de Southampton.

Le "Letitia", de la ligne Anchor Donaldson, arrivera à Québec dimanche et à Montréal dimanche soir ou lundi matin, de Glasgow.

Le "Metagama", du Pacifique-Canadien, arrivera à Québec dimanche et à Montréal lundi, de Liverpool.

HALIFAX

L'"Oscar II", de la ligne Scandinavian American, arrivera à Halifax lundi, d'Oslo.

NEW-YORK

Le "Mauretania", de la ligne Cunard, était attendu à New-York aujourd'hui, de Southampton.

Le "Bergensfjord", de la ligne Norwegian American, arrive à New-York aujourd'hui, de Bergen.

Le "Republic", de la ligne United States, est attendu à New-York demain, de Brême.

L'"Andania", de la ligne Cunard, est attendu à New-York demain, d'Hambourg.

Le "Bremen", de la ligne North German Lloyd, est attendu à New-York dimanche, de Brême.

Le "Caronia", de la ligne Cunard, arrivera à New-York dimanche, de Southampton.

Le "Nieuw Amsterdam", de la ligne Holland American, est attendu à New-York dimanche, de Rotterdam.

Le "Leviathan", de la ligne United States, arrivera à New-York lundi, de Southampton.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Alaunia, hangar 2. Robert Reford.
Bosworth, hangar 9. Pacifique Canadien.
Cairndhu, hangar 11. Robert Reford.
Cairnvalona, hangar 2. Robert Reford.
Canadian Traveler, section 28. Marine marchande du gouvernement.
Canadian Victor, hangar, 4 Marine marchande du gouvernement.
Cariboo, hangar 28. Elder Dempster.
Dalworth, hangar 44. Thomas Harding.
Emperor of Port Nicholl, Vickers, Pacifique Canadien.
Ferento, section 42. Thomas Harding.
Graig, jetée 2. Montreal Shipping.
Iliada, hangar 19. Intercontinental Transport.
Musshaven, section 8. Thomas Harding.
Megantic, hangar 4. White Star.
Welshman, hangar 6. White Star.
Canadian Rancher, section 25. Marine Marchande du Gouvernement.
Canadian Settler, section 8, sud. Marine Marchande du Gouvernement.
Miracli, hangar 46. Thomas Harding.
Canadian Sapper, section 96. Marine Marchande du gouvernement.
Ontariolite, section 101. Impérial Oil.
Tirreno, hangar, sec. 7. Montreal Shipping.
Manchester Regiment, hangar, 17. Furness Withy.
Baron Forbes Sutherland. Robert Reford.
Parthenia, hangar 3. Robert Reford.
Egham, section 37. Dominion Coal.
Northland, section 35. Clarke Steamship.

VAISSEAUX ARRIVES CE MATIN

Egham.
Attendus: Canadian Trooper, Albertolite, Canadian Otter, Ryburn.

VAISSEAUX PARTIS CE MATIN

Wabana, Twyford, Telemachos, Alaunia.

LA MORT DES EPOUX BRUNNER

Le mari aurait tué sa femme puis se serait enlevé la vie.

QUERELLES

LONDRES, 5. — (Presse Associée). — En attendant l'enquête du coroner, lundi prochain, on ne sait rien d'officiel concernant la mort de Roscoe Brunner, ancien président de la maison "Brunner, Mond and Company", et de Mme Brunner, assassinés, dans la nuit de mercredi, dans la petite villa de leur fille, la princesse Ferdinand de Leichtenstein, à Roehampton.

Les potins parmi les serviteurs de la maison et les commentaires des journaux portent à croire que M. Brunner a tué son épouse et qu'il s'est ensuite enlevé la vie. Lorsque les cadavres furent trouvés, il y avait un revolver dans la main de M Brunner.

Ce dernier, dit-on, était indisposé depuis quelque temps. On affirme qu'il se préoccupait au sujet d'affaires et de pertes financières, bien que ces accroca à sa fortune ne fussent pas assez considérables pour le réduire à la pauvreté. Dans certains milieux, le bruit court que les heureuses relations d'autrefois de M. Brunner avec son épouse n'existaient plus et que les désaccords entre eux étaient fréquents. Ces différends naissaient, d'après le "Daily Mail", de ce que le mari considérait extravagant dans les toilettes et les amusements de son épouse et du mécontentement de l'épouse de ce que son mari gardât ses affaires pour lui.

D'après l'information du "Mail", Mme Brunner était excessivement fière de la position de son mari comme président de la maison "Brunner, Mond and Company", fondue récemment dans l'un des plus grands cartels industriels anglais, capitalisé à près de $250.-000.000.

Lorsque M. Brunner donna sa démission au mois de juin pour cause de santé, Mme Brunner se serait crue déshonorée. Elle ne voulut jamais croire que cette démission avait uniquement pour cause le mauvais état de santé de son mari.

Elle prétendait que sa décision avait été motivée par une malheureuse transaction faisant perdre $25.000.000 à la compagnie, somme dont M. Brunner, à titre de président de la compagnie, voulait seul se rendre responsable.

Mme Brunner voulait, dit-on, savoir tous les tenants et aboutissants des affaires de son mari et ne pouvait pas toujours satisfaire sa curiosité. Cet état de choses n'aurait pas amélioré les relations entre M. et Mme Brunner.

On affirme que Mme Brunner, il y a quelques jours, se rendit en plusieurs bureaux et exprima ouvertement ses sentiments à propos des affaires de la maison et de la retraite de son mari. Brunner en eut connaissance et en fut grandement ennuyé Il retourna chez lui mercredi. Il se répandit en récriminations et une violente querelle s'ensuivit.

La position dans laquelle on a trouvé les cadavres porte à croire que le mari saisit sa femme par le corps et la tua d'un coup de revolver puis s'enleva la vie. Brunner était étendu en travers sur sa femme. Son bras gauche était recourbé sur l'épaule droite de sa femme et sa main tenait encore un revolver. Le coup de feu qui tua Mme Brunner coupa un collier de perles qu'elle portait et répandit les perles par terre.

Le troisième théâtre de Mme Cora Laparcérie

PARIS (de notre correspondant). — Après avoir dirigé successivement les "Bouffes-Parisiens", la "Renaissance" et le "Théâtre Mogador", Mme Cora Laparcerie prend l'administration de la "Nouvelle Scala" qui, selon les désirs de sa directrice, sera un théâtre gai.

Comme spectacle de début, la comédie de MM. Yves Mirande, Jacques Richepin, et Robert de Mackiels, "Vive l'Empereur", d'après l'oeuvre de Lothar, nous présente, à l'Ile d'Elbe, Mme Laparcerie en épicière, M. Prince-Rigardin en garde national et M. Raimu en général Cambronne.

Mme Laparcerie estime que le théâtre dramatique est en déclin et que la sensibilité des spectateurs se manifeste plus volontiers pour le rire que pour les larmes. "Je me consacre au théâtre gai, a-t-elle déclaré en guise d'interview. Il y a longtemps que des auteurs amis m'en priaient. Il y a peu de femmes "comiques"... Les oeuvres que je présenterai pour satisfaire le public de la Scala seront donc gaies, jamais basses. Le vaudeville est banni de la Scala."

Afin de mieux marquer l'évolution de ce théâtre qui abrita si longtemps le café-concert et le vaudeville, Mme Laparcerie a transformé la salle en tonalités violine et rose. Il faut dire que la directrice de la "Nouvelle-Scala" s'y entend en décoration !

VRAI COURS DE MEDECINE AU TRIBUNAL

A propos d'une cause relative à un accident de travail.

LA TUBERCULOSE

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Six médecins en vue de cette ville ont été appelés à témoigner, hier, au Palais de Justice, dans une cause de M. L.-P. Morin qui réclame compensation en vertu de la loi des accidents du travail parce que, alors qu'il travaillait comme 'coppersmith" aux usines de St-Malo, il dût déployer une force considérable pour desserrer un boulon sur une locomotive. Comme conséquence, il sentit ses forces l'abandonner quelques heures plus tard il commençait à cracher le sang et il dut cesser complètement de travailler.

Les docteurs Rousseau, Potvin, Brochu, Faucher et Delaney ont été entendus. Ils ont fourni aux personnes qui avaient pris place dans la salle l'occasion d'assister à un cours de médecine des plus captivants. Il ressort de la preuve qui a été faite que la plupart des humains sont porteurs de tuberculose. Elle existe à l'état latent et n'attend qu'une occasion pour se développer. Mais cet état de chose, paraît-il, n'a rien d'alarmant. Un des experts a déclaré avoir entendu dire par un des plus célèbres médecins français que 90 pour cent des enfants de Paris étaient porteurs de tuberculose et ne s'en portaient pas plus mal.

Le savant ajoutait même que cet état de chose était désirable jusqu'à un certain point puisque pendant la guerre les rigueurs des tranchées avaient fait mourir de tuberculose la plupart des soldats de la Légion Algérienne. Les soldats français s'étaient beaucoup mieux tirés d'affaire.

Le juge Lemieux qui présidait le tribunal, a pris la cause en délibéré et décidera si la maladie du demandeur est bien dûe à son accident.

LA BATAILLE DE FALKLAND

L'Allemagne coopèrera avec la Grande-Bretagne pour la "tourner".

LONDRES, 5. (Presse associée). —D'après le "Daily Express", l'Allemagne a offert sa coopération à la production d'un film officiel anglais représentant les batailles de Coronel et des îles Falkland, livrées pendant la dernière guerre. Dans l'engagement de Coronel, Chili, l'escadrille allemande de l'amiral von Spee coula une flottille anglaise commandée par le contre-amiral Christopher Cradock. Plus tard, les navires de von Spee furent annihilés par une escadre de navires anglais au large des îles Falkland.

Le journal croit savoir que l'Amirauté anglaise acceptera l'offre afin de rendre le film plus authen-

Saisie de $6,000,000

New-York, 5.—Deux cents cinquante mille gallons de whiskey valant au bas mot $6,000,000 ont été saisis dans l'entrepôt Keat à Brooklyn. C'est le plus grand entrepôt des Etats-Unis et aussi la plus grande saisie qu'ait opérée les agents de la prohibition aux Etats-Unis.

Famille Bohémienne qui donne du fil à retordre à la justice

QUEBEC, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — La famille de la bohémienne Rosie Frank, condamnée ces jours derniers à la prison pour un vol de $1,000, n'a pas fini ses démêlés avec la police. Hier les policiers ont appréhendé les enfants de la bohémienne, lesquels depuis l'emprisonnement de leur mère, vivaient sous une tente avec leur père au camp municipal, et provoquèrent des plaintes de la part des résidents de la localité, qui ne prisent guère leur conduite. Le père, qui était absent, fut aussi arrêté peu après, et le recorder Des-Rivières les a remis entre les mains des autorités de l'immigration pour qu'ils soient déportés. La famille vient de Washington, D.C.

Conflagration à Raymond

Lethbridge, Alberta, 5. — Un incendie a détruit, hier, cinq édifices à Raymond, Alberta. Les dégâts sont de $175,000. Au nombre des édifices détruits, on remarque le magasin Raymond Mercantile Company, l'hôtel Raymond, une pharmacie et une épicerie.

AMUSEMENTS

PRINCESS
Commençant en matinée, le jour de la Fête, le 8 Nov.
M.M. Lee et J. J. Shubert Présentent
Le merveilleux bijou musical de la décade dans sa semaine finale d'adieux
BLOSSOM TIME
SOIRS: 50c à $2.50
MAT. JOUR DE LA FETE
LUNDI: 50c à $2.00
Mat. Sam. 50c à $2.00
Choeur Ideal
Orchestre Symphonique
SIEGES EN VENTE AUJOURD'HUI

LOEW'S
RED GLANGE
dans
"ONE MINUTE TO PLAY"
Six numéros de VAUDEVILLE
212-5

St-Denis Tél. LAnc. 3813. A l'affiche "LE SHEIK" Drame en 8 Actes. Wm. Boyd & Jetta Goudal dans "HER MAN O'WAR". Orchestre de concert de St. Denis. Matinées 25c, Soirs 25c, 35c, 60c

Arcade Grand drame sensationnel en 6 tableaux. "LA MALEDICTION D'UN PERE". Aussi "THE RUNAWAY" & "THE RADIO DETECTIVE". 211-4

GAYETY
MUTUAL BURLESQUE
CHAQUE JOUR: 2.15 et 8.15 p.m.
Mat. Ouot Spéciale 25c
"FOLLIES OF PLEASURE" avec CLYDE BATES VI PENNY
211-4

THEATRE MAJESTY
LUNDI SOIR, 8 NOV.
MARCEL et YVONNE
(Violoncelliste) (Pianiste)
HUBERT
"Premiers Prix du Conservatoire de Paris"
Billets en vente au théâtre et Archambault.
Dir. J. A. Gauvin 211-4

HIS MAJESTY'S
10, 11, 12 et 13 ov.
4 jours seulement—Mats. Jeudi et Samedi
M. J. A. GAUVIN présente le plus grand danseur de l'univers
MIKHAIL
MORDKIN
ET SON
Ballet Russe
Troupe de 60, comprenant VERA NEMTCHINOVA, HILDA BUTSOVA VLADIMIROFF et ORCHESTRE SYMPHONIQUE, VLADIMIR BAKALEINIKOFF, Directeur.
SIEGES MAINTENANT EN VENTE PRIX: $1.00, $1.50, $2.00, $2.50 et $3.00. Plus taxe. Matinee (Jeudi et Samedi): 75c à $2.50.

AMUSEMENTS

PRINCESS
THEATRE DE LA PORTE-ST-MARTIN
Vendredi et Samedi
— (MAT. SAM.) —
'CYRANO DE BERGERAC'

Capitol Entertainment 2 Derniers Jours
L'émouvant roman de SABATINI
BARDELYS The Magnificent
en vedette JOHN GILBERT
AUSSI LORETTE Athola La Miraculeuse voix canadienne
ELEANOR BOARDMAN

PALACE
Opposite EATON'S
1er CONTINUOUS
Tout sur une grande échelle sauf les prix
A L'AFFICHE
THE DANCING MAN
Adapté du fameux roman de Edna Ferber
"GIGOLO"
Attraction Supplémentaire spéciale
HELENE CHADWICK
Dans sa comédie-succès
"Wise Guys Prefer Brunettes"
Mlle Lucille Middleton, Danseuse ci-devant avec ROSE MARIE.

IMPERIAL cette semaine
Attractions supplémentaires spéciales dans le grand
CABARET CE SOIR
OUTRE LES
6 B.F. KEITH-ALBEE VAUDEVILLE ACTS 6
ET
MARIE PREVOST
DANS
"ALMOST A LADY"
Mieux vaut réserver votre place à l'avance. Tél. PL. 6011

CROISIERE SUR LA MEDITERRANEE
De New-York, 12 Fév.
Partez l'hiver prochain pour jouir du printemps sur les bords de la Méditerranée. Cadix et Séville, cités romantiques; Gibraltar cosmopolite; emplettes à Alger et Constantinople; pèlerinage en Terre Sainte et promenades en gondole à Venise. 15 pays; 17 ports avec excursions comprises. De New-York, 12 février; S.S. Empress of France, 18,350 tonneaux. Même direction sur terre et mer.
Renseignements complets et brochurettes descriptives de votre agent local ou de
D. R. KENNEDY, Agent général Service océanique Tél. Main 7700. 141 rue St-Jacques. Montréal.
Service personnel si désiré.
"Visitez ce monde-ci avant l'autre"
Pacifique Canadien
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DU MONDE AU SERVICE DES VOYAGEURS

NOS HOTES DE NOEL
Taux bas pour accommodation de choix.
A Plymouth, Cherbourg et Londres.
Déc. 13 "Antonia" de Halifax
A Belfast, Liverpool et Glasgow.
Déc. 11, "Letitia" de St-Jean. N.B.
Déc. 12, "Letitia" de Halifax.
Au bas prix de $85, Troisième Classe, aux Ports Britanniques. Aller et retour $155.
NOËL
LIGNES Cunard Anchor-Donaldson
SERVICE CANADIEN
THE ROBERT REFORD CO., Limited, Tel. Main 8652 ou tout AGENT DE VOYAGES MARITIMES.
36

JOUR D'ACTIONS DE GRACES
AU
HOTEL Windsor
CARRE DOMINION
Diner Spécial d'Actions de Grâces, De Midi jusqu'à Neuf Heures
dans la "SALLE A MANGER PRINCIPALE"
DEUX DOLLARS ET CINQUANTE CENTS LE COUVERT
ORCHESTRE DE CONCERT DE L'HOTEL WINDSOR
DIRECTION — RAOUL DUFRESNE
"DANS LE GRILL" DINER SPECIAL D'ACTIONS DE GRACES, DE MIDI A NEUF HEURES
LUNCH D'HOMMES D'AFFAIRES, DE MIDI JUSQU'A DEUX HEURES.
THE-DANSANT DE QUATRE A SIX
SOUPER-DANSANT DE DIX JUSQU'A LA FERMETURE
SERVICE A LA CARTE
FRAIS DE COUVERT UN DOLLAR
ORCHESTRE DE DANSE DE L'HOTEL WINDSOR
LES RED JACKETS DE HAROLD LEONARD.
DIRECTEUR — TEDDY MAINS.

AU BANQUET DE LA SAUVEGARDE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE



Un grand banquet a eu lieu hier soir à l'hôtel Windsor, à l'occasion de la célébration du 25e anniversaire de la fondation de la compagnie d'assurance-vie canadienne-française. La Sauvegarde, et en même temps pour fêter le 75e anniversaire de naissance de trois des fondateurs de l'institution: Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, Sir Hormisdas Laporte, et M. C.-E. Ducharme. Cette photographie a été prise pendant le banquet. On remarque au centre de la table d'honneur: le président Beullac, et à ses côtés les jubilaires, l'hon. M. Narcisse Pérodeau, Sir Hormisdas Laporte et M. Ducharme, de même que Sir Domer Gouin, M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition provinciale, l'hon. Médéric Martin, maire de Montréal, M. Edouard Montpetit, l'hon. Athanase David, etc., etc. (Cliché Rice Studio, rue Sainte-Catherine ouest).

DIMINUTION DE LA DETTE

Pendant le mois d'octobre dernier comparativement à 1925.

$6.383.577

OTTAWA, 5. (Presse Canadienne.)—La dette nationale a été réduite de $6,383,577 pendant le mois d'octobre, d'après le bilan publié aujourd'hui par le département des finances. L'an dernier, la dette nette du Dominion s'accrut pendant le mois d'octobre par près d'un demi million de dollars. La dette nette du pays, le 31 octobre 1926, était de $2,329,443,601. A la fin de septembre, elle était de $2,335,827,179.

Le ministère fait observer que ces chiffres ne tiennent pas compte de l'avoir non actif. Le total des obligations du Dominion serait de $2,816,628,993 et celui de l'actif, de $487,185,292.

Le total des revenus ordinaires pour le mois est de $30,429,942, et celui des dépenses, de $24,046,365. Ces chiffres accusent une légère augmentation dans les revenus ordinaires comparativement au mois correspondant de l'an dernier. D'autre part, les dépenses sont de près de sept millions moindre en octobre dernier qu'en octobre 1925.

Descente des Anglais en Chine

CHANG-HAI, 5 — (Presse associée). — Les troupes du gouvernement de Canton ont occupé Kiukiand, la base, dans le Kiansi, du général Sun Chuang-Fang, le dictateur de Chang-Haï.

De violentes fusillades ont été échangées autour des concessions étrangères. Les effectifs navals anglais ont opéré un débarquement. Tout est calme maintenant.

M. LETOURNEAU AU CONSEIL LEGISLATIF

Des rumeurs de nominations et de candidatures dans le district de Québec.

QUEBEC, 5 (Du correspondant de la "Patrie") — Des rumeurs qui semblent être l'indice d'élections prochaines circulent au Parlement. Une d'elles veut que Monsieur Louis Létourneau député de Québec-Est, soit nommé conseiller législatif pour la division Kennebec en remplacement de feu l'hon. M. Tourigny. On prête à M. Létourneau l'intention de se retirer d'une façon ou de l'autre de la politique active, et on dit que Monsieur Oscar Drouin sera le candidat ministériel dans Québec-Est à la prochaine élection.

Il est aussi rumeur de plusieurs candidatures dans les divisions de Québec-Centre et de Québec-Ouest. On assure que, si le jugement de la Cour d'Appel lui est favorable, l'ex-maire J. Samson sera candidat dans Québec-Centre en opposition au docteur P. V. Faucher. On parle aussi de l'échevin P. H. Bédard, de M. O. A. Bériau, président du club Taschereau, du notaire Charles Delagrave et M. Maxime Morin, avocat.

Dans Québec-Ouest, avec M. Arthur Fitzpatrick, que l'on dit être celui qui a le plus de chance de décrocher la candidature ministérielle, on mentionne M. J. McNamamy, M. L. A. Cannon, et quelques autres.

Maisons de ferme détruites par le feu

SHERBROOKE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — La résidence, les garages et les écuries de M. A. E. Fish, d'Ayer's Cliff, ont été détruites par un violent incendie, mercredi. Un voisin, Fred Rider, donna l'alarme, et les gens accoururent en foule sur les lieux et réussirent à sauver le bétail et les instruments agricoles, de même que le mobilier de la maison. La récolte a été complètement détruite. Les pertes sont très élevées. On croit que l'incendie fut causé par la neige qui pénétra dans un coin de la grange rempli de chaux vive.

LA TEMPERATURE

TEMPS PROBABLE DEMAIN: PLUS FROID, NEIGE LOCALE.

TORONTO, 5—(Presse Canadienne) —La dépression qui se trouvait au nord du Manitoba, hier, s'est transportée à la vallée du S.-Laurent et une masse moindre de haute pression accompagnée de temps froid est passée au lac Supérieur. La température est un peu au-dessus de la normale partout sauf dans le nord-ouest d'Ontario.

PRONOSTICS

Lacs Inférieurs et Baie Georgienne: Vents de l'Ouest, généralement beau, aujourd'hui et samedi; pas beaucoup de changement dans la température.

Vallée de l'Outaouais et haut Saint-Laurent: Vents du nord-ouest; en partie nuageux et plus froid aujourd'hui et samedi; neige locale.

Bas S.-Laurent, estuaire et rive nord: Vents du sud-ouest et de l'ouest en partie nuageux et un peu plus froid ce soir et samedi neige locale.

Maritimes: Vents frais de l'ouest, beau. Samedi, vents de l'ouest, généralement nuageux et averses intermittentes.

Lac Supérieur: Vents modérés, beau et froid. Samedi, vents du sud, plus doux.

Manitoba: Vents frais du sud et de l'ouest, giboulées, mais généralement beau aujourd'hui et samedi.

Saskatchewan et Alberta: Vents de l'ouest, beau et assez doux aujourd'hui et samedi.

NAISSANCES

BOISVERT — A Montréal, le 28 octobre 1926, au No 4400 rue Henri-Julien à M. et Mme Ovila Boisvert, née Rose Brouillette, un fils, baptisé Joseph-Gérard-Robert-Viateur.

Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Boisvert, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme R. Charbonneau, tante de l'enfant.

BOURGEAULT — A Montréal, le 2 novembre 1926, à M. et Mme Elzéar Bourgeault, née Rosina Brousseau, une fille baptisée Marie-Rose-Aida-Mamelle.

Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Bertrand, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme G. Brousseau grand'mère de l'enfant.

CHENIER — A Alexandria le 2 novembre 1926, à M. et Mme Louis Chénier, née Juliette Prieur, une fille baptisée Marie-Françoise-Jeannine-Denise.

CREVIER — A Verdun, le 29 octobre 1926, à M. et Mme Roméo Crevier, née Géraldine Cardinal, une fille baptisée Marie-Thérèse-Madeleine-Jeannine.

Parrain et marraine, M. et Mme Alcidas Desrochers, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Simonne Desrochers, cousine de l'enfant.

LAROCHE — A Montréal, le 29 octobre 1926, à M. et Mme Dr Léopold Laroche née Aldéa Taillon, une fille, baptisée Marie-Madeleine-Cécile-Diane.

Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Taillon, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Adrienne Taillon.

MIREAULT — A M. et Mme Wilfrid Mireault, née Aurore Borden, une fille baptisée, Marie-Pierrette-Françoise-Aimé.

Parrain et marraine, M. et Mme Filvila Mireault, oncle et tante de l'enfant.

MORIN — A Montréal, le 30 octobre 1926, à M. et Mme Camille Morin jr., née Blanche Paquette, un fils, baptisé Joseph-Alfred-Fernand-Maurice.

Parrain et marraine M. et Mme Alfred Rouleau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Cécile Morin, tante de l'enfant.

VENNE — A Montréal, le 29 octobre 1926, au No 4075 rue Dorion, à M. et Mme Hormisdas Venne, née Berthe Léveillé, un fils, baptisé Joseph-Olier-Armand.

Parrain et marraine, M. et Mme Olier Léveillé, grands-parents de l'enfant. Porteuse arrière-grand'mère maternelle Mme F. Dansereau.

WOOD — A l'hôpital Royal Victoria, le 4 novembre 1926, à M. et Mme A. E. Wood (née Pinsonneault), un fils.

DECES

ARCAND — A Montréal, le 2 novembre 1926, à l'âge de 78 ans, est décédée Julie Lafrenière, épouse de feu J.-B. Arcand, restaurateur, de la rue St-Jacques.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 106 Notre-Dame Est à 8.15 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

La Société Co-opérative
DE FRAIS FUNERAIRES
Entrepreneurs de pompes funèbres
Est 1235. Assurances Funéraires.
242 RUE STE-CATHERINE. EST.

Pour VOTRE VUE
Consultez GABRIEL
LAVALLEE
Optométriste
OPTICIEN
719 Mont-Royal est, angle Chambord
Tél. AMherst 6048.

DECES

ALLARD — A St-Henri-de-Mascouche, le 4 novembre 1926, à l'âge de 86 ans, 8 mois, est décédé Louis Allard, époux d'Aalida Mathieu.

Les funérailles auront lieu à l'église paroissiale de St-Henri-de-Mascouche, samedi, le 6 courant à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BISSONNETTE — A Bout de l'Ile, le 4 novembre 1926, à l'âge de 57 ans, 7 mois est décédé Luc Bissonnette, époux de Valida Bienvenue.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9 heures pour se rendre à l'église de Pointe-aux-Trembles où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière paroissial, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNAY — Au Village Richelieu, le 3 courant, à l'âge de 2 ans, 11 mois, est décédé Curtis Duchesnay, enfant de M. et Mme St-Denys Duchesnay.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant, à 10 heures, pour se rendre à l'église paroissiale. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DALPE — A Montréal, le 5 courant à l'âge de 79 ans 9 mois est décédée Delvina Bélanger, épouse de feu Louis Dalpé.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant, le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 4456 Blvd St-Laurent à 7.45 heures pour se rendre à l'église St-Enfant-Jésus et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANSEREAU—A Montréal, le 4 novembre, à l'âge de 57 ans, 9 mois, est décédé Dr. P.-A. Dansereau, époux de Georgiana Coutlée.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4439 rue Saint-André à 6.45 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame du St-Sacrement, rue Mont-Royal et de là à St-Louis de Gonzague, Com. Beauharnois.

DUMAS — A Lapraire, le 4 novembre, est décédé à l'âge de 75 ans, Victor Dumas, époux de feu Odile Foucreault, autrefois de Troy.

Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funèbre partira de chez son neveu Joseph Dubois pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 8 1-2 heures et de là au cimetière. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACHAPELLE — A Montréal, le 4 courant est décédée Mme Hélène Marcotte-Lachapelle, No. 1565 rue Iberville.

Avis des funérailles plus tard.

LUSSIER—A l'Hôpital Français, le 3 courant, à l'âge de 48 ans, est décédée Blanche Alma Beaupré, épouse de J.-H. Lussier, employé civil.

Les funérailles auront lieu samedi le 6 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 4360 rue Saint-André à 8.45 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame du Très-Saint-Sacrement et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE—A Montréal, le 5 courant à l'âge de 74 ans 3 mois, est décédé Louis-Félix Lévesque, époux d'Aslida Martin dit Ladouceur.

Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 499 Blvd Décarie à 8.15 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 214-2

LEFORT — A Montréal, le 3 novembre 1926, à l'âge de 50 ans, 9 mois et 29 jours est décédée Georgiana Boiduc, épouse de Dieudonné Lefort.

Les funérailles auront lieu samedi. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 8, Ste-Philomène, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOLIN — A Québec, le 3 novembre 1926, est décédé Narcisse Nolin, au No. 175— 11ème rue, Limoilou, Québec, à l'âge de 76 ans, 6 mois, époux de feu Joséphine De La Barre; les enfants suivants lui survivent: Florida, épouse de E. Lamontagne; Valéda épouse de Jos. Bédard; Imelda, épouse de W. Moran; Albertine, épouse d'Alex. Foucher; Ernest, Euclide et Almanzor Nolin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant à 8 heures à l'église Limoilou. Parents et amis sont invités.

RARYOT DE MESLE — A Montréal, le 3 novembre 1926 à l'âge de 24 ans et 3 mois, est décédé Maurice de Meslé, fils bien-aimé de Maurice de R. de Meslé et de Phélonise Dezois.

Les funérailles auront lieu samedi, le 6 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, 4384 rue Rivard à 7 hrs 45 pour se rendre à l'église des Pères du St-Sacrement où le service sera célébré à 8 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VALOIS — A Montréal, le 5 courant à l'âge de 47 ans est décédé Henri Valois.

Avis des funérailles plus tard.

MESSE ANNIVERSAIRE

BLIER — Le 6 courant, à 5.30 heures, à l'église St-Pierre sera chanté une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Adélard Blier. Parents et amis sont priés d'y assister.

BENEDICTION DU NOUVEL HOPITAL DU RADIUM HIER

Mgr A.-V. Piette a présidé la cérémonie qui a été imposante.

Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, a béni hier après-midi le nouvel hôpital du radium situé dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve. La cérémonie fut de courte durée. Il n'y eut aucun discours.

Avant cette cérémonie, le docteur Ernest Gendreau, directeur de l'hôpital, fit visiter aux invités les différentes salles de cette institution. On parcourut avec lui les salles de traitement au radium, celles des rayons X et des rayons ultra-violets. Le docteur Gendreau donna des explications très claires sur les divers instruments placés dans ces salles.

Les salles de traitement sont situées au premier étage et chacune d'elles est isolée par un mur blindé de plomb. Les vitres sont aussi à base de plomb pour empêcher la diffusion des rayons radio-actifs.

Au deuxième étage sont situés les dortoirs, la lingerie et les salles des divers services. Il y a place pour une trentaine de malades. Le dispensaire peut cependant en soigner un plus grand nombre.

Les cuisines, les salles du personnel, et la pharmacie sont situées au rez-de-chaussée. Tout est propre et hygiénique, installé suivant toutes les exigences de la science moderne et il n'y a pas de doute que le nouvel hôpital rendra les plus grands services à la population pour le traitement du cancer.

Le docteur Ernest Gendreau, directeur en chef de l'institution est assisté dans son travail par les docteurs L. De L. Harwood, gynécologiste, T. Parizeau, chirurgien, A. Lesage, pour la médecine générale, J.-N. Roy, rhino-laryngologiste, A. Bernier, bactériologiste, G.-H. Baril, chimiste, bactériologiste et physiologiste, et L. Jutras, anatomiste pathologiste. Il y a aussi quatre techniciens chargés du maniement des appareils, trois gardes-malades, deux aides-gardes-malades et un personnel pour les divers services.

Une fois la visite terminée, Mgr Piette, accompagné de M. H. Jeannotte, p.s.s., fit le tour des diverses salles et les bénit.

Assistaient à cette cérémonie les échevins Léon Trépanier et le docteur Ernest Poulin, représentant le maire de Montréal, les docteurs Harwood, O. Handfield, E.-J. Asselin, J.-N. Roy, L. Jutras, J. Demers, S. Boucher, J.-G. Leduc et plusieurs autres.

Election de trois conseillers qui est annulée par la Cour

L'honorable juge Achille Dorion, de la Cour de Circuit, a annulé l'élection de trois conseillers de la paroisse de Saint-Antoine sur Richelieu. Ces trois conseillers dont l'élection est ainsi annulée sont MM. J. B. Phaneuf, Emery Gaudet et Antoine Girouard. Le juge déclare élus à leur place les candidats défaits: MM. Armand Gendron, Léonidas Archambault et Wilfrid Lecours.

CE QUE VEUT Mme COUILLARD-DESPRES

Elle réclame le fief du Sault-au-Matelot. — Ce que dit Me Rivard.

QUEBEC, 5, (Du correspondant de la "Patrie".) — Ce matin M. le juge Gibsone a entendu les plaidoiries orales dans cette cause de Dame Marguerite Couillard-Després vs le Séminaire de Québec. Il s'agissait là d'une motion pour détails faite par le Séminaire.

La demanderesse veut être déclarée propriétaire du fief noble du Sault-au-Matelot dans le quartier des Remparts, lequel vaut bien aujourd'hui son million de piastres. Elle dit descendre directement de Louis Hébert par Guillemette Hébert et Guillaume Couillard. Ce fief fut concédé par le Roi de France, il y a trois cents ans.

Ce matin Me Rivard, avocat du Séminaire, a réclamé vigoureusement des précisions. Il a déclaré que son client en était à sa huitième action pétitoire d'une nature analogue à la présente et que toujours les tribunaux avaient accordé prescrit de parells détails. Il tient à ce qu'on dise quelle part on désire.

Me Antonin Lepage, procureur de Mme Joseph Benoit, de S.-Janvier de Weedon (Dame Couillard-Desprès) prétend que le droit indivisible peut être réclamé pour le tout, qu'il y a un partage ultérieur entre les intéressés.

Un accident de chasse à Sherbrooke

SHERBROOKE, 5. (Du correspondant de la "Patrie"). — Deux graves accidents se sont produits dans la région. M. Jean-Victor Vallée, fils de M. Johnny Vallée, du 4e rang d'Orford, avait emporté avec lui un fusil, en se rendant travailler avec son père et son frère dans le 11e rang. Il fit un faux pas, et dans sa chute, la détente partit, et le jeune Vallée reçut la décharge dans une jambe. Il se fit fracasser le tibia. Son père et son frère le transportèrent à l'hôpital. Il se peut que l'on ne soit pas obligé de lui amputer la jambe.

—M. Benoit, également du 4e rang d'Orford, s'est fait fracturer un bras récemment par une ruade de cheval.

—Alors qu'il était à son travail à la Canadian Johns Manville, de Asbestos, M. A. Perrault, reçut une parcelle d'acier dans l'iris de l'oeil gauche. La victime n'est pas encore hors de danger. On espère lui sauver l'oeil s'il ne survient pas de complications.

—Mlle J. Houde, d'Asbestos, qui subit récemment une rérieuse opération à la jambe gauche pour ostéomélite, se rétablit graduellement, chez elle.

FOURRURES DE DISTINCTION



Offre Spéciale pour la semaine prochaine

Manteau en Seal Français avec collet en Ecureuil Naturel

$150

Tous les achats peuvent s'effectuer en faisant un petit dépôt maintenant et le solde plus tard. Toutes les marchandises achetées maintenant seront emmagasinées gratuitement jusqu'à demande.

Jonas LIMITEE

419 rue St-Paul Ouest

SOULIERS pour DAMES et Messieurs



La Science, l'Art et la Chaussure

LA SCIENCE ET L'ART s'allient aujourd'hui et nous donnent un produit parfait sous tous rapports. Nous voulons parler du soulier pour dames et messieurs. La vogue va s'accentuant et on le porte avec plaisir en toute occasion. Ne manquez pas de venir examiner notre étalage.

A. S. LAVALLEE

LAnc. 1866. 101, BLVD ST-LAURENT.

Ça paie d'avoir du Zam-Buk



toujours à la portée!

Parce qu'il calme rapidement la douleur provenant d'une coupure ou d'une échaudure subite. ¶ Parce qu'il chasse vite l'inflammation et réduit l'enflure. ¶ Parce qu'il fait croître une nouvelle peau saine là où une blessure ou la maladie a déchiré ou corrompu les tissus. ¶ Parce que comme premier secours il est infiniment supérieur aux pommades et onguents communs.

Le Zam-Buk doit son pouvoir supérieur de cicatrisation à certaines essences d'herbages très actives et deuxièmement au fait qu'il est entièrement exempt de gras animal et de grossières drogues minérales.

Le Zam-Buk gagne la confiance des experts en premiers soins et des gardes-malades professionnelles. Parce qu'il est certain et toujours prêt chaque fois que la nécessité d'un agent curatif, cicatrisant et antiseptique se fait sentir, il est devenu indispensable dans tous les foyers modernes.

50c la boîte chez tous les pharmaciens et marchands.

"Absolument sans égal" —"Lorsque ma petite fille se brûla gravement le pied", écrit Mme C.-W. Kirkham, de South Avenue Wilkinsburg, "le Zam-Buk le soulagea parfaitement, ne laissant aucune trace de la plaie. Dans un cas de graves ulcères, le Zam-Buk fut également bon, aussi contre les clous et les éruptions cutanées. Tout récemment, pour soulager et cicatriser des plaies causées par le froid et des engelures, le Zam-Buk s'est révélé absolument sans égal."

Sur demande la Zam-Buk Co., de Toronto enverra avec plaisir, franco par la poste et gratis une boîte échantillon commode. Faites venir la vôtre aujourd'hui.

Boîte échantillon commode envoyée gratis

La vente qu'attendent toutes les femmes de Montréal

JOURS D'AUBAINES de la MAISON CANADIENNE



3 Commence Demain à 9.00 a.m.

Jours Seulement

Aujourd'hui, Demain et Lundi

Manteaux, Robes

La Sensation de la Saison

Préparés comme jamais, avec des centaines et des centaines de Manteaux et Robes de haute qualité, achetés de douzaines des meilleurs fabricants, à des économies presqu'incroyables, que nous voulons partager avec vous dans cette phénoménale vente sensationnelle pour nous faire connaître.





MANTEAUX en point d'aiguille, dans les plus nouvelles nuances et créations de la saison. Confection impeccable et magnifique doublure.

$23.95

MANTEAUX de FOURRURE

Un magnifique choix de manteaux en Seal Chapal. Garantis de peaux entières. Doublés de satin fleuri. Cols plissés et châle. Un manteau que vous serez fière de porter.

Rég. $150.00. En vente..... **$69.00**



Un nombre limité de MANTEAUX en point d'aiguille "Petit Tip". Garnis de soie, moufflon, loup et autres fourrures. Magnifique doublure. — Rég. $49.50. En vente à:

$25.00

Mettant en vedette le plus grand assortiment de Robes et Manteaux pour femmes jamais offerts à d'aussi ridicules bas prix

Robes en Velours, Georgettes, Chenilles, Crêpes, charmeuse, Satins et Draps, dans les plus nouvelles combinaisons.

Manteaux en Point d'aiguille, Suédine, Velours, Seal français, Seal Chapal, Hudson et Mouton de Perse, Rat musqué et chat sauvage, marqués à des prix si bas qu'ils s'enlèveront comme des petits pains chauds.

ROBES DE SOIREE

Robes en crêpe Canton; pour réunions mondaines, danse ou comme toilettes de soirée exclusives. Courtes et sans manches. Crêpes Georgette. Rég. $25. En vente à..... **$11.95**

ROBES

Robes de crêpe canton à surface satin. Rouille, sonora, bleu crayon et royal. Confectionnées dans les plus nouvelles modes. Rég. jusqu'à $30.00. En vente à..... **$14.95**



Maison Canadienne

561, Ste-Catherine Est, angle Amherst

IL EST URGENT DE RESOUDRE CE PROBLEME

Si nos administrateurs municipaux ne règlent pas la question des pavages, nous nous en débarrasserons.

CHEZ LES PROPRIETAIRES

M. L.-A. Lavallée, ex-maire de Montréal et président de la Ligue des Propriétaires, au cours d'une assemblée des membres de cette association, tenue, hier soir, au local ordinaire, rue Saint-Gabriel, n'a pas été des plus tendres pour notre conseil municipal et notre comité exécutif.

Il a tout simplement déclaré qu'il lancerait un mouvement pour que tout le conseil soit balayé, aux prochaines élections, si la question des pavages n'était pas encore solutionnée à cette date. Ceux qui étaient présents applaudirent à cette déclaration.

Passant à un autre ordre d'idées, M. Lavallée fit part d'un projet à l'étude, consistant à imposer une taxe de 1 p.c. sur la valeur locative, pour donner un nouveau revenu à la commission scolaire.

La question du marché central fut de nouveau discutée par le notaire J.-M. Savignac et enfin l'établissement d'une école d'apprentissage pour les métiers fut approuvée sur la Ligne, à la suggestion de M. J.-A. Francoeur.

LE MARCHE CENTRAL

Il fut de nouveau question du marché central et le notaire Savignac exposa les grandes lignes d'un projet de marché central. La métropole a besoin d'un grand marché central, tout en conservant ses marchés de quartiers. Pour une ville telle que Montréal, le marché Bonsecours est très insuffisant et il serait ridicule, dit M. Savignac, de dépenser pour l'agrandir les deux millions de dollars que la Législature nous a autorisés à dépenser.

Il serait donc préférable d'avoir un grand marché central, mieux situé, que l'on pourrait agrandir, selon les besoins, et placé près des chemins de fer, car 90 p.c. des produits maraîchers sont transportés par chemin de fer et le reste par eau.

La Ligue ne suggère aucun site pour ce marché central et désire seulement que l'on tienne compte de l'intérêt des consommateurs et des contribuables en choisissant ce site. L'échevin Lalonde se déclara en faveur d'un marché central et à la fin, M. Lavallée constata avec satisfaction que tous étaient d'accords sur cette question.

LES PAVAGES

Le président, M. L.-A. Lavallée, traite de la question des pavages et fit des déclarations que l'on s'empressa d'applaudir avec une ardeur belliqueuse:

"Cette question des pavages était difficile à régler, dit M. Lavallée, elle l'est d'avantage aujourd'hui et le sera encore plus dans un an, à la veille des élections. Il n'y eut rien de fait jusqu'à aujourd'hui. Si l'on continue ainsi à ne prendre aucune décision, à ne préconiser aucune mesure, je suis prêt à lancer un mouvement pour qu'à la prochaine élection municipale tout notre conseil actuel soit balayé. Je ne veux pas faire de menaces ou d'injures au conseil ou au comité exécutif, mais il y a dans le corps des hommes qui doivent être capables de solutionner le problème. S'ils ne le font pas, il faudra croire à leur incompétence et ne plus leur confier un poste qu'ils sont incapables d'occuper. Rien n'est fait à ce sujet, à l'heure actuelle.

L'échevin Mercure rappela alors à M. Lavallée qu'un débat se préparait au conseil au sujet des pavages. Mais M. Lavallée répliqua qu'il fallait non seulement des paroles, mais surtout des actes. — "C'est juste", répondit l'échevin Mercure.

L'ex-échevin Larivière expliqua alors que le comité exécutif et non le conseil devait être blâmé d'un état de choses. Le conseil, dit-il, est obligé d'attendre le bon vouloir du comité exécutif.

LES ECOLES

M. Lavallée dit aussi quelques mots de l'enquête tenue présentement sur la situation scolaire à Montréal et il parla du projet de la taxe d'occupation.

L'un des buts que poursuit la commission d'enquêtes est de trouver de nouvelles sources de revenus à la commission scolaire. Cette année la Commission scolaire a un déficit de $500,000 et voudrait un montant additionnel de $65,000.

Un projet de taxe d'occupation fut inspiré par un représentant d'association ouvrières. D'après ce projet chaque occupant devrait payer une taxe d'occupation basée sur la valeur locative au taux de 1 p.c. La valeur locative totale étant de $61,000,000 environ, cela donnerait un revenu approximatif de $600,000, ce qui serait suffisant.

Nous voulons, dit M. Lavallée, l'instruction pour tous dans cette province et les ouvriers qui ont offert de contribuer suivant leurs revenus, seront invités en cela par les propriétaires qui ne refuseront pas, je crois, de payer en plus de la taxe scolaire ordinaire la taxe de 1 p.c. M. Sauvageau fit quelques critiques de la commission scolaire. MM. Demetrius Baril, J.-A. Bonnier et M. Saint-Aubin discutèrent également le problème.

ECOLES D'APPRENTISSAGE

M. J.-A. Francoeur traita enfin de l'opportunité de créer une école d'apprentissage à Montréal. Les apprentis se font de plus en plus rares, dit M. Francoeur et cela veut dire qu'il y a longtemps la pénurie de bons ouvriers.

M. Alfred Leclaire affirma alors que la délégation irait rencontrer l'honorable Athanase David à ce sujet. L'échevin Lalancette et M. Ludger Duranceau se déclarèrent en faveur du projet.

Enfin, à la demande de M. Emery Sauvé, un comité fut formé, composé de MM. Anthime Desjardins, Alfred Leclaire, Ludger Hamelin, Charles Duranceau, J.-M. Savignac et Emery Sauvé, pour aller examiner les écoles Notre-Dame du Perpétuel Secours, et de la rue de Courcelles et de faire rapport à la ligue. Le secrétaire a reçu instruction de demander l'autorisation nécessaire pour que la visite puisse être faite. Il s'agirait de la fermeture de deux écoles, fermeture que les propriétaires désapprouvent.

On remarquait à l'assemblée, en plus du président, le notaire J.-M. Savignac, secrétaire, et MM. les échevins Savard, Mercure, Lalonde et Lalancette; le docteur Jn-C. Poissant, J.-A. Francoeur, Charles Duranceau, J.-O. Labrecque, Alfred Leclaire, Hector Palement, J.-E. Larivière, J. Girard, Z.Aubut, Demetrius Baril, Arthur Doré, Cléophas Saint-Aubin, le notaire Foisy, J.-A. Bonnier, l'ex-échevin Sauvageau, Anthime Desjardins et un grand nombre d'autres.

L'ENLEVEMENT DE LA NEIGE PAR LA VILLE

Il a coûté, l'an dernier, un peu plus d'un million de dollars.

DES STATISTIQUES

A l'approche de la froide saison, alors que la neige commence à tomber, il est intéressant de savoir combien coûte à Montréal annuellement l'enlèvement de la neige et quelle quantité de neige tombe chaque année sur la métropole.

C'est en 1885 qu'il est tombé une plus grande quantité de neige à Montréal. L'on en a enregistré en effet 178 pouces, soit 14 pieds et 10 pouces. En 1901 l'hiver a été également très rigoureux. Il est tombé cette année-là 173 pouces de neige. En 1921 par contre il n'en est tombé que 63 pouces. Mais ajoutons que depuis ce temps cette quantité a augmenté chaque année.

Actuellement à l'hôtel de ville, l'on est à préparer tous les appareils nécessaires pour l'enlèvement de la neige. Durant la belle saison la cité dépense $500,000 pour le nettoyage des rues. En hiver elle dépense $750,000 pour l'enlèvement de la neige. L'hiver dernier, la cité a dépensé un peu plus d'un million de dollars, mais les rues ont été très propres.

Voici comment s'est répartie le coût d'enlèvement de la neige pour l'hiver dernier:

Enlèvement de la neige sur les trottoirs, $430,000; enlèvement de la neige sur les rues de tramways, $260,000 et enlèvement de la neige dans les rues ordinaires, $505,000, ce qui a fait une dépense totale pour la cité de $1,195,000. Il ne faut pas oublier qu'en plus la cité ne paie que la moitié du coût d'enlèvement de la neige dans les rues de tramways. Par conséquent, la compagnie a aussi payé un montant égal à celui payé par la cité, soit $260,000, ce qui fait un grand total pour le coût des travaux, de $1,455,000.

Voici la quantité de neige qui est tombée à Montréal durant les années de 1921 à 1926:

1925-1926, 136 pouces; 1924-1925, 100 pouces; 1923-1924, 132 pouces; 1922-1923, 92 pouces; 1921-1922, 89 pouces.

Voici d'autres chiffres:

Il est tombé en 1885, 178 pouces de neige; en 1886, 116 pouces; en 1900, 175 pouces; en 1901, 121 pouces; en 1908, 173 pouces. Depuis 1875, l'année la moins rigoureuse sous ce rapport a été 1921 avec 63 pouces de neige seulement.

UN EBOULIS CAUSE VINGT-SEPT MORTS

Un pan de rive s'effondre dans la rivière Otun, en Colombie.

BOGOTA, Colombie, 5. — Un éboulis considérable sur la rive droite du chemin de fer Caldas, près de Pereira, a complètement bloqué la rivière Otun, déversant les eaux de la rivière dans le village.

Vingt-sept personnes auraient perdu la vie et quarante auraient été blessées.

La ville de Pereira, dans la province de Caldas, est située à 180 milles au nord-est du port de Buenaventura. Elle a une population d'environ 18,500 âmes.

Les rumeurs de fiançailles entre Humbert et Ileana

BUCAREST, 6. — Le journal "Adeverul" dans ses commentaires sur la rumeur des prochaines fiançailles du prince Humbert et de la princesse Ileana, a déclaré que c'est le prince Humbert au lieu du duc de Spotelo qui aurait dû se trouver à la tête de la mission italienne. Le prince a été obligé de renoncer au voyage pour cause de maladie.

Au sujet des rumeurs de fiançailles, le journal a dit qu'on n'avait pas pu en obtenir la confirmation dans les milieux bien informés de Bucarest. Les autres journaux n'ont fait aucun commentaire.

Les ossements du sous-lieutenant André Chouillet

PARI, 6. — Dans le bois de Mesnil-Saint-Georges, dans le canton de Montdidier, un cantonnier a découvert un squelette au fond d'un trou d'obus.

Une montre, une plaque d'identité et un calepin trouvés près des ossements ont permis d'identifier le corps qui est celui du sous-lieutenant André Chouillet, du 43e d'infanterie, dont la veuve habitant Paris, a été avisée par le service d'état civil.

Henry Morgan & Co. Limited

FAITES VOS ACHATS SAMEDI — MAGASIN FERME LUNDI, JOUR D'ACTIONS DE GRACES

Mettant en Vedette des Châles Espagnols



100 Châles en Soie Italienne Samedi 22.50

Prix régulier 35.00

Pour le bal Militaire et pour toutes les autres nombreuses occasions où une riche mante est requise, ces magnifiques châles, genre espagnol, plairont autant qu'ils serviront aux fins auxquelles ils sont destinés. Faits de très forte soie Italienne, ils sont dans les couleurs de noir, blanc, cuir, bleu, champagne, jaune, mandarine et vert. Ils sont garnis d'une large frange. Vous avez depuis longtemps désiré un châle comme celui-ci (illustré). C'est maintenant le temps d'en acheter à grand rabais.

Samedi 22.50

—Rez-de-chaussée

Gris Platine

UNE NUANCE DE PARIS MISE EN VEDETTE DANS DE NOUVEAUX

Manteaux Garnis de Fourrure

Un Manteau "Petit Tip", avec col et manchettes en lynx assorti et un autre manteau en drap chato, avec col et manchettes en taupe, sont marqués, chacun, à 97.50

Le modèle blouse russe caractérise un autre manteau Chato, qui est avec col et manchettes en loup gris Silverstone. Il est à 125.00 et il en est ainsi d'un manteau en Velvelaine, à larges cols et manchettes en renard vécuna platine. Un autre manteau de 125.00 est en Velvelaine, avec large col châle et manchettes baril, en taupe écossaise. — Un manteau de Paris est en Frostalene et est élégamment fini avec col et manchettes en taupe. Il est à 145.00

Ceux-ci et d'autres manteaux, mettant en vedette cette nouvelle nuance de gris métal.

— Deuxième étage.



Les Bas de Cachemire

APPARAISSENT EN FIN TRICOT GAZE



Pour les femmes qui désirent des bas de laine aussi légers que la soie, cette valeur en fait de bas les intéressera. — Une ligne exclusive de bas en cachemire pure laine, très élégants autant que nouveaux. Ils sont de plusieurs nuances, comprenant chameau, brun, nu, gris et castor, en trois tons, chacune. — Noir et blanc. Pointures 8 1-2 à 10. La paire: 1.50

— Rez-de-chaussée.



LES ENTRE-DEUX METALLIQUES DANS LES

Gants Bonnet pour Femmes

sont les caractéristiques des modèles de ces fameux gants anglais. — Puis un autre modèle est à effet manchettes à broderie de fantaisie et une autre conception fut réalisée avec les points deux tons. Les trois modèles ont chacun leur beauté particulière et les couleurs sont nombreuses, comprenant: argent, castor, mode, castor pâle, acier, biscuit et champagne. Pointure 5 3-4 à 7. La paire: 3.00

— Rez-de-chaussée.

Un achat spécial de

Pardessus pour Garçonnets Samedi 12.95

Régulier 19.50 et 22.50

Tailles 27 à 36. Ages 9 à 18 ans.

Nous nous sommes procuré, à un prix d'achat très spécial, plus de 100 pardessus d'hiver, pour garçonnets, ce qui nous permet de les vendre à 12.95 Samedi.

Confectionnés de modèles Ulster en tissus à pardessus tout laine, à envers quadrillé. Parfaitement taillés et finis, avec manches insérées, poches rapportées, demi-ceinture et col tempête convertible. Doublure piquée au 1-4 — Les couleurs comprennent gris, lovats, bruyère et nuances mélangées. — Samedi: 12.95





ECLATANTE EST LA VOGUE DES

Manteaux de Rat Musqué

A EPAISSE FOURRURE D'UN BEAU LUSTRE BLANC

Populaires à cause de leurs couleurs juvéniles, dans les riches tons bruns chauds, leur confection, les effets compliqués des rayures, combinant habilement les lignes sveltes avec la plus grande distinction et également pour leur durée et leur élégance qui se conserve.

Faisant ressortir la modicité des prix, en une infinie variété, voici quatre modèles décrits:

10 manteaux modèles exquis, en beau rat musqué canadien, à rayures verticales qui le font ressembler au vison. Ceux-ci sont à luxueux col de renard ou de même fourrure. Prix 245.00.

La sveltesse et le chic sont en évidence dans 5 modèles en Rat musqué canadien, magnifiquement taillé de rayures diagonales. Ils sont à longs revers et élégantes manchettes repliées. Prix: 195.00.

D'élégance de modèle authentique, mais sobres, sont 10 manteaux en rat musqué foncé, avec bordures à rayures renversées et grands cols écrasés. Ceux-ci sont richement fourrés et valent beaucoup plus que leur prix: 175.00.

Deuxième étage.

TROIS MODELES IMPORTES DE

Manteaux d'Hiver pour Fillettes



Manteaux unis, de dessin de lignes droites de provenance française et anglaise. Confectionnés de velours pure laine, de couleur mûre tachetée. Ceinture en arrière—deux poches—col velours—doublure en soie unie et large rebord permettant de les allonger. Taille 10 ans: 45.00

Un manteau en velours mosaïque acajou, entièrement doublé de soie. Ampleur par dessus la hanche et col à bande de fourrure teinte pour assortir le manteau. Taille 12 ans: 65.00

Un manteau modèle en velours aurore. Doublé de crêpe de Chine assortie. Rebord de trois pouces. Des feuilles en broadcloth appliquée garnissent les poches, manches et bordent le devant de façon nouvelle Taille 12 ans: 75.00

—Rayon des jeunes. — Deuxième étage.

Pardessus Anglais

Confectionnés à la main

Samedi 45.00

Régulier 60.00 et 65.00

L'homme qui porte des vêtements de confection anglaise est immédiatement assuré de l'élégance de son apparence et ces pardessus lui plairont dans les moindres détails. Confectionnés dans l'élégant modèle à doubles parements, ces pardessus sont parfaitement finis, même jusqu'à la demi-doublure en soie rayon. Les dessins sont exclusivement anglais et sont dans les couleurs en faveur de gris, fauve clair et mélanges de fantaisie. Samedi 45.00

— Rez-de-chaussée.



Blouses en Broadcloth Anglais Samedi 2.95



Régulier 5.50

Elégamment confectionnés, de modèles blouse russe et plissé, ces blouses plairont à la femme d'affaires, qui désire une blouse unie et chic. Les couleurs sont attrayantes: blanc bleu, gris, chair, crème, lavande. — Dans toutes les tailles —32 à 42. Samedi 2.95

— Deuxième étage.



D'une Irrésistible Elégance

sont ces parures de tulle et de dentelle, qui rafraîchissent la pratique robe noire. L'illustration vous donnera une idée de l'élégante souplesse du col et de l'effet fichu. Manchettes assorties. La paire: 8.00

— Rez-de-chaussée.

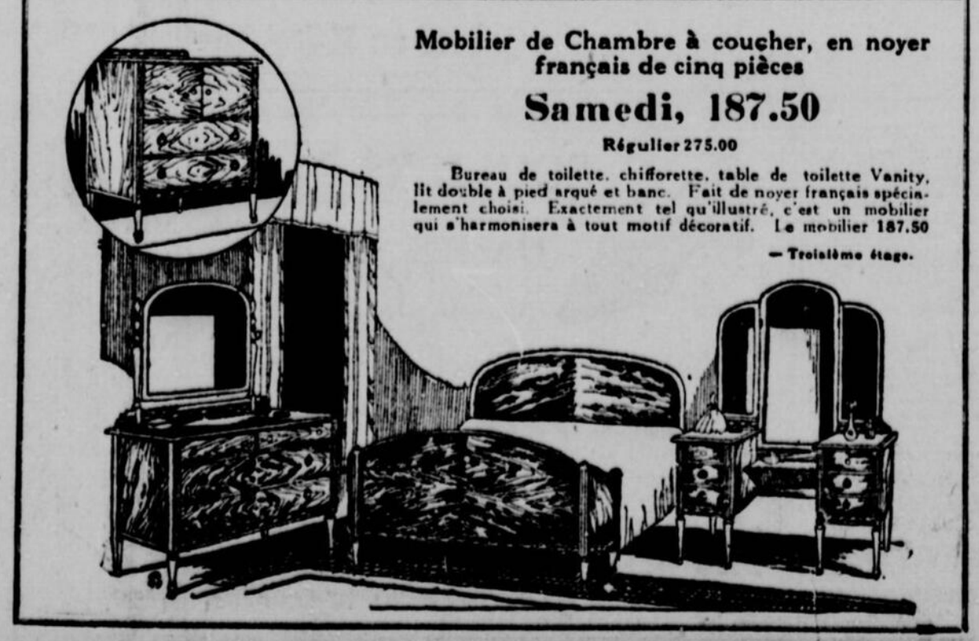
Juste en temps pour la table, le Jour d'Actions de Grâces

Un Service à Dîner Spécial Samedi 29.75

Du patron régulier Grindley est ce service à dîner Winthrop. — Fond ivoire Chelsea, avec dessins treillis en bleu, combinés avec feuillages et brindilles. — Filet d'or sur les bords et aux anses. Régulier: 44.50

Samedi 29.75

— Quatrième étage.



Mobilier de Chambre à coucher, en noyer français de cinq pièces

Samedi, 187.50

Régulier 275.00

Bureau de toilette, chiffonette, table de toilette Vanity, lit double à pied arqué et banc. Fait de noyer français spécialement choisi. Exactement tel qu'illustré, c'est un mobilier qui s'harmonisera à tout motif décoratif. Le mobilier 187.50

— Troisième étage.

Aubaines du Jour d'Actions de Grâces

AU RAYON DES BONBONS

Bonbons bouillis durs, assortis. Rég. .30 la livre. Samedi .18 ou 2 livres pour .35

"Moonlight Mallos", de Paterson, rôtis, unis ou avec fruit. .40 la livre.

—Rez-de-chaussée.

Ustensiles de Cuisine

POUR LES EXIGENCES DU JOUR D'ACTIONS DE GRACES

SERVICE A PATE en terre cuite. Dimensions 4-5-6-7 et 8 pouces. Série de 6. Rég. 2.95 — Samedi: 1.95

THEIERES EN TERRE CUITE "Brown Bettys", capacité de 4 tasses. Rég. .60 — chacune .35

PERCOLATEURS A CAFE, en aluminium, modèle panneau, capacité 8 tasses. Rég. 1.95 pour 1.45

PERCOLATEUR "UNIVERSAL", en aluminium, capacité 6 tasses. Rég. 7.25 pour 5.45

Service de bols à mélanger en terre cuite.— Dimensions: 4-5-6-7-8 et 9 pouces. La série de 6, rég. 2.95 — Samedi 1.95



SERVICES à GLACER comprenant tube à glace, complet avec 6 bouts. Rég. 1.75 pour 1.25

— Quatrième étage.